CITTA' E SOCIETA' URBANA NEL MONDO ARABO: TRASFORMAZIONI, SFIDE, PROSPETTIVE

Fondazione Giovanni Agnelli

Torino, 12-13/XII/1994

a. Programma
1. "La ville arabe d'hier à aujourd'hui: jalons pour une reflexion = La città araba di ieri e di oggi: alcune riflessioni"/ Bichara Khader
2. "L'urbanisation du monde arabe: un éclairage démographique"/ Philippe Fargues
3. "Urbanisation spontanée et politiques d'aménagement, deux processus qui s'annullent: Le Caire"/ Galila El Kadi
4. "The demographic and socio-economic development of Amman"/ Musa Samha
5. "Familles arabes en milieu urbain : modification de l'ordre social traditionnel"/ Gema Martin-Muñoz
6. "Elites de pouvoir et d'argent: contribution à l'analyse des societes et des villes du monde arabe"/ Robert Escallier
7. "Les lieux urbains: fonctions traditionnelles, fonctions nouvelles, la mosquée et son espace social"/ Ahmed Rouadjia
8. "Les souks et le bazar: quel avenir pour la ville de l'histoire?"/ Jean-François Troin
9. "La ciudad arabe como eslabon en la cadena migratoria: el caso de Marruecos"/ Bernabé Lopez Garcia
10. "Ville et pouvoir au Maghreb: reflexions sur les implications et enjeux socio-politiques des mutations urbaines"/ Jean-Claude Santucci

iai ISTITUTO AFFARI INTERNAZIONALI - ROMA
n° Inv. 14757
5 GEN. 1995
BIBLIOTECA

Convegno Internazionale

Città e società urbana nel mondo arabo: trasformazioni, sfide, prospettive

Programma

Lunedì 12 dicembre

Ore 9.00 — Apertura dei lavori e presidenza, Marcello Pacini, Direttore Fondazione Giovanni Agnelli

Prima sessione: **Coordinate generali del fenomeno urbano: demografia, economia, pianificazione territoriale**

- *Perché studiare la città araba oggi: note introduttive*, Bichara Khader, CERMAC, Università di Louvain-la-Neuve

- *La crescita urbana nel mondo arabo contemporaneo,* Philippe Fargues, CEDEJ, Il Cairo

Tendenze spontanee e politiche del territorio: due casi emblematici di crescita urbana
- *Il Cairo,* Galila El Kadi, URBAMA, Università di Tours
- *Amman*, Musa Samha, Università di Giordania

- *Visibile e invisibile: l'economia urbana*, Jacques Charmes, ORSTOM, Parigi

Ore 13.00 — Pausa per la colazione

Ore 14.30
Seconda sessione: **Gli attori sociali urbani**
Presiede: Bernabé Lopez Garcia

- *Elite urbane: tra stabilità e rinnovamento*, Robert Escallier, CMMC, Nizza

- *Famiglie di città: modelli sociali, ruolo delle donne, rapporti intergenerazionali, tendenze demografiche,* Gema Martin Muñoz, Università Autonoma, Madrid

- *Attori pubblici e attori privati nello sviluppo della città,* Pierre Signoles, URBAMA, Università di Tours

- *Gruppi urbani e domanda politica*, Olivier Carré, CERI, Parigi

Ore 18.30 — Conclusione

Martedì 13 dicembre

Ore 9.00
Terza Sessione: **I luoghi urbani: funzioni tradizionali, funzioni nuove**
Presiede: Pasquale Coppola

- *La Moschea e il suo spazio sociale,* Ahmad Rouadjia, Università di Amiens

- *I Souk e il Bazar: quale futuro per la città storica?*, Jean-François Troin, URBAMA, Università di Tours

Ore 11.30
Quarta Sessione: **Dinamiche e sfide socio-politiche**
Presiede: Bichara Khader

- *Processi identitari tra campagna e città,* Nabil Beyhum, Parigi

Ore 13.00 Pausa per la colazione

Ore 14.30 - *I giovani nella società urbana tra sottomissione e ribellione: il caso del Marocco,* Mounia Bennani-Chraïbi, IEP, Paris

- *Città e Potere: implicazioni e sfide socio-politiche delle mutazioni urbane,* Jean-Claude Santucci, IREMAM, Aix-en-Provence

- *La città araba come anello nella catena migratoria,* Bernabé Lopez Garcia, Università Autonoma, Madrid

Ore 18.00 Conclusione

iai ISTITUTO AFFARI INTERNAZIONALI - ROMA

n° Inv. 14757
5 GEN. 1995

BIBLIOTECA

Fondazione Giovanni Agnelli

Colloque International

Ville et societé urbaine au monde arabe: transformations, enjeux, perspectives

Fondation Giovanni Agnelli, Turin, Italie
12-13 décembre 1994

Lundi le 12 décembre

h. 9.00 — Ouverture du Colloque et présidence, Marcello Pacini, Directeur de la Fondation Giovanni Agnelli

Première Session: **Les coordonnées générales du phénomène urbain**

- *Pourquoi s'occuper de la ville arabe: remarques introductives,* Bichara Khader, CERMAC, Université de Louvain-la-Neuve

- *La croissance urbaine dans le monde arabe contemporain,* Philippe Fargues, CEDEJ, Le Caire

Tendences spontanées et politiques d'aménagement. Deux cas emblematiques de croissance urbaine:
- *le Caire,* Galila El Kadi, URBAMA, Université de Tours
- *Amman,* Musa Samha, Université Jordanienne

- *Visible et invisible: l'économie urbaine,* Jacques Charmes, ORSTOM, Paris

h. 13.00 — Déjeuner

h.14.30
Seconde Session: **Les acteurs sociaux de la ville**
Présidence: Bernabé Lopez Garcia

- *Les élites urbaines: stabilité et renouveau,* Robert Escallier, CMMC, Nice

- *Les familles citadines: modèles sociaux, rôle des femmes, rapports entre les générations, tendences démographiques,* Gema Martin Muñoz, Universidad Autonoma, Madrid

- *Acteurs publiques et acteurs privés dans le développement de la ville,* Pierre Signoles, URBAMA, Université de Tours

- *Groupes urbains et demande politique,* Olivier Carré, CERI, Paris

h. 18.30 — Conclusion

Mardi le 13 décembre

h. 9.30
Troisième Session: **Les lieux urbains: fonctions traditionnelles, fonctions nouvelles**
Présidence: Pasquale Coppola

- *La Mosquée et son éspace social*, Ahmad Rouadjia, Université d'Amiens

- *Les Souks et le Bazar: quel avenir pour la ville de l'histoire?*, Jean-François Troin, URBAMA, Université de Tours

h. 11.30
Quatrième Session: **Dinamiques et enjeux socio-politiques**
Présidence: Bichara Khader

- *Ruralité-citadinité: les processus identitaires*, Nabil Beyhum, Paris

h. 13.00 Déjeuner

h.14.30

- *Jeunes urbains entre soumission et rébellion: le cas marocain*, Mounia Bennani-Chraïbi, IEP, Paris

- *Ville et Pouvoir: implications et enjeux socio-politiques des mutations urbaines*, Jean-Claude Santucci, IREMAM, Aix-en-Provence

- *La ville arabe comme maillon dans la chaîne migratoire*, Bernabé Lopez Garcia, Universidade Autonoma, Madrid

h. 18.00 Conclusion

iai ISTITUTO AFFARI INTERNAZIONALI - ROMA

n° Inv. 14757

5 GEN. 1995

BIBLIOTECA

Convegno

Città e società urbana nel mondo arabo:
trasformazioni, sfide, prospettive

Torino, 12-13 dicembre 1994

LA VILLE ARABE D'HIER À AUJOURD'HUI: JALONS POUR UNE REFLEXION

Prof. Bichara KHADER
Centre d'Etudes et de Recherches sur
le Monde Arabe Contemporain
Université Catholique de Louvain
Louvain-la-Neuve
Belgique

Fondazione
Giovanni Agnelli

LA VILLE ARABE D'HIER A AUJOURD'HUI : JALONS POUR UNE REFLEXION

Professeur Bichara **KHADER**

CERMAC
Centre d'Etudes et de Recherches sur le Monde Arabe Contemporain
Université Catholique de Louvain
Place Montesquieu, 3,
1348 - LOUVAIN-LA-NEUVE (Belgique)
Tél. 010/47.39.26 - 47.35.23 - 47.39.35
Fax : 010/47.28.05

LA VILLE ARABE D'HIER A AUJOURD'HUI

JALONS POUR UNE REFLEXION

Clef de voûte de l'organisation spatiale, siège de pouvoir et de mouvements sociaux, point d'articulation entre les Etats nations et le système mondial, *la ville arabe* offre aux sciences humaines un *champ d'observation* tout à fait fascinant. S'y trouvent condensés tous les grands enjeux sociétaux de notre époque : le rapport entre la société et son espace, entre les Etats et les citoyens, entre la ville et sa campagne, entre la production et la consommation, entre la mémoire et le devenir, entre l'en-dedans et l'en-dehors.

La croissance non maîtrisée des villes arabes est en train de prendre l'allure d'un fléau : l'*habitat* se délabre, le *logement spontané* se répand, les infrastructures se dégradent, l'Etat ne parvient plus à assumer sa tâche de fournisseur de services, la société urbaine éclate en segments. Face aux carences de l'Etat, la Mosquée ne devient pas seulement le lieu d'une convivialité retrouvée, mais aussi l'endroit où s'organisent des services d'entraide et de solidarité.

Tout cela démontre donc, non seulement l'actualité du thème de la ville et son acuité, mais aussi *l'urgence* de mobiliser le plus grand nombre de chercheurs pour en analyser les multiples facettes. Déjà un centre comme URBAMA comble une très grande lacune dans ce domaine de la recherche, mais des *synergies nouvelles entre chercheurs* méritent d'être promues et encouragées, de manière à créer un véritable observatoire des villes arabes et, pourquoi pas, méditerranéennes.

L'Islam et la Cité

Lorsqu'en 622, le Prophète fut forcé d'émigrer (Al-Hijrah) à Médine, il établit ce que J. Berque a appelé «*la république prophétique* »[1]. C'était une *république «citadine»* tranchant sur le désert et la steppe alentour et exaltant le modèle urbain. *Al Medina Al-Mukaramma* (Médine la vénérée) apparut ainsi comme la cité par excellence, d'abord comme lieu d'exil du Prophète, et ensuite comme siège d'autorité de sa république. Le vocable de *Médine* (cité en arabe) paraît dix sept fois dans le Coran.

Tout dans la Cité Arabo-musulmane est ordonné autour des lieux de culte (la Mosquée), lieux de rassemblement (Jâmi' : rassembleur), sur lesquels trône un minaret. Le quartier coïncide souvent avec le périmètre vocal du Muezzin qui appelle à la prière; ce qui fait dire à J.Berque qu'«*un*

---

1 J. BERQUE : *L'Islam au temps du monde*, Sindbad, Paris, 1984, p.205.

urbanisme du signe paraît ainsi se dégager dès l'origine en Islam»[2] l'opposé d'un urbanisme à la romaine fondé sur la géométrie et la réglementation.

La ville arabo-musulmane est ainsi régie par la *centralité associée à la sacralité* et revêt souvent un «*caractère intime de ville secrète qui ne s'exhibe pas* »[3]. Ce qui typifie la Médina, telle que celle de Fez, c'est un tissu urbain très dense, très serré, fait d'une juxtaposition de cellules collées les unes aux autres. Ses ruelles sont le plus souvent des couloirs tortueux bordés sans discontinuité de boutiques regroupées par spécialité et qui débouchent sur la zone la plus affairée : le bazar. Au coeur de cette aire commerciale se dresse la Mosquée, lieu de prière et d'enseignement; c'est à proximité de la mosquée que sont situés les Médersas (écoles coraniques) et les bains publics (les Hammams).

Le long des dédales du souk, on chercherait vainement des points de repère. La façade, moyen d'extériorisation si important en Occident, n'existe pas comme telle et il en va de même de la place, point de convergence de ruelles multiples. Même les minarets sont souvent invisibles de la rue.

Ainsi la médina est secrète comme l'est la maison (Al-Bayt). Celle-ci, en effet, «tourne le dos à la rue», elle est cellule introvertie qui révèle très peu de son contenu. Dans l'habitat traditionnel de la médina, ce n'est pas la façade (Al-Wajihah) qui compte mais la «cour ombreuse» (Wasât al-dâr). C'est un espace clos, protégé matin et soir par les parois qui l'entourent de la «furie du soleil», lieu d'intimité; la maison, hautement individualisée, tranche sur le tumulte indistinct des foules. Et «sa structure architecturale, ménagère d'un vide au coeur des bâtisses, s'oppose à la compacité d'un bloc urbain à peine fissuré de ruelles»[4].

Toute ville arabe avait un centre. Et autour de ce centre se déployaient les activités «suivant un ordre d'importance décroissant et de nuisance croissante» mais aussi les espaces de résidence; dans les quartiers situés à proximité de la zone des souks, habitait une population bourgeoise et moyenne (Tunis, Caire, Alep); à une plus grande distance des quartiers plus ou moins fermés (Hâra, hawma, mahalla) constituaient des sortes de «villages» siège d'une vie communautaire forte. Quant aux quartiers de Dhimmi (chrétiens et juifs), ils étaient situés près du centre ou de la périphérie et ceux de la caste dominante s'établissaient souvent près des limites des villes[5].

Sacralité de l'espace, intimité des maisons et mosquées, densité du système urbain, organisation urbaine originale et cohérente, quatre traits d'une architecture originale où la cité se déploie autour d'un centre sacral et

---

2 *ibid*, p. 206.
3 J. REMY & L. VOYE : *Ville, ordre et violence*, PUF, Paris, 1981, p.115.
4 J. BERQUE : *op cit.*, p.210.
5 A. RAYMOND : «La crise des villes arabes d'hier à aujourd'hui, in *Quantara*, n° 12, 1994, pp.23-27.

où la maison et la mosquée sont conçues pour reproduire un ordre, préserver la cohérence, sauvegarder la communauté. Face au bourdonnement des rues, la mosquée et la maison sont protégées, encloses, coupées du bruit de la rue.

Si ces éléments viennent d'être évoqués, c'est parce que la spécificité de la cité arabo-musulmane tend à s'estomper, sous l'assaut d'une démographie galopante, la médina traditionnelle, déjà alourdie de faubourgs, est désormais surpeuplée. Ses antiques dédales, éventrés, se vident de leurs richesses. Les bouleversements de l'occupation de l'espace perturbent la capacité de celui-ci de renvoyer au sacré. La maison, autrefois occupée par une seule famille, se transforme en espace locatif, tandis que se dégradent les espaces collectifs. Ainsi, notent Remy et Voyé, on assiste «au passage d'une société où l'individuation familiale prenait sens sur un fond de communauté, elle-même organisée à partir d'une centralité introvertie autour du sacré, à une société où la vie s'organise sur un fond d'individuation, à partir d'un logement étroitement délimité, mais ouvert vers l'extérieur à la conquête duquel il s'agit de partir»[6].

La ville elle-même, dédoublée pendant la période coloniale (ville ancienne - ville neuve) éclate, surtout après 1950, en différenciations sociales (quartiers populaires - quartiers chics).

L'explosion de la ville

L'accélération de l'urbanisation n'est pas un problème particulier au monde arabe. Mais elle prend ici *un tour impitoyable* sous l'effet exogène de l'intrusion des «rythmes de l'autre» et sous l'effet accélérateur de la *démographie* et des *migrations internes*. Ici les chiffres sont frappants. La population égyptienne passe de 4 millions en 1870 à 16 millions en 1937 et près de 60 aujourd'hui, soit une multiplication par 15 en 120 ans. Celle du Maghreb, de 4 à 5 millions dans les années 1860 à 15 millions en 1931, 22 en 1950 et 60 aujourd'hui, également une multiplication par 15 en 130 ans[7]. Ainsi, si l'histoire démographique s'inscrit dans la très longue durée, c'est autour de 1950 que s'affirme le redressement des dynamiques et des proportions, amorçant, à son tour, une reconquête de l'espace, une marche de l'intérieur vers la côte, des campagnes vers la ville. La société arabe devient donc une société *de plus en plus urbanisée*. Désormais dans les pays arabes les plus peuplés comme l'Egypte ou le Maroc, presque la moitié de la population vit dans les villes. Dans beaucoup de cas, la population urbaine est concentrée dans une ou deux villes.

---

6 *op cit.*, p.119.

7 Claude LIAUZU : *L'Europe et l'Afrique Méditerranéenne de Suez 1869 à nos jours*, ed. Complexe; Bruxelles, 1994, p.109.

Ainsi la zone Amman-Zarka compte près de 80% de la population urbaine jordanienne[8], Bagdad plus de la moitié de la population urbaine irakienne, Beyrouth plus de 60% de celle du Liban, et Tripoli et Benghazi plus de 80% de celle de la Libye. Tandis que Le Caire, avec ses 15 millions, est désormais la mégapole du monde arabe. Représentant environ 3,5 millions de personnes en 1900, les cités arabes auront connu en moins d'un siècle une multiplication par cinquante[9].

Tableau 1 – Accroissement (%) de la population urbaine dans quelques pays arabes

	1965	1970	1985	1992	Croissance annuelle moyenne en % 1980-1992
Egypte	41	42	46	44	2,5
Iraq	51	-	70		
Jordanie	47	51	69	69	6
Syrie	40	44	49	51	4,1
Liban	49				
Arabie Saoudite	39	49	72	78	6,5
Oman		5		12	8,2
Koweit	78	92			
Bahrein	-	-	-	-	-
E.A.U.	56	57	79	82	5
Qatar	-	-	-	23	4,1
Soudan	13	13	21		
Yemen du Nord	5		19		
Yemen du Sud	30		37	31	7,3
Libye	29		60		
Tunisie	40	44	56	57	3,4
Algérie	38	40	43	54	4,9
Maroc	32	35	44	47	3,8
Mauritanie	-	14	-	50	7,2
Somalie		20		25	4
Moyen-Orient et Afrique du Nord		41		55	4,4

Source : Pour les chiffres de 1965 et 1985 : Alan RICHARDS et John WATERBURY : *A political economy of the Middle East*, Westview Press, London, 1990, p.264, tabl. 10.1.

Pour les chiffres de 1992 : *Rapport sur le développement dans le monde, 1994*, Banque Mondiale, pp. 236-237.

Globalement la croissance urbaine moyenne du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord a été de l'ordre de 4,4% entre 1980 et 1992 mais la situation des pays reste fort contrastée avec une moyenne de 8% à Oman et seulement 2,5% en Egypte.

---

8 cf. Marc LAVERGNE : «Aménagement et assistance urbaine en Jordanie : Amman et le désert jordanien», in *Maghreb-Machreck*, n° 140, 1993, pp.35-38.

9 Rafic BOUSTANI et Philippe PHARQUES : *Atlas du Monde Arabe*, Bordas, Paris, 1990, p.66.

Le mouvement de l'urbanisation est enclenché vers le milieu du siècle où les cités arabes ne comptaient pas plus de 20 millions. Pour expliquer le phénomène, on fait souvent appel à un faisceau de facteurs[10] dont on peut épingler les principaux.

1. L'augmentation du P.I.B. par tête,
2. Le biais urbain des stratégies de développement,
3. La scolarisation secondaire et universitaire,
4. L'endettement et l'utilisation des fonds empruntés dans les zones urbaines,
5. Le rapport entre salaire urbain et salaire rural,
6. Les migrations internationales,
7. La dynamique propre des villes (croissance démographique),
8. L'exode rural.

Le taux d'urbanisation augmente avec le PIB par tête. Cela est illustré par le cas des Cités-Etats du Golfe qui concentrent non seulement les activités commerciales et de services, mais aussi l'appareil administratif, l'infrastructure d'éducation et de santé, et les liaisons aériennes avec l'étranger.

La scolarisation secondaire et universitaire (et non primaire) est un facteur d'urbanisation dans tous les pays arabes, en raison de sa concentration dans la ville et les aspirations qu'elle engendre en termes de mobilité sociale et d'amélioration du statut. Et même là où l'éducation s'est répandue dans les zones rurales, les personnes instruites ont tendance à quitter le village pour s'installer en ville.

Paradoxalement, l'endettement extérieur est aussi facteur d'urbanisation du fait que les fonds empruntés, quand ils ne sont pas purement et simplement détournés par les gens du pouvoir et ceux qui gravitent dans leur orbite, sont généralement plus utilisés dans les zones urbaines que dans les zones rurales.

La différence des niveaux de salaires entre la ville et la campagne a également une incidence sur le processus d'urbanisation. C'est souvent le cas dans les pays arabes où les secteurs manufacturiers et des services se trouvent concentrés en ville, offrent des salaires 2 à 3 fois supérieurs à celui d'un ouvrier agricole et assurent, souvent, une couverture sociale à leurs employés. En outre, la bureaucratie de l'Etat et l'armée ont été

---

10 Voir à ce propos Patrick GUILLAUMONT et Catherine LEFORT : «Facteurs structurels et facteurs politiques de l'urbaniation : hypothèses pour les années quatre-vingt», in *Croissance démographique et urbanisation*, Actes du séminaire de Rabat, 15-17 mai 1990, PUF, (Paris), TAIDELF, n° 5, pp.275-281,

aussi P. et S. GUILLAUMONT : *Stratégies de développement comparées zone franc et hors zone franc*, Economica, Paris, 1988.

traditionnellement les plus gros fournisseurs d'emploi, sinon bien rémunéré, du moins sûr.

Les migrations arabes vers l'extérieur (vers l'Europe ou les pays de l'«or noir»)[11], outre leurs conséquences sur le niveau et les structures de la population, les recettes qu'elles procurent aux pays exportateurs de main d'oeuvre, ont eu de profondes implications *sur le développement rapide de l'urbanisation*. Ainsi les jordaniens et les palestiniens travaillant dans le Golfe y sont pour beaucoup dans le développement de l'urbanisation à Amman et sa proche périphérie.

La dynamique urbaine reste cependant largement liée à la croissance démographique globale. Elle ne revêt de caractère «inquiétant» que parce qu'elle se trouve couplée à tous les autres facteurs qui poussent à l'urbanisation. «L'explosion démographique» exerce toutefois en fait un double effet sur l'urbanisation. D'une part, elle accroit l'ampleur de l'urbanisation du fait de l'accroissement naturel, mais de l'autre, elle suscite une migration accrue des populations rurales vers la ville sous l'effet croissant du facteur expulsif des campagnes (Push factor effect) et de l'attrait exercé par la ville (Pull factor). Répulsion et attraction, ces deux facteurs conduisent à deux types de migration d'origine rurale : celle des couches rurales démunies restées en marge du développement et gagnées par un sous-emploi croissant et celle des personnes ayant déjà un certain statut économique et social, et qui sont attirées par la ville qui concentre tous les attraits de la modernité.

C'est le premier type de migration qui est, sans conteste, le plus généralisé.

Nous ne disposons pas d'études globales sur la part de l'exode rural dans l'accroissement urbain. Mais des enquêtes empiriques nous donnent un ordre de grandeur. Ainsi Irina Abramova[12] a calculé qu'au cours des années 80, la migration d'origine rurale a été responsable de 33% de l'accroissement de la population urbaine égyptienne, ce qui est relativement inférieur aux pourcentages éventuellement avancés pour les pays en développement (40-45%[13]) ou pour d'autres pays arabes. Richards & Waterbury estiment en effet que, durant la période 1965-1980, plus de 50% de l'urbanisation dans 7 pays arabes (Soudan, République Arabe du Yemen, Jordanie, Liban, Oman et Libye) est à mettre sur le compte des migrations rurales[14]. Mais la faible contribution de l'exode rural de l'Egypte (33% selon Abramova et seulement 17-18% selon la Banque Mondiale) s'explique

---

11 J'ai traité de ces deux types de migrations dans mes livres : *L'Europe et le Maghreb*, ed. Publisud-Quorum, Paris, 1992 et *L'Europe et les pays arabes du Golfe*, ed. Publisud-Quorum, Paris, 1994.

12 Irina ABRAMOVA : «Egypte : naissance et évolution de la tradition urbaine», in *Dimension Culturelle du Développement*, CERES, Tunis, 1991, p. 94.

13 Michael TODARO : «Urbanization in Developing Nations : Trends, Prospects and Policies», in Pradip K. GHOSH (ed) : *Urban development in the Thirld World*, Westport Conn., Greenwoord, 1984.

14 Richards & Waterbury : *op. cit.*, p.265.

surtout par la faible différenciation des taux de croissance démographique entre la ville et la campagne et surtout par les migrations externes, surtout vers les pays du Golfe, où près de 2 millions d'Egyptiens sont employés[15].

Contribution des migrations rurales à l'accroissement urbain (%)

	1965 - 1980	1980 - 1985
Algérie	21	11
Egypte	17	18
Irak	42	33
Jordanie	51	7,5
Koweit	15	14
Liban	65	-
Libye	54	42
Maroc	40	40
Oman	56	34
Arabie Saoudite	41	30
Syrie	24	35
Tunisie	50	38
E.A.U.	16	-
République arabe du Yemen	74	66
République Démocratique du Yemen	38	47

Source : Calculs effectués par Richards and Waterbury à partir du *World Development Report*, New-York, Oxford Univ. Press, 1987, pp.266-267 et 254-255.

Ville-campagne : dépendance et asymétrie

Les chiffres sont éloquents : l'urbanisation du monde arabe a pris, surtout depuis un quart de siècle, une tournure extrêmement préoccupante. D'abord, elle se développe à un rythme effréné. Ensuite, elle n'offre plus d'emplois et de logements et enfin, elle est concomittante avec l'aggravation de la crise économique et sociale.

Dans de telles conditions, *la ville arabe devient doublement prédatrice* :

a) Nourrie de sa propre dynamique démographique et d'exode rural, elle se gonfle et se répand , grignotant les terres agricoles et les périmètres irrigués. L'habitat «mange» les plaines fertiles, la Ghouta de Damas, la vallée du Nil ou la palmeraie de Marakech. Les vergers et les potagers

15 Bichara KHADER : *L'Europe et les pays arabes du Golfe : des partenaires distants*, Publisud-Quorum, Paris, 1994.

sont repoussés toujours plus loin, quand ils ne disparaissent pas purement et simplement, faute de terres propres à la culture.

b) Le gonflement des agglomérations accroît les besoins d'alimentation en *eau potable*. Mais comme les ressources hydrauliques sont limitées (le Maghreb) voire insuffisantes (Golfe et Machrek), les autorités publiques se trouvent confrontées à des arbitrages douloureux : soit on détourne une partie de la ressource jadis destinée à l'agriculture et, dans ce cas, on diminue la production vivrière dont la ville se nourrit, soit on est contraint d'aller chercher l'eau plus loin, un peu plus en profondeur, et dans ce cas, on risque de vider les réserves et d'augmenter les taux de salinité, soit on recourt aux techniques de dessalement et, dans ce cas, on a une eau de plus en plus onéreuse[16].

Aujourd'hui beaucoup de villes arabes connaissent des déficits chroniques d'eau. Les coupures d'eau sont fréquentes d'Alger à Amman, en passant par Le Caire, même si les quartiers les plus «aisés» en sont fréquemment épargnés.

Ainsi non seulement la ville livre aux campagnes une impitoyable concurrence[17] pour la terre (capital non reproductible) et l'eau (bien devenant rare) mais elle tend, en plus, à transformer ses liens traditionnels avec les campagnes. Jadis la ville dépendait des campagnes pour les denrées alimentaires et les matières premières pour ses industries textiles et alimentaires. Aujourd'hui, l'apparition de nouvelles industries (sidérurgie, constructions mécaniques, chimie) implique une nouvelle dépendance de *matières premières minérales* et non plus agricoles ainsi que de machines et de pièces détachées souvent fabriquées à l'étranger. De même «l'aide alimentaire» et les importations de céréales et autres produits alimentaires (20 milliards de $ par an, en moyenne, pour l'ensemble des pays arabes) donnent à penser que c'est désormais la ville qui nourrit les campagnes.

Aussi la dépendance de la ville des campagnes s'est-elle transformée en une nouvelle dépendance de la ville, de l'extérieur, aggravant de la sorte les distorsions et les asymétries à l'intérieur et permettant aux puissances extérieures d'exercer sur la politique interne des pays arabes des pressions qui font fi de la souveraineté nationale.

---

16 Bichara KHADER : «La geopolitica de l'agua en el Mediterraneo», in *Politica exterior*, 39, VIII, Madrid, juin-juillet 1994.

17 R. BOUSTANI & P. FARGUES : *op cit.*, p.68.

La revanche de la campagne

Assez paradoxalement, si jadis la campagne nourrissait la ville, elle tend, de nos jours, à *la «manger»*. De plusieurs manières :

D'abord parce que *«le bled » descend sur la ville*. Ensuite, parce que l'*exode rural* fait exploser la ville. Enfin, parce que la ville elle-même tend à se ruraliser[18]. Explicitons davantage ces trois points.

Le «bled descend sur la ville» est une image empruntée au Maghreb mais qui traduit les évolutions en cours. En effet, l'éclatement de la société rurale a suscité une mobilité sans précédent, vers la ville et vers l'extérieur, encouragée, il est vrai, par ce que Claude Liauzu a appelé «le mirage urbain».

Cet exode massif vers la ville, et souvent vers la capitale, conduit tout naturellement à *une croissance spatiale démesurée* (ici, le cas d'Alger est emblématique[19] : occupation de tout le relief côtier, extension spatiale de Bab Ezzouar et de l'axe Ben Aknoun - Aéroport H. Boumedienne, etc.) et aboutit à une *dégradation du cadre et de la qualité de la vie*. Au Caire comme à Alger, *le déficit de logements urbains* est chronique. Les familles s'entassent dans des appartements exigüs et insalubres. On estime à près de 500.000 cairotes ceux qui dorment sur les terrasses des maisons et des immeubles. Dans ces conditions, rien d'étonnant que se développe le logement spontané, non autorisé, quelquefois réprimé, souvent toléré faute d'une politique officielle capable de fournir un logement pour tous. Mais il y a d'autres déficits : d'infrastructures scolaires pour absorber la masse des jeunes en âge de scolarisation, de transport public, d'infrastructures médicales, etc.

Tout cela combiné fait que l'urbanisation devient difforme et que désormais c'est bien la ville, et non la campagne, qui devient «le lieu où se cristallisent les contradictions principales de la société tout entière». Nous y reviendrons.

Mais c'est bien *la ruralisation des villes arabes* qui constitue le *phénomène sociologique* le plus frappant. En effet, l'exode rural, non seulement met à mal la ville et *fait éclater le modèle urbain ancien qui établissait entre la société et son espace une réelle harmonie, mais fait perdre à la ville ancienne toute sa symbolique* à laquelle se rattachaient de nombreuses valeurs économiques, sociales et culturelles, *accroît le «flou urbain»* révélateur des difficultés des pouvoirs en place à maîtriser ce lieu stratégique, affaiblit le concept même de *citadinité* et *aiguise des phénomènes de segmentation* qui font de la ville «une juxtaposition de solidarités multiples non coordonnées»[20].

---

18 C. LIAUZU, G. MEYNIER, M. SGROÏ -DUFRESNE, Pierre SIGNOLLES : *Enjeux urbains au Maghreb*, L'Harmattan, Paris, 1985, p.6.

19 Djalili SARI : «deux décennies d'urbanisation sans précédent en Algérie», in *Croissance démographique et urbanisation*, op.cit., pp.371-377.

20 C. LIAUZU : *op cit.* , p.30-42.

Poussant la réflexion plus loin encore, on peut dire que l'exode rural massif vers les villes arabes a conduit à une véritable «*perversion du sens de la ville*». En effet, si la ville européenne a permis l'individuation, la baisse du contrôle social, le développement du phénomène de l'anonymat et de la permissivité, et l'accès à des activités culturelles variées, *la ville arabe*, à l'opposé, ne semble pas avoir connu le même cheminement, ni produit les mêmes effets. Au contraire, «l'abandon de la campagne, expliquent Boustani et Fargues, *remonte généralement une filière familiale, villageoise ou tribale*»[21], le nouvel arrivant est souvent accueilli par un «proche» et engagé dans l'atelier du «cousin». J'avais calculé moi-même, il y a une vingtaine d'années, que les 9/10ème des «immigrés» de mon village, Zababdeh (Palestine), qui étaient installés à Amman, vivaient dans un seul quartier «Djebel Al-Nathif», que les mariages continuaient à se faire entre cousins, confirmant ainsi la thèse développée par Khuri concernant les comportements endogamiques dans les villes du Machrek[22]. A cet égard, Amman ressemblait il y a 20 ans davantage à un chapelet de «villages» se côtoyant dans une ville segmentée qui a peu de chose à voir avec une véritable *métropole* de type européen.

Dans de telles conditions, l'individu est resté *enserré* dans les filets de sa collectivité, qui observe, contrôle, prévient toute pratique déviante, et tout naturellement étouffe ce qu'il y a d'aléatoire et de relativement permissif dans la vie sociale. A cet égard, *la ruralisation des villes arabes* reproduit *le conservatisme des campagnes* (rappelant ainsi la description par Balzac des villes de province, ou celle de Flaubert des villes de Yonville et Rouen dans «Madame Bovary»), permet une *meilleure sécurisation des biens et des personnes*, mais, en réactivant les solidarités horizontales, (clans, familles, villages), elle réduit considérablement les stratifications verticales (de classe).

Pour ce qui est des «effets utiles» de la ville, selon l'expression de Jean Lojkine[23], on ne peut pas dire que beaucoup de citadins arabes profitent réellement de la «rente urbaine». Celle-ci reste réservée aux classes moyennes et aisées.

Tout cela a été admirablement illustré, à propos du cas palestinien, par Salim Tamari[24]. Il est vrai que le cas palestinien est très particulier, mais il illustre bien *la dynamique du contrôle social* qu'on retrouve dans tous les autres pays arabes. Mais en Palestine, elle se trouve renforcée par la perte de *7 villes de la côte palestinienne* (Haifa, Jaffa, Akka, Ramlah, Lyddah, Majdal et Isdud) qui passent sous contrôle israélien après 1948 et qui, de ce fait, se trouvent délestées de leurs populations urbaines, poussées à l'exil (Haifa, Jaffa) ou simplement «nettoyées» de tout élément arabe. Cette

---

21 R. BOUSTANI et P. FARGUES : *op cit.*, p.70.
22 KHURI : *Tents and pyramids*, Saqi books, London, 1990.
23 Jean LOJKINE : *Le marxisme, l'Etat et la question urbaine*, PUF, Paris, 1977.
24 S. TAMARI : «From Eva Bovary to Hassan Al-Banna : the cultural dynamics of small towns in an Eastern Mediterranean Country», communication au colloque d'URBAMA, Tours, 27 juin 1994.

désurbanisation forcée des villes marchandes, cosmopolites et ouvertes, de la côte palestinienne a eu pour effet :

a) d'accroître l'importance des hauts plateaux avec deux villes importantes : Naplouse, ville féodale et conservatrice, et Jérusalem, ville fort segmentée, divisée en quartiers communautaires et, de surcroît, coupée de son hinterland agricole;

b) de ruraliser les autres villes qui ont été submergées par le flot de réfugiés d'origine paysanne. Le cas de Gaza est à cet égard éclairant;

c) et d'intensifier les échanges entre les autres villes moyennes palestiniennes, les campagnes environnantes dans la mesure où ces villes se sont transformées en ateliers, marchés ou centres de services desservant essentiellement la population rurale. Tel est le cas de Jénine, Ramallah, Hébron et, dans une moindre mesure, Bethléem, toutes des villes à base agraire.

Ainsi la ruralisation des villes palestiniennes (dont aucune n'a une population supérieure à 200.000 habitants à part Gaza) ne s'est pas opérée par la «descente» de la «Qarya» (le bled) sur la ville, mais par *l'imprégnation de ces villes par les valeurs et normes villageoises* . («a peasantized culture functioning in an urban context», écrit fort justement Salim Tamari[25]. Ainsi à Gaza, les paysans déracinés de leurs terres et devenus réfugiés ont vite fait de *reconstituer dans leur nouveau lieu d'exil* le noyau familial. Ailleurs, dans les autres villes de la Palestine centrale (Djenine, Naplouse, Ramallah, etc.) les solidarités communautaires particulièrement fortes ont produit une culture de contrôle social très marquée par un système patriarcal prononcé et un attachement aux traditions d'origine paysanne.

Mais cette imprégnation ne s'est pas faite à sens unique : la proximité des villes, petites et moyennes, disséminées dans les Territoires Occupés, a permis à son tour d'«urbaniser» les villages, en ce sens que la terre cesse d'être la principale source de revenus et que désormais le village tire sa subsistance du travail salarié, des activités commerciales en ville, des transferts de fonds de ses expatriés et de l'aide internationale.

25 S. TAMARI, *art. cit.*, p.13.

Les crises urbaines et mouvements sociaux

Pour bien saisir la nature et la portée des mouvements sociaux dans la «ville arabe», il convient de faire un petit détour par l'histoire et rappeler ce qui fait *la spécificité de l'Etat* en terre d'Islam.

La société islamique traditionnelle était fondée sur quelques principes simples :

a) La shari'a régit la vie des citoyens

b) Pas de médiation entre l'individu et Dieu

c) Les gouvernements ne sont pas la source de la loi.

Il découle de tout cela que si la société arabo-islamique n'a pas produit un système de castes (comme en Inde), elle n'a pas non plus donné naissance à un *Etat* bénéficiant de la solidarité des citoyens ou à des groupes formels de médiation ou de pression (tels que les partis politiques jugés comme une menace pour la cohésion communautaire de la Oumma). La sécurité des individus était considérée comme pouvant être davantage assurée par les réseaux informels tels que famille, clans et tribus.

En tant que superstructure, davantage subie qu'acceptée, *l'Etat*, à son tour, ne s'acquittait que du strict minimum des tâches qui lui sont traditionnellement dévolues. Cela était d'autant plus vrai que, depuis le 16e siècle, les gouvernants étaient des étrangers (des Ottomans) qui ne parlaient pas la langue des pays arabes qu'ils occupaient et dont la seule fontion se limitait à prélever des impôts.

Ainsi s'est développé un *système politique autoritaire* que beaucoup d'auteurs ont confondu d'une manière simpliste avec «*le despotisme oriental*» qui postule l'existence de gouvernants prédateurs et rudes écrasant des sociétés atomisées, apatiques et sans capacité de résistance[26].

Dans un tel système autoritaire, il y avait, en haut de l'échelle, les *gouvernants* (Al-Hukham) installés souvent dans la citadelle (Al-Qal'a) puis *l'élite locale* (Al-Khassa) ou *les notables* (Al-A'yân) et puis, au bas de l'échelle, les masses (Al-Amah), ou les gouvernés (Al-Mahkoumin) ou les indigènes (Ra'iya). La communication se faisait du haut vers le bas et du bas vers le haut, par le truchement obligé des notables qui jouaient le rôle de «courroie de transmission» entre les gouvernés et les gouvernants, développant de la sorte un *clientélisme politique* si caractéristique de la culture politique arabe. Les notables pouvaient être des marchands locaux, des propriétaires fonciers, des émirs, des chefs de tribus ou, le plus souvent, des Ulemas qui tiraient leur pouvoir de l'appropriation symbolique (Turuk) ou matérielle (Awqaf, illtizams).

---

26 Guilain DENOEUX : *Urban unrest in the Middle East*, State University of New York Press, Albany, 1993, pp.29-44.

L'analyse des mouvements urbains dans le monde arabe ne peut donc pas faire l'économie d'une analyse approfondie de la structure et nature du pouvoir politique et le type de liens et mécanismes de médiation mis en place pour assurer lá «paix civile» ou à défaut «désamorcer» à temps le mécontentement social. Sur tout cela, les recherches menées par Ira Lapidus[27], Claude Cahen[28] sur les mouvements populaires dans les cités islamiques, et celles de Ph. Khoury sur les «notables urbains»[29] nous apportent de précieux renseignements. Mais elles sont à compléter par les recherches plus récentes sur les acteurs et les variantes des mouvements sociaux[30].

Ce qui ressort de la lecture de ces recherches spécialisées, c'est que les révoltes urbaines ont émaillé l'histoire des villes arabes depuis longtemps et plus particulièrement à partir du 18e siècle. Edmond Burke a identifié, pour les villes arabes, trois phases et trois types de révoltes urbaines[31] :

a) La première phase s'étend grossièrement de 1750 à 1900. Pendant cette longue phase, les révoltes urbaines avaient pour origine les *crises alimentaires, la ponction fiscale* considérable sur les autochtones et le mécontentement des artisans et des classes pauvres.

Invariablement, tout débutait par *un rassemblement à la Mosquée centrale, la nomination d'une délégation composée d'Ulémas* (surtout ceux de rang inférieur, proches du peuple) et chargée de présenter les doléances aux Autorités, et *marche* de la mosquée vers la citadelle afin de présenter les griefs aux commandants janissaires. Il n'était pas rare qu'en cours de route, la foule ne s'attaque à des entrepôts, des magasins ou à des bureaux de collecte des impôts.

Le fait saillant de cette période est la *centralité de la mosquée* comme lieu de rassemblement, le *recours aux Ulémas* lettrés comme «agents de médiation» et la composition des «protestataires» où se côtoyaient artisans (Ahl Al Hiraf), étudiants (tullab), boutiquiers (al-Aswâq) et les membres des «fraternités» soufies, etc. Les révoltes du Caire[32] et de Damas[33] à la fin du

---

27 Ira LAPIDUS : *Muslim cities in the later Middle ages*, Cambridge University Press, Cambridge, 1984.

28 C. CAHEN : «Mouvements populaires et autonomisme urbain dans l'Asie musulmane du Moyen-Age», *Arabica* 5, 1958, pp.25-56,
Arabica 6, 1959, pp.25-56,
Arabica 6, 1959, pp.233-265.

29 Philippe KHOURY, *Urban notables and Arab nationalism : the Politics of Damascus 1860-1920*, Cambridge University Press, Cambridge, 1983.

30 On épinglera tout particulièrement :
- Ouvrage collectif : *Etat, ville et mouvements sociaux au Maghreb et au Moyen-Orient*, ed. L'Harmattan, Paris, 1989.
- Guilain DENOEUX : *Urban unrest in the Middle East*, op.cit.,
- Ouvrage collectif : *Enjeux urbains au Maghreb*, op. cit.

31 Edmond BURKE : «Towards a History of collective action in the Middle East : continuities and change, 1750-1980», in *Etat, ville et mouvements sociaux au Maghreb et au Moyen-Orient*, op. cit., pp.42-55.

32 André RAYMOND : *Artisans et commerçants du Caire au XVIIIe siècle*, Damas, Institut français de Damas, 1974;

18e siècle, celle de 1864 en Tunisie et celle de Fez en 1907 semblent correspondre globalement à ce schéma.

b) La deuxième phase commence vers 1900. A partir du début de ce siècle, les révoltes urbaines sont essentiellement «nationalistes» (La révolution marocaine de 1908 en est l'exemple type) et reflètent, de par la composition de ceux qui y prennent part, et dans les modalités de leur déroulement, la transformation de la ville. Celle-ci s'est faite tout au long du 19e siècle : les artisans, concurrencés par les produits importés, sont déclassés; les ulémas perdent leur rôle traditionnel d'«intermédiaire». Quant aux grandes familles bourgeoises, elles commencent à quitter la Médina pour s'installer dans les nouveaux quartiers et de ce fait les relations de clientélisme qu'elles entretenaient avec la population se délitent. De nouveaux acteurs émergent : les étudiants, les travailleurs, les femmes, la nouvelle élite nationaliste.

Pendant cette phase, ce n'est pas *le collecteur d'impôt* (mamlouk) ou le marchand (Al-tâjir) usurier qui est l'objet de l'ire populaire, mais l'occupant étranger : français pour les nationalistes syriens (Grande révolte de 1925-27) ou anglais pour les nationalistes égyptiens (Al-thawra de 1919 et le coup d'Etat de 1952) ou anglais et juifs (pour la grande révolution palestinienne, 1936-39)[34].

Les notabilités traditionnelles ont toujours cherché à récupérer les mouvements de révolte en jouant sur leur prestige personnel, sur la asabiyyah familiale, en réactivant les anciens rapports de clientélisme, ou en manipulant les réseaux informels de proximité. C'est sans doute une des raisons qui explique l'incapacité des Etats arabes à faire pièce aux manoeuvres des puissances extérieures et la facilité avec laquelle les élites traditionnelles (notabilités religieuses, féodales ou commerçantes) ont été balayées par les jeunes officiers souvent d'extraction petite-bourgeoise ou rurale (Syrie, 1948, Egypte 1952, Irak 1958, Libye 1969, etc.)

Mais cette période ne se caractérise pas seulement par l'agitation nationaliste et les coups d'Etat militaires mais aussi par le développement de l'industrialisation qui va donner un coup de fouet à une autre forme d'action collective : les luttes ouvrières et le développement du *mouvement syndical*. Dans ces luttes, le mode classique reste *la grève* et *l'occupation* des usines. Mais à part certains succès retentissants du mouvement syndical (en Tunisie, par exemple, et dans une moindre mesure au Maroc et en Egypte), partout ailleurs, le syndicalisme a été largement manipulé par les Etats.

---

mais aussi son beau livre : *Le Caire*, Fayard, Paris, 1993, surtout pp.195-217.

33 Herbert BODMAN : *Political Factions in Aleppe, 1760-1820*, Chapel Hill, Univ. of California Press, 1963.

34 Bichara KHADER : *Histoire de la Palestine*, vol.II., Tunis, MTE, 1976.

c) La troisième phase correspond globalement à la période qui s'étend de la révolution iranienne à nos jours (1979-1994).

Plusieurs traits caractérisent cette période[35] :

- L'avance prise par l'urbanisation sur l'industrialisation,

- L'explosion des besoins de la société globale, et plus particulièrement de la ville devenue la «vitrine» du modèle occidental de consommation, l'éclatement des systèmes de références culturels,

- la crise du logement, la dégradation de la médina, les nouvelles paupérisations, l'érosion des relations de proximité et l'incommunicabilité entre classes dominantes et couches populaires.

Face à des défis de telle envergure, les Etats se révèlent inaptes à apporter une solution globale, tandis que les mécanismes traditionnels de régulation ou de médiation se révèlent de moins en moins efficaces.

Pendant cette phase, le champ revendicatif urbain s'élargit; les revendications populaires portent sur *l'appropriation de l'espace* (logement, habitat spontané, confiscation des biens), la *déficience des services publics* (transport, santé, emploi, eau, voirie, etc.), *l'augmentation des prix* des produits de première nécessité ou des loyers.

Ici la cible des révoltes est *l'Etat* dont la légitimité se trouve largement érodée, de fait de ses gabegies administratives, de ses mauvaises performances en tant que gestionnaire de la chose publique, et de la corruption qui règne dans ses différents rouages, et surtout du fait de son désengagement inauguré par les programmes d'ajustement structurel.

Les révoltes urbaines prennent, pendant cette phase, plusieurs formes : la plus répandue est *l'émeute de la faim* : Egypte (1977), Tunisie (1984), Maroc (1979, 1980, 1981, 1983, 1984). Mais il y a aussi les émeutes contre la *dégradation des conditions de vie* (émeute de la Kasbah d'Alger en été 1985) ou contre le *chômage des jeunes*, comme le mouvement des diplômés de Salé, (Maroc, automne 1991), si bien décrit par Mounia Bennani-Chraïbi[36].

Dans toutes ces formes, le champ de l'émeute exprime une frustration par rapport à l'Etat, aux classes dominantes, et à l'Occident qui soutient l'un et sert de référence aux autres. Mais les manifestants partent rarement de la mosquée centrale mais des quartiers les plus pauvres, et prennent pour cible *le centre commercial et administratif de la ville* où l'Etat a concentré son pouvoir et «où les groupes dominants ont étalé les

---

35 C. LIAUZU : «Les mouvements urbains maghrébins : essai de lecture historique», in *Enjeux urbains au Maghreb*, op. cit., pp.9-147.

36 Mounia BENNANI-CHRAIBI : «Le Makhzen pris au piège : le mouvement de Salé, été-automne 1991», in Gilles KEPEL (sous la dir.) : *Exils et Royaumes : les appartenances au monde arabo-musulman aujourd'hui*, PUF, Paris, 1994, pp.125-148.

signes de leur puissance»[37]. Les bars, les cinémas ainsi que les hôtels internationaux ne sont pas épargnés.

Urbanisation et Islamisme

La *perversion* de mouvements spontanés par les groupes islamistes s'est opérée tout naturellement lorsque ces mouvements sont venus à point nommer pallier aux carences de l'Etat par la multiplication des réseaux caritatifs d'entraide et recomposer des solidarités communautaires rompues par le déracinement. La «nouvelle» mosquée (non officielle, spontanée) est devenue non seulement le «rassembleur» de la population, mais aussi la caisse de résonance de ses critiques contre l'Etat et les classes dirigeantes.

Ainsi, devant le dépérissement du rôle intégrateur de la ville, le modèle de la citadinité traditionnelle est battu en brêche : l'école n'assume plus son rôle d'ouverture sur la vie culturelle de la cité, les solidarités de voisinage s'affaiblissent, et les processus de fragmentation urbain s'accélèrent. Dans une telle situation, une crispation sur l'identité se manifeste : les mouvements islamistes sont les premiers à profiter de la situation ainsi créée. Leur capacité de mobiliser une population déçue a été renforcée par le désenchantement de celle-ci vis-à-vis de *pouvoirs souvent eux-mêmes d'extraction non urbaine*[38] (bédouin en Libye, alaouite en Syrie, Tikriti en Irak, etc.)

Les modes d'action des mouvements islamistes sont différents d'un pays à un autre : émeutes populaires à Alep (1980) et Hamas (1981), occupation de la Grande Mosquée de La Mecque (1980), attentats contre les dignitaires du régime, voire même assassinat de chefs d'Etat (assassinat de Sadate, 1981), assassinats d'intellectuels, d'artistes et de citoyens étrangers (Algérie 1992-1994), ou simplement la «sédition» confessionnelle, comme dans le cas de l'Egypte depuis surtout une dizaine d'années[39]. Cette énumération renvoie davantage à une sociologie de la violence qu'à une sociologie de l'Islamisme.

Une mention particulière doit être faite ici de l'Intifadah palestinienne, déclenchée en 1987 et qui offre l'exemple le plus éclatant d'une révolte essentiellement nationale, prenant racine dans toutes les couches de la société et se dotant d'une organisation remarquable et indépendante des notabilités traditionnelles. C'est sans doute cela qui explique sa durabilité, son extension, son emprise sur la population et

---

37 C. LIAUZU : op cit., p.121.

38 «L'émancipation des Etats s'est accompagnée d'une emprise de clans ruraux sur le pouvoir», in Ghassan SALAME : «La démocratie comme instrument de paix civile», in Ghassan SALAME (ed.) : *Démocraties sans démocrates : politiques d'ouverture dans le monde arabe et islamique*, Fayard, Paris, 1994, p.141.

39 Claude GUYOMARCH : «Assiout, épicentre de la sédition confessionnelle en Egypte», in *Exils et Royaumes*, op. cit. pp. 165-189.

l'incapacité de l'armée israélienne, malgré la sophistication des moyens dont elle dispose, d'en venir à bout.

Si les mouvements islamistes, tels que le Hamas et le Djihad, ont largement contribué au soulèvement palestinien, ils n'en sont pas cependant les principaux initiateurs. La récupération de l'Intifadah par les mouvements islamistes vise surtout aujourd'hui à mettre des bâtons dans les roues des dirigeants palestiniens, davantage pour améliorer les conditions de leur participation à l'Etat palestinien en gestation que pour s'opposer réellement au processus en cours.

L'important ici c'est que ces révoltes-émeutes portent toujours sur la *critique de l'Etat, la dénonciation des valeurs occidentales* qui «pervertissent les sociétés musulmanes» .

Ainsi la ville arabe traverse une période très agitée de mouvements urbains dominés par les groupes islamiques dont le discours est un curieux mélange de nationalisme, de populisme, de syndicalisme et de théologie. Le glissement des slogans des mouvements ouvriers marocains vers une réthorique générale critiquant le système dans son ensemble et utilisant le langage symbolique de l'Islam en dit long sur la fameuse «réislamisation par le bas» des sociétés arabes.

Il apparait donc de plus en plus qu'il *existe un lien entre la croissance urbaine effrénée, le développement de la pauvreté et le renforcement des mouvements islamistes*. Guilain Denoeux rapporte qu'une enquête faite en 1974 dans les quartiers pauvres de Téhéran a révélé que les nouveaux «urbanisés» de ce quartier préféraient la construction d'une nouvelle mosquée à l'installation d'un système de voirie, une école ou une amélioration du transport urbain[40].

Ainsi l'histoire de l'«islamisme radical» ou modéré depuis 20 ans ne peut être déconnecté des processus de déstructurations sociales et d'urbanisation accélérée. C'est en effet au cours des années 80 que les mouvements «islamistes» ou «néo-fondamentalistes» s'affirment avec force dans un contexte urbain marqué par l'éclatement des anciennes solidarités et où la modernité, véhiculée par la ville, s'avère frustrante pour tous les laissés-pour-compte qui n'en récoltent que de nouveaux besoins inassouvis.

Dans un tel contexte, l'Islam apparaît comme un ultime recours, un ultime refuge et la mosquée devient un lieu de convivialité. Le retour à l'Islam devient ainsi comme une forme obsessionnelle de l'identité, une sorte de tendance à référer toute action présente ou future à un précédent historique, autochtone, mythifié, enjolivé. Par son degré d'abstraction et d'universalisme, l'Islam apparaît, aux yeux des masses urbaines désabusées par les Etats, déçues par la modernité «consumériste» qui s'étale avec insolence dans la ville, comme adapté aux attentes unitaires (le retour à la

---

40 op cit., p.214.

vraie Oumma : la communauté des croyants), au dépassement des inégalités (le nivellement des différences) et à la transcendance des cloisonnements claniques, ethniques ou étatiques.

Ainsi les sociétés dites musulmanes ont basculé depuis une vingtaine d'années dans le populisme dont l'expression la plus nette est incarnée par les mouvements islamistes; Glissment presque naturel, semble suggérer M. Arkoun, car «quand des pans entiers de la société sont abandonnés au chômage, aux logements insalubres, aux bidonvilles, à l'insécurité sociale, aux effets de la vie chère, les mouvements islamistes viennent soulager des détresses réelles, redonner des espoirs, agir dans un réseau de solidarités que l'Etat distant, technocratique, a détruites»[41].

On a donc le sentiment que «Dieu prend sa revanche»[42]. Or Dieu n'a rien à y voir. Ce qui se passe est une revanche de la société civile sur l'Etat et sur la ville qui rejette et n'intègre plus. Mais une revanche qui se situe dans un contexte populiste sous la forme de conduites rituelles collectives, d'observance stricte d'interdits alimentaires, de «signaux vestimentaires», de solidarités immédiates.

Au demeurant, comme le souligne B. Ghalioun : «à la modernité troublante, l'esprit trahi oppose un projet de contre-modernité[43], fondée sur «*les signes*», les *symboles*, les *référents culturels et religieux endogènes*, ceux-là même qui n'ont pas été pervertis par la sécularisation citadine. Mais à défaut de s'attaquer ouvertement à l'injustice sociale ou économique, ou à la tyrannie, etc., les islamistes en arrivent à «invoquer l'autorité légitimante de la religion pour habiller un discours essentiellement politique»[44]. Il découle de cela que l'Islamisme n'est pas une pathologie, mais un mouvement qui cherche à s'implanter dans la société «par le bas» et investir l'Etat «par le haut»[45]. Donc c'est essentiellement un mouvement politique d'origine souvent urbaine, un mouvement prêt au compromis et au jeu parlementaire (Jordanie) ou prompt à utiliser les armes. C'est pour cela qu'il s'attaque à ceux qui ne partagent pas ses vues et aux institutions éducatives supposées jouer un rôle corrosif pour les valeurs «authentiques» de l'Islam. Ainsi à l'enseignement dogmatique encouragé par des Etats séculiers mais autoritaires, les islamistes préfèrent un «enseignement mythifiant» qui forge des esprits figés, coupés du mouvement du monde. D'ailleurs, le passage du premier type d'enseignement à l'autre est fréquent. Gilles Kepel, Olivier Roy, Remy Leveau, M. Arkoun et Abed Jabri ont démontré à quel point l'esprit technologique est prêt à recevoir «les croyances toutes faites avec la même facilité et la même automaticité qu'il reçoit les «lois scientifiques» et que dès lors, il n'est guère étonnant de

---

41 M. ARKOUN : «entretien avec Arkoun», *Revue Tiers-Monde*; juillet-septembre 1990, p.501.

42 Gilles KEPEL : *La revanche de Dieu : Chrétiens, juifs et musulmans à la reconquête du monde*, Seuil, Paris, 1991.

43 Bourhan GHALIOUN : «Pensée politique et sécularisation en pays d'Islam», in *L'Islamisme*, ed. La Découverte, op cit., p.26.

44 Mohammed ABED JABRI : «Extrémisme et attitude rationnaliste dans la pensée arabo-islamique», in *Islamisme*, op. cit., p.29.

45 Olivier ROY : entretien dans *Le Monde*, 13 octobre 1994, p.XII.

constater que les instituts et les facultés de sciences représentent l'un des milieux les plus propices au recrutement islamiste.

Si on vient de mentionner le rapport Islamisme et Institutions universitaires, c'est parce que celles-ci se trouvent concentrées dans la ville, lieu d'agitation des étudiants, toutes tendances confondues.

Il est malaisé de faire une prospection quant aux évolutions possibles des mouvements islamistes d'origine urbaine. Une chose paraît aujourd'hui certaine, l'islamise assume une tâche d'intégration des exclus et exerce une fonction que R.Leveau qualifie de «tribunicienne»[46]. Mais si le mouvement islamiste devait développer une «culture de gouvernement», il aurait le plus grand mal à jouer le même rôle et devrait, pour gouverner, composer avec l'environnement local, régional et international.

Le développement actuel des mouvements sociaux — à coloration religieuse — confère à la ville arabe une actualité nouvelle et nous amène à nous interroger sur son avenir. Lieu de toutes les contradictions, symbole de la modernité et siège du pouvoir, la ville arabe connaîtra davantage de délabrements et de déchirements, et de pénuries. Aussi son contrôle fera l'objet d'âpres luttes qui n'augurent rien de bon. Les Arabes le pressentent et beaucoup d'entre eux se mettent à évoquer, sur un ton nostalgique, les «splendeurs» de la ville arabe — unique et plurielle, authentique et ouverte[47] mais qui n'est plus. «A Alexandrie, se lamentait il y a quelque temps Youssef Chahine, le cinéaste égyptien, je crois qu'on était plus doux, plus compréhensif, loin de ce drôle de racisme, de ce nationalisme absolument primitif ... un esprit de ... je ne veux pas dire coopération, le mot est trop petit. Un amour...»[48]

---

46 Abel Jabri : art.cit., p.35.

47 Nadia KHOURY-DAGHER : *Alexandrie 1860-1960 : un modèle éphémère de convivialité. communautés et identités cosmopolites*, Autrement, Paris, série Mémoires, 1992.

48 Voir le remarquable dossier sur les villes arabes dans *Confluences Méditerranéennes*, n° 10, printemps 1994, L'Harmattan, Paris.
Et également le dossier consacré à la recherche urbaine par M.A.R.S, revue de l'Institut du Monde Arabe à Paris, n° 3, été 1994.

iai ISTITUTO AFFARI INTERNAZIONALI - ROMA

n° Inv. 14757

- 5 GEN. 1995

BIBLIOTECA

1

Convegno

Città e società urbana nel mondo arabo:
trasformazioni, sfide, prospettive

Torino, 12-13 dicembre 1994

LA CITTÀ' ARABA DI IERI E DI OGGI: ALCUNE RIFLESSIONI

Prof. Bichara KHADER
Centre d'Etudes et de Recherches sur
le Monde Arabe Contemporain
Université Catholique de Louvain
Louvain-la-Neuve
Belgique

Fondazione
Giovanni Agnelli

La citta araba di ieri e di oggi : alcune riflessioni

Professor Bichara **KHADER**
Direttore del

Centro di Studi e di Ricerche
sur le mondo arabo contamporaneo

Place Montesquieu, 3,
1348 - LOUVAIN-LA-NEUVE (Belgique)
Tél. 32 - 10/47.39.26 - 47.35.23 - 47.39.35
Fax : 32 - 10/47.28.05

La città araba di ieri e di oggi: alcune riflessioni introduttive.

Chiave di volta dell'organizzazione spaziale, sede del potere e dei movimenti sociali, punto di articolazione tra gli Stati nazione ed il sistema mondiale, la *città araba* offre alle scienze umane un campo di osservazione veramente affascinante. Vi si trovano condensati tutti i grandi nodi sociali della nostra epoca: il rapporto tra la società ed il suo spazio, quello tra gli Stati ed i cittadini, tra la città e la campagna, tra la produzione ed il consumo, tra la memoria ed il divenire, tra il dentro ed il fuori.

La crescita non controllata delle città arabe sta per prendere la piega di un flagello: l'abitato si deteriora, gli alloggi spontanei si espandono, le infrastrutture si degradano, lo Stato no arriva più a svolgere la sua funzione di fornitore di servizi, la società urbana si scinde in segmenti. Di fronte alle carenze dello Stato, la Moschea non diventa solo la sede di una convivialità ritrovata, ma anche il luogo dove si organizzano servizi di mutua assistenza e di solidarietà.

Tutto questo dimostra, dunque, non solo l'attualità del tema della città e la sua gravità, ma anche l'urgenza di mobilitare il più gran numero di ricercatori per analizzarne i molteplici aspetti. Già un centro come URBAMA riempie un enorme lacuna in questo campo della ricerca, ma meritano di essere promosse e incoraggiate delle *nuove sinergie tra ricercatori*, in modo da creare un vero osservatorio delle città arabe e, perché no, mediteranee.

L'ISLAM E LA CITTA'

Quando nel 622 il profeta fu costretto ad emigrare (Al-Hijrah), egli creo' quella che J. Berque chiama "la repubblica profetica"[1]. Una repubblica *"cittadina"*, che tagliava fuori il deserto e le steppe intorno ed esaltava il modello urbano. *Al Medina Al-Mukaramma* (Medina la venerata) appare cosi' come la città per eccellenza, prima come luogo d'esilio del profeta, ed in seguito come sede dell'autorità della sua repubblica. Il vocabolo *Medina* (città in arabo) compare diciassette volte nel Corano.

**
*

1 J. BERQUE: *L'Islam au temps du monde*, Sinbad, Paris, 1984, p.205.

Tutto nella Città Arabo-musulmana è ordinato intorno ai luoghi di culto (la Moschea), ai luoghi di riunione (Jâmi': riunire), sui quali domina il minareto. Il quartiere coincide spesso con il perimetro vocale del Muezzin che chiama alla preghiera; quello che fa dire a J. Berque che "*un urbanismo di segno* sembra cosi' sprigionarsi dalle origini dell'Islam"[2] in opposizione ad un urbanismo alla romana fondato sulla geometria e la regolamentazione.

La città arabo-musulmana é cosi' retta dalla *centralità associata alla sacralità* e riveste spesso un "carattere intimo di città segreta che non si esibisce"[3] . Quello che rende tipica la Medina, come quella di Fez, è un tessuto urbano molto denso e molto serrato, composto da una giustapposizione di cellule incollate le une alle altre. I suoi vicoli sono spesso dei corridoi tortuosi fiancheggiati senza discontinuità da negozi raggruppati per specialità e che sfociano nella zona più affaristica: il bazar. Nel cuore di quest' area commerciale si erge la Moschea, luogo di preghiera e di insegnamento; è in prossimità della moschea che sono situate le Médersas (scuole coraniche) ed i bagni pubblici (gli Hammams).

Lungo i dedali del souk, si cercano invano dei punti di riferimento. La facciata, mezzo di esteriorizzazione cosi' importante in Occidente, non esiste in quanto tale ed è lo stesso per la piazza, punto di convergenza di molteplici piccole vie. Gli stessi minareti sono spesso invisibili dalla strada.

Cosi' la medina è segreta quanto la casa (Al-Bayt). Questa, in effetti, "volta le spalle alla strada", essa è una cellula introversa, che rivela molto poco del suo contenuto. Nell'abitato tradizionale della medina, non è la facciata (Al-Wajihah) che conta ma il "cortile ombroso"(Wasat al-dâr). Si tratta di uno spazio chiuso, protetto mattina e sera dalle pareti che lo proteggono dalla "furia del sole", luogo di intimità; la casa, altamente individualizzata, si stacca dal tumulto indistinto delle folle. E "la sua struttura architettonica, custode del vuoto nel cuore dei palazzi, si oppone alla compattezza di un blocco urbano appena inciso da viuzze"[4].

**

*

[2] ibid, p. 206.

[3] J. REMY & L. VOYE: *Ville, ordre et violence*, PUF, Paris, 1981, p.115.

[4] J. BERQUE: op. cit.,p. 210.

Tutte le città arabe avevano un centro. E intorno a questo centro si convergeveno le attività "che seguivano un ordine di importanza decrescente e di nocività crescente" ma anche gli spazi di residenza; nei quartieri situati in prossimità della zona dei souk, abitava una popolazione medio-borghese (Tunisi, Cairo, Aleppo); a più grande distanza alcuni quartieri più o meno chiusi (Hara, hawma, mahalla) costituivano delle sorte di "villaggi" sedi di una forte vita comunitaria. quanto ai quartieri Dhimmi (cristiani ed ebrei), essi erano situati vicino al centro o alla periferia e quelli della classe dominante si trovavano sovente ai limiti delle città[5].

Sacralità dello spazio, intimità delle case e delle moschee, densità del sistema urbano, organizzazione urbana originale e coerente, quattro tratti di un'architettura originale dove la città si dispiega intorno ad un centro sacrale e dove la casa e la moschea sono concepite per riprodurre un ordine, preservare la coerenza, salvaguardare la comunità. Di fronte al brusio delle strade, la moschea e la casa sono protette, chiuse, isolate dal rumore della strada.

Se vengono evocati questi elementi è perché la specificità della città arabo-musulmana tende ad attenuarsi, sotto l'assalto di una demografia galoppante, la medina tradizionale, già appesantita dai sobborghi, è ormai sovrappopolata. I suoi antichi dedali, sventrati, si svuotano delle loro ricchezze. Gli sconvolgimenti legati all'occupazione dello spazio perturbano la capacità di questa di rinviare al sacro. La casa, una volta occupata da una sola famiglia, si trasforma in spazio locativo, mentre gli spazi collettivi si degradano. Cosi', notano Remy e Voyé, si assiste "al passaggio da una società in cui l'individuazione familiare acquisiva senso su uno sfondo di comunità, essa stessa organizzata a partire da una centralità intravertita intorno al sacro, ad una società dove la vita si organizza su un fondo di individuazione, a partire da un alloggio strettamente delimitato, ma aperto verso l'esterno alla conquista del quale si tratta di partire"[6] .

La città stessa, raddoppiata durante il periodo coloniale (città vecchia-città nuova) si scinde, soprattutto dopo il 1950, in differenziazioni sociali (quartieri popolari - quartieri chics).

**

*

[5] A. RAYMOND: "La crisi della città araba di ieri e di oggi", in *Quantara*, n° 12, 1994, pp.23-27.

[6] op. cit., p. 119.

L'ESPLOSIONE DELLA CITTA'

L'accelerazione dell'urbanizzazione non è un problema particolare del mondo arabo. Ma essa assume *un andamento spietato* sotto l'effetto esogeno "dei ritmi dell'altro" e sotto l'effetto acceleratore della *demografia* e delle *emigrazioni interne*.. Qui' le cifre sono allarmanti. La popolazione egiziana passa da 4 milioni nel 1870 a 16 milioni nel 1937 e a circa 60 milioni attualmente, vale a dire una moltiplicazione per 15 in 120 anni. Quella del Maghreb da 4 a 5 milioni nel 1860 a 15 milioni nel 1931, 22 nel 1950 e 60 attualmente, ugualmente una moltiplicazione per 15 in 130 anni[7] . Cosi', se la storia demografica si inscrive nel lungo periodo, é intorno al 1950 che si afferma la ripresa delle dinamiche e delle proporzioni, che avviano, a loro volta, ad una riconquista dello spazio, una marcia dall'interno verso la costa, dalle campagne verso la città. La società araba diventa, dunque, una società sempre più urbanizzata. Oramai nei paesi arabi più popolati come l'Egitto ed il Marocco, circa la metà della popolazione vive nelle città. In molti casi, la popolazione urbana é concentrata in una o due città.

Cosi' la zona Amman-Zarqa conta circa l'80% della popolazione urbana giordana[8], Baghdad più della metà della popolazione urbana irachena, Beyrouth più del 60% di quella del Libano e Tripoli e Benghazi più dell'80% di quella della Libia. Mentre il Cairo, con i suoi 15 milioni, é oramai la megalopoli del mondo arabo. Rappresentando circa 3,5 milioni di persone nel 1900, le città arabe avranno conosciuto in meno di un secolo una moltiplicazione per cinquanta[9].

**

*

[7] Claude LIAUZU: *L'Europe et l'Afrique Meéditerranéenne de Suez 1869 à nos jours*, ed. Complexe; Bruxelles, 1994, p. 109.

[8] cf. Marc LAVERGNE : "Aménagement et assistance urbaine en Jordanie: Amman et le désert jordanien", in *Maghreb-Machreck*, n°140, 1993, pp.35-38.

[9] Rafic BOUSTANI e Philippe FARGUES: *Atlas du monde arabe*, Bordas, Paris, 1990, p. 66.

Tabella I – Crescita (%) della populazione urbana in paesi arabi

	1965	1970	1985	1992	Crescita annuale median (%) 1980-1992
Egitto	41	42	46	44	2,5
Irak	51	-	70		
Giordania	47	51	69	69	6
Syria	40	44	49	51	4,1
Libano	49				
Arabia Saoudita	39	49	72	78	6,5
Oman		5		12	8,2
Koweit	78	92			
Bahrein	-	-	-	-	-
E.A.U.	56	57	79	82	5
Qatar	-	-	-	23	4,1
Soudan	13	13	21		
Yemen del Nord	5		19		
Yemen del Sud	30		37	31	7,3
Libia	29		60		
Tunisia	40	44	56	57	3,4
Algeria	38	40	43	54	4,9
Marocco	32	35	44	47	3,8
Mauritania	-	14	-	50	7,2
Somalia		20		25	4
Medio Oriente e Africa del Nord		41		55	4,4

Source : Pour les chiffres de 1965 et 1985 : Alan RICHARDS et John WATERBURY : *A political economy of the Middle East*, Westview Press, London, 1990, p.264, tabl. 10.1.

Pour les chiffres de 1992 : *Rapport sur le développement dans le monde, 1994*, Banque Mondiale, pp. 236-237.

Globalmente la crescita urbana media del Medio Oriente e dell'Africa del Nord è stata dell'ordine del 4,4% tra il 1980 ed il 1992 ma la situazione dei paesi resta molto contrastante con una media dell'8% in Egitto e solamente del 2,5% nell'Oman.

Il movimento di urbanizzazione si è innestato verso la metà del secolo, quando le città arabe non contavano più di 20 milioni di abitanti. Per spiegare questo fenomeno, si è fatto spesso appello ad un insieme di fattori [10] di cui si possono sottolineare i principali;

**

*

[10] Vedere a tal proposito Patrick GUILLAMONT e Catherine LEFORT: "Fattori strutturali e fattori politici dell'urbanizzazione: ipotesi per gli anni Ottanta", in ***********

****

****

1. L'aumento del PIL pro-capite,
2. La prospettiva urbana delle strategie di sviluppo,
3. La scolarizzazione secondaria e universitaria,
4. Il debito e l'utilizzo dei fondi cosi' ottenuti nelle zone urbane,
5. Il rapporto tra salario urbano e salario rurale,
6. Le migrazioni internazionali,
7. La dinamica propria delle città (crescita demografica),
8. L'esodo rurale.

Il tasso di urbanizzazione aumenta con il PIL pro-capite. Questo è illustrato dal caso delle Città-Stato del Golfo che concentrano non solo le attività commerciali e di servizi, ma anche l'apparato amministrativo, l'infrastruttura dell'istruzione e della sanità, ed i collegamenti aerei con l'estero.

La scolarizzazione secondaria e universitaria (non quella primaria) é un fattore di urbanizzazione in tutti i paesi arabi, a causa della sua concentrazione nella città e delle aspirazioni che essa ingenera in termini di mobilità sociale e di miglioramento dello statuto. Anche liddove l'istruzione si é estesa alle zone rurali, le persone istruite hanno tendenza ad abbandonare il villaggio e ad installarsi nella città.

Paradossalmente l'indebitamento estero é anch'esso fattore di urbanizzazione, in quanto i fondi presi a prestito, quando non vengono semplicemente dirottati da coloro che detengono il potere e da quelli che gravitano nella loro orbita, sono generalmente utilizzati più nelle zone urbane che in quelle rurali.

La differenza nei livelli di salario tra la città e la campagna ha ugualmente un incidenza sul processo di urbanizzazione. Questo é spesso il caso nei paesi arabi, dove il settore manufatturiero e quello dei servizi si trovano concentrati in città, offrono salari 2 o 3 volte superiori a quello di un salariato agricolo e assicurano, spesso, una copertura sociale ai loro impiegati. Inoltre, la burocrazia dello Stato e dell'esercito sono stati tradizionalmente i principali fornitori di impiego, se non ben remunerato, almeno sicuro.

**

****

Crescita demografica e urbanizzazione, Atti del seminario di Rabat, 15-17 maggio 1990, PUF, (Parigi), TAIDELF, n°5, pp. 275-281,
cosi' P. e S. GUILLAMONT: *Stratégies de développement comparées zone franc et hors zone franc,* Economica, Parigi, 1988.

Le emigrazioni arabe verso l'estero (verso l'Europa o i paesi "dell'oro nero")[11] a parte le conseguenze sul livello e la struttura della popolazione, le rimesse che esse procurano ai paesi esportatori di manodopera, hanno delle profonde implicazioni sul *rapido sviluppo dell'urbanizzazione*. Cosi' i giordani ed i palestinesi che lavorano nel Golfo contribuiscono molto all'urbanizzazione di Amman e della sua immediata periferia.

La dinamica urbana resta pertanto largamente legata alla crescita demografica globale. Essa riveste un carattere "inquietante" perché si trova accoppiata a tutti gli altri fattori che spingono all'urbanizzazione. "L'esplosione demografica" esercita, tuttavia, un duplice effetto sull'urbanizzazione. Da una parte, essa aumenta l'ampiezza dell'urbanizzazione a causa dell'accrescimento naturale, ma dall'altro, essa suscita una più forte migrazione delle popolazioni rurali verso la città, sotto l'effetto crescente dei fattori repulsivi della campagna (push factor effect) e dell'attrazione esercitata dalla città (Pull factor). Repulsione e attrazione, questi due fattori conducono a due tipi di migrazione di origine rurale: quella degli strati sociali sfavoriti restati ai margini dello sviluppo e colpiti da una disoccupazione crescente e quella delle persone che possiedono già un certo statuto economico e sociale e che sono attirati dalla città che concentra tutte le attrattive della modernità. E' il primo tipo di emigrazione che é, senza dubbio, il più generalizzato.

Non disponiamo di studi globali sull'incidenza dell'esodo rurale sulla crescita urbana. Ma alcune indagini empiriche ci danno un ordine di grandezza. Cosi'Irina Abramova[12] ha calcolato che, nel corso degli anni '80, l'emigrazione di origine rurale ha inciso per il 33% sulla crescita della popolazione urbana egiziana, dato relativamente inferiore alle percentuali eventualmente avanzate per i paesi in via di sviluppo (40-45%[13]) o per altri paesi arabi. Richards & Waterbury stimano in effetti che, durante il periodo 1965-1980, più del 50% dell'urbanizzazione in 7 paesi arabi (Sudan, Repubblica Araba dello Yemen, Giordania, Libano,

**

*

[11] Ho trattato questi due tipi di migrazioni nei miei libri: *L'Europe et le Grand Maghreb*, ed. Publisud-Quorum, Parigi, 1992 e *L'Europe et les pays arabes du Golfe*, ed. Publisud-Quorum, Paris, 1994.

[12] Irina ABRAMOVA: "Egypte: naissance et évolution de la traditon urbaine", in *Dimension Culturelle du Développement*, CERES, Tunis, 1991, p. 94.

[13] Michael TODARO: "Urbanization in Developing Nations: Trends, Prospects and Policies", in Pradip K. GHOSH (ed.): *Urban developpement in the Thild World*, Westport Conn. Greenwoord, 1984.

Oman e Libia) è imputabile alle emigrazioni rurali[14]. Ma il debole contributo dell'esodo rurale dell'Egitto (33% secondo Abramova e solo 17-18% secondo la Banca Mondiale) si spiega soprattutto con la debole differenziazione del tasso di crescita demografica tra la città e la campagna e soprattutto con le emigrazioni esterne, in particolare verso i paesi del Golfo, dove sono impiegati circa 2 milioni di egiziani [5].

Tabella II – Contributo delle migrazioni rurali all'accrescimento urbana (%)

	1965 - 1980	1980 - 1985
Algeria	21	11
Egitto	17	18
Irak	42	33
Giordania	51	7,5
Koweit	15	14
Libano	65	-
Libia	54	42
Marocco	40	40
Oman	56	34
Arabia Saoudita	41	30
Syria	24	35
Tunisia	50	38
E.A.U.	16	-
Republica arabia del Yemen	74	66
Republica Democratica del Yemen	38	47

Source : Calculs effectués par Richards and Waterbury à partir du *World Development Report*, New-York, Oxford Univ. Press, 1987, pp.266-267 et 254-255.

CITTA'-CAMPAGNA : DIPENDENZA E ASIMMETRIA

Le cifre sono eloquenti: l'urbanizzazione del mondo arabo ha preso , soprattutto durante l'ultimo quarto di secolo, un andamento estremamente preoccupante. In primo luogo, si sviluppa ad un ritmo sfrenato. Inoltre, essa non offre più impieghi ne alloggi ed infine è concomitante con l'aggravazione della crisi economica e sociale.

**

*

14 Richards & Waterbury: *"A political economy of the Middle East : State, class and economic development"*, Westview Press, Oxford, 1990, p. 265

In queste condizioni, *la città araba diventa doppiamente predatrice*:

a) Nutrita dalla sua propria dinamica demografica e dall'esodo rurale, essa si gonfia e si espande, consumando i terreni agricoli ed i perimetri irrigui. L'abitato "mangia" le pianure fertili, la Ghouta di Damasco, la Valle del Nilo o le estensioni di palme di Marakech. I frutteti e gli orti vengono spinti sempre più lontano, quando non scompaiono semplicemente, a causa della mancanza di terreni adatti alle colture.

b) Il gonfiamento delle agglomerazioni accresce il bisogno di alimentazione di acqua potabile. Ma poiché le risorse idriche sono limitate (il Maghreb) o insufficienti (Golfo e Machrek), le autorità pubbliche si trovano a confrontarsi con arbitraggi dolorosi: o si destina una parte delle risorse prima destinate all'agricoltura e, in questo caso, si riduce la produzione alimentare di cui la città si nutre, o si é costretti a cercare l'acqua più lontano, un po' più in profondità, e in questo caso si rischiano di esaurire le riserve e di aumentare il tasso di salinità, o ancora si ricorre a delle tecniche di dissalazione dell'acqua e, in questo caso, si ha dell'acqua sempre più costosa[15] .

Oggi numerose città arabe conoscono dei deficit cronici di acqua. Le interruzioni dell'approvvigionamento idrico sono frequenti da Algeri ad Amman, passando per il Cairo, anche se i quartieri più "abbienti" ne sono frequentemente risparmiati.

Cosi non solo la città esercita nei confronti della campagna una spietata concorrenza[16] sulla terra (capitale non riproducibile) e sull' acqua (bene divenuto raro) ma essa tende, per di più, a trasformare i suoi legami tradizionali con la campagna. In passato la città dipendeva dalla campagna per le derrate alimentari e le materie prime per le sue industrie tessili e alimentari. Oggi l'apparizione delle nuove industrie (siderurgia, costruzioni meccaniche, chimica) implica una nuova dipendenza dalle *materie prime minerali* e non più agricole, cosi come

**

*

[15] Bichara KHADER: "La geopolitica de l'agua en el Mediteraneo", in *Politica exterior,* 39, VIII, Madrid, juin-juillet, 1994.

[16] R. BOUSTANI & P. FARGUES: op. cit., p. 68.

dalle macchine e dalla ricambistica spesso fabbricata all'estero. Per di più "l'aiuto alimentare" e le importazioni di cereali e di altri prodotti alimentari (20 miliardi di dollari all'anno, in media, per l'insieme dei paesi arabi) fanno pensare che é oramai la città che nutre la campagna.

Cosi' la dipendenza della città dalla campagna si é trasformata in una nuova dipendenza della città verso l'esterno, aggravando in tal modo le distorsioni e le asimmetrie all'interno e permettendo alle potenze straniere di esercitare sulla politica interna dei paesi arabi delle pressioni che attentano alla sovranità nazionale.

LA RIVINCITA DELLA CAMPAGNA

Paradossalmente se prima la campagna nutriva la città essa tende, ai nostri giorni, a "mangiarla". In diverse maniere:

Prima perché *il "bled" (villaggio) discende in città*". Poi perché l'esodo rurale fa esplodere la città. Infine perché la città stessa tende a ruralizzarsi [17] . Spieghiamo meglio questi tre punti.

Il "bled" che discende in città" é un'immagine presa dal Maghreb che traduce le evoluzioni in corso. In effetti, la disgregazione della società rurale ha suscitato una mobilità senza precedenti, verso la città e verso l'esterno, incoraggiata, questo é vero, da quello che Claude Liauzu ha chiamato "il miraggio urbano".

Questo esodo massicio verso la città, e spesso verso la capitale, conduce naturalmente ad una *crescita spaziale smisurata* (il caso di Algeri é emblematico: occupazione di tutto il rilievo costiero, estensione spaziale di Bab Ezzouar e dell'asse Ben Aknoun-aeroporto H. Boumedienne etc..) e determina una *degradazione del quadro e della qualità della vita*. Al Cairo come ad Algeri, il *deficit degli alloggi urbani* é cronico. Le famiglie si ammassano in appartamenti piccoli e insalubri. Si stima che circa 500.0000 cairoti dormono sulle terrazze delle case e

**

*

[17] C.LIAUZU, G. MEYNER, M. SGROI-DUFRESNE, Pierre SIGNOLES: *Enjeux urbains au Maghreb*, L'Harmattan, Parigi, 1985, p. 6.

degli edifici. In queste condizioni, non é sorprendente che si sviluppino degli alloggi spontanei, non autorizzati, talvolta repressi, speso tollerati a causa della mancanza di una politica ufficiale capace di fornire un alloggio per tutti. Ma esiste un altro deficit: di infrastrutture scolastiche per assorbire le masse di giovani in età di scolarizzazione, di trasporti pubblici, di infrastrutture mediche, etc..

Tutto questo insieme fa si che l'urbanizzazione diventi deforme e che ormai é sicuramente la città e non la campagna che diventa "il luogo dove si cristallizzano le contraddizioni principali dell'intera società". Ritorneremo su questo punto.

Ma é sicuramente la *ruralizzazione delle città arabe* che costituisce il *fenomeno sociologico* più sconvolgente. In effetti, l'esodo rurale non solo mette in difficoltà la città e *fa esplodere l'antico modello urbano che stabiliva tra la società ed il suo spazio una reale armonia, ma fa perdere alla città antica tutto il suo valore simbolico* a cui si collegano numerosi valori economici, sociali e culturali, accresce "*l'instabilità urbana*" rivelatrice delle difficoltà dei governi al potere a controllare questo luogo strategico, indebolisce il concetto stesso di *cittadinanza e acutizza dei fenomeni di segmentazione* che fanno della città "una giustapposizione di solidarietà multiple non coordinate"[18].

Spingendo la riflessione ancora più lontano, si puo' dire che l'esodo rurale massiccio verso le città arabe ha condotto ad una vera "*perversione del senso della città*". In effetti se la città europea ha permesso l'individuazione, la diminuzione del controllo sociale, lo sviluppo del fenomeno dell'anonimato e della permissività, nonché l'accesso a delle attività culturali variate, la città araba, all'opposto, non sembra aver conosciuto lo stesso percorso, ne prodotto gli stessi effetti. Al contrario, l'abbandono delle campagne, spiegano Boustani e Fargues, *risale generalmente ad un legame familiare, di villaggio, o tribale*"[19] il nuovo arrivato é spesso accolto da un "vicino" e impiegato nell'officina del "cugino". Io stesso avevo calcolato, una ventina di anni fa, che i 9/10

**
*

[18] C. LIAUZU: op. cit;, p. 30-42.
[19] R. BOUSTANI e P. FARGUES: op cit., p.70.

degli "immigrati" del mio villaggio Zababdeh (Palestina), che erano installati ad Amman, vivevano in un solo quartiere "Djebel Al-Nathif", che i matrimoni continuavano a farsi tra cugini, confermando cosi' la tesi di Khuri concernente i comportamenti endogamici nelle città del Machrek[20] . A tal riguardo Amman sembra sempre più negli ultimi venti anni una corona di "villaggi" che costeggiano una città segmentata che ha poco a che vedere con una vera *metropoli* di tipo europeo.

In queste condizioni l'individuo é restato *costretto* nelle reti della sua collettività, che osserva, controlla, previene ogni pratica deviante, e naturalmente soffoca cio' che vi é di aleatorio e di relativamente permissivo nella vita sociale. Da questo punto di vista, *la ruralizzazione delle città arabe* riproduce il *conservatorismo delle campagne* (ricordanto cosi' la descrizione di Balzac delle città di provincia, o quella di Flaubert delle città di Yonville e Rouen in "Madame Bovary"), permette una *migliore assicurazione dei beni e delle persone*, ma, riattivando le solidarietà orizzontali (clan, famiglie, villaggi) riduce considerevolmente le stratificazioni verticali (di classe); questo spiega tra altri fattori, le debolezze del sindacalismo nei paesi arabi.

Per quanto concerne gli "effetti utili" della città, secondo l'espressione di Jean Lojkine[21] , non si puo' dire che molti cittadini arabi profittino realmente della "rendita urbana". Questa resta riservata alle classi medie ed elevate.

Tutto questo é ammirevolmente illustrato, a proposito del caso palestinese, da Salim Tamari[22] . E' vero che il caso palestinese é molto particolare, ma esso illustra bene la *dinamica del controllo sociale* che si ritrova in tutti gli altri paesi arabi. Ma in Palestina essa si trova rinforzata dalla perdita di 7 città della costa palestinese (Haifa, Jaffa, Akka, Ramlah, Lyddah, Majdal e Isdud) che passano sotto il controllo israeliano dopo il 1948 e che per questo motivo, si trovano alleggerite

**
*

[20] Ph. KHURI: *Tents and pyramids*, Saqi books, London, 1990.
[21] Jean LOJKINE: *Le marxisme, l'Etat et la question urbaine*, PUF, Paris, 1977.
[22] S. TAMARI: "From Emma Bovary to Hassan Al-Banna: the culture dynamics of small towns in Eastern Mediterranean Country", communicazione al colloquio d'URBAMA, Tours, 27 juin 1994.

delle loro popolazioni urbane, spinte all'esilio (Haifa, Jaffa) o semplicemente "ripulite" di qualsiasi elemento arabo. Questa disurbanizzazione forzata di città mercantili, cosmopolite e aperte, della costa palestinese ha avuto per effetto:

a) di accrescere l'importanza degli altopiani con due ville importanti: Nablus, città feudale e conservatrice e Gerusalemme, città molto segmentata, divisa in quartieri comunitari e, per di più, privata del suo interland agricolo;

b) di ruralizzare le altre città che sono state sommerse dai flussi di rifugiati di origine contadina. Il caso di Gaza é, a tal riguardo, illuminante.

c) e di intensificare gli scambi tra le altre città medie palestinesi e le campagne circostanti nella misura in cui queste città si sono trasformate in cantieri, mercati o centri di servizi che servono essenzialmente la popolazione rurale. Questo é il caso di Jenine, Ramallah, Hebron e, in minor misura, di Bethlemme, tutte città a base agraria.

Cosi' la ruralizzazione delle città palestinesi (di cui nessuna ha una popolazione superiore a 200.000 abitanti a parte Gaza) non si é prodotta attraverso la discesa della "Qarya" (il villaggio) verso la città, ma attraverso *l'assorbimento da parte di queste città dei valori e delle norme paesane* ("una cultura contadina che funziona in un contesto urbano", scrive molto giustamente Salim Tamari[23]. Cosi' a Gaza, i contadini sradicati dale loro terre e divenuti rifugiati hanno fatto presto a ricostituire nel loro nuovo luogo di esilio il nucleo familiare. D'altronde, nelle altre città della Palestina centrale (Djenine, Napluse, Ramallah, etc.) le solidarietà comunitarie particolarmente forti hanno prodotto una cultura di controllo sociale molto marcata da un sistema patriarcale pronunciato ed un attaccamento alle tradizioni di origine paesana.

Ma questa assimilazione non é avvenuta a senso unico: la prossimità delle città, picole e medie, disseminate nei Territori Occupati, ha

**
*

[23] S. TAMARI, art. cit., p.13.

permesso a sua volta di "urbanizzare" i villaggi, nel senso che la terra cessa di essere la principale fonte di entrate e che oramai il villaggio ricava la propria sussistenza dal lavoro salariato, dalle attività commerciali nella città, dai trasferimenti di fondi degli espatriati e dall'aiuto internazionale.

LE CRISI URBANE ED I MOVIMENTI SOCIALI

Per cogliere appieno la natura e la portata dei movimenti sociali nella "città araba", conviene fare una piccola deviazione attraverso la storia e ricordare cio' che ha fatto la *specificità dello stato* nella terra dell'Islam.

La società araba tradizionale era fondata su alcuni semplici principi:

a) La shari'a regola la vita dei cittadini
b) Nessuna mediazione tra l'individuo e Dio
c) i governi non sono la fonte della legge

Da tutto cio' deriva che se la società arabo-islamica non ha prodotto un sistema di caste (come in India), essa non ha per di più dato vita ad uno *Stato* che beneficiava della solidarietà dei cittadini o dei gruppi formali di mediazione o di pressione (quali i partiti politici giudicati una minaccia per la coesione comunitaria dell'Oumma). La sicurezza degli individui era considerata come qualcosa in grado di essere maggiormente assicurata attraverso le reti informali quali la famiglia, i clans e le tribu'.

In quanto sovrastruttura, più subita che accettata, lo Stato, a sua volta, non assolveva che allo stretto minimo indispensabile di funzioni che gli sono tradizionalmente affidate. Cio' era tanto più vero in quanto, dal 16° secolo, i governanti erano degli stranieri (gli Ottomani) che non parlavano la lingua dei paesi arabi che essi occupavano e la loro unica funzione era quella di prelevare le imposte.

Si é cosi' sviluppato un *sistema politico autoritario* che molti autori hanno confuso in maniera semplicistica con il *"dispotismo orientale"* che postula l'esistenza di governanti predatori e rudi che schiacciano delle società atomizzate, apatiche e senza capacità di resistenza[24] .

In un tale sistema autoritario, si collocavano vertice della gerarchia, i *governanti* (Al-Hukkam), installati sovente nella cittadella (Al-Qal'a), le *elites locali* (Al-Khassa) o i *notabili* (Al-A'yân) e poi, alla base le masse (Al-Amah), o i governanti (Al-Mahkoumin) o gli indigeni (Ra'iya). La comunicazione avveniva dall'alto verso il basso e dal basso verso l'alto, per il tramite obbligato dei notabili che giocavano il ruolo di "cinghia di trasmissione" tra i governanti ed i governati, sviluppando una sorta di *clientelismo politico* cosi' caratteristico della cultura politica araba. I notabili potevano essere dei mercanti locali, dei proprietari fondiari, degli emiri, dei capi tribu' o, più frequentemente, degli Ulema che traevano il loro potere dall'appropriazione simbolica (Turuk) o materiale (Awqaf, illtizams).

L'analisi dei movimenti urbani nel mondo arabo non puo' esimersi dal fare un'analisi approfondita della struttura e della natura del potere politico e del tipo di legami e di meccanismi di mediazione messi in opera per assicurare la "pace civile" o per "disattivare" in tempo il malcontento sociale. Su tutto questo le ricerche condotte da Ira Lapidus[25], Claude Cahen[26] sui movimenti popolari nelle città islamiche, e quelle di Ph Khoury sui "notabili urbani"[27] ci apportano dei preziosi insegnamenti. Ma queste devono essere completate da ricerche più recenti sugli attori e le varianti dei movimenti sociali[28].

**
*

[24] G. DENOEUX: *Urban unrest in the Middle East*, State University of New York press, Albany, 1993, pp. 29-44.
[25] Ira LAPIDUS: *Muslim cities in the later Middle ages*, Cambridge University Press, Cambridge, 1984.
[26] C. CAHEN: "Mouvement populaires et autonomisme urbain dans l'Asie musulmane du Moyen-Age", *Arabica* 5, 1958, pp.25-56,
Arabica 6, 1959, pp. 25-56,
Arabica 6, 1959, pp. 233-265.
[27] Philip KHOURY, *Urban notables and Arab nationalism: the Politics of Damascus 1860-1920*, Cambridge University Press, Cambridge, 1983.
[28] Si sottolinea in particolare:
****
****
****

Cio' che si evince dalla lettura di queste ricerche specializzate, é che le rivolte urbane hanno costellato la storia delle città arabe da molto tempo e, più particolarmente a partire dal 18° secolo. Edmond Burke ha identificato, per le città arabe, tre fasi e tre tipi di rivolte urbane[29] :

a) La prima fase. Durante questa lunga fase, le rivolte urbane avevano per origine le crisi alimentari, il considerevole prelievo fiscale sugli autoctoni ed il malcontento degli artigiani e delle classi povere.

Invariabilmente tutto aveva origine con un *concentramento nella Moschea centrale, la nomina di una delegazione composta dagli Ulema* (soprattutto quelli di rango inferiore vicini al popolo) incaricati di presentare le lamentele alle Autorità, e la *marcia* dalla moschea verso la cittadella allo scopo di presentare le accuse ai comandanti giannizzeri. Non era raro, lungo la strada, che la folla attaccasse dei depositi, dei magazzini o degli uffici di prelievo delle imposte.

Il fatto saliente di questo periodo é la *centralità della moschea* come luogo di riunione, il ricorso agli Ulema letterati utilizzati come "agenti di mediazione" e la composizione dei "protestanti" in cui convergevano artigiani (Ahl Al Hiraf), studenti (tullab), negozianti (al-Aswâq) ed i membri delle "confraternite" sufite, etc. Le rivolte del Cairo[30] e di Damasco[31] alla fine del 18° secolo, quella del 1864 in Tunisia e quella di Fez nel 1907 sembrano corrispondere globalmente a questo schema.

**

****

- Opera collettiva: *Stato, città e movimenti sociali nel Maghreb e nel Medio Oriente*, ed. L'Harmattan, Paris, 1989.
- Guilain DENOEUX: *Urban unrest in the Middle East*, op. cit.,
- Opera collettiva : *Enjeux urbains au Maghreb*, op. cit.

[29] Edmond BURKE: "Towards a History of collective action in the Middle East: continuities and change, 1750-1980", in *Etat, ville et mouvement sociaux au Maghreb et au Moyen Orient*, op. cit., pp. 42-55.

[30] André RAYMOND: *Artisans et commerçants du Caire au XVIII° siècle*, Damas, Institut français de Damas, 1974;
Ma anche il suo buon libro: *Le Caire*, Fayard, Paris, 1993, soprattutto pp. 195-217.

[31] Herbert BODMAN: *Political Factions in Aleppe, 1760-1820*, Chapel Hill, Univ. of California Press, 1963.

b) La seconda fase comincia verso il 1900. A partire dall'inizio di questo secolo, le rivolte urbane sono essenzialmente "nazionaliste" (la rivoluzione marocchina del 1908 ne é un tipico esempio) e riflettono, nella composizione di coloro che vi partecipano e nelle modalità del loro svolgimento, la trasformazione della città. Questo é avvenuto lungo tutto il 19° secolo: gli artigiani, che subiscono la concorrenza dei prodotti importati, vengono declassati; gli ulema perdono il loro ruolo tradizionale di "intermediari". Quanto alle grandi famiglie borghesi, queste cominciano ad abbandonare la Medina per installarsi nei nuovi quartieri ed in seguito a cio' le relazioni di clientelismo che esse intrattenevano con la popolazione si sfaldano. emergono dei nuovi attori: gli studenti, i lavoratori, le donne, la nuova élite nazionalista.

Durante questa fase, non é più il *collettore di imposte* (mamlouk) o il mercante usuraio (Al-tâjir) che é oggetto dell'ira popolare, ma l'occupante straniero: francese per i nazionalisti siriani (Grande rivolta del 1925-27) o inglese per i nazionalisti egiziani (Al-thawra del 1919 ed il colpo di Stato del 1952) o inglesi ed ebrei (per la grande rivoluzione palestinese, 1936-39)[32].

I notabili tradizionali hanno sempre cercato di recuperare i movimenti di rivolta giocando sul loro prestigio personale, sulla asabiyyah familiare, riattivando gli antichi legami di clientelismo, o manipolando le reti informali di parentela. Questo é, senza dubbio, una delle ragioni che spiega l'incapacità degli Stati arabi di far fronte alle manovre delle potenze estere e la facilità con la quale les élites tradizionali (notabilato religioso, feudale o commerciale) sono state spazzate via da giovani ufficiali, spesso di estrazione piccolo-borghese o rurale (Siria, 1948, Egitto 1952, Irak 1958, Libia 1969, etc.).

Ma questo periodo non si caratterizza solamente per l'agitazione nazionalista ed i colpi di Stato militari ma anche per lo sviluppo dell'industrializzazione che da una sferzata ad un'altra forma di azione collettiva: le lotte operaie e lo sviluppo del movimento sindacale. In queste lotte, il metodo classico resta lo sciopero e l'occupazione delle fabbriche. Ma a parte alcuni successi altisonanti del movimento

**
*

[32] Bichara KHADER: *Histoire de la Palestine*, vol. II, Tunis, MTE, 1976.

sindacale (in Tunisia, per esempio, ed in misura minore in Marocco ed in Egitto), dappertutto altrove il sindacalismo é stato largamente manipolato dagli Stati.

c) La terza fase corrisponde globalmente al periodo che va dalla rivoluzione iraniana ai nostri giorni (1979-1994).

Molteplici tratti caratterizzano questo periodo[33] :

- l'avanzata presa dall'urbanizzazione sull'industrializzazione,

- l'esplosione dei bisogni della società globale e, più particolarmente, della città diventata la "vetrina" del modello occidentale di consumo, l'esplosione dei sistemi di riferimento culturali,

- la crisi degli alloggi, la degradazione della medina, le nuove forme di pauperizzazione, l'erosione delle relazioni di prossimità e l'incomunicabilità tra le classi dominanti e gli strati popolari.

Di fronte a sfide di una tale portata, gli Stati si rivelano inadatti ad apportare una soluzione globale, mentre i meccanismi tradizionali di regolazione o di mediazione si rivelano sempre meno efficaci.

Durante questa fase il campo rivendicativo urbano si allarga; le rivendicazioni popolari vertono sull'appropriazione dello spazio (alloggi, abitato spontaneo, confisca dei beni) sulle carenze di servizi pubblici (trasporti, sanità, impiego, acqua, rete viaria), sull'aumento dei prezzi dei prodotti di prima necessità o degli affitti.

Il bersaglio delle rivolte é lo Stato la cui legittimità si trova largamente erosa, a causa dei suoi sperperi amministrativi, delle sue pessime prestazioni in quanto tutore della cosa pubblica, della corruzione che regna nei suoi ingranaggi e soprattutto a causa del suo disimpegno inaugurato dai programmi di aggiustamento struturale.

**
*

[33] C. LIAUZU: "Les mouvements urbains maghrébins: essai de lecture historique", in *Enjeux urbains au Maghreb*, op. cit., pp. 9-147.

Le rivolte urbane prendono, durante questa fase, molteplici forme: la più diffusa é la *rivolta della fame*: Egitto (1977), Tunisia (1984), Marocco (1979,1980, 1983, 1984). Ma vi sono anche delle rivolte contro il degrado delle condizioni di vita (la rivolta della Kasbah di Algeri nell'estate 1985) o contro la disoccupazione dei giovani, come il movimento dei diplomati di Salé (Marocco, autunno 1991), cosi ben descritto da Mounia Bennani-Chraïbi[34] .

In tutte queste forme il campo della rivolta esprime una frustrazione in rapporto allo Stato, alle classi dominanti, e all'Occidente che sostiene l'uno e serve da riferimento alle altre. Le manifestazioni partono raramente dalla moschea centrale ma dai quartieri più poveri e prendono a bersaglio il centro commerciale e amministrativo della città dove lo Stato ha concentrato il suo potere e "dove i gruppi dominanti sfoggiano i segni della loro potenza"[35]. Non vengono risparmiati i bars, i cinema, cosi' come gli alberghi internazionali.

URBANIZZAZIONE ED ISLAMISMO

La perversione dei movimenti spontanei da parte dei gruppi islamici si é operata naturalmente in quanto questi movimenti sono venuti al momento giusto per rimediare alle carenze dello Stato attraverso la moltiplicazione delle reti caritative di mutua assistenza e a ricomporre le solidarietà comunitarie rotte dallo sradicamento. La "nuova moschea"(non ufficiale, spontanea) é diventata l'elemento "unificatore" della popolazione, ma anche la cassa di risonanza delle sue critiche contro lo Stato e le classi dirigenti.

Cosi, davanti al declino del ruolo integratore della città, il modello di cittadinanza tradizionale é battuto in breccia: la scuola non svolge più il suo ruolo di apertura sulla vita culturale della città, le solidarietà di

**

*

[34] Mounia BENANI-CHRAIBI: "Le Makhzen pris au piege: le mouvement de Salé, eté-automne 1991", in Gilles KEPEL (sous la dir.): *Exils et Royaumes: les appartenances au monde arabo-musulman aujourd'hui*, PUF, Paris, 1994, pp. 125-148.

[35] C. LIAUZU: op cit. p. 121.

vicinato si indeboliscono ed il processo di frammentazione urbana si accelera. In una tale situazione si manifesta una contrazione sull'identità: i movimenti islamici sono i primi a profittare della situazione cosi' creatasi. La loro capacità di mobilitare una popolazione delusa è stata rafforzata dal disincanto di questa nei confronti di *poteri spesso essi stessi di estrazione non urbana* 36 (beduini in Libia, Alauiti in Siria, Tikriti in Irak, etc..).

Le modalità di azione dei movimenti islamici sono differenti da un paese all'altro: moti popolari ad Aleppo (1980), e Homs (1981), occupazione della grande moschea della Mecca (1979), attentati contro i dignitari del regime, addirittura assassini di capi di Stato (assassinio di Sadat, 1981), uccisione di intellettuali, artisti e di cittadini stranieri (Algeria 1992-1994), o semplicemente la "sedizione" confessionale, come nel caso dell'Egitto soprattutto da una decina di anni37. Questa enumerazione rinvia più ad una sociologia della violenza che ad una sociologia dell'Islamismo.

Una mensione perticolare deve essere fatta qui dell'Intifada palestinese, scoppiata nel 1987 che offre l'esempio più eclatante di una rivolta essenzialmente nazionale, che affonda le sue radici in tutti i settori della società e che si dota di un'organizzazione rimarchevole ed indipendente dal notabilato tradizionale. E' senza dubbio questo che spiega la sua durata, la sua estensione, la sua presa sulla popolazione e l'incapacità dell'armata israeliana, malgrado la sofisticatezza dei mezzi di cui dispone, di schiacciarla.

Se i movimenti islamici, quali Hamas e la Djihad, hanno largamente contribuito al sollevamento palestinese, essi non ne sono stati i principali iniziatori. Il recupero dell'Intifada da parte dei movimenti islamici mira soprattutto attualmente a mettere i bastoni tra le ruote ai dirigenti

**

*

36 "L'emancipation des Etats s'est accompagnée d'une emprise de clans ruraux sur le pouvoir", in Ghassan SALAME: "La démocratie comme instrument de paix civile", in Ghassan SALAME (ed.): *Démocratie sans démocrates: politiques d'ouverture dans le monde arabe et islamique*, Fayard, Paris, 1994,p. 141.

37 Claude GUYOMARCH: "Assiout, épicentre de la sédition confessionelle en Egypte", in *Exils et Royaumes*, op cit. pp. 165-189.

palestinesi, più per migliorare le condizioni della loro partecipazione allo Stato palestinese in gestazione che per opporsi realmente al progetto in corso (I sondaggi d'opinioni effetuali nei territori occupati rivelano che gli oppositori ad una reconciliazione con Israele rappresentano soltanto un 17 per cento).

L'importane é che queste rivolte-sommosse sono sempre incentrate sull critica allo Stato, la denuncia dei valori occidentali che "pervertono le società musulmane".

Cosi' la città araba attraversa un periodo molto agitato di movimenti urbani dominato dai gruppi islamici il cui il discorso é una strana mistura di nazionalismo, di populismo, di sindacalismo e di teologia. Lo slittamento degli slogans dei movimenti operai marocchini verso una retorica generale che critica il sistema nel suo insieme e che utilizza il linguaggio simbolico dell'Islam, la dice lunga sulla famosa "reislamizzazione dalla base" delle società arabe.

Sembra dunque sempre più che esista un legame tra la crescita urbana sfrenata, lo sviluppo della povertà ed il rafforzamento dei movimenti islamici. Guilain Denoeux riporta che un'inchiesta fatta nel 1974 nei quartieri poveri di Teheran ha rivelato che i nuovi "urbanizzati" di questo quartiere preferiveno la costruzione di una nuova moschea all'installazione di un sistema viario, di una scuola o al miglioramento del trasporto urbano[38].

Cosi' la storia dell'"islamismo radicale" o moderato da venti anni non puo'essere slegato dal processo di destrutturazione sociale e dall' urbanizzazione accelerata. Avviene, in effetti, nel corso degli anni '80, che i "movimenti islamici" o "neo-fondamentalisti" si affermano con forza in un contesto urbano marcato dall'eplosione delle antiche solidarietà e dove la modernità, veicolata dalla città, si rivela frustrante per tutti coloro che restano ai margini, che non ne ricavano che nuovi bisogni insoddisfatti.

**
*

[38] op. cit.p. 214.

In un tale contesto, l'Islam appare come l'ultima risorsa, un ultimo rfugio e la moschea diventa un luogo di convivialità. Il ritorno all'Islam diventa cosi una forma ossessiva di identità, una sorta di tendenza a riferire ogni azione presente o futura ad un precedente storico, autoctono, mitizzato, abbellito. Per il suo grado di astrazione e di universalismo, l'Islam appare, agli occhi delle masse urbane disingannate dallo Stato, deluse dalla modernità "consumistica" che si estende con insolenza nella città, come adatta alle attese unitarie (il ritorno alla vera Oumma: la comunità dei credenti) al superamento delle ineguaglianze (il livellamento delle differenze) ed alla trascendenza delle divisioni di clan, etniche o statali.

Cosi le società dette musulmane hanno oscillato da una ventina di anni verso un populismo la cui espressione più netta è incarnata dai movimenti islamici; slittamento quasi naturale sembra suggerire M. Arkoun, perché "quando degli strati interi della società sono abbandonati alla disoccupazione, agli alloggi insalubri, alle bidonvilles, all'insicurezza sociale, agli effetti della vita cara, i movimenti islamici vengono ad alleviare delle miserie reali, a ridare speranze, ad agire all'interno di una rete di solidarietà che lo Stato distante, tecnocratico, ha distrutto"[39]

Si ha, dunque, la sensazione che "Dio prenda la sua rivincita"[40]. Ma Dio non ha nulla a che vedere. Cio' che avviene é una rivincita della società civile sullo Stato e sulla città che emargina e non integra più. Ma é una rivincita che si colloca in un contesto populista, sotto forma di comportamenti rituali collettivi, di stretta osservanza di divieti alimentari, di "segnali legati all'abbigliamento", di solidarietà immediate.

Tutto sommato, come sottolinea B. Ghalioun: "alla modernità problematica, lo spirito tradito oppone un progetto di contro-

**

*

[39] M. ARKOUN: "entretien avec Arkoun", *Revue Tiers-Monde*; juillet-septembre 1990,p. 501.

[40] Gilles Kepel: *La revanche de Dieu: Chretiens, juifs et musulmans à la reconquête du monde*, Seuil, Paris, 1991.

modernità[41] , fondato sui "segni", i simboli, i referenti culturali e religiosi endogeni, quelli stessi che non sono stati pervertiti dalla secolarizzazione cittadina. Ma in mancanza di un attacco aperto all'ingiustizia sociale ed economica o alla tirannia, gli islamisti arrivano a "invocare l'autorità legittimante della religione per camuffare un discorso essenzialmente politico"[42]. Da cio' deriva che l'Islamismo non é una patologia, ma un movimento che cerca di impiantarsi nella società a partire "dal basso" e di investire lo Stato "dall'alto"[43]. Dunque é essenzialmente un movimento politico, di origine spesso urbana, un movimento pronto al compromesso ed al gioco parlamentare (Giordania) o pronto ad utilizzare le armi. E' per questo che esso si accanisce contro coloro che non condividono le sue opinioni e contro le istituzioni educative supposte giocare un ruolo corrosivo verso i valori "autentici" dell'Islam. Cosi', all'insegnamento dogmatico incoraggiato dagli Stati secolari ma autoritari, gli islamisti preferiscono un "insegnamento mitizzante" che forgia degli spiriti stereotipati, avulsi dal movimento del mondo.

D'altronde, il passaggio dal primo tipo di insegnamento all'altro é frequente. Gilles Kepel, Olivier Roy, Remy Leveau, M. Arkoun e Abed Jabri hanno dimostrato fino a che punto lo spirito tecnologico é pronto a ricevere " le credenze belle e fatte con la stessa facilità e lo stesso automatismo con il quale riceve le "leggi scientifiche" e che, quindi, non é strabiliante constatare che gli istituti e le facoltà di scienze rappresentano alcuni tra gli ambienti più propizi al reclutamento islamico.

Se si mensiona il rapporto Islamismo e Istituzioni universitarie, é perché queste si trovano concentrate nelle città, luoghi di agitazione degli studenti, dove si confondono tutte le tendenze.

E' arduo fare una prospezione quanto alle evoluzioni possibili dei movimenti islamici di origine urbana. Una cosa pare certa, l'islamismo assume un compito di integrazione degli esclusi ed esercita una funzione

**
*

[41] Bourhan GHALIOUN: "Pensée politique et sécularisation en pays d'Islam", in *L'Islamisme*, ed. La Découverte, op. cit. , p. 26.
[42] Mohammed ABED JABRI: "Extremisme et attitude rationnaliste dans la pensée arabo-islamique", in *Islamisme*, op. cit;, p. 29.
[43] Olivier ROY: entretien dans *Le Monde*, 13 octobre 1994, p. XII.

che R. Leveau qualifica "tribunizia"[44] . Ma se il movimento islamico dovesse sviluppare una "cultura di governo" avrebbe una grande difficoltà a giocare lo stesso ruolo e dovrebbe, per governare, scendere a patti con il contesto locale, regionale e internazionale.

Lo sviluppo attuale dei movimenti sociali - a colorazione religiosa - conferisce alla città araba una nuova attualità e ci porta ad interrogarci sul suo avvenire. Luogo di tutte le contraddizioni, simbolo di modernità e sede del potere, la città araba conoscerà ancora dei deperimenti, delle lacerazioni e delle mancanze. Cosi' il suo controllo sarà l'oggetto di aspre lotte che non promettono niente di buono. Gli Arabi le presentiscono e molti tra loro evocano in tono nostalgico, gli "splendori" della città araba -unica e molteplice, autentica e aperta[45], ma che non esiste più. "Ad Alessandria, si lamentava qualche tempo fa Youssef Chahine, il cineasta egiziano, credo che si fosse più dolci, più comprensivi, lontani da questo strano razzismo, da questo nazionalismo assolutamente primitivo.....uno spirito di..... non voglio dire cooperazione, la parola é troppo limitata. Un amore..."[46] .

**

*

[44] Abel JABRI: art. cit. p. 35.

[45] Nadia KHOURY-DAGHER: *Alexandrie 1860-1960: un modèle éphémère de convivialité communautés et identités cosmopolites*, Autrement, Paris, séries Mémories, 1992.

[46] Vedere il rimarchevole dossier sulle città arabe in *Confluences Méditerranéennes*, n°10, printemps 1994, l'Harmattan, Paris.
E ugualmente il dossier consacrato alla ricerca urbana da M.A.R.S., rivista dell'Institut du Monde Arabe a Parigi, n°3, estate 1994.

iai ISTITUTO AFFARI INTERNAZIONALI - ROMA

n° Inv. 14757
5 GEN. 1995

BIBLIOTECA

2

Convegno

Città e società urbana nel mondo arabo:
trasformazioni, sfide, prospettive

Torino, 12-13 dicembre 1994

L'URBANISATION DU MONDE ARABE: UN ECLAIRAGE DEMOGRAPHIQUE

Prof. Philippe FARGUES
CEDEJ, Il Cairo

Fondazione
Giovanni Agnelli

La société urbaine dans le monde arabe
transformations, enjeux, perspectives
Colloque de la Fondation Giovanni Agnelli
Turin, 12-13 décembre 1994

L'Urbanisation du monde arabe : un éclairage démographique

Philippe Fargues, CEDEJ

Les politiques restent préoccupés par la croissance urbaine : c'est ainsi que le thème «répartition de la population, urbanisation et migrations internes» occupe 25 des 399 paragraphes, soit 6 % du *Programme d'action* de la Conférence internationale sur la population et le développement du Caire de septembre 1994. Que le Caire fût élue, neuf jours durant (du 5 au 13 septembre 1994), capitale de la démographie mondiale était d'ailleurs doublement emblématique : de la fixation sur la ville d'une peur démographique globale et de sa fixation particulière sur l'Islam perçu, sinon désigné, comme un frein de la transition démographique. Le Caire est en effet à la fois l'agglomération la plus dense du monde, bâtie sur l'espace le plus inextensible, la vallée du Nil, et la ville d'Al-Azhar.

Le ton des politiques a cependant changé au fil du temps, à mesure qu'ils intégraient les résultats factuels de l'observation statitistique et leur mise en perspective scientifique. L'urbanisation n'est plus le mal absolu qu'elle était apparue aux grands jours de l'exode rural : on rappelle volontiers qu'elle va dans le sens de l'histoire, qu'elle est à la fois produit et promoteur de la modernité, que l'agglomération des hommes est plus performante que leur dispersion[1]. Bref, la ville est à aménager, non à combattre.

L'urbanisation, en revanche, est un thème désormais boudé par les scientifiques de la population. Dernière en date de leur réunion planétaire, le congrès mondial de l'UIESP[2] de Montréal (1993) le faisait tenir entier dans une seule session, consacrée à la question précise des mégapoles; elle forme moins de 2 % des actes de ce congrès, contre 14 % de celui qui s'était tenu vingt ans plus tôt à Liège (1973). Une telle désaffection des démographes, en vingt ans seulement, confine au désaveu. Constater ce désaveu et essayer de le comprendre en examinant un cas particulier, est un détour utile pour faire le point du phénomène lui-même dans une région particulière, en l'occurrence le monde arabe.

Dans une première partie, je répondrai à la question suivante : «pourquoi les démographes se désintéressent-ils de l'urbanisation ?». Plus précisément, je partirai d'une réponse évidente : c'est parce que le discours de la discipline ne s'est pas renouvelé sur ce sujet particulier. La croissance urbaine, envisagée comme modification progressive du rapport numérique entre populations urbaines et rurales, est en effet un phénomène de très longue durée, désormais bien décrit dans ses mécanismes strictement démographiques et pour la comptabilité duquel l'expérience passée des pays industriels paraît finalement préfigurer les tendances qui se dessinent dans les pays en développement. De plus, les rythmes

---

[1] Les travaux du groupe d'experts sur la répartition de la population et les migrations, réuni à New York par les Nations unies dans le cadre des préparatifs de fond de la Conférence du Caire, révèlent fort bien ce nouvel état d'esprit, moins pessimiste qu'auparavant. Voir *Bulletin démographique des Nations Unies* n° 34/35, New York, 1994, pp. 143-179.

[2] l'Union internationale pour l'étude scientifique de la population, qui tient, depuis 1927 (?), un congrès tous les 4 ans et représente un lieu central de la construction disciplinaire de la démographie.

du processus tendent un peu partout à se tasser, donnant un répit à l'analyste. De manière assez générale dans les pays en développement, un renversement est en effet survenu ces dernières années, l'urbanisation résultant de plus en plus de la croissance naturelle des populations urbaines et des échanges migratoires entre celles-ci et de moins en moins de l'exode rural. Les dynamiques de l'ensemble urbain d'un côté et de l'ensemble rural de l'autre tendant à relever d'une même dynamique démographique globale — simplement modulée par le degré d'agglomération des hommes —, l'étude spécifique des premières perd un peu sa raison d'être. Déjà contestée par les géographes, qui repèrent un continuum, une gradation de territoires reliés entre eux par de multiples réseaux, par les économistes, qui soulignent les interdépendances, la dualité villes/campagnes a désormais moins de pertinence pour le démographe lui-même.

Dans une seconde partie, je proposerai une question alternative : «les modalités et les corrélats de la croissance urbaine, dans le monde arabe par exemple, ne donneraient-t-ils pas des motifs pour renouveler le discours démographique sur la ville ?». En changeant d'échelle, en passant de l'observation globale des rapports de proportionnalité entre villes et campagnes à celle des processus démographiques qui agissent à l'intérieur d'une agglomération et sous-tendent sa croissance spatiale et ses nouvelles segmentations, on peut sans doute trouver quelques pistes sur lesquelles relancer ce thème.

1. L'urbanisation comme processus de concentration (la ville vue du dehors)

Sur la très longue durée — peut-être celle de toute l'histoire connue, une fois lissés les accidents de décrue démographique et de décontration spatiale — la croissance de la population eut pour corollaire paradoxal la réduction de l'espace qu'elle occupe pour son habitat, sinon pour son économie. Ainsi, plus les hommes sont nombreux, plus ils se concentrent.

Les causes d'une telle concomitance sont complexes et, pour certaines, mal établies. Rappelons simplement l'une d'entre elles, parce qu'elle lie directement les deux phénomènes, croissance de la population et urbanisation, par une causalité allant de la seconde vers la première : il semble que le rapprochement spatial des hommes contribue à améliorer l'efficacité de leurs activités de production et d'échange[3] et, par voie de conséquence, à repousser l'horizon du surpeuplement, c'est-à-dire à élever la capacité de croissance démographique. Dans le long terme, il n'y a donc sans doute pas lieu de s'alarmer de l'urbanisation. Dans le court terme, celui que l'action politique doit prendre en compte, un rythme élevé d'urbanisation peut cependant poser de délicats problèmes d'adaptation, moins aigus qu'au temps de l'exode rural en masse, mais amplifiés par la dimension des agglomérations d'aujourd'hui.

Comme sans doute la plupart des autres régions du monde, mais avec des décalages temporels, l'aire arabe aura connu une urbanisation en forme de courbe logistique : ascension d'adord lente et peut-être erratique, puis soutenue et de nouveau, tout récemment, en voie de ralentissement. On serait bien en peine, nous allons le voir, de distinguer l'expérience arabe d'un modèle planétaire général, sauf pour souligner quelques modalité locales de ce modèle, renvoyant soit à la géographie du système urbain soit au rythme de sa construction.

1.1. Changements de forme du système urbain

Dans une région à l'intérieur de laquelle hommes, marchandises et capitaux circulent, les villes ne sont pas totalement indépendantes les unes des autres, mais

---

[3] D'Émile Durkheim (*De la division du travail social*) à Ester Boserup (...) de nombreux auteurs ont souligné les bénéfices sociaux et économiques de la densité démographique : solidarité «organique» et spécialisation des tâches, économies d'échelle, progrès technique et innovation sous l'effet de la contrainte, etc.

évoluent en interaction : elles forment un système. Les sytèmes dont il a été donné d'observer l'histoire longue, celui d'Europe par exemple, possèdent des propriétés dynamiques propres, qui paraissent surdéterminer celles de chacune des villes qui composent le système. La trame que dessinent les villes semble ainsi relativement invariante dans le temps, de même que la hiérarchie de leurs effectifs de population : par delà les ruptures politiques ou économiques, le pouvoir et les acteurs économiques se relaient dans les mêmes sites[4]. Si l'on considère la carte des villes arabes et leur classement par taille, cette propriété dynamique ne s'applique pas : on observe au contraire deux moments d'instabilité, de repondération de certaines villes aux dépens des autres. Cela pourrait tenir à l'importance exceptionnelle des facteurs externes dans l'histoire économique et politique du monde arabe.

Durant une période très étendue, celle qui va de la conquête arabe jusqu'au XVIe siècle (découverte de la route du Cap), voire jusqu'au XVIIIe siècle (fin de l'économie monde ottomane), les marches du désert abritent les plus grandes villes — d'est en ouest : Bagdad, Alep, Damas, le Caire, Fès, Marrakech — aux points précis de rupture de charge des caravanes. Une position stratégique de relais commercial entre des mondes extrêmement distants explique l'accumulation de richesses sur laquelle la ville se construit et l'installation du pouvoir politique qui la renforce. Il est probable qu'elle n'exerce sur son environnement rural proche qu'une faible attraction migratoire et que l'urbanisation suive un rythme lent, marqué de discontinuités.

D'abord le détrônement du commerce terrestre par les voies maritimes, puis l'ouverture économique sur l'Europe, forcée ou librement choisie, selon les pays, altérèrent une première fois les trames et hiérarchies urbaines, en revalorisant les littoraux : Alexandrie, Beyrouth, Tunis, Alger, Casablanca, Aden, ainsi qu'un semis de villes côtières de moindre importance naquirent ou connurent un nouvel essor. La masse urbaine bascula vers le littoral, en parallèle ou en concurrence avec les anciennes villes de l'intérieur. Depuis cette époque, la croissance démographique des villes, côtières ou non, repose sur une combinaison de migrations de courte (l'exode rural) ou de moyenne (les migrations urbaines) distance, et de croissance naturelle, avec un dosage variable selon les villes et les périodes.

L'avènement de l'énergie pétrolière dans l'économie mondiale, combinée à la faiblesse de son utilisation par l'appareil productif régional, créa des systèmes rentiers et introduisit une seconde rupture dans la trame urbaine de l'Orient arabe, avec l'éclosion subite de grandes agglomérations sur les rives du Golfe et au cœur de la péninsule arabique. Le peuplement de souche, limité, ne suffit point à les alimenter, si bien qu'au moins dans sa phase initiale, c'est la migration de provenance lointaine qui fit l'essentiel de cette nouvelle urbanisation. Il fallut attendre la récession pétrolière des toutes dernières années pour que la croissance naturelle de ces populations urbaines, en retard sur le reste du monde arabe dans leur la transition démographique, devienne là aussi le premier facteur d'urbanisation.

En fait, et ce pourrait être la conclusion de ce court développement, il n'y a pas, ou il n'y a plus, un système urbain arabe, mais des systèmes largement autonomes entre eux, qui sont ainsi passibles d'analyses séparées, à la rigueur comparatives. Le cadre des Etats est sans doute le plus adéquat, car les constructions nationales de ce siècle ont concrétisé la séparation d'économies qui n'échangent désormais presque plus entre elles, et, en matière urbaine, elles ont consacré la suprématie des capitales autour desquelles l'Etat s'érigeait, et dont certaines étaient d'ailleurs un pur produit de la création nationale. Seul ensemble supranational à présenter toutefois l'allure d'un système, la région qui couvre la Péninsule arabique et le Levant est traversée par d'abondants flux migratoires qui instaurent un certain degré d'interdépendance, limité à des transferts financiers et, précisément, à la démographie urbaine.

---

[4] Voir les travaux de Denise Pumain, ...

Figure 1 : Les agglomérations de plus de 100 000 habitants
(carte tirée de l'Atlas du Monde Arabe)

1.2. Rythmes de l'urbanisation

Les mécanismes démographiques de la constitution des agglomérations dans les pays arabes n'ont rien d'exceptionnel. Au contraire, dans la succession des phases, ils auront suivi un schéma sans doute planétaire sur lequel il est superflu de s'appesantir, tant il a déjà été décrit. Au cours d'une première phase, qui s'acheva dans les années 70, la migration de provenance rurale forma l'essentiel de la croissance urbaine. Le rythme de celle-ci culmina vers 1960 : en moyenne 5,2% par an dans l'ensemble des pays arabes. Cependant, au fur et à mesure que grossissaient les effectifs des populations urbaines, leur excédent de croissance naturelle relayait l'exode rural comme premier facteur de croissance. L'urbanisation était entrée dans une seconde phase. Ce tournant passa longtemps inaperçu, alors que l'évolution des rapports entre villes et campagnes tendait au contraire à ralentir l'exode rural lui-même. D'un côté, en effet, la ville perdait une partie de son attrait, en raison notamment de la difficulté de s'y loger et de s'y employer, et de l'autre la campagne se diversifiait profondément sous l'influence de la ville : l'école et le centre de santé la pénétraient maintenant, tandis que le développement des transports péri-urbains accroissait son rayonnement en mettant la ville à portée quotidienne des ruraux. Les migrations alternantes se substituèrent partiellement à l'installation en ville, si bien que la campagne cessa de se consacrer exclusivement à l'agriculture. On y exerça en proportion croissante des activités comparables à celles des villes. C'est ainsi que dans une couronne rurale distante de 50 kilomètres du Caire, les agriculteurs forment désormais moins du quart, dans certaines localités moins du dixième, de la population active. La baisse de la natalité récemment précipitée par la ville annonce sans doute la troisième phase, en cours dans les pays aujourd'hui développés, où la migration, interurbaine cette fois, devient à nouveau le premier facteur de la dynamique démographique des villes. Sans doute est-il utile de mentionner que, durant la succession de ces phases, la croissance démographique est restée déterminante de la croissance spatiale des agglomérations. C'est en tout cas ce que montre la surface la surface bâtie du Grand Caire, zones industrielles ou commerciales incluses, dont la progression a suivi dans un remarquable parallélisme celle de la population sur toute la période qui va de 1917 à 1986[5].

L'Arabie Saoudite, les émirats du Golfe et vraisemblablement la Libye[6] sortent du schéma évoqué ci-dessus par un décalage à la fois spatial et temporel. La migration qui alimente leurs villes n'est en effet pas d'origine proche et rurale, mais de provenance lointaine et à prédominance urbaine, à l'exception des émigrés yéménites d'Arabie, près d'un million de personnes venues des campagnes — d'ailleurs la plupart retournées dans leur pays d'origine après la guerre du Golfe en 1991. En outre, elle apporte une contribution prépondérante à la croissance urbaine plus tardivement qu'ailleurs, jusqu'au milieu des années 80, c'est-à-dire tant qu'une rente surabondante permet la réalisation d'ambitieux projets de construction. La construction démographique des villes du pétrole, de véritables cités-Etats dans le cas des petites principautés, procède non de la maturation des rapports entre économie et démographie locales, mais de la rencontre opportune d'une conjoncture économique planétaire (la demande de pétrole) avec une conjoncture politique régionale (l'insécurité des guerres qui valorise le pétrole) et avec la démographie de pays voisins (Levant, Yémen) ou relativement éloignés (Egypte, Turquie, Inde, Pakistan et Sud-Est asiatique).

---

[5] Ahmed Wagih, «La croissance du bâti dans la région du Grand Caire», *Lettre de l'OUCC* n°37, CEDEJ, Le Caire, 1994, pp. 24-30.

[6] Toute information démographique fondée sur ce pays s'arrête au recensement de 1973.

Qu'ils soient sortis du schéma général (monarchies pétrolières) ou qu'ils l'aient suivi (autres pays), les pays arabes présentent des niveaux et des rythmes d'urbanisation très variés qui font, et ce sera ma seconde conclusion partielle, que le démographe ne saurait répérer un modèle arabe de l'urbanisation, mais une diversité de situations. Qu'on en juge aux quelques chiffres suivants[7]. L'étagement des niveaux, d'abord, couvre pratiquement le spectre mondial : du Soudan et du Yémen, où moins du tiers des habitants résident en ville (respectivement 24 et 33% en 1994) aux principautés du Golfe et à la bande de Gaza, qui comptent plus de 90% de citadins, on passe par une masse de pays où la proportion de population urbaine tourne autour de 50%. Dans l'ensemble arabe, c'est une courte majorité citadine que l'on enregistre aujourd'hui (115 millions sur 225). Les rythmes de la croissance urbaine du demi-siècle écoulé, ensuite, révèlent la variété des postions de départ et des modalités du changement : pour 100 citadins en 1950, on en compte aujourd'hui moins de 500 dans les pays de vieille tradition citadine, comme l'Egypte, la Tunisie ou le Maroc, mais plus de 5 000 dans les pays où la poussée urbaine est la plus récente, et où se retrouvent pêle-mêle les plus pauvres (Mauritanie) et les plus riches (principautés du Golfe). Dans l'ensemble arabe, la montée urbaine de ce siècle est cependant d'une vigueur qui vaut d'être rappelée : 3,5 millions de citadins en 1900, 115 aujourd'hui. L'équilibre des systèmes urbains nationaux, enfin, révèle non seulement l'hétérogénéité arabe, mais le cloisonnement interne de ce monde : si les agglomérations de plus de 500 000 habitants (ou la capitale, dans les pays où de telles agglomérations n'existent pas) forment de moins de 15% (Algérie) à plus de 75% (Tunisie, Liban, Irak, Arabie, principautés du Golfe, Mauritanie) de la population urbaine, c'est un peu le résultat de l'enfermement des mouvements migratoires par les constructions économiques et administratives des Etats nationaux.

Figure 2 : Proportion de population urbaine en 1950 et 1990
(carte tirée de l'Atlas du Monde Arabe)

Figure 3 : L'équilibre des réseaux urbains
(carte tirée de l'Atlas du Monde Arabe)

2. Regarder la ville du dedans

L'identité arabe qu'une vision globale de l'urbanisation ne révèle pas, peut-on la trouver dans des dynamiques internes à la ville, c'est-à-dire à un niveau organique ?

2.1. Le passage à la ville, catalyseur des transitions[8]

---

[7] Pour une vue globale des contrastes urbains dans le monde arabe, je me permets de renovoyer à Rafic Boustani et Philippe Fargues, *Atlas du monde arabe. Géopolitique et société*, Bordas, Paris, 1990; pour les comparaisons mondiales, à United Nations, *World Urbanization Prospects : The 1992 Revision. Estimates and Projections of Urban and Rural Populations and of Rural Agglomerations*, ST/ESA/SER.A 136, New York, 1993.

[8] Je reprends dans cette partie des arguments que j'ai tour à tour développés dans quatre publications : «Demographic Explosion or Social Upheaval», in Ghassan SALAMÉ (ed), *Democracy without Democrats*, Tauris, London, 1994, «Changing Hierarchies of Gender and Generation in the Arab World», in Carla MAKHLOUF (ed), *Family, Gender and Population Policy in the Middle-East*, Columbia University Press, 1995 (à paraître), «Note sur la diffusion de l'instruction scolaire en Egypte d'après les recensements», *Egypte/Monde arabe* n° 18-19, CEDEJ, le Caire, 1994, et «Violence politique et démographie en Égypte», in *Le phénomène de la violence politique : perspectives comparatistes et paradigme égyptien*, CEDEJ, Cairo, 1994. Le lecteur voudra bien m'excuser cette reprise de mes propres écrits.

La transition démographique semble être un processus universel, mais elle ne se situe pas au-dessus des sociétés : d'une part, elle accompagne d'autres transitions et, de l'autre, elle épouse les aspérités de chaque terrain sociologique particulier. Dans les sociétés arabes, ainsi peut-être que dans d'autres sociétés, trois traits pourraient caractériser cette interdépendance de la démographie et de la sociologie. En premier lieu, les moments et les rythmes de la transition démographique portent la marque de la persistence, jusqu'à récemment, d'un ordre patriarcal fort dans la famille et d'un ordre «néo-patriarcal»[9] dans la société et les systèmes politiques. Très schématiquement, cet ordre se distingue par la domination des hommes sur les femmes et, pour chaque sexe, des vieux sur les jeunes. En second lieu, la manière dont la transition démographique s'est déroulée, en particulier le rôle qu'a tenu la diffusion de l'instruction scolaire, aboutit à l'érosion, sinon à l'abolition, de cet ordre patriarcal : par certains aspects de leur statut, les femmes tendent à rejoindre les hommes et les jeunes à dépasser les vieux. En troisième lieu enfin, la résistance des valeurs et des structures héritées de l'ordre ancien crée un contexte propice à une crise de société, dont les expressions politiques peuvent revêtir diverses formes, de la mobilisation associative à la mobilisation violente. La ville est le lieu par excellence où commence, puis d'où se diffuse cette triple transition, à la fois démographique, sociologique et politique («démocratique» ?).

L'influence de l'ordre patriarcal sur la démographie ressort bien de l'examen des niveaux de la fécondité dans le monde arabe, qui présentent aujourd'hui leur dispersion maximum. Le déclin de la fécondité, comme d'autres changements sociaux, apparaît d'abord dans un sous-groupe limité de la population : une «élite» à partir de laquelle il gagne progressivement le gros de la population, au fur et à mesure que se diffusent les valeurs et les comportements de cette élite. A l'instar des autres sociétés, ces valeurs et comportements, les «facteurs» de la baisse de la fécondité, sont liés à la fois à l'évolution des positions socio-économiques et à celle des rôles familiaux. Mais, à l'inverse de l'expérience des autres ensembles supranationaux, les facteurs qui expliquent les variations de la fécondité à l'intérieur des populations nationales perdent leur pouvoir explicatif lorsque l'on considère les différences entre sociétés nationales. C'est ici, je crois, qu'interviennent les structures patriarcales. Afin d'illustrer cette hypothèse, j'évoquerai rapidement deux facteurs essentiels : la richesse et l'éducation des femmes.

Dans presque tous les pays en développement, l'élévation du niveau de vie s'est accompagnée d'une réduction de la fécondité. Dans chaque pays arabe, de même, les plus basses fécondités s'observent dans des classes moyennes ou supérieures des villes, et les plus hautes dans les classes pauvres, paysannes notamment. Lorsque l'on compare les pays entre eux, la relation disparaît curieusement. Les fécondités moyennes les plus basses sont celles des pays à revenu national relativement bas ou moyen (Liban, Tunisie, Maroc, Egypte) et les plus hautes celles des pays les plus riches (Péninsule)[10]. Les particularités du mode d'accumulation des richesses et les modalités sociales et politiques de leur redistribution me paraissent éclairer cette inversion. Les économies politiques des pays arabes balancent en effet entre deux pôles, l'un productif et l'autre rentier. Le premier active les leviers «classiques» de la baisse de fécondité, notamment dans les villes : coût de l'enfant et exercice croissant de l'activité féminine rémunérée en dehors du foyer familial. Le second les inhibe au contraire : prenant en charge les coûts de l'enfant et organisant l'importation d'une main-d'œuvre féminine étrangère qui se substitue à une main-d'œuvre féminine nationale, les Etats rentiers de la Péninsule ont fourni les moyens de préserver la famille nombreuse et la femme au foyer. Ils ont ainsi donné un répit à l'ordre patriarcal de la famille, en utilisant les

---

[9] Le mot est emprunté à Hisham SHARABI, *Neopatriarchy : a Theory of Distorted Change in Arab Society*, Oxford University Press, Oxford & New York, 1988.

[10] Voir Ryad TABBARAH, «...», *Population Bulletin of the ESCWA*, n°..., Bagdad, 19...

canaux redistributifs du système néo-patriarcal (clientèle). En réalité, il n'y a pas deux types bien séparés, mais un continuum qui va de l'un à l'autre : chaque Etat arabe, à un titre ou à un autre, émarge à la rente pétrolière[11] et possède des moyens, plus ou moins importants selon sa position dans la chaîne de circulation de la rente, de distribuer plus que le pays ne produit. C'est ainsi que les deux modèles de fécondité coexistent, avec un poids différent selon les pays et les périodes. L'expérience égyptienne est éloquente : après une baisse sous la présidence de Nasser, la fécondité se releva considérablement de 1973 à 1988. Cette période avait été celle de l'ouverture, notamment à l'émigration, et des transferts financiers en provenance du Golfe et des Etats-Unis. Tout se déroula comme si un regain de confort économique avait permis aux familles de procréer à nouveau plus d'enfants et de garder les femmes au domicile conjugal[12], c'est-à-dire de revigorer un ordre patriarcal que le nassérisme n'avait pas altéré en profondeur.

Plus active encore que le niveau de vie, l'éducation des femmes est un facteur important de la baisse de la fécondité. Cette caractéristique commune aux expériences contemporaines des pays en développement se retrouve bien à l'intérieur de chaque pays arabe. En Tunisie par exemple, les femmes d'éducation universitaire procréent en moyenne 2,2 enfants et les illettrées 5,0, avec une gradation régulière des unes aux autres. Concentrant les populations les plus instruites, la ville est donc, par ce canal également, le lieu de la baisse de fécondité. Cependant, comme c'était le cas du niveau de vie, le niveau d'instruction des femmes ne permet pas de classer les pays selon leur fécondité moyenne. Par exemple, plus instruite et plus urbaine que le Maroc, la Jordanie est aussi plus féconde, alors qu'on attendrait l'inverse. La raison en est que l'action de l'éducation des femmes sur le contrôle des naissances est modulée par le statut que la famille et la société leur offrent à la sortie de l'école, notamment par l'arbitrage entre mariage et exercice d'une activité économique. Gaza en fournit le plus éloquent des exemples. Contrairement à tout ce que laisseraient attendre un taux d'urbanisation extrêmement élevé (97%) et une durée moyenne de scolarité féminine plus longue que dans tous les autres pays arabes (9,0 ans chez les femmes âgées de 30 ans en 1992, c'est-à-dire à l'âge moyen de procréation), Gaza possède la natalité la plus haute du monde : un taux brut de natalité de 56,5 p. 1 000 en 1992, correspondant à une fécondité totale comprise entre 8 et 9 enfants par femme. Divers facteurs liés aux conditions de l'occupation militaire israélienne sont en cause, parmi lesquels un marché du travail déficitaire pour les hommes et pratiquement fermé aux femmes (5% sont actives entre 15 et 50 ans). Par ailleurs, si l'hyperfertilité est à juste titre interprétée comme l'une des meilleures armes des Palestiniens, puisqu'elle modifie rapidement les rapports numériques en leur faveur, elle présente la particularité d'être une arme en accord parfait avec l'ordre patriarcal, comme s'il existait une division du travail militant entre les sexes : les hommes dans l'arène publique du combat et les femmes dans la sphère privée de la procréation.

Pour illustrer maintenant la manière dont la transition démographique s'accompagne d'une remise en cause de l'ordre patriarcal, je me limiterai ici à observer comment l'instruction scolaire, facteur central de cette transition, perturbe, en se propageant dans la société, les hiérarchies ancestrales des sexes et des générations.

Avant la diffusion de l'école, c'est-à-dire jusqu'aux générations nées durant le premier tiers ou la première moitié de ce siècle, selon les pays, les rares établissements scolaires étaient réservés à une classe très minoritaire de la population. Qu'ils fussent en pratique réservés aux seuls garçons de cette classe aboutissait à produire une élite presque entièrement masculine, mais, pour

---

11 L'expression est de Michel CHATELUS, ...

12 Sur l'activité économique des femmes en milieu populaire urabin, voir le remarquable travail de Nader FERGANY, *Urban Women, Work and Poverty Alleviation in Egypt*, Al-Mishkat, le Caire, 1994.

l'immense majorité qui n'y avait pas accès, les deux sexes étaient égaux. Lorsque l'école se développa, d'abord en ville puis à la campagne, les familles y envoyèrent plus volontiers leurs garçons que leurs filles. Une nouvelle inégalité était née, qui allait concerner la masse de la population. C'est dans les générations 1950—1960, aujourd'hui en âge d'exercer le pouvoir dans la famille et dans la société, que cette inégalité est la plus accusée. Au regard de ce simple facteur, l'ordre patriarcal est donc plus fort que jamais. Cependant, continuant son chemin, l'école s'ouvrit aux filles : dans les villes en tous cas, les nouvelles générations sont d'ores et déjà presque égales devant l'instruction primaire et le seront bientôt devant l'instruction secondaire. C'est lorsqu'elles atteindront l'âge des responsabilités familiales ou du pouvoir politique que les valeurs égalitaires portées par leur expérience parachèveront de détrôner l'ordre ancien.

Le développement de l'instruction scolaire eut pour second effet d'inverser la hiérarchie des classes d'âge. Tandis que le modèle patriarcal plaçait les aînés au sommet, l'école a donné la prééminence aux jeunes, sans cesse plus scolarisés que ne l'avaient été leurs pères. Pour la simple raison que l'école ne s'adresse qu'aux enfants, sa diffusion bientôt massive creusa une distance avec leurs parents : cette distance culmine dans les générations 1960—1970. C'est ainsi que la jeunesse arabe passe à présent par un point critique où, par son savoir, elle dépasse plus que jamais ses aînés, qui conservent pourtant les principales positions d'autorité dans la famille et dans la société. En Egypte, mais aussi sans doute ailleurs, la rupture générationnelle est plus prononcée chez les femmes que chez les hommes, scolarisés depuis longtemps, et subit, lorsque l'on passe des campagnes aux villes, un déplacement vers le haut : inégalité devant la simple capacité à lire et à écrire dans les premières, mais devant les enseignements secondaires et universitaires dans les secondes. Le potentiel de contestation de l'ordre familial et social que cette rupture porte, devrait donc lui-même être plus fort chez les femmes et dans les villes, que chez les hommes et dans les campagnes.

Je ne m'attarderai pas beaucoup sur le troisième volet de cette démographie organique : les formes que prend la contestation des hiérarchies héritées de l'ordre patriarcal. Tout d'abord parce que cette contestation relève surtout du politique, et son étude d'une autre discipline que la mienne. Ensuite parce que l'on dispose en la matière de beaucoup de professions de foi, mais de fort peu d'évidences scientifiques. Les professions de foi, portées par les médias et par quelques scientifiques, font de la mobilisation violente une sorte d'attribut fatal d'une croissance urbaine décrite comme un processus anarchique. Ce n'est pas ce que révèle la géographie de la violence politique en Egypte depuis la mi-1992. Admettant que celle-ci est une réponse, parmi d'autres possibles, à un ensemble de frustrations collectives ou simplement partagées par un grand nombre d'individus, j'ai examiné les corrélations spatiales entre la fréquence des actes de violence politique d'un côté et, de l'autre, un ensemble de facteurs de frustration potentielle, liés de près ou de loin à la démographie. Il en ressort que l'action violente ne présente pas de corrélation avec les causes qu'on lui attribue hâtivement — niveau de sous-emploi, degré de pauvreté, densité de l'habitat, taux d'urbanisation —, mais avec des facteurs qui relèvent plutôt de la sociologie et de l'anthropologie : le taux de violence s'accroît avec la fréquence des structures familiales polynucléaires, avec les indicateurs de dépendance du statut de la femme, avec l'acuité de la rupture générationnelle introduite par l'instruction scolaire. En bref, il y a violence là où persitent les traces d'ordre patriarcal que la modernité malmène.

2.2. Nouvelle segmentation ou lissage de l'espace social des villes ?[13]

Paradoxalement, alors que, leur nombre s'accroissant, les hommes occupent une surface de moins en vaste du territoire, à l'intérieur du territoire occupé ils

[13] Cette dernière partie présente des hypothèses, que commencent à étayer les travaux en cours à l'Observatoire Urbain du Caire Contemporain (CEDEJ).

tendent à s'étaler, c'est-à-dire à uniformiser leur répartition spatiale. La concentration de la population que l'on peut voir d'en haut, à grande échelle, laisse en effet place, dans une observation à petite échelle, à la déconcentration des zones les plus densément peuplées. Le desserrement de l'habitat urbain, tel qu'on peut l'observer depuis la fin des années 50 dans un pays comme la France où la croissance naturelle est basse, n'est encore qu'une tendance en train de dessiner dans le monde arabe. En effet, héritage d'un passé tout récent de haute fécondité, une croissance naturelle encore élevée surcompense, au point de les masquer, les migrations centrifuges qui affectent désormais d'anciens noyaux urbains. Mais le fait nouveau est déjà là : les zones centrales de grandes agglomérations arabes sont désormais devenues émettrices de flux migratoires à destination de leurs périphéries. Lorsque l'on considère deux cartes du Très Grand Caire[14] découpé en ses 608 unités censitaires, celle des densités de population en 1986 (dernier recensement) et celle des soldes migratoires entre 1976 et 1986[15] une très forte corrélation se dégage : dès cette période, 46% (282) des unités de l'agglomération, parmi les plus centrales et les plus denses, avaient un taux de migration nette négative parce qu'elles alimentaient l'urbanisation d'une couronne située hors des limites administratives de la ville. L'ensemble du Très Grand Caire lui-même n'avait plus qu'un taux de migration nette de 0,7% par an. Le prochain recensement étant prévu en 1996, il faudra attendre quelques années pour connaître les migrations de la décennie écoulée. Cependant, la poursuite de l'urbanisation périphérique ne fait pas de doute, de même que le déclin de la croissance naturelle de la population urbaine. Il est ainsi probable que le centre de l'agglomération du Caire soit désormais en cours de dépopulation. La même évolution caractérise vraisemblablement beaucoup d'autres agglomérations arabes.

Figure 4 : Densités de population au recensement de 1986, Très Grand Caire[16]

Figure 5 : Taux annuel de migration nette 1976-1986, Très Grand Caire

Laissant aux géographes l'analyse de ces nouvelles migrations intra-urbaines, le démographe s'intéressera aux liens qu'elles entretiennent avec les structures de la population, en particulier avec sa répartition en familles et en classes d'âge. La transition démographique n'est pas seulement la réduction de la fécondité. Beaucoup plus ancienne est sa première phase, le déclin de la mortalité, perceptible au Caire dès la tenue régulière d'une statistique des décès au début du siècle, mais s'accélérant à partir des années 50. Au fur et à mesure que la durée de vie s'allonge, les structures horizontales et verticales des familles se transforment. Dune part, les enfants sont plus nombreux à survivre à l'âge adulte et, d'autre part, la coexistence des générations s'allonge. Autrefois, un adulte avait perdu plusieurs frères et sœurs dans l'enfance. Par ailleurs, il était rare qu'il ait encore ses deux parents en vie. Aujourd'hui la fratrie entière a plus de chances de survivre et la proportion des familles où se côtoient trois, voire quatre générations ne cesse d'augmenter. Ainsi, alors qu'auparavant on avait de bonnes chances de succéder, dès son mariage ou peu après, à ses parents dans le domicile familial, on doit aujourd'hui «décohabiter». On se marie peut-être un peu plus tard qu'autrefois, mais de quelques années seulement, si bien que le déroulement du cycle familial suppose l'extension du parc de logements. Le centre étant saturé, c'est de plus en

---

[14] Dénomination non conforme à l'usage administratif, qui renvoie à une zone allant de Benha (non comprise) au nord El-saff au sud.

[15] Ce solde n'est pas donné par le recensement. Nous l'avons calculé dans l'unité spatiale élémentaire i par différence entre le taux de croissance totale et le taux de croissance naturelle, ce dernier étant estimé comme suit :

[16] Je remercie Eric Denis, chercheur au CEDEJ, à qui je dois la réalisation des figures 4 et suivantes.

plus loin que l'on construit cet habitat de décohabitation. Voilà notamment pourquoi l'âge moyen de la population diminue par cercles concentriques lorsque l'on passe du centre aux périphéries.

Figure 6 : Age moyen au recensement de 1986, Très Grand Caire

Ces jeunes générations de la décohabitation qui peuplent les périphéries sont des citadins de naissance. Leurs parents, demeurés au centre de l'agglomération, ne l'étaient pas toujours, car ils appartenaient aux générations de l'exode rural. C'est ainsi que l'image de banlieues alimentées par l'exode rural, volontiers brossée par des médias hâtifs, ne restitue qu'une face de la réalité. A l'attraction sur l'environnement rural, qui n'a pas totalement disparu, se juxtapose déjà et se substitue progressivement un mécanisme de desserrement et de «dédensification» qui s'apparente plutôt au Big-Bang. La face cachée de la réalité, peut-être déjà prédominante dans une couronne rapprochée et certainement appelée à le devenir prochainement dans des couronnes plus éloignées, pourrait ainsi s'énoncer par ce qui revêt l'allure d'un paradoxe, tant les idées reçues sont ancrées : les banlieues tendent à être plus citadines que les centres.

Nées en ville, les générations de la décohabitation avaient par ailleurs, avant de se déplacer, pousuivi leur scolarité plus loin que leurs parents. Leur installation en banlieue va ainsi élever le niveau moyen d'éducation de celle-ci et abaisser celui du centre qu'ils quittent. La carte du niveau d'éducation fait certes apparaître un net désavantage des périphéries par rapport au centre. Mais ce désavantage résulte en partie d'un double masquage : les nouveaux arrivants voisinent avec une population de souche, rurale et moins instruite, et ils sont au début de leur cycle de vie, c'est-à-dire que leurs enfants n'ont pas encore achevé leur scolarité. Plus parlante est donc la carte de l'élévation du niveau d'instruction entre 1976 et 1986, qui désigne sans ambiguïté la progression des banlieues ainsi que la stagnation, par endroits une régression, qui en résulte au centre.

C'est ainsi qu'en se poursuivant l'urbanisation change de forme et de contenu. Elle se fait toujours par adjonction de nouvelles couronnes, mais avec la substitution graduelle d'un mouvement centrifuge au mouvement centripète d'hier. Le premier accentuait la segmentation de l'espace, car les nouveaux arrivés ne ressemblaient pas à ceux au poutour desquels ils s'établissaient, tandis que le second tend au lissage social. Les périphéries, qui concentraient dans les décennies passées une population en transition vers la modernité, tendent à concentrer aujourd'hui le produit de la modernité. Tout cela bien sûr n'est que tendance, à peine perceptible. Mais le rôle social des sciences sociales est aussi, en identifiant les changements qui se profilent aux marges, de sortir certains débats des ornières où le goût du drame les enlise.

Figure 7 : Nombre moyen d'années d'instruction au recensement de 1986, Très Grand Caire

Figure 8 : Niveau d'instruction en 1976 et évolution 1976-1986, Très Grand Caire

Figure 6 : Elévation du niveau d'instruction entre 1976 et 1986, Très Grand Caire

giomerations de plus de 100 000 habitants

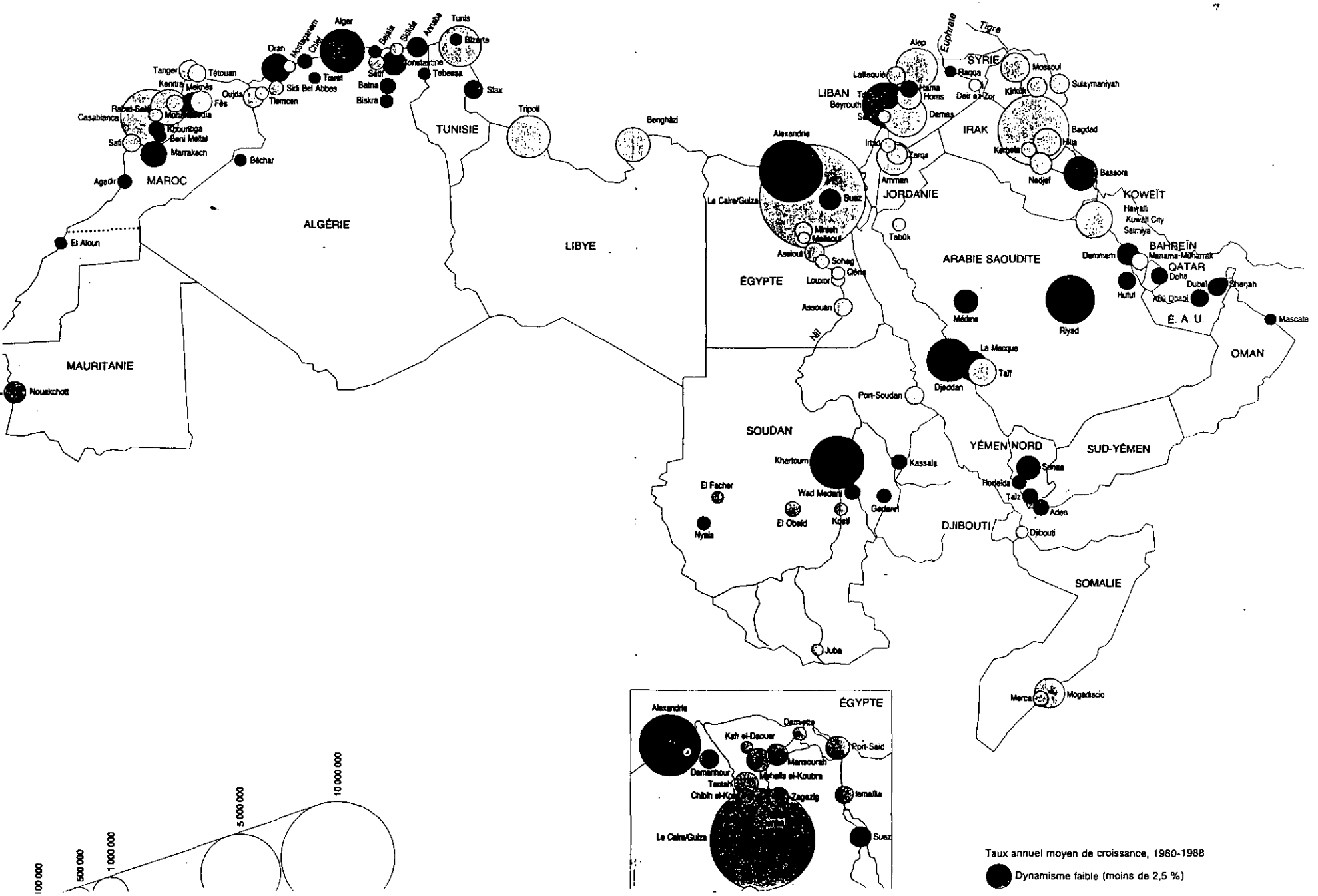

Marrakech et Meknè
dans un rayon de mo
cents kilomètres l'u
mes les plus achevée
nisme arabe.

Ce mouvement de
ment urbain n'a to
encore gagné tous le
Tunisie, Sfax parvie
ment à s'imposer der
Khartoum, qui a crû
8 % par an entre les
niers recensements (
demeure sans conte
attractive des villes
ses(9). Au Yémen,
démographique de
continué de croître,
39 % de la populati
en 1975 à 47 % en 1
que celui des deux vi
tés, Taïz et Hodeïda,
24 et 20 % à 21 et 17
vement. On pense
qu'il faut s'attaquer à
inégalités entre grou
et entre personnes, p
qu'entre régions ou
et campagnes, si l'on
moniser la répartition
la population.

◄ *Cent quinze agglomérations de 100 000 habit*

nservent parfois le souvenir. Les d'affaires, les quartiers d'habitat nsions résidentielles qui enserrent oriques portent la marque unifor- nodernes, du gratte-ciel en alumi- tôle ondulée. L'afflux de ruraux ord suscité la frayeur des gouver- nternationales ; il ne procédait pas, pe, de l'appel d'une industrie en peut-être pas un mal funeste, mais le résultat fatal d'u développement inégal entre secteurs d'activité. Ave l'émergence d'un marché national du travail et l'extensic du salariat, il ouvrait des possibilités nouvelles à production et au commerce. On commença à prêt attention au secteur « informel » qui absorbait le gros d néo-citadins, à la petite production marchande qui fle rissait en ville et dont on réalisa bientôt qu'elle était u rouage essentiel des économies arabes contemporaines.

Fig 2 pag. 22 uns 1950. 1988

L'explosion urbaine

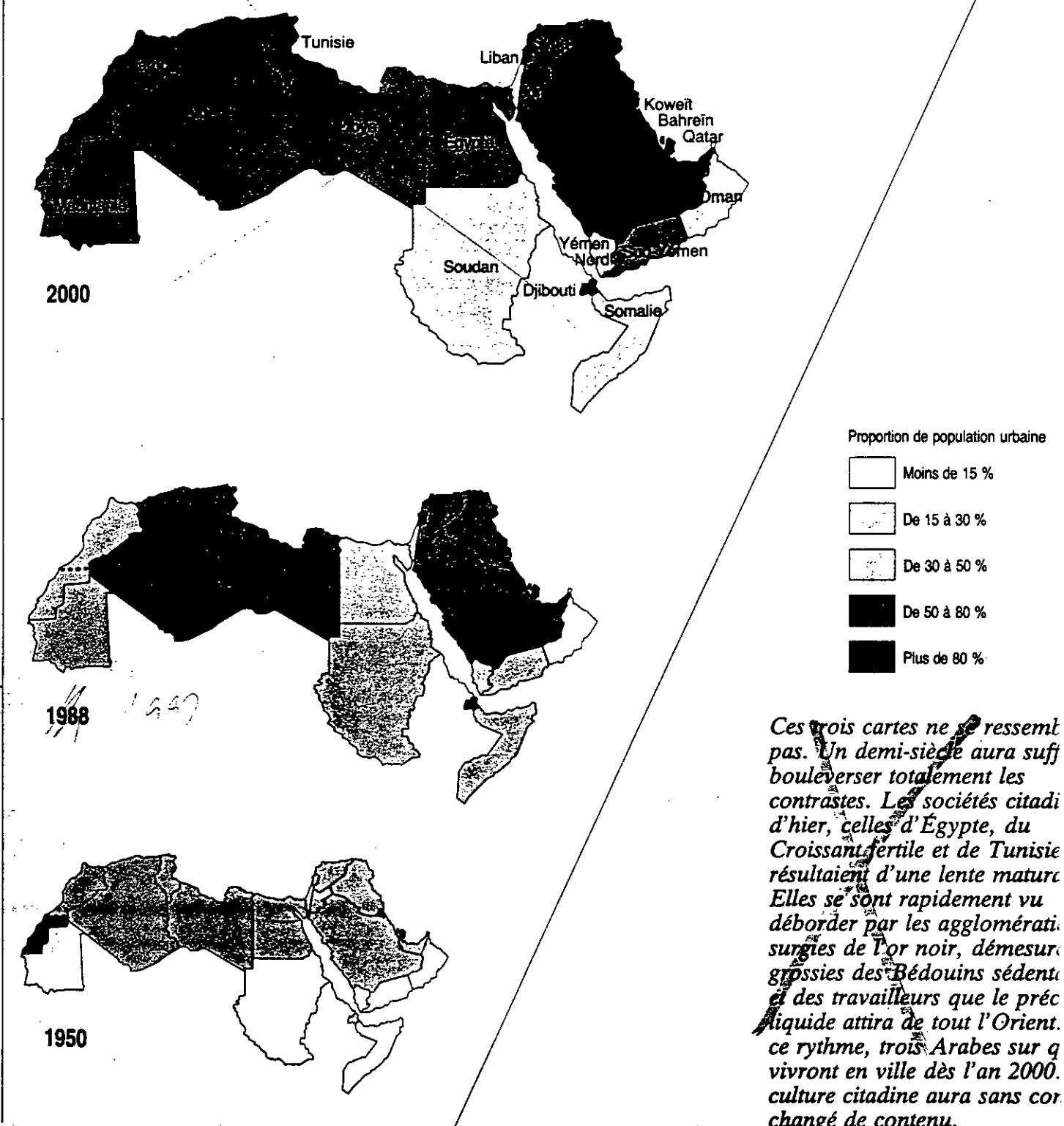

Ces trois cartes ne se ressemb pas. Un demi-siècle aura suff bouleverser totalement les contrastes. Les sociétés citadi d'hier, celles d'Égypte, du Croissant fertile et de Tunisie résultaient d'une lente maturc Elles se sont rapidement vu déborder par les agglomérati surgies de l'or noir, démesur grossies des Bédouins sédenta et des travailleurs que le préc liquide attira de tout l'Orient. ce rythme, trois Arabes sur q vivront en ville dès l'an 2000. culture citadine aura sans cor changé de contenu.

Fig 4

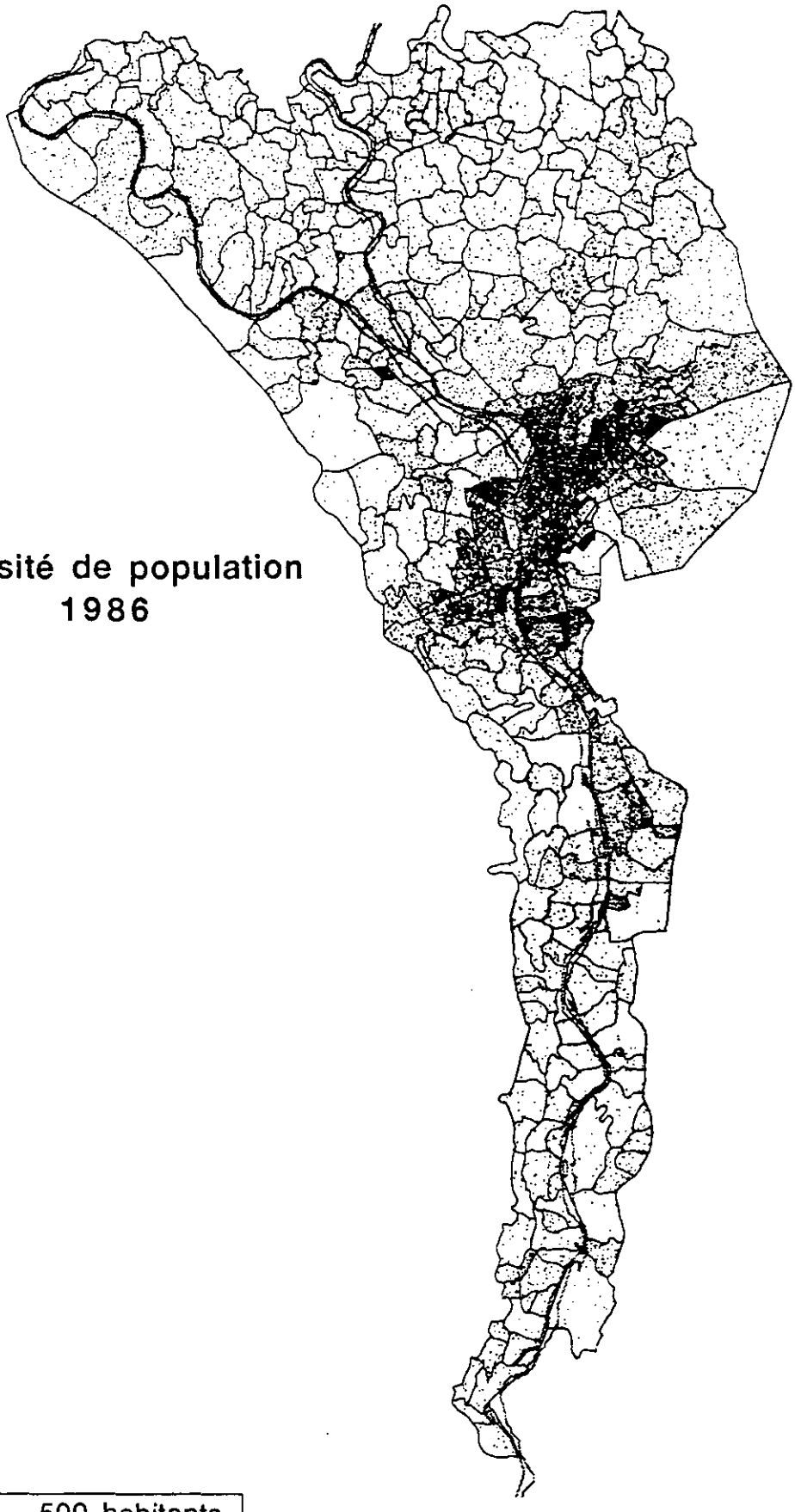

Densité de population
1986

1 points = 500 habitants

E; D; Oucc1994

Fig 5

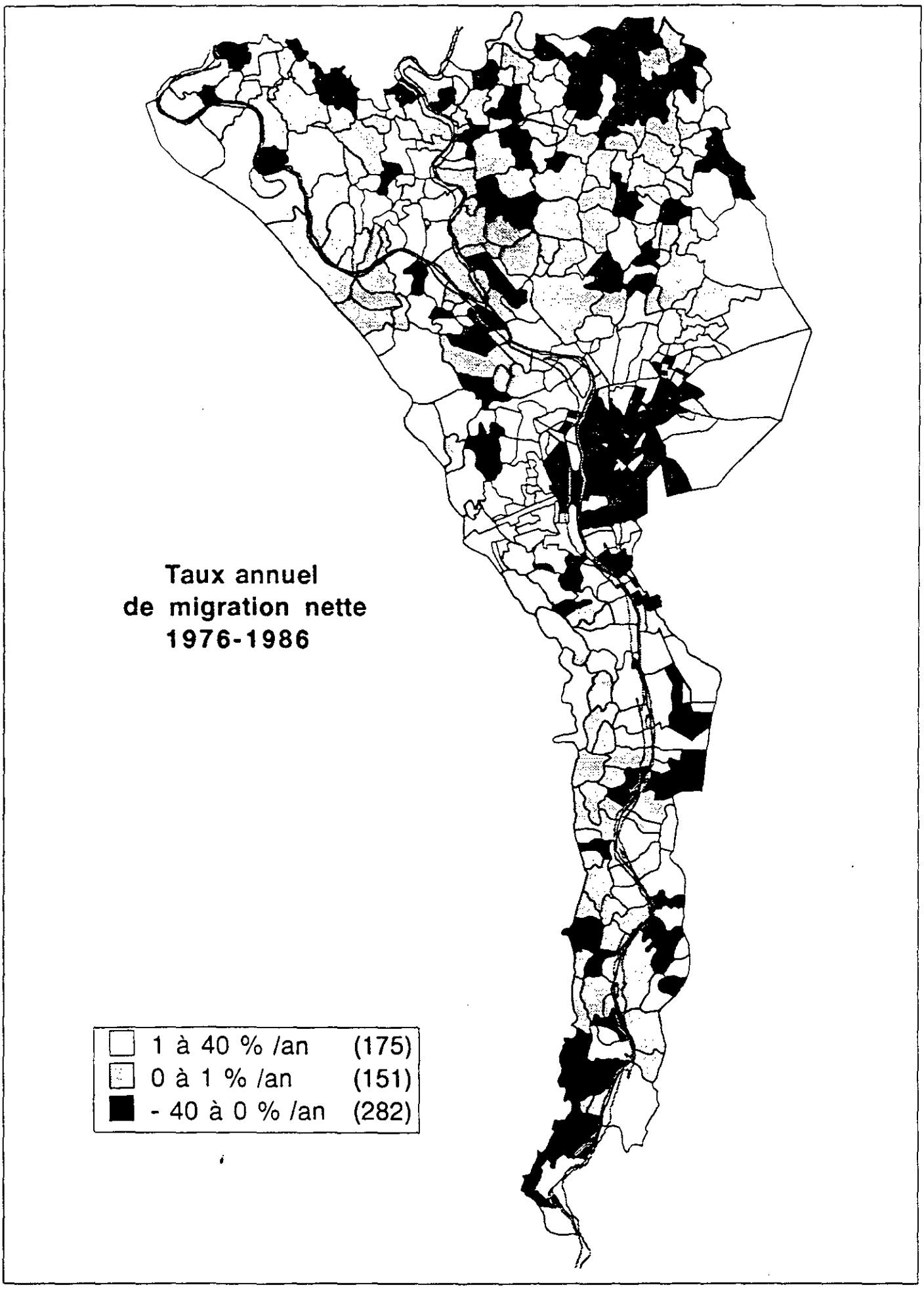
Taux annuel
de migration nette
1976-1986
1 à 40 % /an (175)
0 à 1 % /an (151)
- 40 à 0 % /an (282)

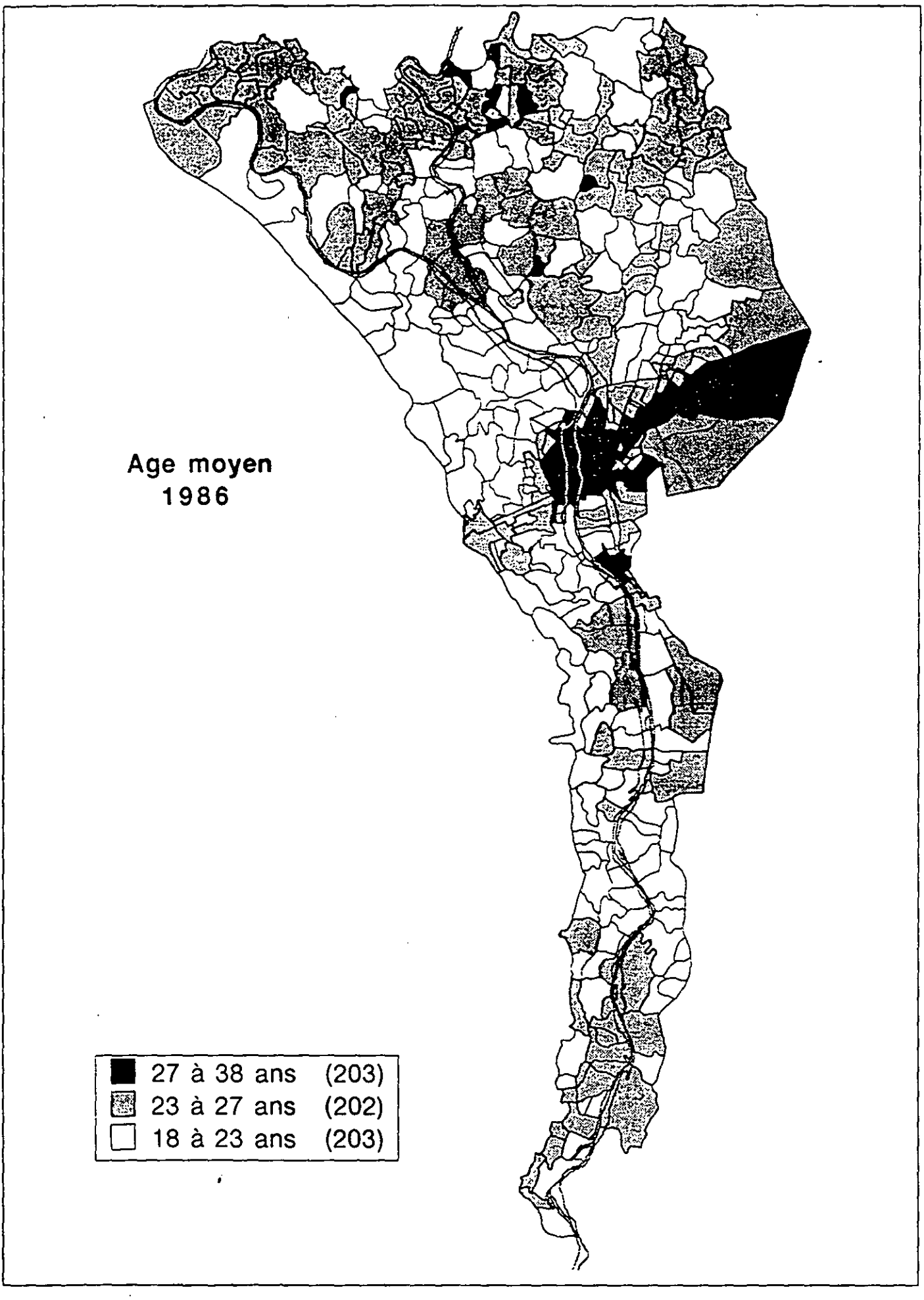
Age moyen
1986
27 à 38 ans (203)
23 à 27 ans (202)
18 à 23 ans (203)

fig 7

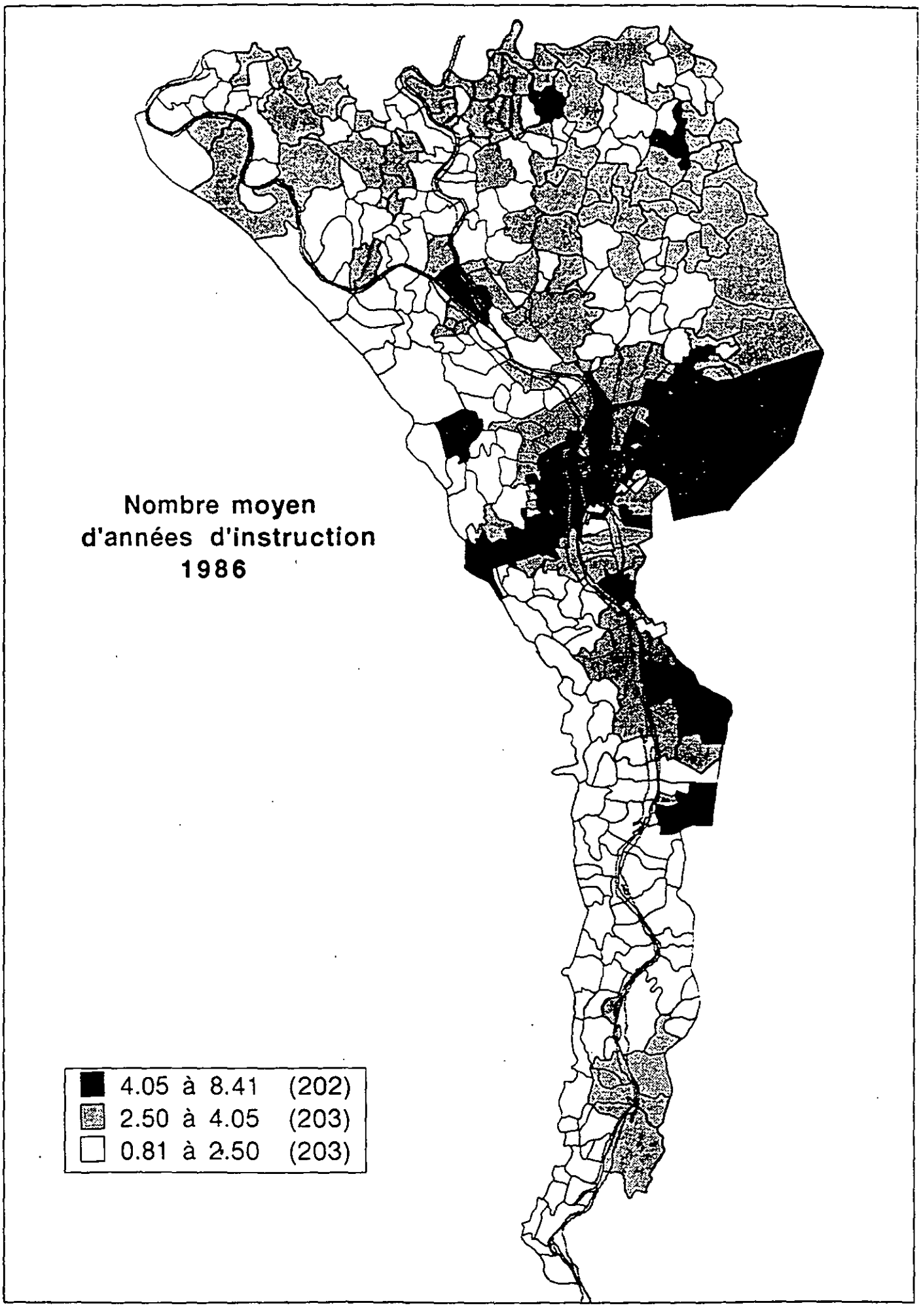
Nombre moyen
d'années d'instruction
1986
4.05 à 8.41 (202)
2.50 à 4.05 (203)
0.81 à 2.50 (203)

F58

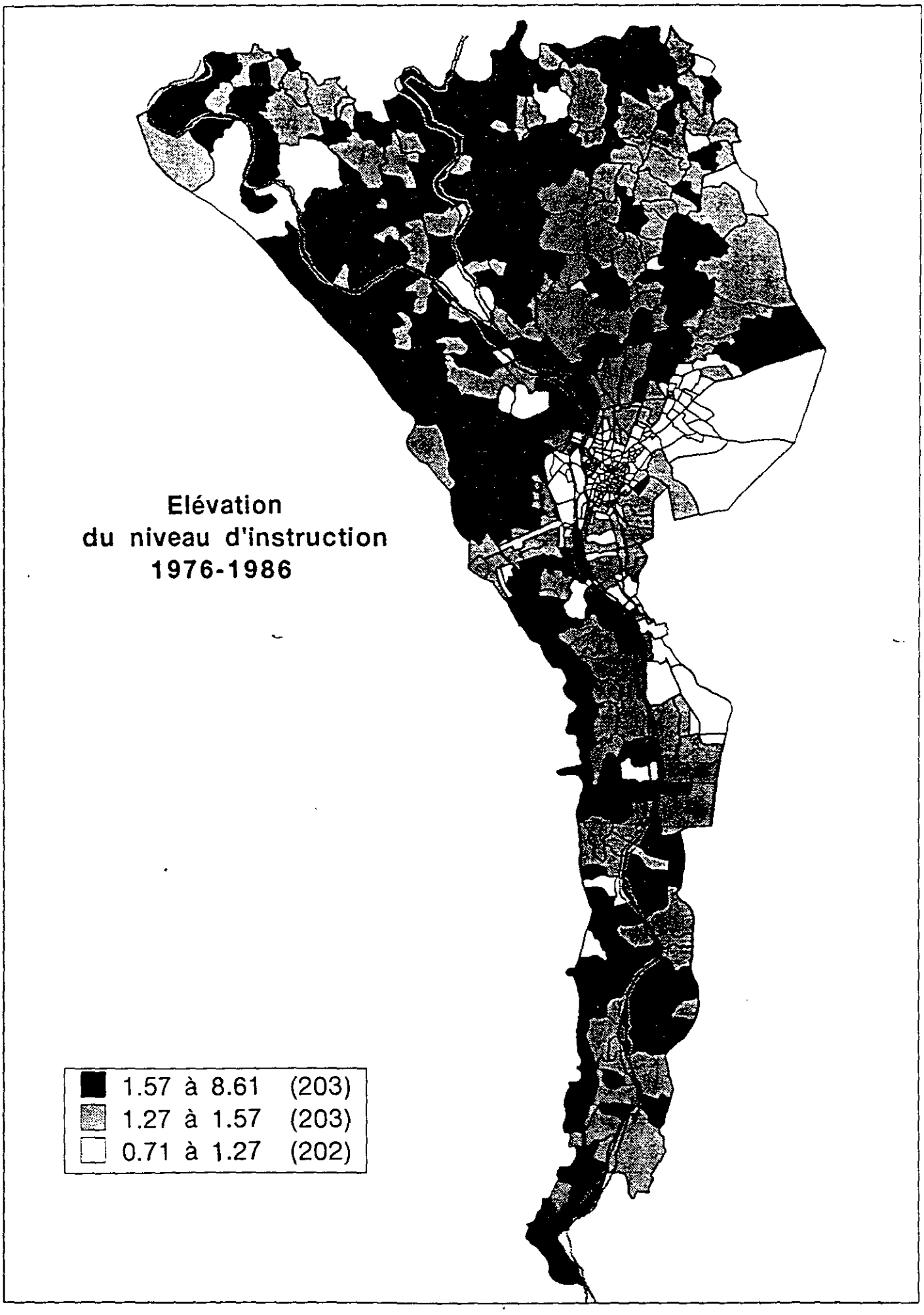
Elévation
du niveau d'instruction
1976-1986
1.57 à 8.61 (203)
1.27 à 1.57 (203)
0.71 à 1.27 (202)

Evolution du niveau moyen d'instruction par unité administrative — Grand Caire

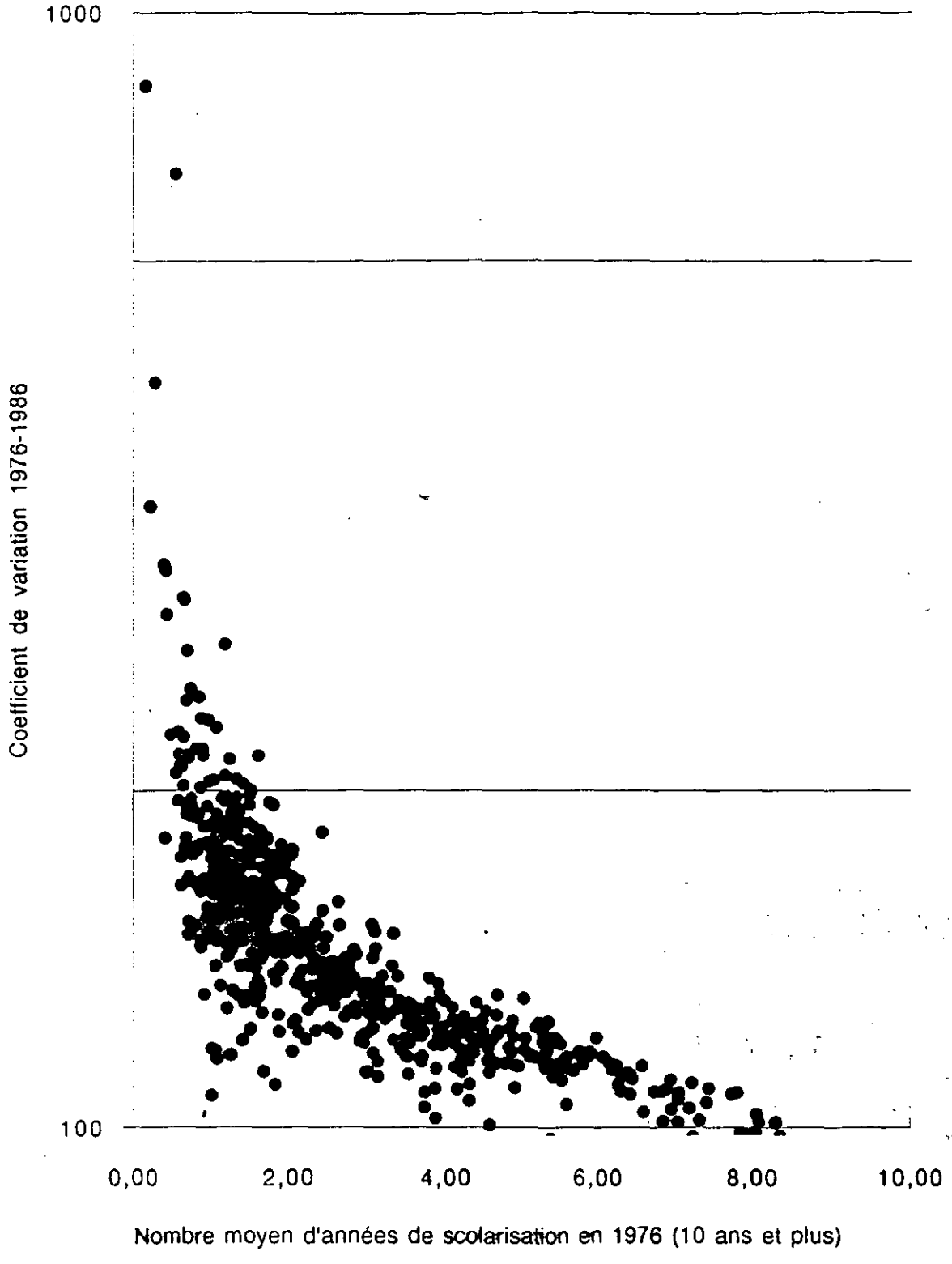

iai ISTITUTO AFFARI INTERNAZIONALI - ROMA

n° Inv. 14757
- 5 GEN. 1995

BIBLIOTECA

Convegno

Città e società urbana nel mondo arabo:
trasformazioni, sfide, prospettive

Torino, 12-13 dicembre 1994

URBANISATION SPONTANEE ET POLITIQUES D'AMENAGEMENT, DEUX PROCESSUS QUI S'ANNULLENT: LE CAIRE

M.me Galila EL KADI

ORSTOM/URBAMA

Fondazione
Giovanni Agnelli

Urbanisation spontanée et politiques d'aménagement, deux processus qui s'annullent: Le Caire

Galila El Kadi
ORSTOM/URBAMA

Dans un article récent publié dans le Monde (1) l'ancien maire de Rome qualifiait sa ville "de Polenta Molle", une bouillie expansive qui croît sans plan au rythme d'une croissance anarchique."*l'abusivismo*", suave néologisme forgé pour qualifier le paysage illégal qui s'est développé au cours des trente dernières années à l'extérieur des murs auréliens , ne semble pas être le seul fait des pauvres -population fraîchement émigrée du sud qui construit pour ses propres besoins - il est aussi celui des promoteurs qui ont peuplé la campagne romaine de bâtiments selon une logique de profit.

S'il existe des similitudes étonnantes entre "*l'abusivismo*" romain et "*l'abusivismo*" cairote, la capitale italienne avec à peine trois millions d'habitants ne saurait cependant être assimilée à la mégapole égyptienne qui en compte à l'heure actuelle quatre fois plus; ses quartiers spontannés totalisent deux fois plus d'âmes que l'ensemble de l'agglomération romaine. Soulignons enfin une différence essentielle entre les deux "*abusivismos* ": si dans le cas romain le phénomène se limite à la campagne environnante de sorte qu'il devient possible de traçer une ligne de partage entre la ville planifiée et la ville spontanée, au Caire cette distinction n'est pas toujours aisée, les deux villes se côtoient, se télescopent , s'enchevêtrent et se confondent . Avec 84% de constructions réalisées en toute illégalité au cours des deux dernières décennies (2), le Caire apparaît , en cette fin du XXème siècle comme une mégapole en grande partie spontanée (3); en témoignent :

- Les 23 ZUS construites sur les terres agricoles périurbaines (4) et sur les domaines désertiques de l'Etat (5), elles couvrent en 1993 13.000 ha (24% de la surface urbanisée), et abritent 6 millions d'habitants (46,5% de la population de la capitale).

- Les 161 agglomérations rurales de la région du Grand Caire (R.G.C.) en passe de de devenir de véritables villes : le tiers d'entre elles a une population moyenne de 30.000 habitants : on les qualifie de " villages métropolitains" .(6)

- Les immeubles issus de la rénovation hasardeuse qui anéantit, efface, défigure des formes architecturales léguées par l' histoire , aussi bien que les réalisations urbanistiques qui se sont succédées depuis le début du siècle et formé ce qui a été convenu d'appeller le Caire moderne. 55% des bâtisses de la vieille ville ont subi cette rénovation, 1.500 tours furent recensées à Zamalek, Mohandessine et Madinet Nasr et 36.000 cas de surélévations illicites et de dépassement des C.O.S. furent enregistrés dans la ville du Caire pour la seule année 1991. (7)

Ces données qui reflètent le contexte urbain de la mégapole égyptienne effacent le frontière entre la ville spontanée et la ville créée. En admettant qu' il existe des différences entre les deux processus d'urbanisation en question, puisque dans un cas c'est le processus global qui n'est ni institutionnellement organisé ni juridiquement contrôlé, alors que dans l'autre il s'agit d'espaces planifiés sur lesqueles se greffent des pratiques illégales . Force est de reconnaître qu'entre les pratiques anarchiques de la ville planifiée et la réhabilitation de la ville spontanée, un certain nivellement est train de s'opérer.Et si on ne peut encore assimiler Boulaq El Dakrour à Mohandessine, l'appropriation abusive et illégale des espaces publics, le grignotage des servitudes par les usagers et leur affectation à des usages informels rapprochent peu à peu Mohandessine de sa voisine spontanée.Le nom respect des permis de construire accordés par la municipalité dans tous les quartiers du Caire, que ce soit la vieille ville, le Caire du XIXème siècle et même les quartiers les plus prestigieux- Zamalek, Mohandessine et Héliopolis- font sombrer cette cité dans un vaste continuum spontanné du centre à la périphérie.

Dès lors il s'agit moins dans cette ville de tendances spontanées que de déferlement, pourtant les aménagements visant à contrôler , à freiner cette dynamique, qui se sont succédés depuis l'indépendance n'ont pas manqué, elles s'inscrivent depuis vingt ans dans le cadre d'une politique globale d'aménagement du territoire L'on se trouve donc affronté à une situation paradoxale où la ville qui semble échapper en grande partie à ses gouverneurs n'a cessé d'être au centre de leur intérêt, particulièrement au cours des deux dernières décennies. C'est de ce paradoxe qu'il s'agit dans cette contribution. Par l'analyse de la naissance et du développement de l'urbanisation spontanée et de la mise en oeuvre des politiques d'aménagement , nous nous interregerons, moins sur les limites et l'efficacité de ces politiques, que sur la pertinence des choix opérés et leur adéquation aux buts recherchés.

Aux sources de l'urbanisation spontanée.

En 1952, le Caire avait dépassé les deux millions d'habitants. Il n'avait jusque là bénéficié que d'un seul plan d'ensemble, établi en 1865 par le khédive Ismail. comme le rappelle l'architecte Sayed Karim, dans un article publié à cette date dans la revue El Imara.(8) A cette époque le Caire avait presque doublé sa population en dix ans. Cette croissance brutale a engendré de nombreux disfonctionnements notamment dans les domaines de la circulation, des transports et du logement. Faisant l'autopsie de la capitale, Sayed karim constate l'émergence de deux formes d'urbanisation spontanée : "*Old slums*" et "*Modern slums*". La première s'est développée dans les quartiers de la vieille ville "*ignorés par la municipalité*" et soumis à une rénovation sauvage qui consiste à remplacer des immeubles de deux étages par des constructions de plus grande hauteur sur le même parcellaire , dans un espace largement sous équipé en infrastructure de base . La deuxième forme a proliféré au long des grands axes de circulation créés au siècle passé, à l'arrière plan des façades les longeant : l'avenue des pyramides à Guizah (ouest) et l'avenue de Choubrah (nord) .Là sont nées dans la plus grande anarchie, sans aucun plan d'ensemble, et dans l'illégalité la plus totale des tissus mal aérés et insalubres. Le même phénomène se retrouve dans l'île de Rodah. Quant au centre de la ville moderne, l'auteur s'inquiète du processus de densification qui s'y opère : des immeubles de 16 étages remplacent d'autres de 4 à 5 étages; à l'époque 70% du parc immobilier était concerné par cette densification. L'auteur conclut sur le fait que la capitale de l'Orient traverse une phase de transition dans son histoire urbaine qui appelle la définition de stratégies d'aménagement pour " *la sauver de l'âbime où elle commence à s'enfoncer-*" tout retard dans la définition de telles actions, ajoute-t-il , serait fatal pour cette ville (9) Mais cet architecte pionnier, fondateur de la revue El Imara et signataire de nombreux projets d'architecture et d'urbanisme ne se contente pas de faire un constat ou de lancer un cri d'alarme, il dresse un plan d'ensemble qui inspirera plus tard tous les schémas d'aménagement établis pour le Caire depuis 1953. Pour le spécialiste qu'est S.Karim , la ville est malade par manque de planifiaction , seul un schéma directeur définissant les actions à réaliser au long et au moyen terme serait capable de restituer à "*la rivale de Paris*" son éclat du passé.(10)

Les débuts de la planification urbaine

Le voeux pieux de S. Karim va être réalisé avec l'élaboration du premier master plan du Caire en 1953, entreprise à laquelle il ne fut pas associé.Le Caire comptait à l'époque 3 millions d'habitants, sa croissance annuelle moyenne avait dépassé celle du pays à partir de 1937 et se situait autour de 3,6%. Aux problèmes strictement urbains diagnostiqués par

S.Karim, s'ajoutaient l' inflation ,le chômage et la crise de logement ; celle ci touchait près de la moitié des ménages urbains : 49% habitaient en 1947 dans un logement d'une seule pièce, particulièrement dans les secteurs de la vieille ville qui avait commencé à accueillir le gros des migrants ruraux depuis le début de ce siècle.

Pour le nouveau pouvoir militaire isssu du coup d'état contre la monarchie ce premier schéma directeur avait un double objectif : mieux connaître leur capitale pour mieux la gérer, d'une part, et articuler la planification économique à la planification spatiale,d'autre part.

Dans ses options princiaples ce plan favorisait la décentralisation des activités industrielles dans six villes satellites qui devaient se greffer sur des noyaux existants situés dans un rayon de 30 km autour du Caire. Les petites industries polluantes devaient être transférées du centre ville et de la vieille ville vers des quartiers périphériques au sud et au nord de la capitale. Cette décentralisation industrielle devait s'accompagner de la création de nouveaux pôles industriels dans la région du Canal de Suez et autour des gisements de minerai de fer au sud de l'Egypte dans l'objectif de faire contre poids à la région métrpolitaine. La croissance de la capitale ainsi freinée, on estimait sa population devoir se situer à 5.5 M. d'habiatnts en l'an 2000.

Dans ce projet, la question du logement ne fut pas omise, une estimation du volume de la main-d'oeuvre industrielle permettait d'évaluer les besoins en logements. Simultanemment le lien entre le lieu de résidence et le lieu de travail était souligné avec force par les auteurs du S.D. aucune alternative n'était permise et ils exprimaient fermement et clairement leurs propositions :

" *These six Towns should be developped as satelite industrial Towns, selfcontained, with all their public facilities . Failing this it is faired that chaos will spread and hopes for creating industrial centers will blight. Uncontrolled and prematured subdivisions of land will create unfavorable social and economic conditions and acute traffic and transportation problems*" (11)

L'on voit là une allusion , assez implicite à l'urbanisation spontanée des terres agricoles , qui ne se posait certes pas avec acuité à l'époque, mais qui risquait de se développer en générant des problèmes sociaux et économiques si l'on ne prenait pas en considération les mesures adéquates contenues dans le S.D.Il s'agit là de la seconde mise en garde adressée au pouvoir politique par les urbanistes en moins d'un an .

Enfin pour les extensions futures de la capitale, deux zones sub-urbaines furent sélectionnées : l'une sur le plateau de Moqattam dominant la ville à l'est , et l'autre au sud - est de héliopolis , toujours en terre désertique, dans un secteur occupé par les baraques de l'armée. Cette option marque clairement la volonté d'orienter la croissance urbaine vers

l'est , en terre désertique en renforçant le poids de la rive est au détriment de la rive ouest excluviment agricole et encore peu urbanisée

Déconcentration industrielle, aménagement régional, orientation de la croissance future vers l'est et programme de logements sociaux , telles furent les options principales du S.D. de 1953 approuvé en 1956. Mais les options techniques et les choix politiques ne concordent pas toujours.

Mettre en oeuvre ces options supposait une stratégie à long terme , une programmation des projets retenus dans le temps et dans l'espace , la création d'institutions et d'organismes spécifiques et compétents pour assurer le suivi et la réalisation, et enfin des moyens financiers adéquats et des modalités de financement.

Certes le discours de l'Etat, à l'époque, témoignait de la volonté d'une planification à long terme, mais du discours à la réalité , il est de sensibles hiatus.

Les choix opérés témoignèrent du pragmatisme le plus élémentaire qui caractérise la classe moyenne de laquelle était issue la majorité des officiers libres.: parer au plus pressé par des interventions ponctuelles et sectorielles quelquefois spectaculaires , telle fut la tactique du pouvoir. Mais lorsque cette tactique s'érige en stratégie , comme on le verra par la suite , la crise urbaine ne peut que se reproduire sans cesse, avec à chaque fois des dimensions plus importantes , de telle sorte qu'il devient quasi-impossible d'y rémédier.

Des six cités satellites on en retint qu'une, celle de Hélwan à 25 Km du centre du Caire, là on implanta les industries de substitution à l'importation et d'armement qui sont venues côtoyer les cimenteries. Ensuite, en dehors de toutes recommandation du S.D. on créa une énorme zone industrielle au nord, sur les terres agricoles les plus fertiles, où les industries chimiques et pétrolières vinrent côtoyer les quelques fabriques de textiles. Par ce choix on a fait du Caire le premier pôle industriel du pays, or il partageait cette fonction avec Alexandrie avant 1952. Le souci de contrôler la classe ouvrière pourrait probablement expliquer ce choix. Disperser la classe ouvrière dans six cité autour du Caire , conformément aux objectifs formulés par le S.D., présentait un risque pour un pouvoir encore impopulaire au sein des masses laborieuses.

L'encadrement idéologique et le contrôle social d'un prolétariat noyauté par les communistes n'apparaissaient réalisables qu'à l'intérieur des limites géographiques du siège du pouvoir central.

Etant donné l'urgence du problème du logement, l'Etat allait faire de la politique du logement la pierre angulaire de sa politique urbaine au cours de cette phase :

Différentes solutions sont mises en oeuvre en faveur des classes moyennes mais aussi de la classe ouvrière .

Pour les premières, deux nouveaux quartiers périurbains sont créés, Madinet Nasr, à l'est, conformément aux recommendations du SD, et Mohandessine sur la rive ouest,

l'acquisition des terrains pour cette opération d'urbanisme aussi que le plan urbain étaient déjà entamés en 1948. Terrains cédés à des prix avantageux, prêts bonifiés par l'Etat, permettent aux associations syndicales, et aux coopératives créées et encouragées par l'Etat à construire villas et logements collectifs .

Pour les autres , des logement type H.L.M. lourdement subventionnés essaiment dans tous les quartiers du Caire,et particulièrement au voisinage des deux Z.I. de Hélwan et de Choubrah el kheima. .

Dans le domaine des infrastructures , seule une voie express transversale mise en chantier à partir de 1953 a doté la capitale d'un axe de circulation rapide.

Si ces efforts ont permi d'atténuer la crise de logement pour certaines franges de la population, la polarisation industrielle au profit du Caire va cependant créer un bassin d'emploi qui draîna de nouveaux migrants vers la capitale En 1966 le Caire double sa population (6 113 000 contre 3 383 000 en 1953). La course poursuite entre l'urbanisme et l'urbanisation commence. Les meilleures intentions du monde n'auraient pu répondre aux besoins en logements et en équipements de cet afflux de population. Si en plus l'on tient compte du contexte politique régional et local : construction du Haut barrage qui représentait un grand défi pour le pouvoir en place, aide aux pays frères africains et arabes, guerre du yémen, dépenses militaires considérables en vue d'un conflit éminent avec l'état hébreu etc..Une planification urbaine cohérente et continue, qui exigeait un climat de plus grande stabilité politique, allait être forcément reléguée au second plan.

Ainsi, de l'anarchie de la localisation des industries sur les terres agricoles périurbaines résulta la perte des meilleures terres arbles : 84 ha par an , ceci sans compter les 350 ha dévorés tous les ans par la prolifération de l'habitat spontané , conséquence de l'incapacité de l'Etat à répondre aux besoins en logements d'une population grandissante; C'est de cette période donc que datent la naissance et le développement des 15 zones d'urbanisation spontanées (ZUS) de la première génération de la région du Grand Caire , toutes nées sur les terres agricoles périurbaines à l'exception de Mancheyet Nasser qui prit naissance sur des domaines de l'Etat situés sur le flanc Est du plateau de Moqattam. Si les ZUS de la campagne cairote ne suscitent aucune intervention de la part du pouvoir municipal, puisqu'elles ne portaient pas atteinte à la propriété publique, Mancheyet Nasser fait cependant l'objet l'objet d'une démolition et sa population est expulsée en 1966. Toutefois la population est retournée sur le terrain, les répressions successives aboutissent à la négociation ; la zone est graciée par le président de la république,d'où son nom: Mancheyet Nasser ou la "fondation de Nasser." C'est dans ce contexte que la première loi (loi 29 de 1966) légalisant à posterieri les quinze ZUS du Caire est promulguée.A l'époque aucune autre alternative n'était possible, l'armée égyptienne s'était enlisée au Yemen, le second plan quinquenal arrivé à son terme n'a pas atteint ses objectifs, le ton montait entre

Israil et les pays arabes, une guerre pointait à l'horizon et la corruption s'était généralisée. l'Etat avait *à fortiori* besoin de maintenir une paix sociale interne._.

Le second Schéma directeur.

L'éclatement généralisé des égoûts de la capitale en 1966, semble être à l'origine du second schéma directeur. Ce réseau conçu dès 1907 pour désservir une population de 960 000 habitants en désservait désormais 6 millions.! Par décret présidentiel un comité *ad hoc* fut mis en place pour établir le diagnostic de la situation au Grand Caire et proposer un plan d'action. Les problèmes clés qui se dégagèrent de ce diagnostic peuvent se résumer de la sorte : insuffisance des VRD, détérioration du parc de logements (46 % des constructions dans cinq secteurs de la vieille ville furent déclarés vétustes) , très fortes densités , croissance urbaine accélérée dûe principalement à l'exode rural et mitage des terres agricoles.

Le plan d'aménagement élaboré pour tenter d'apporter des réponses à tous ces problèmes prévoyait pour le Grand Caire , 14,8 à 16 millions d'habitants en 1990. Par le jeu de la dédensification des secteurs saturés et l'augmentation de la population dans les secteurs à faibles densités on allait pouvoir loger 9,5 Millions d'habitants dans la masse urbanisée, la population excédentaire devant être répartie sur quatre villes satellites dont deux à l'ouest et deux à l'est. Un impressionnant système de voierie comprenant boulevards périphériques internes et externes, voies radiales et transversales et une série de ponts enjembant le fleuve était destiné à améliorer la circulation au sein de l'agglomération en reportant le trafic régional sur son pourtour et en favorisant les voies en viaduc pour les boulevards transversaux.

Ce schéma approuvé en 1970 s'articule donc sur des options lourdes et structurantes où la voierie joue un rôle prédominant. Mais du fait qu'il s'agit d'une planification essentiellement spatiale axée sur le zonage , l'occupation du sol par telle ou telle catégorie de fonctions ou d'usagers, la circulation et le transport , il traduit de nouvelles tendances économiques et politiques encore latentes. En effet le plan triennal post 66, s'orientait vers une plus grande libéralisation économique. Ceci explique probablement l'intérêt accordé aux réseaux de voierie porteurs de nouvelles valeurs foncières.

Dans ce schéma , la question de l'urbanisation spontanée n'est pas clairement posée. Toutefois ce document souligne la nécessité de substituer la culture de rente aux grandes cultures dans la campagne environnante afin de préserver les terres agricoles contre le mitage et d'assurer un équilibre écologique, d'une part, et de rationaliser l'approvisionnement de la capitale de l'autre.

Elaboré au cours de la guerre des six jours en 1967, approuvé en pleine guerre d'usure et de reconstruction de l'armée égyptienne, la mise en oeuvre de ce plan sera reportée. La crise urbaine ne pouvait que s'accentuer davantage.

L'après guerre, reconstruction et aménagement du territoire.

En 1973 la guerre est finie, le traité de paix signé entre l'Egypte et l'etat hébreu va permettre la réouverture du Canal de Suez à la navigation internationale. Une priorité est donnée à la reconstruction des villes du Canal de Suez.

D'autres part l'augmentation des prix du pétrole vont générer une demande de main d'oeuvre dans les pays de l'OPEP, elle sera fournie en grande partie par l'Egypte.Transferts des émigrés et droits de passage dans le Canal constitueront les premières sources de devises du pays auxquelles s'ajoutèrent les recettes du tourisme et de l'exportation du coton.

Simultanément, L'Egypte opte pour une nouvelle politique de libéralisation économique visant à stimuler le capital national, privé et public, par l'appel financier et technique du capital étranger. Il fallait donc créer les structures optimales d'accueil pour ces capitaux.

Infrastructures , transport et communications furent privélégiés : rénovation du réseau de communication par Simens, réalisation d'un impressionnant réseau de voies en viaduc , 45 ponts et tobogans qui ont pénétré jusqu'au coeur de la vieille ville . Le métro du Caire aussi bien qu'un mégatunel géant d'égouts long de 13 kms sont mis en chantier en 1982.

Dans le domaine du logement, l'Etat abondonne la politique des années 60, se désengage vis à vis des couches les plus démunies. Désormais les mécanismes du marché vont façonner les visages de la ville; tant au centre qu'à la périphérie. La spéculation foncière qui a fait décupler les prix des terrains va entrainer la densification du centre : les villas et les petits collectifs sont surélevés, transformés, ou rasés et remplacés par des immeubles de grande hauteur . Aucun secteur n'est épargné par cette rénovation hasardeuse qui transforma les rues de la capitale en un chantier permanent , elle se poursuit encore de nos jours.

En périphérie, les ZUS deviennent de véritables cités satellites , totalisant près de trois millions d'habitants en 1976. le marché foncier et immobilier s'y diversifie et se trouve assuré par différents acteurs : lotisseurs , entrepreneurs, petits promoteurs disposant de capitaux issus de leur émigration dans les pays du Golfe. Ces filières offrent différents types de solutions aux exclus de la ville légale , migrants les plus chanceux des années 70., appartenant à différentes strates des classes moyennes. Quant aux autres, les plus pauvres, les moins fortunés , dont la mobilité sociale est bloquée, ils sont assignés à résidence dans les secteurs de la vieille ville, les toits des immeubles , ou les cimetières.

Les premières réponses à l'urbanisation spontanée.

C'est à Milad Hanna , spécialiste égyptien de la question du logement, que l'on doit d'avoir posé le problème de l'urbanisation périphérique des terres agricoles qu'il qualifia " *d'habitat déformé*" dans son premier essaie sur le problème du logement paru en 1977.(12) Il y donnait l'exemple de son employé de maison qui venait de se marier : en quête d'un logement assez proche de son lieu de travail à Mohandessine, il n'avait trouvé d'autre solution que de louer une chambre dans un immeuble à Imbaba , dont le propriétaire n'était autre que le concierge de l'immeuble où habitaient ses patrons. M. Hanna nous introduit ainsi dans l'univers de la promotion immobilière pour pauvres, réseau constitué d'une multitude d'acteurs qui transformaient le " limon en béton" en toute impunité.

C'était l'époque où les émeutes de la faim , en janvier 1977, allaient amener l'Etat à accorder plus d'attention aux revendications des classes les plus défavorisées, et en particulier au droit à un logement décent. De nombreuses tables rondes furent organisées autour de cette question. Elles aboutirent à la définition d'un modèle d'habiter s'inspirant largement de ceux existants dans les ZUS et des pratiques qui sous-tendent leur production.: un noyeau constitué d'une pièce équipée pouvant permettre des extensions progressives - horizentales sur l'ensemble de la parcelle (à concurence de 5 pièces), et verticales (jusqu'à quatre étages) (13) . L'expérimentation de ce modèle en vue de sa généralisation allait être tentée à Hélwan, (banlieue sud du Caire) , avec l'appui financier de l'USAID; mais ce projet n'a pas abouti et personne n'a entrepris d'en faire l'évaluation afin de tirer les leçons de cet échec. Simultanément ,d'autres consultants de l'AID , travaillant pour le compte du ministre du Logement, ont vivement conseillé la création d'une agence foncière qui serait chargée de fournir des lots sommairement viabilisés en terre désertique, pour répondre à la demande de la clientèle visée par les lotisseurs opérant sur les terres agricoles.(14)

Sur une autre échelle , se sont esquissées, à partir de 1974, des politiques d'aménagement du territoire visant à conquérir le désert afin de préserver ce qui restait des terres agricoles du Delta et de la vallée et de soulager ces espaces densément peuplées en assurant une meilleure distribution de la population et des activités sur l'ensemble du territoire. Parmi les choix possibles qui se présentaient pour atteindre ces objectifs, les autorités optèrent en 1979 pour les " villes nouvelles " comme outil d'aménagement capable de hâter les mutations spatiales, sociales et économiques souhaitées. La créattion de 16 villes nouvelles et satellites fut ainsi décidée , dont cinq d'aménagement métropolitain destinées à absorber le trop plein de la population et des activités en provenance du Grand Caire .(15) Trois ans plus tard , en 1982, les auteurs du troisième Schéma Directeur d'aménagement de

la région du Grand Caire constatent que ces projets - villes nouvelles et satellites - n'apportent pas de réponses aux besoins des catégories à faibles revenus; ce qui les conduit à introduire une nouvelle option d'urbanisme se situant à mis chemin entre les villes nouvelles et les villes satellites ," les New Settlement ".(16) Ces nouveaux établissements urbains , au nombre de dix, devaient se situer sur les franges sub-urbaines et substituer un processus d'urbanisation raisonné en terre désertique au chaos et au spontané toujours à l'oeuvre sur les terres agricoles , avec un retour aux idées déjà proposées à la fin des années 70 : fourniture de lots sommairement viabilisés, avec un minimum d'engagement financier de la part de l'Etat, et une mobilisation de l'épargne et de l'initiative des citoyens.

Tous ces projets intéressants qui vont de l'aménagement du territoire à l'aménagement urbain témoignent, sans aucun doute, d'une part, d'une prise de conscience des carences du système urbain et des dangers de l'urbanisation incontrôlées des terres agricoles, et ,d'autre part , de la volonté d'y rémédier . Rappelons qu'à l'époque, l'Egypte disposait de revenus importants et bénéficiait d'une certaine stabilité politique lui permettant d'amorcer des réformes sociales et spatiales en liaison avec les nouvelles orientations libérales de l'économie (*infitah*) suivies à partir de 1973. Ces réformes devaient donner leur plein effet à l'horizon de l'an 2000; l'imaginaire collectif caressait déjà l'image d'une Egypte radieuse à l'aube du XXIème siècle.

S'il semblait évident que le problème de l'urbanisation des terres agricoles ne pouvait trouver de solutions radicales que dans le cadre d'une politique globale et prospective, l'urgence de la situation exigeait néanmoins des actions immédiates et opératoires afin de désamorcer le processus, dans le court terme , en attendant que se mettent en oeuvre les options à plus long terme.

Cela supposait que soit créée dès 1980 une filière de promotion foncière pour la population à bas revenus , comme le recommandait l'AID. Une telle action aurait mis forcément en cause la division des tâches d'urbanisation , admise tacitement, entre l'administration étatique et les agents support de la production des Z.U.S. Or cette division des tâches assurait une redistribution des revenus au sein des différentes couches sociales par le biais du prélèvement du tribut foncier. Ici, le foncier jouait un rôle important dans l'enrichissement , certes inégal, de ces couches. Rares sont maintenant ceux qui peuvent prétendre n'avoir pas tiré un bénéfice, aussi minime soit-il , de la spéculation foncière et immobilière qui se généralisa en Egypte à partir de 1973. Mais la poursuite de cette spéculation risquait d'augmenter encore le nombre des exclus, et d'aggraver le déséquilibre social .Sans mesurer sufisamment ces dangers l'Etat allait édicter en 1981 une loi légalisant les ZUS . Il a ainsi préféré répondre à l'urgence de la situation par un palliatif, dont les effets pervers n'ont pas tardé à se manifester. Car si cette mesure a permis d'améliorer relativement les conditions de vie des habitants de ces zones en les viabilisant

partiellement,(17) elle n'en contribua pas moins à encourager, légitimer, renforcer, et stimuler l'urbanisation incontrôlée des terres agricoles. L'augmentation des prix des terrains et des loyers consécutive à cette viabilisation, a abouti à l'exclusion des couches les moins solvables des espaces revalorisés, et à l'intégration d'autres couches plus aisées, elles mêmes exclues du marché immobilier du centre. Par le jeu de la spéculation foncière et immobilière les personnes à faibles ressources sont reléguées dans des espaces de plus en plus éloignés, situés toujours sur les terres agricoles. D'autres ont commencé à envahir les domaines de l'Etat donnant naissnace à deux nouvelles zones en terre désertique (Ezbet el Haganna à l'est, sur la route menant à Suez, et Fostat à l'ouest de la Nécropole Sud).

Soulignons qu'aucun équipement socio-culturel n'accompagna la structuration de ces espaces: cette tâche fut laissée à l'initiative privée. Compte tenu de la propagation de l'idéologie religieuse, en particulier par les émigrés de retour après avoir passé plusieurs années dans les pays du Golfe, , qui constituaient la clientèle cible des acteurs immobiliers dans les ZUS, les mosquées sont devenues les principales " maisons de culture" dans ces zones.

Par ailleurs, au moment où l'Etat manifestait une certaine réticence vis à vis de la réalisation de ce projet de "trames assainies" pour les couches à revenues limités, le Ministère de la Reconstruction et du Développement a loti et viabilisé des terrains qui s'étendent sur 100 Km le long de la côte nord -ouest, entre Alexandrie et Marsa Matrouh, cédés à des prix dérisoires aux associations professionnelles et syndicales pour construire des villages balnéaires. L'opération a été menée avec tous les moyens et l'efficacité nécessaires .Ce choix en faveur des besoins superflus de la strate supérieure des classes moyennes, au détriment des besoins élémentaires des classes à revenus limités est un choix idéologique significatif qui éclaire les types de relations entre le pouvoir et les différentes classes sociales.

Dans un contexte de mise en place d'une économie libérale où l'efficacité et la rentabilité économique se substituaient à l'équité sociale, quels espoirs pouvaient-on fonder sur les réponses à long terme de type villes nouvelles et New settlement pour résoudre le problème du logement pour le plus grand nombre ?

Les villes nouvelles , un résultat médiocre

dans le même temps où il laissait les mécanismes du marché et la croissance démographique façonner l'image de l'Egypte de l'an 2000 , l'Etat consacrait une grande partie de ses efforts et de ses moyens à la construction des villes nouvelles et satellites et des New Settlement et de près d'un million de logements sociaux dans la seule région du Grand Caire : leur réalisation incombait aux différents ministères ainsi qu' aux trois

gouvernorats qui la composent. Mais, là aussi , les résultats ont été bien en deçà des attentes.

Les cinq villes nouvelles les plus avancées, , celles de l'aménagement métropolitain, (Dix du Ramadan, Badr, Six Octobre,El Obour et Quinze de Mai), n'abritaient guère plus de 70.000 habitants en 1991, (13,5% des 520.000 habitants prévus pour la première phase de lancement qui prenait fin en 1989), dont la plupart (85%) se concentraient dans la seule ville du Quinze de Mai, devenue la cité dortoir de la zone industrielle de Hélwan.70 000 habitants , c'est la population dont s'accroît le Grand Caire tous les 70 jours.! Autrement dit, c'est au Grand Caire que la croissance urbaine reste la plus forte, et le Grand Caire s'étend toujours davantage sur les terres agricoles . D'où un gaspillage des resources actuelles du fait des dépenses qu'occasionnent les infrastructures des villes nouvelles dont la composante représente 60% des coûts globaux des travaux , entièrement supportés par l'Etat . Jusqu'en 1989 52 Km2 (plus que la surface urbanisée du Grand Caire) étaient équipés, l'équipement des 60 km2 de la deuxième phase a déjà commencé depuis trois ans, on peut se poser la question sur le niveau d'urgence de ces nouveaux investissements qui se font au détriment des logements qui n'ont pas dépassé le tiers de ce qui était prévu, ceci sans parler des retards constatés dans la réalisation des équipements socio-culturels. Quant à la réussite que constitue l'installation de cinq cent usines employant 35.000 travailleurs dans les villes nouvelles , grâce aux tarifications foncières et aux avantages fiscaux prodigieux consentis par l'Etat , elle est toute relative car elle n'en masque pas moins un déséquilibre supplémentaire : 60% des employés dans les zones industrielles n'habitent pas sur place et 80% quittent les usines pour aller travailler ailleurs après y avoir reçu une formation. Le paradoxe se renforce lorsqu'on constate l'émergence de formes spéculatives qui se traduisent par une vacance de plus de la moitié des logements acquis.(16) Ainsi les villes nouvelles ont manqué à toutes les vocations qui étaient censées être les leurs : absorber les taux de croissance prévus, réduire les migrations journalières entre domicile et travail et atténuer les ségrégations sociales.

Les " New Settlement."

A l'inverse des villes nouvelles, ils sont nées dépourvues des infrastructures de base. Or il était prévu initialement que le rôle de l'Etat se bornait à élaborer un schéma d'ensemble, à équiper les terrains et à les mettre en vente à des conditions avantageuses afin de permettre aux bénéficiaires de construire leur logement progressivement en fonction de leurs moyens. Ce processus n'a hélas jamais été expérimenté dans ces établissements. Et c'est le mode d'intervention traditionnel d'intervention qui triompha. Quelques dizaines de milliers de logements dans cinq New Settlement sur les dix prévus ont ainsi été construits, la

discontinuité des financements les laissa inachevés. Le rêve des deux millions d'habitants censés peupler ces agglomérations à l'horizon de l'an 2000 semble difficile à atteindre.

L'échec prématuré des villes nouvelles conjugué avec l'enlisement de l'option des New Settlement ont suscité une large polémique qui remettait en question cette dernière. L'on s'interrogea sur l'efficacité et l'oppurtunité de cette forme d'urbanisme qui loin d'être achevée, alourdissait le budget de l'Etat et risquait si jamais on s'obstinait à la maintenir de renforcer le procesus de la mégapolisation de la capitale ce qui la rendrait davantage incontrôlable voire ingouvernable. Evoquant les différentes formes de gaspillage de ressources dans des valeurs d'usage gelées- les infrastructures des villes nouvelles et les deux millions de logements vacants recensés en 1986 en Egypte - (dont plus de la moitié est construite par l'Etat), certains spécialistes ont réclamé la nécessité de reconsidérer la question des New Settlment dans l'optique de l'exploitation des ressources disponibles.(18)

En 1992, alors que le grignotage des terres agricoles se poursuivait , que les travaux dans les New Settlement n'avançaient pas et que les tensions sociales s'exaçerbaient de plus en plus, le président de la république décida de geler les travaux dans les New Settlement. Mais le tremblement de terre qui frappa l'Egypte au mois d'octobre de la même année, contraigna l'Etat à loger d'urgence les milliers des sans abris sinistrés par le cataclysme dans ces H/L/M du désert inachevés et démunis de tout confort.(19) Les travaux ont repris dans la plus grande confusion, puis se sont de nouveau interrompus à cause d'erreurs techniques commises au cours de la mise en place du réseau d'assainissement.

A l'heure actuelle, selon le témoignage de certains habitants, ce sont les associations islamiques qui comblent les déficiences de l'Etat en assurant la distribution d'eau et le ramassage des ordures et autres services nécessaires pour rendre les New Settlement plus vivables. On se retrouve paradoxalement dans une situation que l'Etat voulait à tout prix éviter en abandonnant le principe originel des N.S. afin de mieux contrôler la population. Aurait-il pu, en laissant libre cours à l'nitiative populaire dans un environnement urbain décent,contrer le noyautage islamique ? Rien n'est moins sûr. Car s'il existe une corrélation entre la crise urbaine et la crise sociale, le phénomène de la renaissance du fondamentalisme islamique a des causes multiples et complexes que nous n' analyserons pas ici.

La seconde réhabilitation des Z.US.

Elle intervient dans un contexte marqué par une violence politique sans précédent , notamment dans les ZUS où les accrochages se sont multipliés entre les forces de l'ordre et les islamistes. Le 2 Avril 1992, A Bassatine (Sud du Caire), des islamistes s'apprêtaient à distribuer dans les mosquées 10.000 tracts hostiles au régime: bilan, un blessé parmi les

islamistes et trois arrestations; le 5 mai , à Imbaba, (nord ouest du Caire),échauffourées après la morts d'un étudiant islamiste de 21 ans, tué par les forces de l'ordre, bilan : 1 mort (une jeune fille de 17 ans), 7 blessés et 62 arrestations. Le 9 juin 1992, le militant laique Farag Foda, est assassiné par balles par deux islamistes. A partir du mois de juillet le recours aux attentats aveugles , particulièrement contre les touristes, engendrent un surcroît de répression . Les condamnations à des peines capitales prononcées par la Haute cour militaire contre 8 islamistes le 9 décembre, provoquent des manifestations et des attentats contre les policiers à Imbaba .Est alors menée une opération de ratissage inédite au Caire engageant quelque 16.000 agents de sécurité encadrés de 2 2000 officiers . Les rafles policières dans d'autres ZUS, à Ain Chams et Dar El Salam , A Ezbet El Haggana, se soldent par des milliers d'interpellations, des centaines d'incarcérations , l'arrestation d'islamistes recherchés et par la saisie d'armes , de munitions et de bouteilles incendiaires.

Les autorités se rendent compte, au bout d'un an d'affrontements avec les islamistes, que la répression policière était incapable à elle seule d'atténuer les tensions sociales dans les ZUS, une action en faveur de ces espaces et de leurs habitants devenait inéluctable. C'est ce qu'exprima le président Moubarak au cours d'un discours prononcé le premier mai 1993, à l'occasion de la fête du travail .Ce fut la première fois que le chef d'Etat évoque une question jusque là occcultée dans le discours des responsables politiques mais qui était désormais considérée comme étant un des problèmes d'urgence pour lesquels la définition des stratégies à court terme devenait indispensable. Cet intérêt soudain pour l'urbanisation spontanée témoigne de l'inquiétude de la classe dominante face à la menace que représente les quartiers spontanés et leurs habitants pour la paix sociale en place. Or cette urbanisation qui comblait l'absence de l'Etat dans le domaine de la production de logements sociaux, avait l'avantage de maintenir une certaine paix sociale. Mais nombreux furent ceux qui, conscients de son extrême précarité, se demandaient déjà ,au début des années 80, si, de soupapes de sécurité, les zones d'urbanisation spontanées ne risquaient pas de devenir les poudrières de demain. L'exclusion urbaine qui poussait des couches de plus en plus larges de la société à se réfugier dans des espaces sous-équipées et peu viabilisées, prohibés parce qu'illégaux, mal reliées entre eux et au centre, ne pouvaient qu'exacerber les tensions sociales. Au fil des ans , les 23 ZUS qui cernent la capitale égyptienne sont devenues des banlieues du désespoir, terrain de recrutement privilégié de la contestation islamisate. De l'encadrement idéologique d'une jeunesse exclue, en mal d'identité et de surplus , en proie au chômage, les islamistes sont passés au stade de la violence politique. Confronté à cette aggravation de la crise sociale, l'Etat a décidé d'intervenir en mobilisant des ressources financières sans précédent en faveur des 404 Z.U.S recencées en Egypte : quatre milliards de livres égyptiennes seront ainsi affectées à la réhabilatation des ZUS et à la régularisation foncière du statut des occupants, avec une priorité donnée à la capitale et aux régions

d'Assiout, d'Aswan de Minieh et de Sohag. Cette réhabilitation consiste à désenclaver, à viabiliser et à équiper les ZUS afin d'améliorer les conditions de vie de leurs habitants et de mieux les contrôler. La réhabilitation apparaît donc comme le seul moyen capable de rétablir l'autorité de l'Etat sur des " mini-gouvernements " qui échappaient complètement au contrôle de l'autorité centrale . Les difficultés rencontrées par les forces de sécurité pour pénétrer dans le tissu labiryntique des ZUS, vont dicter le choix du type d'intervention . Celui -ci se base sur la réalisation de nouvelles rues rectilignes tracées à travers le tissu existant, et la fourniture de services primaires : égoûts, adduction d'eau, et secondaires, écoles , hôpitaux et espaces de loisirs .

Devenu un problème de sécurité de l'Etat , l'extension incontrôlée des villes sur les terres agricoles allait trouver une réponse dans le domaine de l'aménagement urbain. Ce qui semblait insuffisant pour beaucoup, la polémique fut lancée. L'on s'interrogea sur l'impact réel de ce type d' interventions sur la crise urbaine et sociale que traverse l'Egypte actuellement , sur leurs limites et leur l'efficacité: Jugées trop tardives, improvisées inadéquates et vouées d'emblée à l'échec pour certains spécialistes, d'autres estiment au contraire que tout retard risquerait d'exacerber les conflits et de mener à une situation irréversible.

Un débat passionnant, mais inopérant.

Au cours d'une table ronde organisée par le quotidien El Ahram, le ministre des collectivités locales a établi une relation de cause à effet entre la détérioration de l'environnement et le comportement des hommes, toutes les formes de violence qui se sont développées en Egypte depuis l'assassinat du président Sadate étant ramenées à des causes écologiques et thecniques. " C'est bien la détérioration de l' environnement qui a généré une attitude négative chez les habitants et engendré criminalité et délinquance " a-t-il affirmé Faisant ensuite allusion , pour fournir une caution au projet étatique, au projet Hausmanien de structuration de Paris au XIXème siècle, l'ex-gouverneur de la capitale met en lumière l'objectif principal des interventions en cours " réaliser de larges voies de circulations afin de permettre des liaisons rapides avec le centre et une meilleure accessibilité aux forces de sécurités " . (*El Ahram*, 11/8/1993).

D'autre part, une étude menée par le Ministère de la Reconstruction a déterminé trois groupes de zones qui feront l'objet de types d'interventions différents :

a- Les zones d'habitat insalubres dépourvues de tout équipement . Il en existe une dizaine au Caire et à Guizah: elles seront démolies et leur population relogées ailleurs . Les besoins en logements s'élèvent à 32.000 unités.

b- Les zones où l'habitat est relativement décent mais qui ne sont pas viabilisées: bénificieront d'équipements d'infrastructure.

c- Les zones intégrées à la ville mais dont les infrastructures, devenues obsolètes , nécessitent une rénovation.

"Le problème identifié tout comme les méthodes et les solutions proposées ne présentent aucun élément nouveau " commente un journaliste dans *El Ahram.* (11/8/1993). Il y a pourtant une innovation , celle de réhabiliter ce qui doit l'être et de démolir ce qui n'a plus de raison d'être.

Le recours à la planification urbaine comme moyen de régulation sociale s'il peut induire un certain apaisement ne saurait garantir à lui seul la maîtrise de l'urbanisation incontrôlée ni de venir à bout de la violence politique . Il mènerait même à "une catastrophe" selon M. Hanna, ex - président de la commission du logement au parlement , car " il rendra ces zones plus accueillantes et favorisera leurs extensions toujours sur les terres agricoles." Alors que toute action dans ces zones, estime-t-il, " doit passer d'abord par l'amélioration des conditions économiques et sociales des habitants . Ceci implique la création des centres de formation professionnelle pour les jeunes sans emploi afin de leur offrir l'occasion de participer à la réhabilitation de leurs quartiers. Cette participation populaire est indispensable , elle pourrait se substituer à l'intervention des entreprises du bâtiments- qui ne cherchent qu'à réaliser des bénéfices- à condition d'exploiter rationnellement les potentialités existantes (*El Wafd*, 15/5/ 1993)

La polémique qui s'est engagée dans les médias sur les interventions de l'Etat dans les ZUS porta tout autant sur les méthodes utilisées et leur fiabilité que sur la crédibilité même de l'Etat. Si le principe de la planification urbaine n'est pas rejeté, c'est l'essence même de cette planification, voire son absence, qui furent au centre des débats. Les interventions de l'Etat sont perçues par beaucoup comme étant des " opérations de colmatage et de rapiessage " (K. Allam.*El Ahram* , 11, 8,1993) . Une planification urbaine digne de ce nom ne " doit pas être un simple projet d'ingénieur, mais un plan économique , social et urbain " (I.Ibrahim, *El Wafd* , 10/7/1993). "Les objectifs à atteindre devraient être définis en fonction d' un calendrier qui fixerait des échéances à court et à moyen terme et s'inscrire dans le cadre d'une politique globale et prospective" (K. Allam, ibid). Se soulevant contre le caractère " ponctuel et improvisé" de ces interventions M. Dorra , estime " qu'elles traitent les effets apparents de la crise sociale et économique sans s'attaquer aux racines , par conséquent elles deviennent incapables d'extirper le mal " Le

mal " c'est la corruption qui s'est amplifiée et qui a permis à ces zones de se développer au détriment des terres agricoles" (Dorra *El Wafd* 27/5/ 1993.)

Plus virulente encore est le procès d'intention qu'on fait au pouvoir et qui révèle l'absence de confiance dans toute action étatique. Cette remise en question de la crédibilité de l'Etat se réfère à une pratique séculaire en Egypte où le dire et le faire concordent rarement ; l'incapacité de l'Etat à répondre efficacement aux graves problèmes qui agitent la société est systématiquement camouflée par des slogans, la réhabilitation annoncée n'est rien d'autre qu'un slogan, un slogan mort né, comme ceux, nombreux , qui l'ont précédés,:" La révolution administrative", "la révolution verte", "le grand réveil", "le rétablissement de la discipline dans la rue égyptienne", "la terre à celui qui la bonifie", " l'embellissement et l'implantation d'arbres dans la capitale"..." Ce jeu de slogans est nécessaire, c'est une stratégie de l'Etat qui légitime , d'une part , son existence , puisqu'il doit montrer à la population qu'il s'intéresse à ses problèmes, et qui, d'autre part, exerce un effet lénifiant qui lui permet de perdurer" (I. Abaza, *El Wafd* 10/6/1993)

La critique a abordé également les moyens mis en oeuvre . Les investissements affectées à la réhabillatation semblent avoir été sous-évalués " Ils seront forcément supérieurs à ceux qui sont prévus étant donné la faible productivité des entreprises , les retards qui en découlent, et qui s'ajouteront à ceux dus au fonctionnement bureaucratique des administrations gouvernementales. Ainsi une grande partie de ces investissements sera engloutie dans les égoûts du spontané et il ne restera plus rien aux équipements socio-culturels " (Mossaad G, *El Ahram,* 9/3/1993) Selon I. Soliman, Professeur à l'Université de Ain Chams " la fourniture de logements neufs dans des espaces planifiés à ces habitants atténuerait leur sentiment d'exclusion et leur restituerait une certaine dignité " (*El Wafd,* 27/5/93) Cet avis est partagé par A.Fahmy, sociologue, qui rejette le principe même de la réhabilitation des ZUS jugé totalement inefficace. Recourant à la métaphore , il considère la réhabilitation comme une " chirurgie destinée à embellir un visage défiguré par le vitriol", Selon lui , il serait plus pertinent " d' affecter les sommes prévues pour la réhabilitation à la bonification de nouvelles terres dans le désert et d'inciter les habitants des ZUS à aller s'y installer en leur offrant des terrains dans les nouvelles zones bonifiées , ce qui leur garantirait emploie et résidence, leur assurant ainsi une insertion sociale et économique" (*El Wafd,* 10/6/ 1993)

L'idée de démolir les ZUS et de déplacer leurs habitants dans les villes nouvelles ou les nouvelles terres bonifiées est partagée par la quasi- majorité des spécialistes et par l'ensemble de l'opposition. Cette contre proposition au projet de réhabilitation de l'Etat n'a trouvé aucun écho auprès du pouvoir qui diffuse quotidiennement l'état des travaux

accomplis dont l'échéance était fixée à la fin de l'année écoulée ! Ceci témoigne du caractère hâtif et irréfléchi . à visées purement politiques et à très court terme de l'intervention de l'Etat.

A ce sujet . il importe de rappeller qu'il s'agit là de la deuxième réhabilitation des ZUS en dix ans et que depuis 1977 elles étaient le fief des groupements intégristes contestataires:: en 1977 les assasins du Cheikh El Zahabi, ancien ministre des Waqfs furent arrêtés à Boulq El Dakrour et à Ain Chams, en 1981 , l'un des assassins du feu président Sadate s'était refugié à EL Marg; en 1986 l'on retrouva les membres de l'organisation qui revendiqua les attentats manqués contre deux anciens ministres de l'intérieur ainsi que le président du syndicat des journalistes, à Boulaq El Dakrour et à Guizah, en 1988-89 à la suite des graves incidents qui opposèrent les forces de l'ordre aux éxtrémistes, ces derniers furent arrêtés à choubrah El Kheima , en 1991 l'attaque armée contre une orfèvrerie eut lieu à Imbaba, (*El Wafd* 19 mars 1993) .

L'aternative à la réhabilatation serait-elle la démolition du quart de la ville du Caire et le déplacement de la moitié de sa population comme le réclament les détracteurs du projet étatique ? Mais si l'on veut entamer un véritable programme de rénovation urbaine, c'est la moitié de la ville qu'il faudrait démolir et non pas le quart . Le tremblement de terre qui a secoué L'Egypte il y a plus d'un an, a montré l'extrême fragilité des constructions tant au centre qu'à la périphérie. La majorité de celles qui se sont effondrées étaient déjà déclarées hors d'usage et impropres à l'habitation depuis un certain temps. Les dizaines de milliers d'immeubles vétustes,(20) qui demeurent encore debout sont sérieusement affaiblis à un tel point que " le passage d'un tracteur dans la rue peut provoquer leur écroulement ", comme le constate avec humour le président du département du béton armé au ministère de l'Habitat. A la vétusté s'ajoutent les surdensités et la surpopulation, syndromes de l'Egypte de la fin de notre aire.

Tout le problème est là, celui de la démographie galopante qui a " annulé, et continuera à annuler les projets les mieux conçus " souligne le ministre des collectivités locales" au cours de la table ronde évoquée plus haut.

Si nous partageons en partie ce constat, la vigueur de la croissance démographique qu'a connu l'Egypte depuis 1936- et qui commençe d'ailleurs à s'estomper- ne saurait être responsable de l'inadéquation des choix politiques opérés en aménagement régional ou territorial, aux buts recherchés, qui sont, rappellons le:

-Freiner la croissance incontrôlée de la capitale sur les terres agricoles.

- Favoriser le développemment d'autres régions.

- Créer de nouveaux pôles d'attraction dans le désert.

- Redistribuer la population sur l'ensemble du territoire.

Ce sont là les quatre défis principaux auxquel l'Egypte devrait faire face à l'aube du XXIème siècle.: en d'autres termes, les quatre "impossible" selon certains responsables et urbanistes .Mais après près de quarante ans de planification régionale et territoriale, sans qu'aucun de ces objectifs ne soit atteint, la question cruciale qui se pose toujours est de savoir où va-t-on mettre les 41 millions de nouveaux habitants de l'an 2025.? Les villes nouvelles, si tout va bien, et cela ne me semble pas le cas, n'absorberaient que 7 millions d'habitants. Quant à l'ancien système urbain nilotique , le Delat et la vallée, il a atteint les limites de ses capacités d'absorbtion, à moins de sacrifier l'ensemble des terres agricoles en transformant tout le limon en béton et en comblant les 2 200 Kms de canaux et de drains., fruit d'un long travail assidu effectué au long des siècles passés.

Nul ne peut nier que la conquête du désert est amorcée tant par la mise en valeur de terres désertiques que par l'urbanisation. Mais la qualité et le rendement de ces nouvelles terres , ne pourraient se comparer à ceux des terres fertiles de la vallée, qui sont une ressource irreproductibles.Quant aux 16 villes nouvelles , leur réussite est toute relative Cette option d'aménagement commence même à susciter une sérieuse remise en question L'on s'interrogea tout récemment sur la pertinence de l'affeetation des côtes nord ouest et de la Mer Rouge respectivement au tourisme local et international. Aussi s'est-on demandé s'il n'était pas plus approprié de substituer à cet aménagement touristique un véritable développement urbain et économioque, mettant à profit les potentialités offertes par ces sites et ce par la création de petites agglomérations urbaines ayant une base économique diversifiée: pêche, agriculture et industrie. (21) Mais en fait, au-delà de la pertinence des choix opérés, souvent conditionnés par les rapports de force internes, les enjeux politiques économiques et sociaux, c'est l'emprisonnement dans des paradigsmes, la misère de l'imagination qui sont à mettre en cause. D'un côté on sera incapable de s'afranchir de modèles urbanistiques déjà proposés depuis des décennies , dans un contexte complètement différent , et qui avaient probablement leur bien fondé à cette époque, comme les villes nouvelles et satellites, et de l'autre, on sera incapable de penser les expériences du passé dans ce domaine- et elles sont nombreuses en Egypte - (22), pour au moins en tirer les enseignements nécessaires. On sera tout aussi incapable d'évaluer l'expérience assez réussie de réhabilitation d'un quartier spontané à Ismailéya en 1980 .au moment où on entreprend la réhabilitation de toutes les ZUS de l'Egypte en 1993. Le gaspillage d'énergies et de ressources dûs à cette démarche qui consiste à repatir toujours à zéro, aboutit à un gaspillage non seulement des énergies mais aussi des ressources , souvent préjudiciables à un pays en voie de développement. L'exemple le plus révélateur de ce type de fonctionement est fourni par les projets de bonification des terres désertiques en cours depuis 1973. Là on abondonna complètement un projet amorcé en 1961, qui prévoyait la création d'une nouvelle vallée reliant entre elles les dépressions des oasis du désert lybique de Dakhla, Kharga, Baharia et

Farafra par un canal puisant son eau dans le lac de Nasser et aboutissant à la dépression de Qattara. . au profit de nouveaux projets localisés au long du Canal d'Ismaélyah à l'est et du nouveau canal de Noubaréyah, plus proches du Delta. Or d'énormes investissements furent consacrés à ce premier projet pionnier qui prévoyait la mise en valeur de près d'un million de feddans. A l'heure actuelle, cette région offre l'image de la désolation. Moins de 50% des surfaces aménagées dans la seule Oasis de Kharga sont mises en culture, et certaines zones aménagées sur des centaines de feddans retournent progressivement au désert ! (23)

Ce dernier exemple révèle en fait que l'on est incapable de penser le territoire autrement que dans ses limites actuelles, c'est à dire le territoire utile représenté par le Delta et la vallée du Nil. A l'intérieur de ce territoire, c'est le Delta qui est privélégié, et à l'intérieur du Delta, c'est le Grand Caire qui polarise tous les efforts. Car il ne faut pas oublier, que 12 des 16 villes nouvelles créées, tombent dans le rayon d'influence du Grand Caire ! On entre donc dans un cercle vicieux qui reproduit et la macrocéphalie territoriale et la macrocéphalie urbaine; ce qui minimise l'impact de tous les efforts en cours. Rappelons enfin que tous ces projets d'aménagement urbain et territorial n'ont aucun rapport avec les plans économiques établis tous les cinq ans. Planification économique et planification spatiales s'ignorent ainsi, et c'est l'improvisation qui règne et elle paraît bien fonctionner jusqu'à maintenant, car le Caire n'est pas l'enfer que l'on imagine, il est même le paradis de certains .Quelles sont les limites de cette improvisation, je ne peux prédire l'avenir.

Notes

1) Le Monde .15/2/1994, "cinq villes en quête d'avenir, Rome n'est plus dans Rome"

2) Ces constructions n'ont pas été décidées par les autorités compétentes, ne sont pas conformes aux normes constructives définis par les cahiers de charge et ne figurent sur aucun document d'urbanisme Ce Pourcentage fut confirmé par les ministres des collectivités locales et du logements.

3)Dans son ouvrage " L'Urbanisme au Moyen âge" , P. Lavedan établit la dsitinction entre les villes spontanées et les villes créées . Les premières se sont développées à partir de noyaux ruraux et devenues villes, tandisque la ville créée est celle qui a pris naissance un jour donné par la volonté d'un homme et dont le plan a été arrêté d'avance, par exemple Washington. L'auteur reconnait cependant que la distinction entre villes créées et villes spontanées n'est pa toujours aisée. Dans de nombreux cas "un plan dessiné de caractère artificiel a été imposé à la ville spontané, là, la création est incontestable".La situation inverse n'a lieu que dans des contextes exceptionnels: guerres , invasions, fléaux ou cataclysme entraînant l'anéantissement total ou partiel de la ville créée et l'émergence à la place . à côté où en interférence avec, d' une ville spontanée.

4) L'urbanisation des terres agricoles ne procède pas par l'occupation illégale des domaines publics ou privés. Il n ' y a donc pas atteinte à la propriété, c'est le changement d'usage des terres agricoles en terrains constructibles qui est prohibé. Sur cette illégalité originelle se développent différentes transgressions des normes urbanistiques et constructives .

5) La squatérisation des domaines désertiques de l'Etat s'est développée tout récemment au Caire. (cf, tableau)

6) M. Rabie et al , "Métropolitan villages in GCR" A paper presented to the General Organization for Housing, Building and Physical planning Research, Symposim of Shelter and Urbanization, Cairo 1990.

7) El kadi .G. " Le tremblement de terre en Egypte" , dossier de presse, publié dans la revue *Egypte Monde Arabe*, n° 14, 2ème trimestre 1993, p.163-196.

8) Karim S. "Al Qahira qa Madina" (Le Caire comme ville) publié dans le revue Al Imara, N° 1-2 ,1952, p.1 à 29.

9) Ibid

10) Ibid

11) Schéma directeur de 1953, p. 80.

12) Hanna Milad, " Ouridou masakannan" , (j'ai besoin d'un logement) , Le Caire 1977

13) Joint Housing and community upgrading team, "Housing and community upgrading for low income egyptian ", rapport, publié par les Mnistères de logement et de reconstruction en collaboration avec l' AID, Août 1977.

14) " Urban Land Use in Egypt " , Ibid, Août 1977.

15) L'ensemble de la population projetée était de 6.145.000 habitants devant se répartir sur quatre types de villes :

- Quatre grandes villes de 500.000 habitants situées à une distance allant de 40 à 90 kms du Caire et d'Alexandrie.. (10 du Ramadan. Six Octobre, Sadate City, et Borg El Arab).
- Quatre villes satellites de 250.000 habitants . distantes de 30 kms de la capitale, (Quinze de Mai. El Obour. Badr . et El Amal) plus la ville- port de Damiette .
- Six villes jumellées aux anciennes cités millénaires de la moyenne et de la haute Egypte . implantées sur la frange désertique le long de l'étroite vallée, d'une population variant entre 60.000 et et 130.000 habitants (Beni-suef, Sohag, Minya, Assiout, et Aswan) .
- Deux chefs lieux de nouvelles zones désertiques bonifiées de 100.000 habitants chacun (El Noubaréya et El Salhéya).

Les villes nouvelles de l'aménagement métropolitain sont : Quinze de Mai, Six Octobre, El Obour. El Amal et Badr qui vient d'être supprimée.

16) la population projetée des dix New settlement était de deux million d'habitants en l'an 2000. (200.000 habitants par New Settlement).

17) Le recensement de 1986 a montré que dans les ZUS les mieux équipées , les bâtiments raccordés aux réseaux d'adduction d'eau et d'assainissement représentaient respectivement : 66% et 64%

18) Depaule J.Ch .El kadi G. . " Nouvelles zones de peuplement" , Publié dans la revue *Egypte Monde Arabe*. n° 1. 1990. p. 184 - 196.

19) Le tremblement de terre en Egypte , op cit et aussi la série d'enquêtes publiée récemment dans le quotidien EL Wafd : sur les mauvaises conditions de vie des habitants déplacés dans les N.S. à la suite du tremblement de terre: "A Moqattam, les sinistrés du zelzal sans eau ni électricité " 7/8/93), " El Qataméya une ville sinistrées habitée par une population sinistrée" 8/8/1993). " Les habitants des deux New Settlement de el Nahda et d'el Salam, font face à une montagne de problèmes " (9/8/1993)

20) Selon un rapport élaboré par une commission spécialisée, qui est une instance gouvernementale il y aurait, 2 215 000 logements vétustes en Egypte... Parmi ces logements se rangent les H.L.M. construits à l'époque nassérienne, jamais entretenus, et qui de surcroît ont subi de multiples ajouts .Les pourvois en cassation contre des décisions de démolitions est de l'ordre de 300.000 pourvois pour la seule ville du Caire, les habitants ayant contesté ces démolitions préfèrent prendre le risque de mourir sous les décombres, car l'alternative est de se retrouver dans la rue. Citant un rapport technique produit par la direction du logement du gouvernorat du Caire, l'Hebdomadaire El Mossawar, parle de 60% d'édifices vétustes au Caire. et de 70% des bâtiments construits sans permis et sans architectes. (El Mossawar 23/10). De son côté, l'Université d' El Azhar a effectué une recherche sur 11 secteurs du Caire . les résultats qui furent exposés au cours d'un colloque tenu en Egypte en 1990. ont montré que 60% des logements dans les secteurs étudiés menaçaient de s'écrouler " (El Mossawar 23/10)

21) B. Baqri " Al Omrane El Masri , etlala 'ala el Mostaqbal ", (l'urbanisme en Egypte, un regard sur l'avenir), article publié dans el Ahram, 9/8/1994. Baha'a Bakri, est urbaniste, professeur à l'Université du Caire et en même temps conseiller du minitre du logement.

22)M: Hamed Hassan . " Prospectives d'urbanisation du désert occidental égyptien" Thèse pour le diplôme en sciences urbaines, soutenue à l4IUP, Paris XII, 1972. et aussi , Alian Cariou. "Evolution de l'espace oasien . le cas de Kharga,", article publié dans le bulletin de l'Observatooire Urbain du Caire Contemporain, N° 37, juillet 1994.

23) Il s'agit de l'expérience de la ville satellite de Héliopolis construite en 1902 à 12 km à l'est du Caire et des trois villes nouvelles de la région du Canal de Suez, Port-Said, Ismailéya et Port Tewfiq.

Bibliographie

1)El Kadi Galila, "L'urbanisation spontanée au Caire" Fascicule de recherches n°18 , ORSTOM/URBAMA, Tours 1987.

2) El Kadi G" Le Caire : la ville spontanée sous contrôle" in *Maghreb-Machreq*, N° 143, janvier 1994.p.30-41.

3) El kadi G." Trentes ans de planification urbaine au Caire " in revue *Tiers Monde*, Tome XXXI- N° 121, Janvier-Mars 1990.p.185-207.

4) Ilbert. R. "Le Caire : A la recherche d'un modèle." in "*Politiques Urbaines dans le Monde Arabe*", édit. Maison l'Orient, Lyon 1986.

iai ISTITUTO AFFARI INTERNAZIONALI - ROMA

n° Inv. 14757
- 5 GEN. 1995

BIBLIOTECA

4

Convegno

Città e società urbana nel mondo arabo:
trasformazioni, sfide, prospettive

Torino, 12-13 dicembre 1994

THE DEMOGRAPHIC AND SOCIO-ECONOMIC DEVELOPMENT OF AMMAN

Prof. Musa SAMHA
Dept. of Population Studies
University of Jordan
Amman - Jordan

Φ
Fondazione
Giovanni Agnelli

The Demographic and Socio - Economic Development of Amman

Professor Musa Samha

Dept. of Population Studies

University of Jordan

Amman- Jordan

1994

Paper to be presented at: The City and Urban Society in the Arab world: Changes, Challenges and Perspectives , Organized by Giovani Agnelli Foundation, Turin, Italy , December 12- 13, 1994.

Introduction

Rapid population growth since the middle of this century has become one of the main characteristics of major Middle Eastern cities, many of which dominate the urban structure and the socio- economic and political life of the countries in which they are located. The impact of rural migrants on the urban expansion has been greater than the impact of industrial progress, whereas other cities have grown under the influence of economic or political factors. Therefore, these cities have paid heavily for this growth and were confronted with housing shortages, inadequate public services, traffic congestion, and imbalance in the development of different city sections. In fact, these problems are major obstacles to development plans that many countries of the region have launched.

Jordan is one of the countries undergoing rapid urbanization that deserves more attention in terms of research and planning. If we examine the role of great cities in the economic growth of developing countries, then, Amman may be considered as a typical example of a primate city. It could even be described as a "capital-state" were such a term is permissible. Amman represents a unique case of urban and population growth in the Middle East.

It is the purpose of this paper to highlight first: the urban population in Jordan, and second: to investigate the evolution of the settlement in Amman as an ancient abandoned site, the settlement of the Circassians, the foundation of the capital , the great waves of migrants mainly from Palestine, and the exceptional urban growth of the city. The paper will also clarify the impact of the political events as well as the international migration process on the demographic and socio-economic development

and the urban expansion of the city. In this study, the author will consider the official data available in the censuses of 1952, 1961 and 1979 and the surveys conducted by the Department of Statistics and other surveys and litterateur on the topic.

The Population of Jordan

The most significant fact with regard to the population growth of Jordan since 1950 is the tripling of its number as a result of the annexation of the West Bank, and the inflow of the Palestinian refugees, which increased the population to about 1.25 million within a single year. It has been estimated that, in 1949, the total population of the East Bank numbered about 400 000, and the number of residents in that part of Palestine later incorporated into the Kingdom of Jordan was approximately 400 000. To this population 450 000 refugees from Palestine were added, giving a total of 1.25 in 1952.

According to a census of housing conducted in 1952, the total population of Jordan was 1329174 (742289 in the West Bank and 586885 in the East Bank). In 1961 the first population and housing census was conducted in Jordan and the number of population accounted for 1706 000 (805450 in the West Bank and 900776 in the East Bank). In 1967, Jordan received another shock, when 385 000 refugees and displaced persons moved, both during and after the Arab- Israeli War in 1967, from the West Bank and Gaza Strip to the East Bank. Thus migration played a predominant part in the population growth of Jordan, which has been a country where refugees and displaced persons form more than half of the population. This fact was reflected in the 1979 population and housing census figures, which showed 2.1 million persons living in the East Bank,

more than twice the size of 1961. This means that the East Bank has grown by 133% in less than 20 years (1961-1979) and more than tripled since 1952.

The political events in 1948 and 1967 provoked massive inflows of refugees from Palestine in 1948 and from the West Bank & Gaza Strip in 1967, contributed to the rapid overall growth of the East Bank and created a heavy burden on the government. On the other hand, economic conditions in the oil countries of the Middle East were responsible for extensive outflows of labour emigration from Jordan to those countries, thus relieving somewhat the Jordanian economy.

Although the 1961 census reported 64000 Jordanians living abroad, the early 1970's witnessed the beginning of heavy and rapid emigration of Jordanian labour to the Arab oil countries (especially Saudi Arabia and the Gulf States), so that by the early 1980's nearly 40% of all actively employed Jordanians worked outside Jordan. Paradoxically, this has created increasing labour shortages in the country. The large out migration was compensated to some extent during the late 1970's and early 1980's by a sizable inflow of foreign workers into Jordan, particularly Egyptians. By 1984 some 5.9% of the total, population and 25% of the domestic labour force were comprised of foreigners. Jordan has become a rather unique case of a country of both extensive in migration and out migration.

However, in 1991 Jordan received the third wave of forced migration as a result of the Gulf war where 250 000 Jordanians were forced to return to Jordan, therefore the population of Jordan increased to an estimated figure of 4 million in 1992.

In parallel with the large population inflows and outflows, the population movements also were characterized by active internal migration flows to urban areas, mainly to Amman area. A rapid build-up of government civil and military services in the capital area, the country's limited mineral and agricultural resources base, and the concentration of the refugees of 1948 and 1967 in and around Amman, all contributed to this phenomenon.

Urban Population in Jordan

Many Arab states, including Jordan, are suffering rapid urbanization due to an accelerated and unregulated population drift towards the cities which, in spite of their tremendous expansion, are no longer able to provide services for more immigrants. The problems of these cities have also been aggravated by the vast and unexpected wave of involuntary migrants.

During the last four decades, Jordan has witnessed a rapid population growth which has had direct repercussions on its cities, some of which exhibit growth rates in excess of the national average. The fact that this increase has not taken place at the same rate in all cities is due to the differences in the regional population distribution and to the forced and voluntary migration. Return migration from Saudi Arabia and the Gulf countries is also a factor.

The urban population in Jordan increased from 38.9% in 1952 census to 53% in 1961 census to 61.8% in 1979 census and to an estimated figure of 76% in 1992, i.e. an increase of about 37% in 40 years. These figures indicate that the increasing population growth of urban

centers maybe regarded as one of the most significant demographic changes in Jordan.

The combination of high rates of natural population growth in the cities and a constant influx of migrants has led to a rapid increase in the population growth of the cities in Jordan. Both Ettema (1970) and Wander (1966) noted that, with regard to natural increase, the results of the 1961 census do not show any differences in fertility between the rural and urban populations. The same pattern existed in 1972 and 1976 (El-Asad & Khalifa, 1977). However, the 1990 population and Health Survey indicates a different pattern with higher fertility rates in the rural areas.

The high rates of natural growth among the urban population in Jordan may be attributed to the following :

a) A reduction in mortality as a result of the concentration of health services in the cities, where health standards are higher than those in rural areas. This has tended to increase the natural growth rates in cities in which improved standards of health have simultaneously led to higher birth rates.

b) Higher fertility as a result of the influx of refugees and migrants to the cities in 1948 and 1967. The 1980 statistical bulletin of UNRWA* indicates that about 82 percent of the total number of refugees in the East Bank are living in cities. Since the refugees are characterized with high fertility rates, particularly those living in camps (El-Badry, 1965), there

---

* United Nations Relief Work Agency for Palestinian Refugees.

has been a consequent rise in natural increase rates in the cities. Support for this fact comes from the 1972,1976 and 1990 fertility surveys in Jordan, which indicates that fertility among camp refugees (inside and outside cities) was higher than those for urban and rural areas.

Internal migration in Jordan has tended to take place in a single stage from rural areas to the major cities and, in particular, to the capital. The prevailing trend also has been towards a family rather than individual pattern of migration. Consequently, this sudden and direct relocation of the entire families from rural areas to the capital city (or to the second largest city) has no effects on changing patterns of fertility among the migrants. This sudden relocation has also prevented rapid social integration and adaptation of urban life; thus, most migrant households have retained the customs and traditions that they brought with them to the city. A contributing factor is that migrants from particular sending areas have tended to concentrate in certain parts of the city.

The fertility rates of these immigrants, therefore, have remained high, which is not surprising since they came from area characterized by high fertility. Ibrahim has referred to this as "ruralization of cities"(Samha, 1984a).

However, the urban areas could not have attained their present population size during the last three decades solely by natural increase. The continuous wave of immigration is still boosting population growth in the Jordanian cities. Although the events of 1948 and 1967 led to waves of forced refugee movements to the cities of the East Bank, that of 1967 was of much greater magnitude. According to a previous study by the author, 189223 refugees sought refugee in the cities of the East Bank in 1967 and were distributed as follows: Amman 68.0% Zarqa 17.3%, Al-

Salt 7.3%, Irbid 5.5 , Madaba 1.9%. Data compiled by UNRWA in 1990 indicate that the number of registered refugees in the East Bank amounted to one million persons, including 705 800 in Amman region, 153473 in Irbid region and 140727 in Balqa region, of which 93%, 75%, 24% respectively were living in cities of the above mentioned regions.

The sudden influx of refugees in 1948 and 1967 paved the way for waves of internal migration from rural to urban areas, and both types of forced and voluntary migration were oriented towards the major cities. In the period 1952- 1961, Amman and Zarqa cities received about 90% of the total migrant population moving to urban areas. This represents approximately four times the rate of natural increase in those two cities. During the same period, the population of Irbid increased by about 60% and that of Aqaba by about 180% as a result of migration. The same trend continued in the period 1961-1966 as confirmed by a study conducted by the Department of Statistics 1967, which noted that out of 44000 migrants into cities (Amman, Zarqa, Rusiefeh and Aqaba) 63% were absorbed by Amman alone, while Zarqa absorbed 28%, Aqaba and Rusiefeh 4% each.

International migration increased also the rate of urban population growth in Jordan. In 1980 the Ministry of Labour figures showed that 70% of the total labour immigrants in Jordan were living in Amman. Furthermore, in 1991 about 58% of the total return migrants who return as a result of the Gulf war settled in Amman.

The above mentioned figures indicate the impact of migration on the population growth of urban areas in Jordan. It suggests also that Jordan's urban system is currently dominated by its capital, Amman , which has grown from an abandoned site in 1890 to a millionaire city in 1990. The (Table 1).

next two cities Zarqa and Irbid have population of 380000 and 300 000 respectively, but the distribution of city size drops off dramatically below this level. Other population centers include: Baqa'a (70 000) the largest refugee camp; Tafeeleh, Mafraq, Ramtha; each is less than 50 000.

Modern Amman:

A hundred years ago the small village of Amman had received its early history, when the Circassian refugees (who came from Daghestan after the Russian- Turkish war in 1877) settled on the ancient site of Roman Philadelphia. In fact, sultan (Abd al-Hamid II availed himself of the Chechan and Circassian tribesmen, noted their martial prowess, to consolidate his authority in the periphery of the empire and secure the pilgrimage route against Bedouin raids. At the end of the 19th century the Circassians established themselves well in Amman, and the village started its function as a commercial center for the land east of the river Jordan.

In 1905 the Hidjaz railway between Damascus and Ma'an was completed. This railway has a single track passing three miles east of Amman, which gave more advantage for trading activities in the city. In 1918 the Turkish troops were forced to withdraw from Amman and the British troops replaced them.

By 1920 Transjordan came under the British Mandate and in 1923 Amman was selected by Emir Abdullah (Grand Father of King Hussien) as the capital of the Emirate of Transjordan. At that time it was estimated that Amman had a population of only 5000, this rose to the estimated figure of 10 000 in 1930 and 20 000 in 1940. This increase may be attributed to the role of Amman as the capital of the nation, and the headquarters of the British troops in Transjordan, as well as its crucial situation in the 2nd world War as a safe place to supply the military forces with food and equipment. This resulted in a rapid growth of trading activities in the city., which in turn attracted many people to Amman from other areas in the country and even from neighbouring countries.

Although the expansion of Amman started early in the 1920's, the beginning of the actual quantitative extension and qualitative change was in 1948 when a flood of refugees poured into the city from Palestine. Amman as the capital of Jordan, offered a great variety of jobs and better economic prospects for villagers and refugees, especially when the agricultural land failed to support the growing population. In addition to being the administrative, political, judicial and financial center of the country, Amman is also the seat of all major economic, trading, manufacturing and educational institutions.

Another surge of expansion occurred after the 1967 War when the city received another shock as a result of the occupation of the West Bank and Gaza Strip, and another influx of refugees arrived in the city. In 1975 the city received some refugees from Lebanon as a result of the civil war. At the end of 1992 it was estimated that 1260986 inhabitants were living in Amman.

Though the urban growth of Amman was very striking, four stage of urban development in the city can be identified:

The First stage, 1920 -1950

The city experienced, in this stage, a healthy growth in population and economic activity. The declaration of Amman as the capital of the country attracted businessmen from inside and outside Jordan, and produced the new political, cultural and trade functions of the city. As a result the urban area of the city expanded from one Sq. Km. in 1930 to 2.5 Sq. Km, in 1948. Buildings and houses extended towards the hillsides to

cover the housing needs of the immigrants, and trade activities increased specially during the 2nd world War.

The Second Stage, 1950 - 1967

Since the beginning of this stage, Amman has been forced to incorporate waves of immigrants which have greatly exceed the absorptive capacity of the city's infrastructure. It should be noted that Amman become the capital of the Hashemite Kingdom of Jordan after the unification of the East and West Banks in 1950. As a result the urban expansion continued towards the top of the hills around the city. Three major refugee camps were established on the outskirts of the city by that time. The rural and refugee waves of immigrants represent an excessive over demand for housing, municipal services, sanitation and utilities with which Amman has struggled earlier. These services which had formerly been situated around the city center were relocated along the city's valleys and distributed among the surrounding hills.

The master plan of Amman, at this stage was drafted to extend the city north - westwards towards Suweileh and Wadi Al-Sir, which followed a very clear noticeable tendency of the city to extend in that direction. In fact the city witnessed the establishment of the first University in the country in 1962. Similar spurs developed to the northeast towards Zarqa and to the south along the Madaba Road(Fig. 1).

The Third Stage, 1967-1979

Amman received, a gain , another wave of refugees after the 1967 war which resulted in major expansion of the city surface area. A new

refugee camp was established on the road between Amman and Rusiefeh. The planned area of Amman estimated at 106 Sq. Km of which 43 Sq. Km were already built-up area (Table 1). However the urban area extended in some area to reach the suburbs of Amman. Ring roads and new axes, designed to channel the flow of traffic away from the city's center, were completed (Fig. 2)

The Fourth Stage, 1979- present

The Green Belt Road was constructed to link Amman suburbs to each other on one hand, and to link those suburbs to the city center on the other hand. The urban growth of Amman extended at this stage, between the ring roads and the Green Belt Road (Fig. 3).

The housing projects of the Department of Urban Development as well as the remittances of Jordanians abroad were among the major factors behind the urban expansion between the Ring Road and the Green Belt Road. In fact this expansion has resulted in the interaction regarding basic services between the municipalities of Amman and those of the surrounding suburbs. The Government has no choice but to decide in 1988 to annex those suburbs, for administrative purposes only, to Amman in what is called now Greater Amman (fig. 4).

The Population Growth of Amman

The figures in table reveal the fact that Amman increased its population at a very high rate of growth since 1950. Undoubtedly the population growth in Amman, as well as in Jordan, is attributable mainly to migration. The influx of refugees in 1948 and 1967 and later in 1991 was the main underlying factor behind the abnormal growth of the city on one hand. On the other hand, the high rate of natural increase also contributed to this rapid growth. With respect to the two components of growth, it may be noted that the contribution of migration to the annual rate of growth was greater than that of natural increase in the war fare periods and vice-versa in the intervening periods.

Natural Increase

Data on vital statistics in Jordan as a whole have been recognized to be deficient. Although the system of registering births and deaths started as early as 1926 in the country, it is still of doubtful quality. While the registration of births is good, estimated at 80% complete in 1955 and 97% complete during the early 1990's, the registration of deaths is more deficient, at a 70% complete. Recently the government decided not to accept any student in basic schools unless he got a birth certificate.

On the other hand the municipality of Amman decided that all deaths in the city should not be buried unless a death certificate is issued within 24 hours. It is expected that these legislations will produce in the near future efficient data on births and deaths.

Among the difficulties to obtaining vital statistics in Amman is the registration system for the city which includes the registered births and deaths of the suburbs of Amman, therefore it was very difficult to obtain data for the city alone.

The average annual rate of natural increase of 3.3% for Amman was recommended by the D.O.S. in 1966. The social survey in Amman in 1966, the Jordan fertility survey in 1976, and the Demographic survey in 1977; all have recorded high fertility rates in the city. However, in the 1979 census and in 1987,1990 health surveys, the major urban areas recorded lower fertility than other areas in the country.

The high rate of natural increase in the city may be attributed particularly to the large number of refugees who arrived in the city and characterized by high fertility rates as indicated in the UNRWA records, as well as in the fertility surveys. The figure in table 2 give evidence that natural increase is a dominant factor in the stable periods 1961-1967 before war and 1972-1976. A study conducted by the D.O.S. in the period 1962 -1966 reported that the estimate of net migration suggested that many persons leaving the country side go directly to Amman. Such a suggestion has been proved in the 1977 survey when it was found that there is no indication of step movement among the internal migrant households to Amman. This means that other urban area leave no scope for rural migrants to move in stages and adjust to the city life. Therefore, the migrants have transferred their traditional habits, including high fertility, to the city. Moreover the decline of death rate in Amman is more obvious than in other parts of the country due to the concentration of most of the health survices in the capital.

This can be supported by the health surveys when it was founded that infant mortality rates were lower in urban areas than in rural areas. It should be noted here that the National Population Commission Report estimated an average annual rate of natural increase of 2.4% for the major urban areas including Amman.

Migration

The rapid population growth of Amman in the last 40 years emphasizes the significant role of migration. Clearly such a growth could only have resulted from a large scale movement of the population into Amman. The average annual population growth rate for the period 1952-1990 estimated at 6.3% and if we consider the rate of 3% for natural increase, than migration contribution is larger.

If we take into account the political events in the region since 1950, then the population growth of Amman may represent an abnormal case in the Middle East. No other city in this region has received such a triple influx of refugees and forced returnees in so short a period: Between 1948 and the 1952 population of Amman increased by more than two -thirds as a result of the refugee movement. A similar situation occurred between the June War of 1967 and 1971, where the city received the second shock and again increased by just less than half its size. In 1991 Amman received 57% of the total returned Jordanians from Kuwiat as a result of the Gulf War. In addition there is cumulative causation, the rapid population growth of Amman caused by refugee movement in 1948 and 1967 resulted in rapid urban development of the city which in turn increased its sphere of influence to attract migrants from other rural and urban areas in the country. Internal migration on a nationwide scale seems to be unavoidable

as Amman strengthens its dominance over various socio-economic aspects in the country. As a result its influence has been extended far beyond the country's boarders to attract return Jordanian migrants, as well as labour immigrants.

The differential patterns of movement to Amman have resulted from a variety of forces, the strongest of which are as follows:

1- The war and displacement motive which was responsible for 52% of size migration to Amman. This is an over whemling factor in the case of refugee movement into the city: 1948,1967,1975,1991.

2- The primacy of Amman represented by the dominance of the city which has developed due to the concentration of economic activities, governmental offices and services, the availability of educational, social, cultural, services, and the availability of a labour pool and communications. As a result: 3- The socio- economic variations between Amman and other parts of the country (urban and rural) has increased rapidly in favour of the former, which in turn accelerated migration into the capital.

The above forces have practiced their influence on the migration process to Amman within a limited inhabited area in Jordan, so the direct movement into Amman has been prevalent, which may weaken the effect of distance and the intervening obstacles as factors in the migration process.

Population Projections in Amman

The above discussion of the population growth of Amman confirms that the city has doubled its population many times since 1950. Fertility and health surveys in the 1980's indicate the decline of fertility and mortality rates in major urban areas, while the 1986 migration survey and the 1992 survey on returnees indicate an increase of migrant influx to the major cities. If these trends continued up to year 2000 then the population of Amman is expected to account for 1291865 in 1995 and 1567 700 in 2000.

Sex Structure:

The 1979 census shows that sex ratio in Jordan and in Amman were alike (107.2 and 107.1 respectively). This ratio is not surprising because of the contribution of migration and the selectivity of male migrants into Amman looking for better jobs and education. The same trend was indicated in 1986 migration survey.

Age Structure:

Though migration has its impact on the population in the country, both Jordan and Amman reflect a youthful population structure where large numbers are concentrated under the age of 15 years as a result of high fertility. One may add also the pattern of family migration where members of the migrant family represent different age groups (Fig. 5). In 1979 the population under 15 years accounted for 47.7% of the total population of Amman, while those 15-64 account for 49.7% and those 65 and over account for 2.6%. The trend in 1986 was slightly different since fertility in

Amman is declining therefore population less than 15 accounted for 43% in Amman and 46% in Jordan. The percentage of the less than 5 years of age in Amman is 15% of the total population which reflects first: heavy burden on educational institutions to supply basic education for such large numbers of children, and second: high dependency ratio (1:4) where economic participation rate is low due to high rate of school enrollment and lower female participation rate (12%).

Marital Status:

The society of Amman, as well as of Jordan, values marriage highly, particularly for females. In Amman, in the young female age group 15-19 in 1979 about 10% were married,and 50% of those in the 20 24 age group were also married. However, in 1986 survey, age at marriage increased particularly among females and the most pronounced increase is among the age groups 20-24 and 25-29. On the other hand the average household size in Amman is found to be lower than that in the country as a whole (5 and 7 respectively) and this may be attributed to the following:

A) declining fertility B) increasing age at marriage

C) increasing female education D) increasing nuclier families.

The Economy of Amman

The economy of Amman constitutes a large share of the economy of Jordan because of the primacy of Amman, and the concentration of most of industrial institutions and most of the economic activities and services in Amman area.

The newly formed Hashemite Kingdom of Jordan with its capital Amman, and the unification of the West Bank, both provoked internal migration from rural areas and from refugee camps to Amman. This influence can be examined by comparing a) the jobs dominating the economic structure of other towns and villages in the country which do not offer the type of work the majority of migrants are looking for to improve their socio-economic status, with b) the greater variety of activities in the more industrialized economy of Amman city, which seems to agree better with the migrants expectations of economic advancement.

Some studies gave clear example of the differences between Amman and other parts of the country in terms of economic development (Jordan Development Conference, 1976). Looking for better standards of living and higher incomes stand amongst the strongest incentives, and that a substantial part of internal migration resulted from differentials in income and social services between Amman and the rest of the country. The heavy weight of Amman's economy and the concentration of social and economic services in Amman may be summarized as follows:

1- Amman city in 1990 housed one third of the total population of Jordan and contained 94% of the non-agricultural establishments (employing 5 persons or more) and provided job opportunities for 95% of the labour force outside agriculture and the army and police force. This simply means that Jordan's economy is the economy of Amman.

2- All the periodicals, weeklies, daily news papers, radio, television, printing and publishing houses are located in Amman.

3- About 60% of the hospitals and 76% of the pharmacies in the country are located in Amman.

4- There is 16 telephones per 1000 persons in Amman, as compared with 4 per 1000 persons in the rest of the country.

5- 75% of the classified and unclassified hotels in the country are located in Amman city.

The attraction of economic investment to Amman may continue as far as skilled labour, infrastructure services and experienced management staff are available in the city. Table 3 shows the occupations of the labour force in Amman in 1986. About 51% of the labour force are working in industry and transport, 1% of those are females. Females are mainly concentrated in the professional and clerical works.

Population and Urban Problems of Amman

An examination of the demographic weight of the Jordanian cities affirms the fact that Amman is increasing its urban primacy as a result of the concentration of population and economic activity. Application of the Four City Index to Jordan shows that the Jordanian cities are exhibiting an increasing degree of urban imbalance since the index increased from 1.62 in 1952 to 1.66 in 1979 and 1.68 in 1985. This indicates that the population of Amman was greater than the combined population of the three new largest cites by 62% in 1952, 66% in 1979 and 68% in 1985. We can therefore conclude that the urban primacy of Amman is constantly increasing and its population growth is placing a heavy burden on Amman institutions and services, quiet apart from the fact that, it is draining a large part of the rural surplus and impeding the natural growth of smaller and medium - size cities.

The concentration of the population of Jordan in Amman is not all a a blessing, as demonstrated by some local and international experts, since it has resulted in a host of socio- environmental, urban and economic problems. The huge influx of refugee and migrants into the city caused an enormous housing shortage and produced the existing uncontrolled settlements including the refugee camps in the city. One can add to these, crowding, transport problems, sufficient water, and escalating land prices. The process of urban growth in the northeastern, eastern and southern parts of Amman has been largely characterized by illegality, contested land right, and unplanned development.

Amman has witnessed a rapid urban spread and high demand on land, particularly for residential use. Local authorities have put great

efforts into supplying new plots without taking into consideration regulation in plans prepared for the development of the whole city. This has resulted in zoning huge urban areas that would be sufficient to take almost triple the present population, without reference to the real demand on urban land or to technical requirements of planning.

The camps represent only part socially, economically and territorially marginalized of Amman, since a great number of refugees and non-refugees inhabit zones of precarious dwellings. The production and reproduction of the physical space and the urban, social and economical realties of the camps can only be understood within the ambivalent frame of their existence: they are temporary living areas for refugees who are waiting a solution to their problem, but which is established since decades in Amman, and carrying the Jordanian citizenship.

Amman became Jordan's center of gravity in terms of population and economy, and may now, under the coming peace era, provide the hinterland for the economy of the Palestinians and Israelis alike. It may also provide the link between the Palestinian and Israeli economy and the oil economies in the Gulf and Arabia.

References:

1- Atef Nusair, 1992, Demographic Upheavals and Housing Policies in Jordan: The Case of Amman Ph.D. Thesis, Paris University, Paris.

2- Department of Statistics, 1952, 1961, 1979 Population Censuses.

3- _____, 1967 Study on Internal Migration to 4 cities, Amman.

4- _____, 1986, 1985, Population Estimates, Amman.

5- _____, 1967, 1986 Surveys on Internal Migration.

6- _____, 1976, 1983, 1987, 1990 Health and Fertility surveys, Amman.

7- El- Asad Sh. and Khalifa, A. 1977, Fertility Estimates and Differentials in Jordan. Population Bulletin of ESCWA, No. 12.

8- Ettema, W., 1970, Female Fertility in Jordan: A Statistical Analysis," Tijdschrift Voor Ecnomische en Social Geography Vol. 61, No. 4, PP. 195-206.

9- Eugene Rogan, 1986, "Physical Islamization in Amman," The Muslim World, Vol. 76, No. 1, PP. 24-41.

10- Greater Amman Municipality, 1988, Greater Amman Comprehensive Development Plan.

11- Jane, Hacker, 1960, Modern Amman: A Social Study , ed. J. Clarke, Durham University, England.

12- Ministry of Interior, Department of Civil Registration, 1994, Data Sheet.

13- Musa Samha, 1991, "The Population Growth of Amman", Journal of King Saud University, Vol. 3, No. 1, PP. 235-260.

14- _____, 1984,a "Shifts of the Demographic Weights of Jordanian Cities 1952-1979", ESCWA Bulletin, No. 24, PP. 93-126.

15- _____, 1984,b "Replacement Migration in Jordan", Dirasat, University of Jordan, Vol. 11 No. 1, PP. 123-154.

16- _____, 1981, Migration of Refugees and Non- Refugees to Amman 1948-1977, ESCWA Bulletin, No. 19, PP. 47-67.

17- Musa Samha and Alan Findlay, 1985, "The Impact of International Migration on the Urban Structure of Amman", Espace -Populations - Societies, No. 1, PP. 93-108.

18- _____, 1986 " Return Migration and Urban Change: A Jordanian Case Study", in Return Migration and Regional Economic Problems, edt. Russell King, Crom Helm London, PP. 171-184.

19- National Population Commission, 1994, National Report on Population of Jordan, Amman.

20- Ommar Razzaz, 1993, "Contested Lands East of Amman", Conference on Amman: The City and Its Society, CERMOC, University of Jordan, Amman, 6-8 June.

21- Seteney Shami, 1993, "The Circassians of Amman, Identity, Community and Neighborhood", Conference on Amman: The City and Its Society, CERMOC, University of Jordan, Amman, 6-8, June

22- Wander, H., 1966, Analysis of the Population Census, Department of Statistics, Amman.

Table (1)
The Population of Amman 1923 - 1990

Year	Population	Urban Area Sq. Km.	Population Density P.Sq. Km.
1923	5000	-	-
1930	10000	-	-
1948	60000	2.5	24000
1952	108304	4.6	23544
1961	246475	10.0	24648
1967	330220	16.0	20639
1979	623925	43.0	14510
1985	800000	70.0	11429
1990	1012000	130.0	7785

Source: Population: Department of Statistics and Hacker and the author.
Source: Urban Area: Greater Amman Municipality.

Table (2)
Average Annual Rate of Population Growth in Amman (%)

Period	Av. An. Rate	Natural Increase	Net Migration
1948-1952	19.9	3.0	16.3
1952-1961	10.5	3.3	7.2
1961-1967	6.7	3.3	3.4
1967-1979	5.7	3.2	2.5
1979-1985	5.7	2.8	2.9
1985-1990	5.7	2.8	2.9

Table 3
Occupation of the Economically Active Population in Amman, 1986 (%)

Occupation	Total	Male	Female
Professionals	15.9	9.2	6.7
Administrative	3.3	3.0	0.3
Clerical	9.0	5.2	3.8
Sales	11.4	11.0	0.4
Services	8.0	6.7	1.3
Agriculture	1.1	1.1	0.0
Industry & Transport	51.3	50.3	1.0
	100.0	86.5	13.5

Source: Department of Statistics, 1986.

Figure 7: Location and Spatial Extension of Amman City

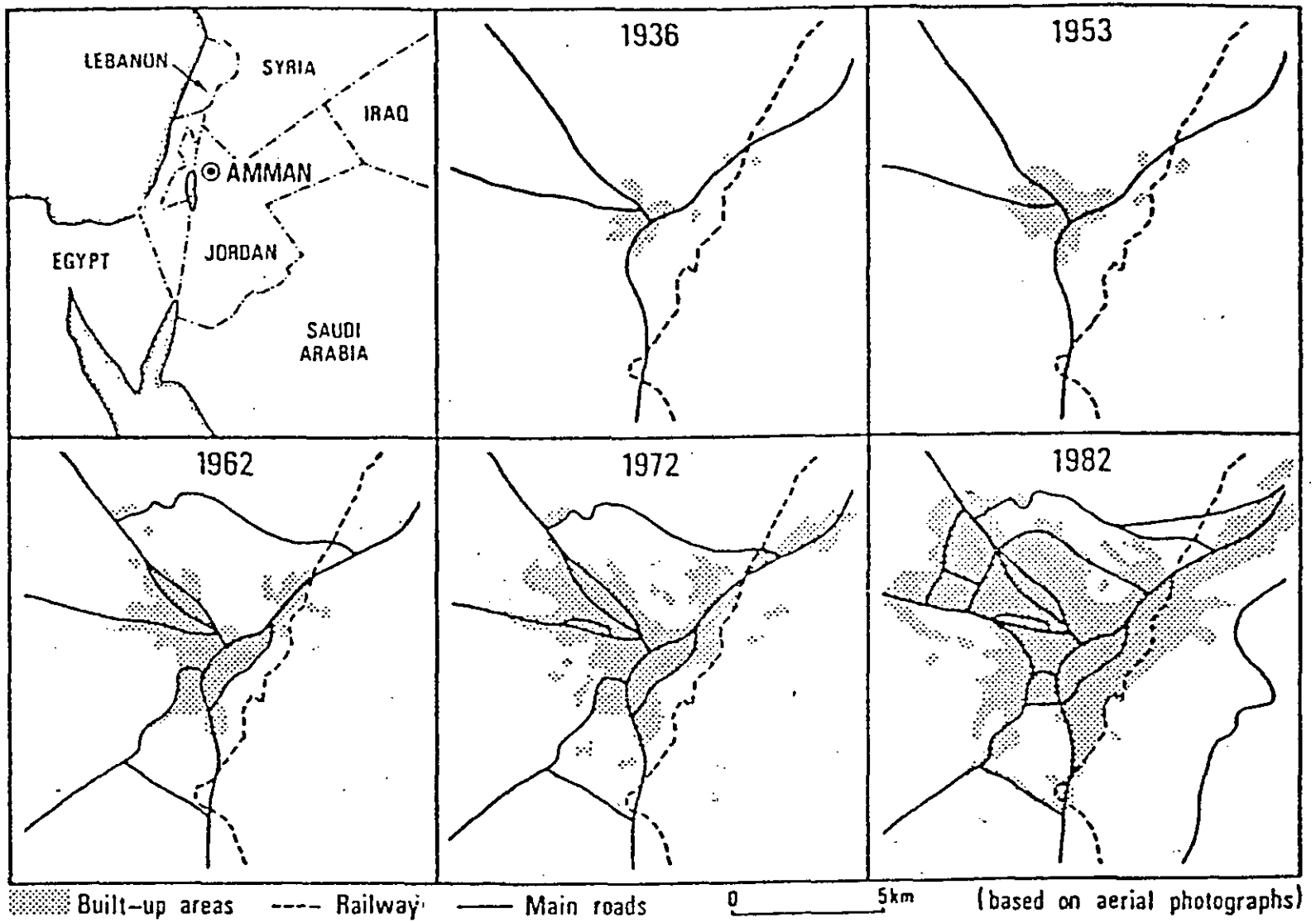

After: Samha and Findlay, 1984.

Figure 2 Greater Amman

عمان الكبرى: البلديات والمجالس القروية السابقة

Amman & Its Suburbs

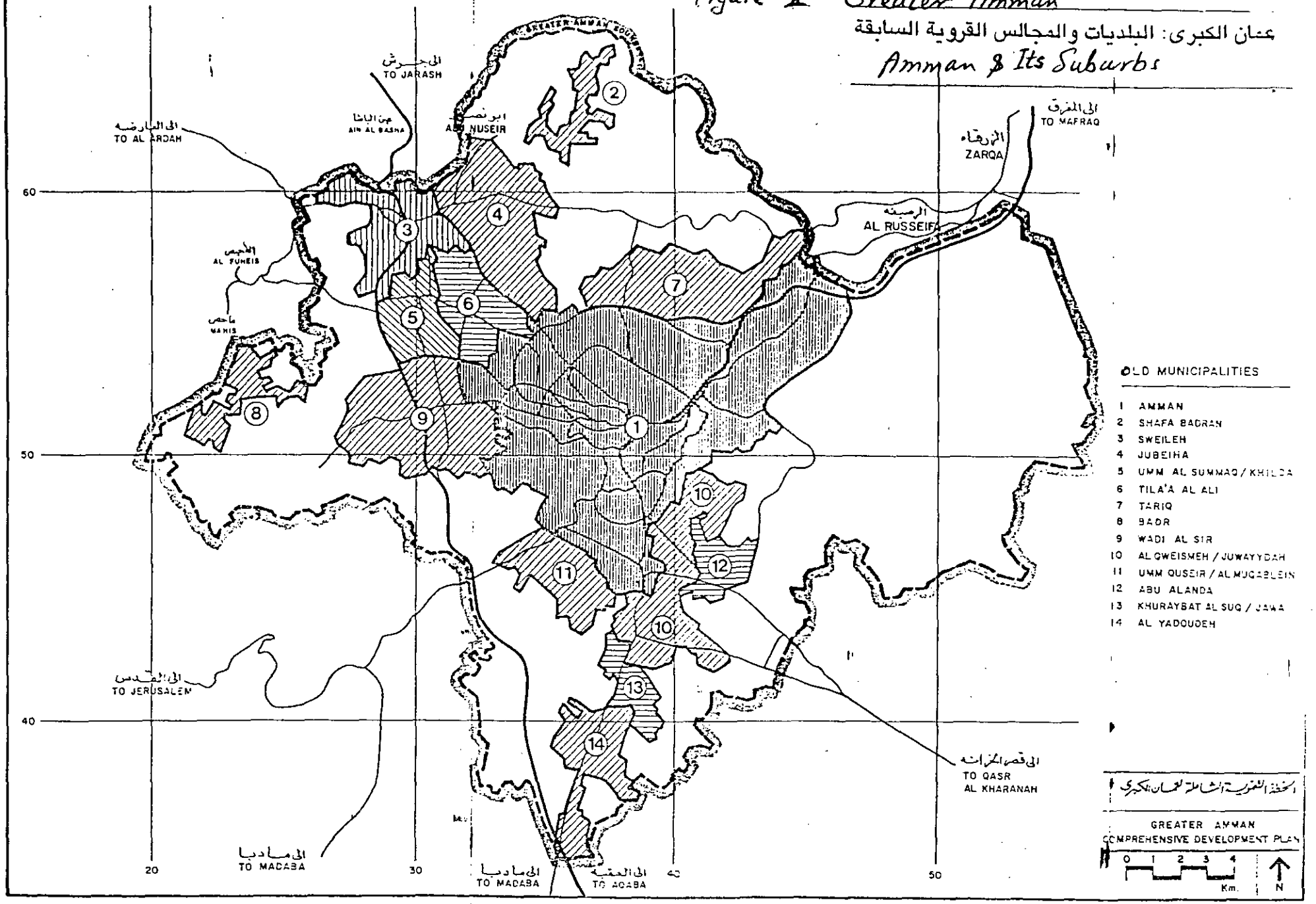

Figure 3 Amman Urban Extension in 1980

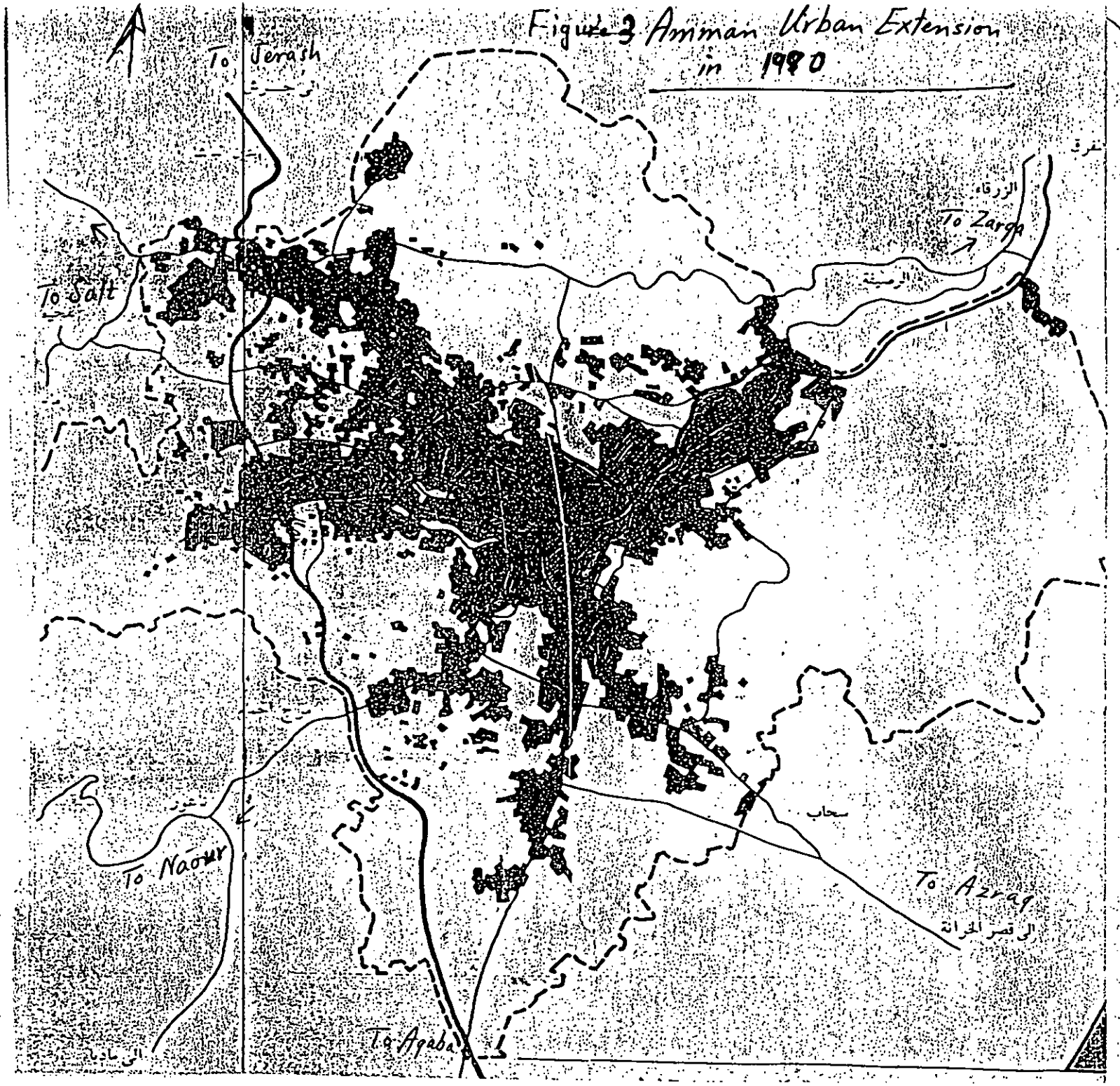

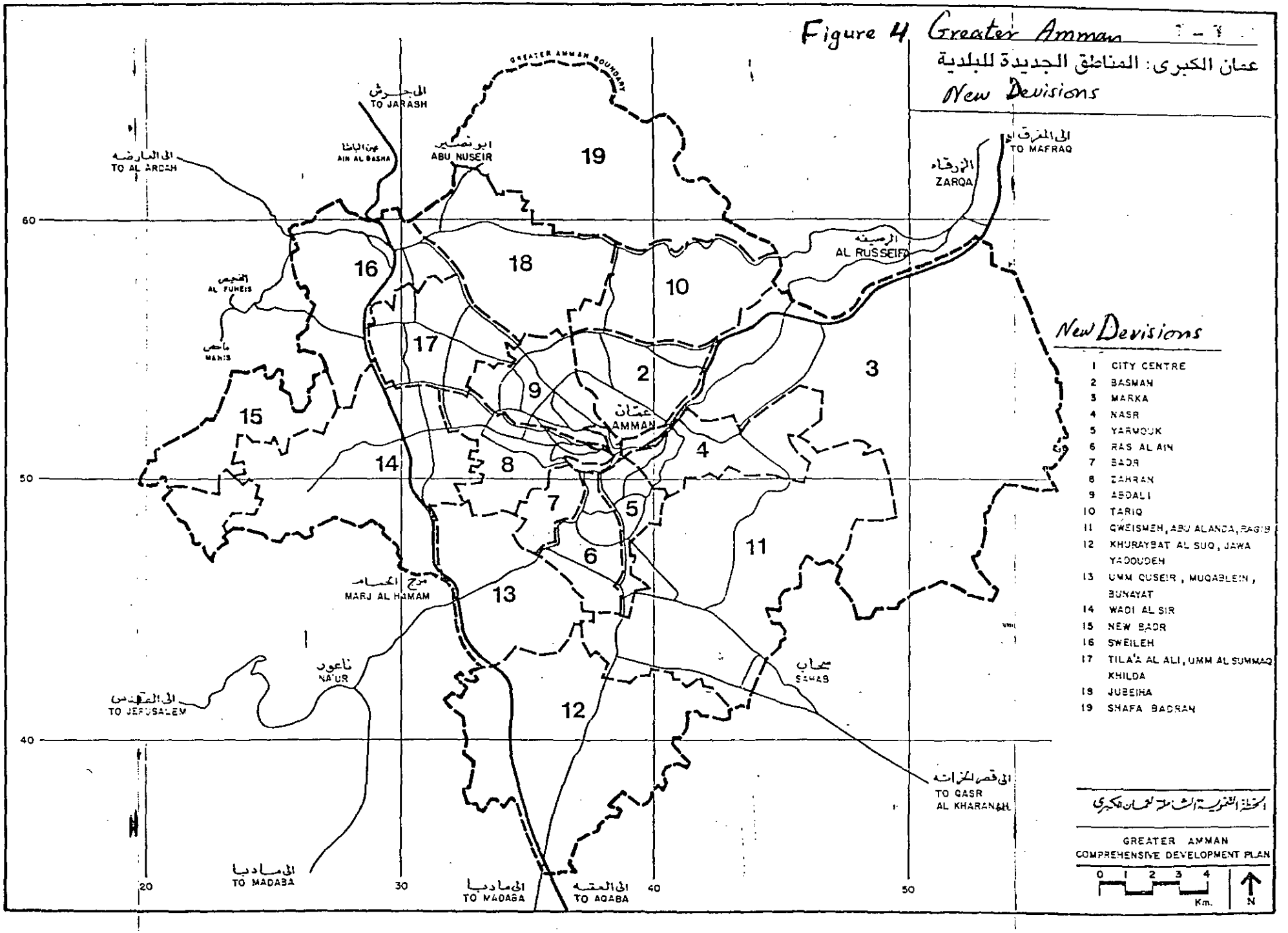
Figure 4 Greater Amman
عمان الكبرى: المناطق الجديدة للبلدية
New Devisions
GREATER AMMAN BOUNDARY
TO JARASH
AIN AL BASHA
ABU NUSEIR
TO AL ARDAH
TO MAFRAQ
ZARQA
AL RUSSEIFA
AL FUHEIS
MAHIS
AMMAN
MARJ AL HAMAM
NA'UR
SAHAB
TO JERUSALEM
TO QASR AL KHARANAH
TO MADABA
TO MADABA
TO AQABA
19
18
16
10
17
2
3
9
15
4
14
8
7
5
6
11
13
12
60
50
40
20
30
40
50
New Devisions
1 CITY CENTRE
2 BASMAN
3 MARKA
4 NASR
5 YARMOUK
6 RAS AL AIN
7 BADR
8 ZAHRAN
9 ABDALI
10 TARIQ
11 QWEISMEH, ABU ALANDA, RAGIB
12 KHURAYBAT AL SUQ, JAWA YADOUDEH
13 UMM QUSEIR, MUQABLEIN, BUNAYAT
14 WADI AL SIR
15 NEW BADR
16 SWEILEH
17 TILA'A AL ALI, UMM AL SUMMAQ KHILDA
18 JUBEIHA
19 SHAFA BADRAN
الخطة التنموية الشاملة لعمان الكبرى
GREATER AMMAN
COMPREHENSIVE DEVELOPMENT PLAN
0 1 2 3 4
Km.
N

Fig. 5 AGE PYRAMIDS OF PEOPLE BORN WITHIN AND OUTSIDE OF AMMAN, 1977*.

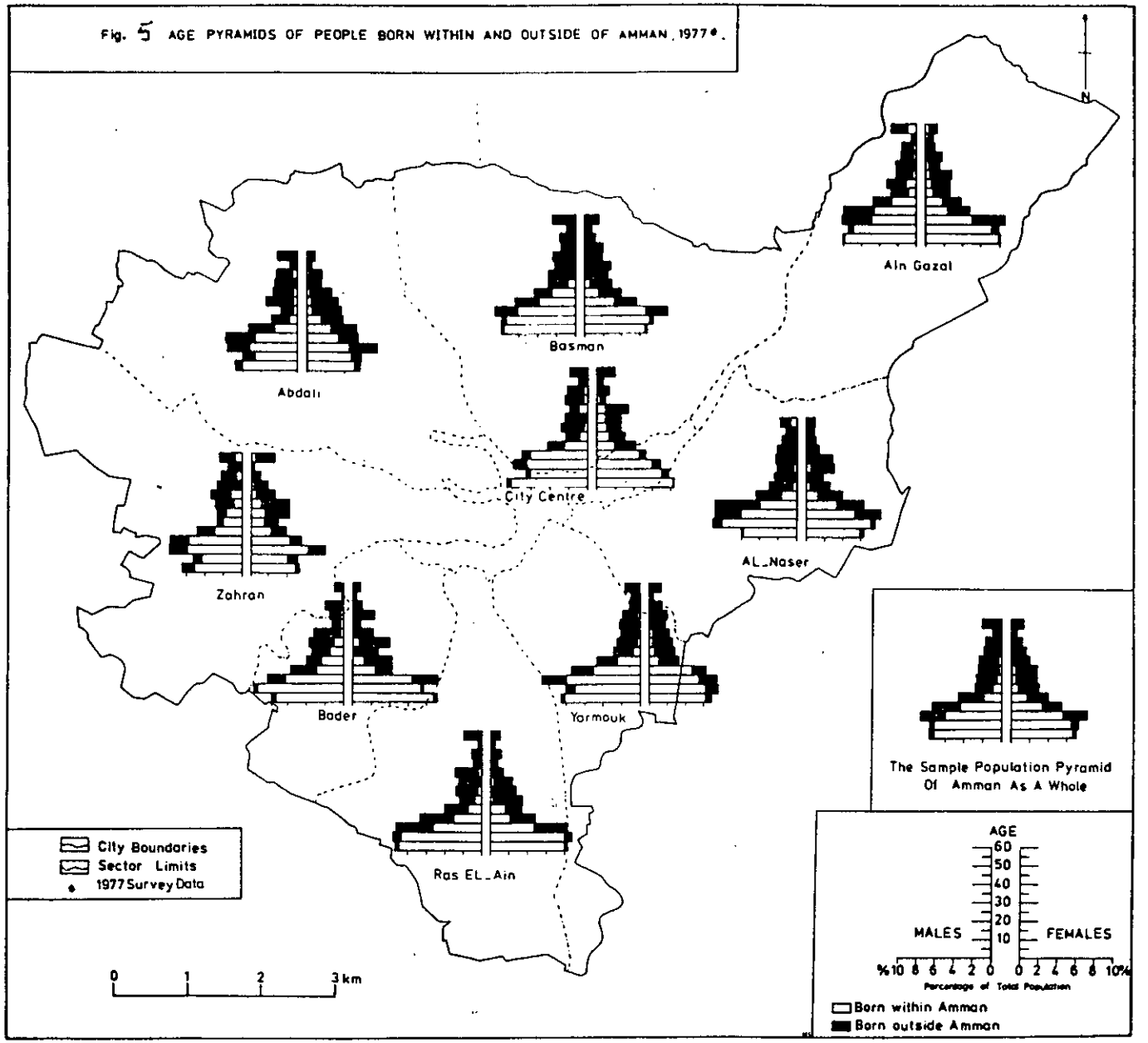

After: Samha, 1991.

iai ISTITUTO AFFARI INTERNAZIONALI - ROMA

n° Inv. 14757
5 GEN. 1995

BIBLIOTECA

Convegno

Città e società urbana nel mondo arabo:
trasformazioni, sfide, prospettive

Torino, 12-13 dicembre 1994

FAMILLE ARABES EN MILIEU URBAIN. MODIFICATIONS DE L'ORDRE SOCIAL TRADITIONNEL

Prof.ssa Gema MARTIN-MUÑOZ
Professeur de Sociologie du Monde Arabe et Islamique
Université Autonoma de Madrid

Fondazione
Giovanni Agnelli

FAMILLES ARABES EN MILIEU URBAIN. MODIFICATONS DE L'ORDRE SOCIAL TRADITIONNEL

Gema MARTIN-MUÑOZ
Professeur de Sociologie du Monde Arabe et Islamique
Université Autonoma de Madrid

Les sociétés arabes sont aux prises, depuis plusieurs décennies, à un processus accéléré de transformation socio-économique qui atteint les structures familiales traditionnelles et modifie le vieil ordre patriarchal fondé sur le principe de la domination des anciens sur les jeunes et des hommes sur les femmes. L'Etat de son côté, a une attitude caractérisée par la résistance aux changements sociaux, et la loi continue donc à sacraliser le vieil ordre patriarchal et les idéologies officielles diffusent toujours l'idéal de société traditionnel.

Il résulte de cette double dynamique, la convergence dans le cadre de la famille et du modèle social d'un élement fortement statique (marqué par la résistance au changement, soutenant la conservation des valeurs culturelles et religieuses), ainsi que d'un élement dynamique (fruit du changement social de grande portée en cours, surtout en milieu urbain, et qui est lié à des facteurs sociaux, économiques et démographiques). C'est ce qui explique que les différences sociales, les contradictions juridiques et les déséquilibres démographiques s'accentuent en tout ce qui concerne la famille, le modèle social et le rôle qu'y jouent les femmes.

L'objectif de cet étude est consacré à analyser l'élement dynamique -celui du changement social-, mais il nous semble qu'il

faut délimiter avant les fondements de l'ordre social et familial, ainsi que les causes de son inmovilisme. ceci nous permettra de mieux identifier les mutations qui sont en train d'avoir lieu.

L'ÉLEMENT STATIQUE

La dichotomie qui existe entre société civile et communauté religieuse, et qui se reflète dans la conception des individus en tant que citoyens et/ou croyants, est l'une des caractéristiques des société arabes aujourd'hui, et elle est à l'origine de la dialectique qui traverse leur modèle social et familial. Cette dichotomie a été mise en place lors de la création de l'Etat-Nation par les élites nationalistes qui voulaient unir le concept politique moderne de nation -qui visait à remplacer la religion en tant que fondement organisateur de la société- à une dimension culturelle du fait national où l'on avait recours à l'islam, en tant que mécanisme de contrôle (pour donner une légitimité à l'ordre établi) ainsi que comme facteur d'identité (pour réaffirmer les valeurs culturelles locales).

Avec l'émergence de l'Etat post-colonial moderne, on voit surgir deux principes de base censés se substituer à la religion en tant que clef de voute de la société: la sécularisation et le nationalisme. La sécularisation cherchait à remplacer la religion en tant que base fondatrice de l'identité, de la loyauté et de l'autorité. Le nationalisme lui, devait offrir une solution de rechange: la nation devenait le nouvel objet de culte.

C'est ainsi que les nouveaux Etats fondèrent une bonne partie de leur légitimité sur la construction de la nation, c'est à dire sur la promesse faite aux citoyens de réaliser l'independance nationale, la modernisation et le développement économique.

En ce qui concerne l'independance et la modernisation, il devint peu à peu évident que la libération nationale était remise en question par la défaite lors de la guerre de 1967, ainsi que

par la dependance vis à vis de l'exterieur. Quant au développement économique, son échec est démontré clairement par la faillite actuelle des Etats protecteurs qui n'ont su ni créer des investissements productifs, ni maîtriser la natalité, ni faire face aux différences sociales toujours plus marquées au sein de la population. C'est ainsi que les Etats arabes se sont vu privés des principaux fondements de leur légitimité, ce qui est à l'origine de la crise qu'ils traversent actuellement.

A cela s'ajoute l'incapacité des gouvernements à définir le rôle de la religion et du sacré dans la société, ce qui les a fait échouer dans leur tentative de faire progresser la sécularisation. Loin de réussir, leurs ambiguïtés sur ce terrain ont fait naître de graves contradictions qui ont été en s'aggravant pour aboutir à la situation actuelle qui se caractérise par l'affrontement de deux légitimités: l'une séculière et l'autre divine, representées respectivement par le droit positif et le droit islamique.

D'un côté, l'islam «regne mais ne gouverne pas». La Constitution des differents pays arabes insiste sur l'appartenance de leur peuple à la nation arabe, et proclame en même temps l'islam religion d'Etat, et souvent la *chari'a*, source de législation. Même s'il existe toute une législation civile et pénale fondée sur le droit positif, inspiré en géneral du droit européen, l'islam et la loi islamique sont considérés comme la pièce maitresse et le trait distinctif de la 'specificité musulmane face à l'adoption du droit d'origine occidentale.

Les Etats arabes se sont organisés, sur le plan formel, en tant qu'entité politique, en suivant les schémas modernes, quant à leurs instruments normatifs (Constitution, code civil et pénal), leurs institutions (parlement, partis, elections) et leurs formes de gouvernement (libéral ou socialiste).

Les differentes Constitutions reprennent les principes universels d'égalité sans discrimination de sexe, de race, ou de religion, c'est à dire une vision de l'individu en tant que citoyen (*muwatin*) gouverné par une législation fondée sur le droit positif.

Par contre, l'adoption de la nation en tant qu'entité

culturelle s'est forgée sur la conception de l'individu en tant que croyant (*mu'min*), et sur la primauté de la communauté par rapport à l'individu. La nation se conçoit comme partie intégrante de cet ensemble extraterritorial qu'est l'*oumma*, c'est à dire la communauté de tous les musulmans, qui réprésente, depuis les débuts de l'islam, le patrimoine culturel et religieux commun.

A ce niveau, c'est la communauté, ou le groupe, qui prévaut sur l'individu, et la société s'organise en fonction de son appartenance culturelle et religieux au delà de ce que c'est la loi islamique qui doit régir le statut personnel des musulmans, en établisant des différences importantes entre hommes et femmes, ainsi qu'entre musulman et non musulmans. C'est pourquoi le droit de la famille se fonde dans le monde arabe sur les principes de la *chari'a* (loi islamique) qui consacre, puis fige, l'ordre patriarchal de la société arabe.

Et quand, dans les années 80, la tendance islamiste se pose en rival politique dangereux pour le pouvoir en place, les régimes arabes auront recours à une stratégie qui consiste à investir largement le champ religieux pour essayer de neutraliser les islamistes, en islamisant davantage encore la société. de fait, le processus de redynamisation islamique de la société, entamé dans ces années-là, repond davantage à la stratégie du pouvoir qui tente de récupérer l'islam contestataire à partir de l'islam officiel, par le biais de «l'integrisme d'Etat», bien plus qu'aux possibilités réelles des islamistes. C'est ainsi que fut promulgué en Algérie, en 1984, un Code de la famille traditionnaliste, qui représentait le triomphe du secteur le plus conservateur du F.L.N. En Egypte, la reforme de la loi du statut personnel de 1985 a signifié un pas en arrière pour ce qui a trait aux droits de divorce et de tutelle de la femme; et la reforme electorale de 1986 a supprimé les 31 sièges qui étaient auparavant obligatoirement réservés aux femmes au Parlement égyptien [1]. En Tunisie, le Ministère de l'Interieur lançait en

---

[1] Loi n° 188 de 1986, publiée dans *Al-hay'a al-'āmma li-chu'ūn al-mutābi' al-amīriyya*, El Cairo 1987. Voir la traduction de cette loi en espagnol in Gema Martín-Muñoz *Política y*

1988 une campagne de moralisation, ayant pour objectif de «restaurer l'authenticité arabo-musulmane» [2].

Tout ceci se conjugue et souligne les résistences, les ambigüités et les doutes qui caractérisent le comportement de l'Etat dans tout ce qui a trait à la question de la famille et du rôle des femmes dans la société. Ce sont, en réalité, les facteurs socio-économiques qui contribuent le plus à modifier la structure familiale et la situation de la femme musulmane, phénomène qui se développe surtout dans les villes, alors que la loi demeure inamovible et que les idéologies officielles continuent à diffuser l'idéal traditionnel au sein de la société, dans la crainte de voir les vieux modèles entraîner dans leur chute les valeurs morales arabo-musulmanes sur lesquelles s'est bâtie une bonne part de leur légitimité.

Le modèle social musulman consacré par les Codes de la Famille

La famille a toujours été dans le Monde arabe au centre de l'organisation de la société dans ses trois formes fondamentales: bédouine, rurale et urbaine (et surtout pour les tribus, les

---

Elecciones en el Egipto contemporáneo (1922-1990). Madrid, ICMA, 1992.

[2] L'échec de cette tactique visant à maîtriser l'islamisme, a amené le régime tunisien à renover avec la tendance modernisante de l'ancien chef de l'Etat, et à inverser l'orientation de sa politique. C'est ainsi que le Ministre de l'Education, Mohammed Charfi, fut chargé d'une révision des manuels scolaires de manière à supprimer une bonne partie des références religieuses. De même, une nouvelle législation entrait en vigueur en 1993, allant dans le sens de davantage d'égalité entre les sexes. cette nouvelle stratégie cherche à recuillir l'appui de l'intelligentsia et des classes urbaines moyennes qui, tout en étant mécontentes de l'autoritarisme du régime et du monopole de gouvernement exercé par une partie de l'élite politique traditionnelle, ne sont pas d'accord avec les islamistes et leur projet de société. Tandis que les 7 partis d'oposition, les 5000 associations et les 129 publications existant en Tunisie ont vu se restreindre leur marge de manoeuvre, les associations féminines vont être encouragées, car cela va dans le sens du nouveau discours officiel sur la modernité, lancée en 1991, pour lutter contre les islamistes. La timide reforme de la *Mudawwana* en 1993 au Maroc, tout en se situant dans un cadre socio-politique très différent de celui de la Tunisie, n'est pas totalement exemte de considérations similaires. Voir sur cette question les travaux de Alya Chamari, Sophie Bessis y Zahra Tamouh en Gema Martín Muñoz (ed) *Mujeres, Desarrollo y Democracia en el Magreb*. Madrid, Fundación Pablo Iglesias, 1995.

paysans et les milieux urbains défavorisés). La famille est l'institution sociale dominante qui donne aux personnes et aux groupes leur appartenance de classe. Elle offre, en même temps, soutien et sécurité dans les moments de crise. Le concept même de famille en arabe (*'aila* ou *usra* = appui, soutien) reflète l'idée d'engagement mutuel et de relation d'interdependance. Comme l'affirme, à juste titre, le sociologue libanais Halim Barakat «la société arabe est la famille élargie, de même que la famille est la société en miniature» [3].

Dans cette institution patriarcale puissante, le mariage est traditionnellement une affaire de famille, communautaire et sociale, et non pas individuelle. Il est conçu officiellement comme un mécanisme assurant la reproduction, le renforcement des liens et des intérêts familiaux, la préservation de la propriété et bien d'autres objectifs qui se situent au-delà du bonheur et des désirs de l'individu et représentent des garanties pour la communauté, ainsi que la défense de ses intérêts.

C'est ce principe qui régit le fondement du mariage, qui recouvre le mariage arangé, l'endogamie, la polygamie, l'absence d'âge civil pour le mariage, le consentement paternel, etc..., et qui est à la base de la subordination du féminin au masculin.

Les differents Codes de la famille -chaque pays ayant promulgué le sien- ont consacré sur le plan juridique ce modèle de famille arabo-musulmane fondé sur l'ordre patriarcal et l'agnation. Ce modèle continue à être pleinement en vigueur, et toute modification le concernant est ressentie sur le plan culturel comme un attentat à l'identité islamique. Et ce d'autant plus que l'éducation de base, reçue à la maison, à l'école ou à la mosquée, valorise ces orientations traditionnelles sur lesquelles repose l'organisation sociale et morale de la famille musulmane.

Par conséquent, au moment où les femmes se voyaient reconnus leurs droits politiques, le droit à la scolarisation et au travail rémunéré (en leur calité de citoyennes), les Codes de la famille perpétuaient un modèle social archaïque -en contradiction

---

[3] *The Arab World. Society, Culture and State.* Berkeley, University of California Press, 1993.

avec cette avancée sociale- où la fonction prévalante des femmes est celle de gardienne de l'ordre culturel musulman.

Une analyse comparée des différents Codes permet de voir quels sont les points où toutes ces lois se recouvrent et ceux où elles divergent, étant donné que l'interprétation des principes islamiques varie selon l'esprit des auteurs de ces Codes [4].

La première caracteristique commune à tous ces textes est leur promulgation après l'indépendance (Maroc: 1957-58, Tunisie: 1956, complété par deux décrets en 1964, Algérie: 1984, Iraq: 1959, Syrie: 1953 -reformé en 1975- Soudan: 1960 -reformé en 1967, Egypte: 1920, Jordanie: 1951 -reformé en 1976, Yemen du sud: 1974, Kuwait: 1984, emirats Arabes: 1979, adopté part referendum en 1982). Ils n'ont pratiquement pas été modifiés depuis en dépit des évolutions enregistrées par ces différentes sociétés [5].

Ils sanctionnent tous la famille illégitime, hors mariage, protègent la morale sexuelle, considèrent la femme comme une

---

[4] Le Code tunisien, répondant à la volonté de modernisation de Habib Bourguiba, est, de loin, le texte le plus avancé du monde arabe. En outre, cette même volonté de modernisation se trouve reflétée dans les codes iraquien, syrien et égyptien, qui, même s'ils n'ont jamais atteint le niveau du code tunisien, s'eforcèrent de corriger un certain nombre de situations extrêmement défavorables aux femmes. En revanche, si nous laissons de côté le cas de la Peninsule Arabique, le code algérien est l'un des plus manifestement retardataires.

[5] En Egypte, le statut de la famille a fait l'objet de différentes transformations depuis les années 20. Les amendements aportés à la loi ont signifiés des avancées progressivement de la situation des femmes jusqu'en 1979, avec en 1985 un retour en arrière par rapport aux acquis antérieurs en termes de divorce et de tutelle. En Tunisie, une nouvelle reforme de la loi est entrée en vigueur en 1993, favorisant la situation des femmes tunisiennes. Au Maroc la *Mudawwana* (ou Code de la Famille) a été réformée en 1993, mais ces changements sont assez limités. Au Soudan, l'application de la *chari'a* par le Président Numeiri, en 1983, a renforcé le modèle islamique de la famille. Le cas du Liban est plus complexe, étant donné le grand nombre de communautés qu'y vivent. Le Code de la famille des Druzes date de 1948 et 1959, alors que pour les sunnites, c'est toujours la loi ottomane de 1917 qui continue à s'appliquer, après une légère réforme en 1947. Il existe, de même, en plus des codes islamiques, des statuts personnels pour les non-musulmans, étant donné qu'il existe de fortes minorités non-musulmanes dans certains pays arabes.

éternelle mineure et établissent un modèle familial **patrilinaire**: la filiation s'établit toujours par voie paternelle, et à l'interieur d'un mariage légitime (la filiation naturelle par le père n'existe pas), la tutelle (pouvoir de «diriger» et d'éducation des enfants mineurs, de la gestion de son patrimoine, de sa représentation légale, et le pouvoir de consentir à son mariage) appartient toujours au père [6], et la garde appartient à la mère seulement jusqu'à la majorité des enfants. Ce modèle est également **patriarcal**: il consacre l'autorité de l'homme sur la femme, sans relation de réciprocité, ni de complementarité qui établisse une égalité entre eux. Les règles du mariage, dont la répudiation, la *nafaqa*, et la polygamie sont les grands piliers, perpétuent cet ordre.

Même dans les cas où le Code de la famille est censé corriger les coutumes locales archaïques, fruit du système de doctrine dépourvu de corpus législatif en vigueur avant l'ère coloniale, il ne réussit pas à réaliser véritablement les changements qu'il souhaitait introduire, à cause, d'une part, de la timidité de la loi dans sa dimension correctrice, et, d'autre part, à cause de l'écart immense entre le texte de loi et la coutume; c'est d'ailleurs toujours celle-ci qui s'impose au premier. Voici les exemples les plus parlants.

Toutes les réglamentations «modernes» sur la famille traduisent la volonté d'augmenter l'âge du mariage pour éviter les unions impubères [7]. Cette mesure ne s'explique pas seulement par égard pour la dignité de la femme, ou pour des raisons de stabilité familiale, mais doit être comprise surtout en fonction des préoccupations découlant de la croissance démographique, dans la mesure où, dans des sociétés où la fécondité n'est pas

---

[6] Il existe des différences dans la réglamentation de la tutelle, en cas de décès du père. En Tunisie, la tutele passe à la mère, alors qu'en général, elle passe à la famille paternelle par voie masculine.

[7] La loi établit par example au Maroc un âge minimun de 18 ans pour les garçons et 15 ans pour les filles. En Tunisie 20 ans et 17 ans, en Lybie 18 et 16 ans, en Algérie 21 et 18 ans, en Syrie 18 et 17, en Jordanie 16 et 15, au Liban 18 1t 17, en Iraq 18 ans pour les deux sexes.

facilement contôlée, le retard de l'âge du mariage a un impact direct sur la natalité. Néanmoins, la loi elle-même prévoit de nombreux cas de dérogation. En Syrie et en Iraq par example, le mariage est autorisé dans certaines circonstances à partir de 13 ans, ainsi qu'en Tunisie «avec une autorisation spéciale du juge, pour raisons graves et dans l'intérêt des deux époux». En Algérie aussi, le juge peut déroger à la loi «à cause des intérêts en jeu ou en cas de nécessité». Ces clauses servent en fait à légaliser les grossesses de mineurs, en protégeant le géniteur, qui devenu mari, échappe à la sanction prevue par la loi pour actes sexuels sans violence exercés sur des mineurs (par example, 5 ans de prison en Tunisie). Il n'est guère difficile d'imaginer l'instabilité conjugale de ces mariages forcés.

En outre, même si l'obligation du consentement paternel (ou bien du tuteur -*wali*- de la fiancée) au mariage (le *ŷabr*) a été supprimée, on peut, en Algérie, par example, revenir sur cette innovation si le tuteur décide «que le mariage n'est pas bénefique», et dans ce cas c'est le juge qui décide. Dans d'autres cas, même si le tuteur n'a pas le droit de forcer la femme à se marier contre son gré, on exige l'approbation du tuteur si la fiancée se marie avant d'avoir atteint la majorité civile; c'est le cas dans la législation marocaine (18 ans) et tunisienne (21 ans), ou encore en Jordanie, si la fiancée est vierge, ou bien, en Syrie pour toute femme ayant atteint l'âge du mariage.

Par rapport à la polygamie, mis à part en Tunisie, où elle a été interdite par la législateur, les autres Codes de la famille tendent à restreindre ce droit du mari à avoir 4 épouses, mais sans jamais oser l'interdire.

Le code iraquien, par example, interdit d'avoir plus d'une épouse, à moins que le juge ait donné son autorisation (et que le mari soit suffisamment riche, et que la polygamie représente pour lui un avantage légitime). De son côté la loi syrienne reconnait au juge la possibilité de ne pas autoriser la polygamie. Au Maroc, la polygamie est interdite «si l'on peut craindre une injustice envers les épouses», mais comme la loi n'a pas recours à l'intervention du juge, on ne sait «qui» pourra

conclure qu'une injustice est à craindre.

Il est vrai que la femme peut demander à son futur mari au moment du mariage d'inclure une clause dans le contrat de mariage, en vertu de laquelle il s'engage à ne pas être polygame et a lui accorder la séparation dans le cas contraire. Mais, dans la pratique, combien de femmes osent faire usage de ce droit qui limite le libre arbitre de l'homme.

Pour ce qui est de la dissolution du mariage, la répudation (droit unilatéral du mari à rejeter son épouse sans devoir donner de justification au apporter réparation) est toujours en vigueur et demeure un acte facile pour l'homme. Mise à part la Tunisie, où la répudiation est interdite, et où le droit au divorce devant les tribunaux se fonde sur une considerable égalité de traitement entre les époux, les Codes de la famille ou du Statut personnel musulmans ont seulement essayé de rendre le recours à la répudiation plus difficile, et stipulé la possibilité pour la femme, dans des circonstances bien précises, de demander le divorce par l'intermédiaire du juge. Au Maroc, ces circonstances sont les suivantes: non-respect de l'obligation d'entretien de la femme qui incombe au mari, absence prolongée du foyer, vice rédhibitoire ou préjudice, ou bien si'l y a une compensation économique de la part de la femme. En Algérie, les conditions permettant à la femme de demander le divorce sont les suivantes: maladies sexuelles du mari, absence du lit conjugal pendant plus de 4 mois, fautes morales graves, absence du domicile pendant plus d'un an, sans raison valable et sans remplir son obligation de subvenir à l'entretien de la famille. En Syrie et en Iraq, en plus de ces causes, s'ajoutent les mauvais traitements en cas de litige ou préjudice, qui démontrent l'incompatibilité entre les époux. En Egypte, les motifs que peut invoquer la femme sont: comportement violent, absence du mari, ou non-respect de son obligation d'entretien de l'épouse.

A cela s'ajoute la consacration du principe de la *nafaqa* qui est une garantie de maintien de l'ordre social patriarcal. La *nafaqa* est l'obligation pour le mari d'entretenir la famille, en échange de quoi, l'épouse offre son obéissance, s'occupe du foyer et de l'éducation des enfants. En réalité, la *nafaqa* instaure une

division sexuelle du travail, place la femme sous la protection économique et la dépendance du mari qui peut lui, avoir recours sans entrave à la répudiation et au divorce. La *nafaqa* délimite ainsi l'espace public et l'espace privé, et rend plus difficile l'accès des femmes au monde du travail salarié (seule la loi tunisienne reconnait de façon implicite le droit des femmes au travail).

En fin, pour ce qui est des droits de succession, les descendants masculins reçoivent une part double de celle des femmes, suivant un principe stipulé, *expressis verbis*, par le Coran.

Au départ, c'est à cause de ce droit que l'islam accorde aux femme, de recevoir une partie de l'héritage paternel que les familles ont commencé à marier leurs filles, non seulement à l'interieur du clan, mais même entre cousins germains, de manière à protéger le patrimoine familial.

Et c'est pour empêcher toute transgression de cette règle, que le mariage à un âge très jeune, la séparation des sexes et le port du voile furent érigés en norme religieuse, alors qu'ils répondaient au souci de l'intérêt collectif. C'est ainsi que le mariage a pour fonction de renforcer la famille à la fois sur le plan biologique, sociologique et économique.

La polygamie, la répudiation et la *nafaqa* vont servir à ne donner à la femme qu'une seule fonction valorisante: la fécondité. La stabilité matromoniale de la femme passe par la naissance du plus grand nombre possible d'enfants, et surtout de garçons, qui perpétueront le nom du père, et serviront de main d'oeuvre capable de revaloriser le patrimoine familial. La personnalité individuelle n'est pas prise en compte, et la femme se transforme en «épouse de» ou «mère de» dans la mesure où elle est valorisée -ou bien dévalorisée- uniquement en fonction de l'autre.

C'est ce qui explique la grande importance du changement sociologique de ces dernières décennies où les femmes ont rompu avec le statut supervalorisante de la fécondité, ont commencé à utiliser la contraception, et où dans le même temps, les familles sont devenues moins nombreuses.

L'ÉLEMENT DYNAMIQUE: LA VILLE ET LE CHANGEMENT SOCIAL

Les sociétés arabes se trouvent confrontés depuis plusieurs décennies à un processus de changement socio-économique accéléré qui a transformé l'habitat (exode rural et urbanisation), l'environnement de travail (passage des occupations traditionnelles aux activités industrielles ou tertiaires nouvelles) et qui a entrainé de nombreuses évolutions: l'augmentation de la scolarisation (changement des rapports entre parents et enfants), l'accès des femmes au monde salarié, transformation de l'organisation familiale du fait de l'émigration des hommes, mondialisation des moyens de communication qui diffusent d'autres modèles sociaux, etc.

L'éducation, l'accès au travail salarié et le contrôle de la natalité par les femmes elles mêmes sont donc les trois élements fondamentaux qui ont impulsé le changement social, c'est à dire la transformation du modèle social patriarcal traditionnel que nous avons exposé plus haut.

Il faut encore en fait ajouter à ces facteurs, un autre élement d'une grande portée aussi: les conséquences du changement de génération que sont en train de vivre les sociétés arabes. La densité du segment de population jeune, due aux forts taux de croissance démographique, a amené de fortes concentrations de jeunes dans les villes (les moins de 15 ans representent 44% de population en Algérie, 40% en Egypte et au Maroc, 41% en Jordanie, 60% à Gaza ... -voir tableau 1) [8]. cette nouvelle génération si nombreuse est née après l'indépendance dans les differents pays, et ne partage pas les idéaux nationalistes de ses aînés, car c'est elle qui subit les conséquences de l'echec

---

[8] Les entraves à une baisse de la natalité sont: la croyance traditionnelle selon laquelle la famille nombreuse est une bênedictionb, la conviction que la contraception est contraire à la religion musulmane et l'exposition constante à la procréation qui découle des normes qui régissent le mariage musulman.

de la modernisation et du développement économique qui avaient été promis aux citoyens par les régimes postcoloniaux. En conséquence, la nouvelle génération a tendance à rompre avec le principe patriarcal de l'autorité des anciens sur les jeunes, entre autres, parce qu'ils ont eu accès à un savoir (alphabétisation, scolarisation) dont sont dépourvus les détenteurs de l'autorité familiale. cette rupture entre les générations au sein de la famille est un fidèle réflet de l'affrontement politique entre l'Etat et les islamistes: la lutte pour le pouvoir entre une vielle élite postcoloniale et une nouvelle élite qui aspire à représenter les larges franges sociales que l'on empêche d'accéder aux centres de décision politique et aux bénéfices socio-économiques.

Or, il est important de noter que tous ces facteurs de mutation et d'innovation en cours au sein de la famille et de la société musulmanes trouvent dans la ville l'espace social qui catalyse leur apparition et leur développement.

Urbanisation, scolarisation et travail rémunéré des femmes

L'école: «La recherche du savoior est un devoir pour tout musulman» (Hadith).

L'inégalité entre la ville et la campagne face à l'accès à l'enseignement est l'une des caractéristiques du phénomène de la scolarisation, est cela est encore plus vrai dans le cas de la scolarisation des femmes [9].

Eloigné des changements qui ont touché le monde de la ville, le monde rural continue à souffrir des conséquences de la

[9] Il faut savoir de toute façon que l'analphabétisme atteint des pourcentages très élévés chez les femmes arabes: 66% au Maroc, 50% en Algérie, 45% en Tunisie, 55% en Egypte, 40% en Syrie, 85%, au Soudan, 82% en Mauritanie. Chiffres cités par Fatima Mernissi, «Les dones al Magreb: interlocutores indefugibles de l'equilibri mediterrani». *Cultures del Magreb.* Barcelona, ICEM, 1994, pg. 107.

paupérisation et d'infrastructures déficientes (habitat dispersé, peu de moyens de transport, faible qualité de l'enseignement), ce qui réduit le taux général de scolarisation par rapport à celui des villes.

Pour ce qui est de la différence entre le taux de scolarisation masculine et fémenine, celui-ci est encore plus marquée à la campagne où l'on continue à être très réticent à envoyer les filles à l'école, ou à leur faire poursuivre leurs études, et où les familles, si elles doivent faire un choix, envoient toujours le garçon à l'école et sacrifient la fille.

Par example, dans le cas des 3 principaux pays du Maghreb où une femme sur deux habite en milieu urbain (554% en Tunisie, 52% en Algérie et 48% au Maroc en 1992 [10]) 90% des filles scolarisées au Maroc en 1971 provenaient de milieux urbains, en Algérie, le taux de scolarisation s'élévait en 1978 à 80% à Alger et Oran, alors qu'il ne dépassait pas le 30% pour le primaire et 12% pour l secondaire dans les wilayas du sud, ce qui, rapporté à la scolarisation des filles dans la primaire représente 24% dans les villes ey 16% en milieu rural. Seul 3,3% des filles en milieu rural continuait leurs études à 18 ans. en ce qui concerne la Tunisie, le taux de scolarisation des filles entre 6 et 14 ans va jusqu'à varier du simple au double entre les provinces rurales, comme par example Kasserin (40,1% et les villes comme Tunis (82%) ou Monastir (85%) [11].

De plus, la scolarisation des filles diminue au fur et à mesure qu'elles grandissent, et que le niveau des études augmentent. Les études superieurs se concentrent principalement en milieu urbain. de fait, dans de nombreux cas, la scolarisation des filles se réduit au processus d'alphabétisation à l'école primaire, leur présence diminue considérablement au fur et à mesure qu'on avance vers le secondaire et les études supérieurs. Tous les indices démontrent qu'à partir de 15 ans, la scolarisation diminue, surtout dans les campagnes. Et il est

---

[10] *Etat de la population mondiale*. FNUAP, 1992.

[11] Les chiffres sont prises des récensements et statistiques officielles des années soulignées dans les texte.

clair que le pourcentage de femmes qui reçoivent une formation complète et terminent des études universitaires est de loin très inférieur à celui des hommes.

Il faut également analyser cette situation dans la perspective de ce que le marché du travail offre aux jeunes femmes. Il s'agit, comme allons le voir, offres caractérisées la plupart du temps par un faible niveau de connaissances, ce qui pousse les familles à retirer les filles de l'école, dans la plupart des cas, à la fin du primaire.

De même, la présence des filles dans les filières professionnelles et à l'Université démontre une évidente répartition sexuelle des différentes spécialisations. le sécretariat, le para-médical, l'esthétique et la couture... sont des secteurs professionnels fortement féminins, alors que les filières techniques et industrielles qui aboutissent plus sûrement à un emploi, sont presque réservées aux garçons. la minorité qui accède à l'Université subit les difficultés d'emploi dont souffre le secteur des Sciences Humaines où sont concentrées le plus grand nombre de filles; et la relative ouverture aux femmes de branches universitaires traditionnellement masculine ne trouve pas de contrepartie et de réponse positive sur le marché du travail.

<u>Le travail</u>: les hommes possèdent une partie de ce qu'ils ont acquis, les femmes possèdent une partie de ce qu'elles ont acquis» (Le Coran, IV: 36/32).

L'industrialisation, la paupérisation et l'urbanisation ont été, entre outres, les facteurs qui ont entraîné de profondes mutations qui ont, à leur tour, amené les femmes à entrer dans les circuits du travail salarié, ce qui n'as pas toujours été sans traumatisme pour la société traditionnelle.

Il ne fait aucun doute que le travail rémunéré en dehors du foyer est un phénomène révolutionnaire qui a remis en cause la repartition traditionnelle des rôles entre les sexes, et c'est,

avec la scolarisation, la voie la plus à même de faire aboutir le changement de mentalité.

Il est clair que «l'entrée de la femme arabe dans la production», marquée par des traditions archaïques et une législation qui n'est pas toujours égalitaires, a été caractérisé par le cantonnement des femmes dans le bas de l'échelle du travail, que ce soit dans l'industrie, l'agriculture, les services ou la fonction publique, elles ont été maintenues à des tâches d'éxecution, prvées d'accès aux postes de contrôle et de responsabilité.

De plus, les pourcentages de population féminine active, même s'ils sont plus élévés en milieu urbain que rural, demeurent relativement faibles [12].

Dans les trois pays du Maghreb, la population féminine active (pour les femmes entre 20 et 49 ans) a atteint ces dernières annés 25,7% en Tunisie, 23,7% au maroc, et 7,55 en Algérie. Mais, au Maroc, la répartition se fait de la façon suivante: 14,7% en milieu urbain et 9% en milieu rural; l'Algérie étant l'example extrème, où la catégorie «femmes au foyer» atteint des proportions démessurées dans les campagnes.

Les chiffres en Algérie montrent à quel point la société algérienne résiste à accepter le rôle actif des femmes dans le développement économique. Située en queue de peloton au niveau mondial, l'Algérie avait en 1966 un taux de participation des femmes à la vie active de 1,86%, qui en 1985 n'était passé qu'à 3,2% (4,7% si l'on tient compte des femmes qui ont un emploi à temps partiel, et qui apportent une aide à l'économie de la famille).

La société rurale, quant à elle, n'accueille que 6% de la population féminine active totale (1,2 femmes pour 100 hommes).

L'emploi des femmes est concentré presque exclusivement en milieu urbain (83,6% des femmes travailleuses en 1985) et surtout dans les grandes villes (Alger, Oran, Constantine et Annaba

---

[12] La plupart des femmes qui travaillent à la campagne ne font pas partie du monde du travail salarié; en tant que force de travail, leur rôle ne les permet pas de s'integrer dans le domaine public, aux côtés de l'homme, et ne favorise pas le changement social.

représentent plus de 40% de l'emploi total des femmes).

De plus, le travail des femmes en Algérie s'oriente vers le secteur tertiaire au détriment des secteurs productifs. Et à l'interieur du tertiaire, c'est l'enseignement, la santé et l'administration qui regroupent 75,8% de l'emploi des femmes, alors que leur insertion dans l'industrie et l'agriculture augmente à peine (17,4% en 1977 contre 12% en 1985 dans l'industrie, et 5,6% contre 3,7% dans l'agriculture). On a pu constater ce recul dès la fin des années 60, à cause de la plannification industrielle algérienne qui favorisa l'industrie métallurgique, sidérurgique et l'energie -où les travailleurs sont traditionnellement des hommes- au détriment des industries qui employaient plutôt des femmes (alimentation, textile, cuir, chaussures...)

Tout ceci ne fait que confirmer, une fois de plus, la résistance de la société à intégrer les femmes au sein des branches industrielles qui exigent une specialisation et une forte proportion de personnel qualifié.

Il faut également souligner que les femmes qui ont le plus tendance à travailles sont les célibataires, les veuves et les divorcées, ce qui démontre à quel point le milieu familial traditionnel exerce une grande influence, surtout à partir de mariage qui enlève la femme de l'espace public [13].

De la famille nombreuse à la famille restreinte

Le Monde arabe, et surtout le Maghreb, a enregistré au cours des dernières décennies, une forte chute de la natalité, et est passé d'une moyenne de 7-9 enfants par famille, à une moyenne de 3 enfants en Tunisie, 3,5 au Maroc, 4,6 en Algérie, 4,7 en Egypte, 6 en Syrie, 6,5 en Lybie et en Mauritanie.

---

[13] Par, example, en Tunisie, qui est le pays arabe où la société patriarcale a connu l'érosion la plus forte, vers la moitié des années 80, plus de 51% des travailleuses étaient célibataires, et plus de 27% veuves ou divirciées.

Ces chiffres soulignent la mutation sociologique qui traverse aujourd'hui la société traditionnelle, et qui ici comme ailleurs, se traduit par une réduction de la taille de la famille.

les programmes de planing familial ont été lancés dans les pays arabes pour lesquels il est vital de réussir dans la transition démographique. Il s'agit de pays où les taux de croissance démographique étaient très élevés au cours de la décennie précédente (l'Egypte et l'Algérie plus de 3,4%, Maorc 2,8%, Tunisie 2,4%) et où ils se situent aujourd'hui, en 1994, à 1,9% en Tunisie , 2,3% au Maroc, 2,5% en Algérie et 2,3% en Egypte. Une telle évolution a été possible, d'une part grâce à la contraception, et d'autre part parce que les femmes ne se marient plus aussi jeune (25 ans en Tunisie, 23,7 en Algérie et 22,2 au Maroc, alors que la moyenne d'âge est de 16 ans dans le schema traditionnel).

Il faut mettre en rapport ces deux élements avec trois facteurs étroitement reliés: l'urbanisation, la scolarisation et le travail salarié.

Les démographes accordent à penser d'une façon générale que «si les programmes de limitation des naissances suivis dans les pays en développement ont largement contribué au tournant décisif pris au début des années 70, le rôle essentiel dans cette évolution revient aux progrés de l'émancipation feminine. Ils consistent notemmen en une amélioration du niveau d'instruction des femmes, un recul de l'âge au mariage et une plus grande participation des femmes dans l'activité économique» [14].

C'est ainsi qu'une partie qu'une partie des femmes arabes aujourd'hui s'éloignent de leur statut traditionnel qui valorise leur fécondité, et modifient des valeurs culturelles patriarcales profondément enracinées, mais ces changements se produisent avec des grandes disparités à la fois sociales et géographiques.

Il y a d'abord les différences qui existent entre les pays arabes eux mêmes. Celles-ci s'expliquent d'abord par les

---

[14] A. Chevallier y V. Kessler, Economies en developpement et défis démographiques en Notes et Etudes documentaires n° 4878 (1989). La Documentation française. Paris, pg. 13.

differents politiques démographiques, éducatives et laborales mises en place, ainsi que par les divers situations économiques.

La richesse des pays pétroliers (Arabia Saoudite, Pay du Golfe et lybie) a libéré leurs populations des impératifs socio-économiques (salaire de la femme indispensable, nécessité de réduire le nombre d'enfants, chômage, économie paralèlle). Tandis que des «pays pauvres», comme la Tunisie, le Maroc et l'Egypte, ou bien des pays en situation «intermédiaire» comme l'Algérie ou l'Iraq ont dû y faire face.

De plus, en dehors des raisons de bien-être socio-économique, la majorité des pays pétroliers de la Péninsule Arabique ont des politiques natalistes avec l'objectif d'arriver un jour à ce que la population nationale suffise à faire tourner l'économie, sans avoir recours à une population immigrée. Au contraire, des pays comme la Tunisie, en 1964 [15], le Maroc en 1966, l'Egypte en 1964 [16], l'Algérie en 1984 et plus récemment la Syrie, la Jordanie, le Yemen et l'Oman, ont dû mettre en place des programmes de contrôle de la natalité pour réduire les risques sociaux dûs à la crise économique.

Cette dynamique différente entre les deux groupes de pays s'accompagne également d'une grande diversité pour ce qui est de la liberté respective des deux sexes, l'accès des femmes au marché du travail et leur scolarisation. C'est à l'Etat en effet qu'il appartient de favoriser la scolarisation feminine, de légaliser la contraception, d'encourager l'activité économique des femmes. C'est par elles que les Etats ont les moyens d'accélérer ou de freiner les transformations sociales. Mais il faut souligner que les Etats qui appliquent une politique de

---

[15] Dès 1960, la loi a limité les bénéfice des allocations familiales aux 4 premiers enfants et à taux décroissants. la publicité et l'importation de contraceptifs a été autorisée dès le 9 janvier 1961. L'avortement a été autorisé en 1965 à partir du sixième enfant et il a été totalemnte libéralisé, pendant les trois premiers mois de la grossesse, à partir du 23 septiembre 1973.

[16] En Egypte, l'avortement est autorisé s'il y a un risque pour la vie de la mère, et la contraception, comme dans d'autres pays arabes, tel que l'Algérie, a dû être légitimé par une *fatwa* (décret religieux) du grand mufti de l'Azhar en 1988.

contrôle de naissances sont tombés dans la contradiction de vouloir réduire la croissance de la population tout en soutenant une structure familiale traditionnel où toutes les normes encouragent le rôle domestique et féconde de la femme.

En effet si nous prenons l'example des pays arabes où l'Etat a pris, avec détermination, l'initiative d'organiser des campagnes de plannification familiale, nous pouvons constater que les taux de natalité sont d'autant plus bas que le Code de la famille est moins conservateur, c'est à dire qu'ils sont inversement proportionnels à la prévalence des structures patriarcales. Nous voyons, par conséquent, que dans tous ces pays c'est la Tunisie qui est en tête du contrôle de la natalité, de la scolarisation de femmes et de leur accès au travail rémunerée [17].

On peut voir également des différences entre les pays du Maghreb et du Machreq.

C'est au Maghreb que les transformations sociales découlant de la baisse de la natalité, ainsi que les differences entre villes et campagnes sont les plus marquées. Il semblerait que les facteurs de l'urbanisation, la scolarisation et le travail salarié des femmes aient moins d'impact lorsqu'il s'agit d'un processus moins acceleré et plus généralisé comme c'est le cas au Machreq, contrairement à ce qui s'est passé au Maghreb.

D'autre part, il semble que le phénomène de l'émigration ne soit pas étranger à ce processus dans la mesure où le modèle social prévalent dans le pays d'accueil influence également les émigrés. Les maghrebins se sont dirigé traditionnellement vers l'Europe et se sont ainsi vus confrontés à un modèle social et culturel bien différent de celui que rencontrent les égyptiens, syriens, jordaniens ou palestiniens qui s'installent en Arabie Saoudite et dans les pays du Golfe [18].

---

[17] L'enquête réalisée par T. Nacef, B. Zouari et K. Zehri démontre les progrés tunisiens dans le domain de la famille. *IBLA*, n° 162, 1988, pp. 263-281.

[18] On peut en trouver une bonne illustration dans l'étude comparée du Maroc et l'Egypte faite par Youssef courbage dans «Demographic Change in the Arab World. The impacto of migration, education and taxes in Egypt and Marocco». *Middle East Report*,

Le deuxième grand contraste qui traverse tout le monde arabe c'est le clivage qui sépare la ville et la campagne. Dans les campagnes la fécondité demeure pratiquement inchangée, et la famille reste en marge du changement social [19]. En revanche, c'est en ville qu'est en train de se produire le passage de la famille nombreuse à la famille restreinte, de la famille élargie à la famille conjugale, c'est là qui est en train de changer le statut traditionnel des femmes et c'est là que sont sapées petit à petit les hierarchies patriarcales.

Suite à l'industrialisation et à la modernisation des activités économiques, la ville arabe a favorisé à partir des années 70 le déclin de la famille élargie, c'est à dire l'ancienne «grande famille» reunie dans la grande maison, autour d'un seul chef de famille, où vivent deux ou trois générations de la lignée paternelle. Elle a peu à peu été remplacée par des groupes plus petits où le couple et les enfants forment la cellule de référence.

Par example, en Egypte, d'après le recensement de 1976, les famille nucléaires représentaient déjà 77,5%, en Syrie 52% en 1970, et en Jordanie entre 60% et 70%. Même si la famille cucléaire n'implique pas nécessairement un changement d'attitude vis à vis du modèle traditionnel (au Kuwait, les familles nucléaires représentaient en 1971, 88% alors que 48% des mariages étaient toujours des mariages arangés entre cousins), mais il est évident qu'elle favorise l'évolution des relations entre les sexes, en privilégiant les valeurs individuelles ou les «structures de coopération» à l'interieur de la famille.

D'autre part, c'est surtout en ville qu'à lieu la transformation très importante que constitue le passage de la famille nombreuse à la famille restreinte: au Maroc la moyenne des enfants par femme était en 1992 de 2,3 en ville et de 5 dans les zones rurales. En Algérie, la moyenne est de 3 et 7 enfants respectivement.

---

n° 190, 1994, pp. 19-22.

[19] Soraya Altorki et Camillia Fawzi el-Solh (ed.), *Arab Women in the field*. Syracuse University Press, El Cairo, 1989.

Il va de soi que le rôle des politiques de planing familial dans la chute de la natalité est indéniable, mais encore faut-il que les femmes les acceptent et décident de modifier leur statut tradditionnel de mère de famille nombreuse et de s'orienter vers une nouvelle rationalité. Ce phénomène est étroitement relié à l'urbanisation progressive de la population (au Maghreb, 54% des femmes tunisiennes vivent en milieu urbain, 52% des algériennes et 48% des marocaines), au niveau d'études des femmes et à leur accès à un salaire reconnu et valorisé. Et comme nous l'avons vu plus haut, ces deux activités ont lieu principalement dans les villes.

La différence entre les taux de fécondité des ville et des campagnes est de 30% en Egypte et de 55% au Maroc en 1992. De même, alors que l'âge moyen du mariage reculait en moyenne de 36% entre 1960 et 1982 en milieu urbain au Maroc, le chiffre n'était que de 20% pour les campagnes [20].

En Tunisie, l'indice synthétique de fécondité en milieu urbain a baissé de 17% entre 1982 ey 1988, et de 6% seulement en milieu rural. Néanmoins cette corélation ne s'applique pas à un pays comme l'Arabie Saoudite où il n'y a pas de différence de fertilité entre les villes et les campagnes (avec une moyenne de 8,7 et 8,5 enfants par femme, respectivement).

On observe dans l'ensemble du monde arabe, même si cela vaut davantage pour le Maghreb que pour le Machreq, un lien direct entre fécondité des femmes et leur niveau d'instruction. Le simple fait de passer de l'analphabétisme à l'enseignement primaire signifie déjà une différance considérable: une enquête réalisée en Tunisie et en Jordanie a révélé que lorsque les femmes n'ont pas été à l'école, le taux de reproduction est de 2,7% pour la Tunisie et de 3,7% en Jordanie, alors que chez les femmes qui ont reçu un enseignement, le taux de reproduction est de 1,5% et 2% respectivement [21].

Au MAroc, il semble que quelques années de fréquentation de

---

[20] *Enquête nationale sur la population et la santé 1992*, publié ses principaux résultats in *Libération*, 31/12/1992.

[21] R. Boustani y P. Fargues, *Atlas du Monde Arabe*, Bordas. Paris 1990.

l'école suffisent à faire diminuer le taux de fertilité de 50% et de 11% en Egypte.

Tel qui l'a souligné Philippe Fargues, dans la mesure où les élèves de 1993 seront les mères de l'an 2008 et que les chiffres de la scolarisation nous indiquent que, d'ici 15 ans, le niveu d'instruction sera bien supérieur à celui d'aujourd'hui, tout porte à croire que la natalité va continuer à baisser et que le changement social que cela entraîne, continuera à progresser [22].

La participation des femmes au monde du travail remunéré est sans doute un autre facteur important, mais il l'est moins que l'urbanisation et la scolarisation, dans la mesure où, comme nous l'avons vu plus haut, les pourcentages de femmes travailleuses sont encore très bas, surtout pour les femmes mariées.

L'accès des femmes à l'éducation et au travail salarié leur a permis de pénétrer dans l'espace public et de rapprocher leur statut de celui des hommes. De même que l'utilisation de la contraception a permis à la femme arabe d'introduire un nouveau comportement qui transforme son rôle dans le couple et lui donne un statut plus valorisant.

Tout ceci amène de profonds changements sociologiques dans les relations entre les sexes et plus concrétement à l'interieur du couple. La diminution du nombre des répudiations, de la grande différence d'âge traditionnelle entre les époux, et des mariages endogamiques que l'on décèle dans de nombreux pays arabes, reflète l'affaiblissement progressif de l'autorité des hommes sur les femmes.

Comme nous l'avons vu, c'est la famille urbaine qui est la plus exposée au changement et c'est donc elle qui se diversifie le plus, selon le niveau de rupture avec le modèle traditionnel.

La famille néo-patriarcale élargie, la famille paraconjugale, la famille conjugale et la famille monoparentale (formée par les veuves et leurs enfants) constituent les quatre grands types de famille qui existent aujourd'hui en milieu urbain.

Dans la famille néo-atriarcale élargie, caracterisée par des

---

[22] «Explosion démographique ou rupture sociale?» en G. Salamé *Démocratie sans démocrates*. Paris, Fayard, 1993, pg. 179.

niveaux scolaires et économique très bas, la femme n'utilise jamais de moyens contraceptifs et ne desir pas le faire. C'est la fécondité qui preserve cette femme de la répudiation. Si cette famille a un niveau économique plus élevé et scolaire moyen, la femme, vivant avec la belle famille dans une grande maison, désire contrôler ses naissances et le fait de façon aléatoire (néanmoins, au moindre conflit dans son couple elle chrechera dans la maternité sa securité conjugale).

Cependant il faut souligner que de plus en plus les femmes de couches populaires urbains ont recours à des moyens contraceptifs.

Dans la famille para-conjugale où il existe des liens affectifs parce que le mariage n'a pas été obligé de passer par le réseaux familiaux, la femme contrôle sa fécondité de façon régulière, sans être pour autant systématique, même si le couple doit vivre, tout au moins provisoirement, pour des raisons économiques dans la famille du mari.

En fait, le contrôle de la natalité pratiqué de façon systématique et rigoureuse, caractérise la famille conjugale, constituée librement, jouissant d'un niveau d'éducation élévé, de revenus stables et d'un foyer autonome par rapport à la famille du mari (la femme ayant dans de nombreux cas un travail salarié). dans ce cas, la femme a pris en main son individualité et la fécondité perd son rôle visant à faire durer le lien matrimonial.

L'importance des facteurs économiques et éducatifs ressort clairement au moment d'établir les distinctions qui séparent les différents types de famille. C'est une réalité qui ne fait qu'approfondir encore les distances entre les différentes classes sociales. Si la société ne favorise pas l'ascension sociale des classes les plus défavorisées, qui sont les plus propices à la natalité, le risque existe de voir cette tranche de la population augmenter démesuremment et de creuser davantage encore les graves déséquilibres sociaux qui caractérisent aujourd'hui les sociétés arabes.

Les femmes islamistes et la rupture avec l'ordre traditionnel

Il existe, dans la société civile, deux courents qui sont en train de réaliser un processus de rupture avec la société traditionnelle: les associations féministes et les femmes islamistes; et ces deux phénomènes ont lieu principalement dans les villes.

Les origines du mouvement des femmes dans le monde arabe et islamique remontent à la participation des femmes aux mouvements nationalistes de lutte pour l'indépendance, mais c'est surtout à partir des années 80 que ce mouvement va se développer, surtout en milieu universitaire et urbain. La constestation féministe va s'organiser surtout chez les femmes actives, celles qui ont une expérience de la vie sociale, et ce sont donc les grandes villes qui accueillent l'immense majorité des groupes de femmes. ceux-ci fonctionnent de façon très différente, mais travaillent avant tout dans le domaine de l'action sociale et de la reivindication des réformes du Code de la famille.

Ces mouvements féministes sont-ils capables de pénétrer d'autres couches sociales, et de s'implanter dans le zones rurales? De quels moyens disposent-ils pour occuper l'espace public, de manière à ce que la société remette en cause le système traditionnel de relations entre les sexes, et que l'Etat réforme la loi?

Ces questions dépendent beaucoup de l'évolution de la démocratie et des processus de transformation dans lesquels sont plongées aujourd'hui les sociétés arabes. On voit émerger, selon les cas de figure, différentes voies et différentes vitesses de transformation.

Dans certains secteurs, les femmes ont un travail, et une forme de vie équilibrée, mais ce n'est pas le cas de la majorité, qui doivent toujours entretenir la flamme de la Tradition, et même dans certains cas, subir le traumatisme de deux systèmes de normes opposés, celui de la société industrielle dans l'espace publique, et celui de la tradition dans l'espace privé. D'autre part, le mouvement des femmes constitue, dans certains pays, une

base sociale dont le pouvoir recherche l'appui, dans sa lutte contre les islamistes, san pour autant être animé d'une réelle volonté de changement. Face à leur utilisation par le pouvoir la plupart des mouvements féministes arabes répondent comme Sophie Bessis: «Il ne fait pas de doute que les femmes son utilisées dans cette lutte. La plupart d'entre elles en sont conscientes, et ne cessent de souligner les insuffisances des nouvelles dispositions législatives, tout en sachant que leurs acquis ne sont pas irréversibles. Mais elles se dissent aussi qu'elles sont beaucoup à ganer, grâce à leur position qui fait d'elles des alliés indispensables dans le combat contre une régression qui les concerne a toutes au premier chef» [23].

Par contre, d'autres femmes trouvent dans le projet islamiste une réponse à leurs difficultés.

Il est erroné de penser que l'islamisme intensifie les effets communautaires à l'image de la société islamique traditionnelle. Par contre, il met en place une relation semi-conflictuelle vis à vis des structures traditionnelles, et peut même, inversement, favoriser une individualisation des comportements, étant donné, qu'en théorie du moins, l'individu n'est plus au service de l'honneur de la tribu mais est seul responsable de sa relation avec Dieu. c'est ainsi que les femmes islamistes, de par leur engagement et leur militantisme religieux, modifient le statut traditionnel de la femme. Une fois adopté le *hidjab*, auquel elles accordent une importance et un rôle civilisationnel, leur engagement islamiste leur permet de réaliser différentes activités militantes, dans la sphère publique, comme par example, le grand travail de prosélytisme en direction des femmes -même si elles ne font qu'éxecuter des tâches que leur déléguent les hommes, seuls responsables de leur élaboration. Cela leur accorde un rôle qu'elle pourrait difficilement avoir dasn leur cadre social limité. L'islamisme est une cause qui leur fournit une mission de civilisation tout en leur offrant un protagonisme que leur milieu ne leur aurait

---

[23] «El gobierno tunecino y la mujer. Una lectura politica del discurso del presidente Ben 'Ali del 13 de agosto de 1992» en *Mujeres, desarrollo y democracia en el Magreb*, op. cit.

jamais donné.

Grâce à l'arme de leur «savoir» religieux, et à travers leur action de proselytisme, elles conquièrent un espace et elles pénètrent dans le monde social et politique. Cette évolution religieuse et idéologique favorise la naissance de la personnalité individuelle de la femme, dans la mesure où l'opposition de la famille est moindre à partir du moment où cette activité se fait au nom de l'islam, c'est à dire du domaine sacré de la religion [24].

C'est ainsi que loin de l'interprétation banale qui associe la femme voilée à la sumission et la femme dévoilée à la libération, le monde des vêtements cache tout un ensemble très divers de signes et de symboles à décoder. Entre le *haik* et le *hidjab,* ou bien entre différents types de *djellabas*, il existe tout un langage qui exprime les différences entre la paysanne et la citadine, entre celle qui étudie et qui sort, et celle qui est cloîtrée, entre celle qui s'affirme et celle qui se soumet.

Les femmes islamistes ne portent pas le voile traditionnelle de leur mère, symbole pour elle de l'ignorance, de la superstition, c'est à dire de tout ce dont elles se sont défait grâce aux études et à l'éducation. Le *hidjab* leur permet de rendre visible leur rupture avec les Anciens. D'autre part, en s'appropiant la sphère du religieux et en le revendiquant, les femmes remettent en question, d'une certaine façon, un ordre traditionnel où ce qui régit véritablement la vie des femmes au premier chef ce n'est pas la religion, mais les normes sociales patriarcales: la religion fonctionne comme une idéologie qui leur fait accepter cet ordre (la prière ou le pélegrinage, par example, passent après leurs devoirs conjugal et familial). La

---

[24] A ce propos, il est très intéressant de voir les données qui ressortent des enquêtes réalisées par S. Belhassen, "Femmes tunisiennes islamistes", *Annuaire de l'Afrique du Nord*, 1979, par Sofhie Ferchiou "Pouvoir,contre-pouvoir et societé en mutation". *Peuples Méditerranéens*, 48-49, 1989 y, plus récemment par Laetitia Bucaille en «L'engagement islamiste des femmes en Algérie», *Maghreb-Machrek*, 144, 1994, pp. 105-118, ainsi que les ouvrages de Hinde Taarji, *Les Voilées de l'Islam*. Casablanca, Eddif, 1991 y de Fariba Abdelkhah, *La révolution sous le voile*. Paris, Khartala, 1991.

réaction violente des islamiste algériens face à leurs camarades femmes lors du Ramadan de 1991, où les femmes avaient investi l'espace religieux en se rendant à la mosquée pour la prière du soir qui suit la rupture du jeûne, a bien mis en évidence la portée de cette rupture et la crainte qu'elle inspire aux hommes [25].

la réalité est que l'ordre social traditionnel est en mutation dans le monde arabe, et la lutte entre le nouveu et l'encien y est devenue permanente parce que les femmes se révoltent contre les hommes et les jeunes contre les vieux.

---

[25] F. Hakiki-Talahite «Sous le voile... les femmes». *Cahiers de l'Orient*, n° 23, 1991, pp. 123-142.

TABLEAU 1

LA POPULATION DANS LE MONDE ARABE

PAYS	POPULATION MID-1994	% CROISSANCE ANNUELLE	% AGE 15 ANS	PREVALENCE CONTRACEP. *
ALGERIE	27,9	2,5	44	36/31
BAHRAIN	,6	2,4	32	54/30
EGYPTE	59,9	2,3	40	47/45
GAZA	.7	5	60	-
IRAQ	19,9	3,7	48	18/10
JORDANIE	4,2	3,3	41	40/27
KUWAIT	1,3	3,3	43	35/32
LIBAN	3,6	2	33	-
LIBYE	5,1	3,4	47	-
MAROC	28,6	2,3	40	42/36
OMAN	1,9	4,9	36	9/8
QATAR	.5	1	23	26/24
A. SAOUDITE	18	3,2	43	-
SOUDAN	28,2	3,1	46	9/6
SYRIE	14	3,7	48	-
TUNISIE	8,7	1,9	37	53/40
CISJORDANIE	1,4	4	50	-

SOURCE: *1994 World Population Data Sheet*. MER, sep-oct. 1994

SOURCE: "Paths to demographic change in the Near East and North Africa" International programs Population reference Bureau. Connecticut, June 1994

CHART

Trends in Total Fertility Rates

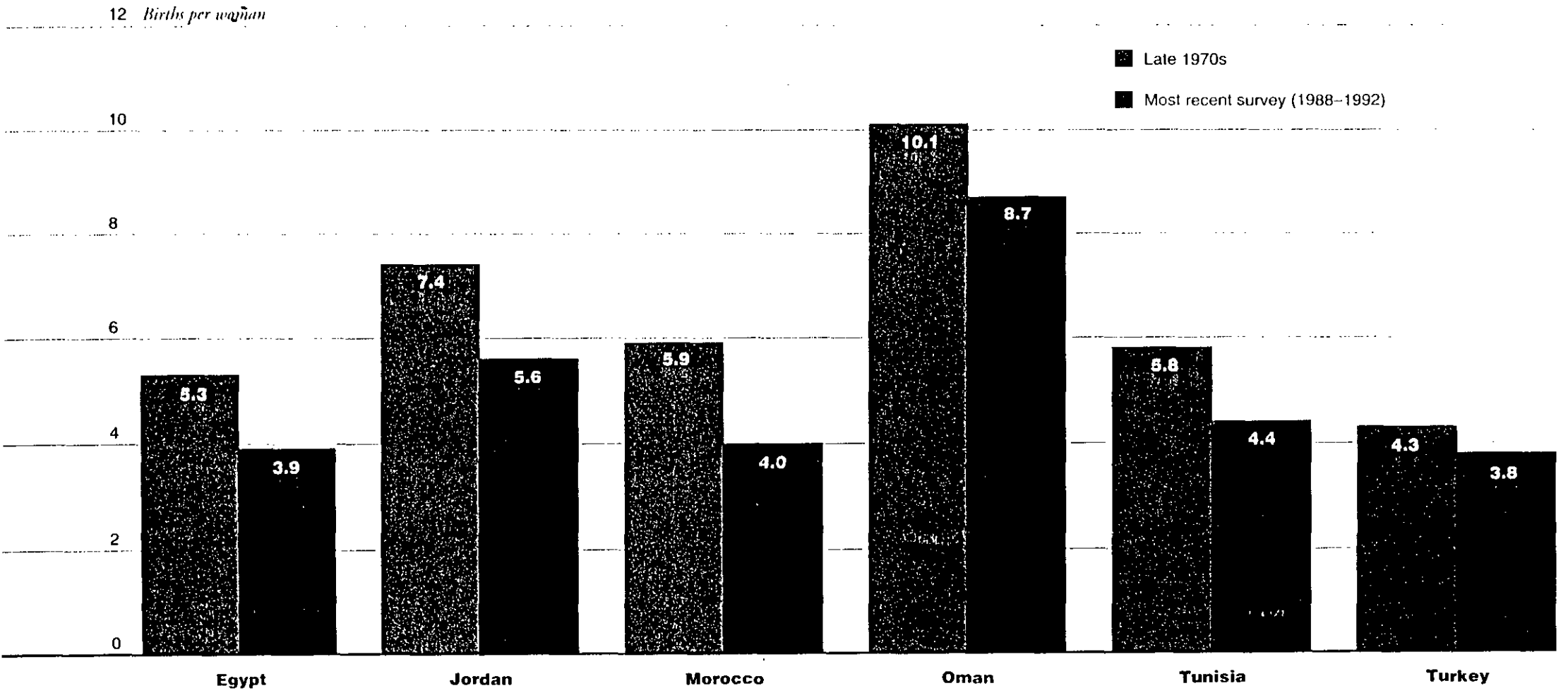

CHART

Contraceptive Prevalence by Level of Education

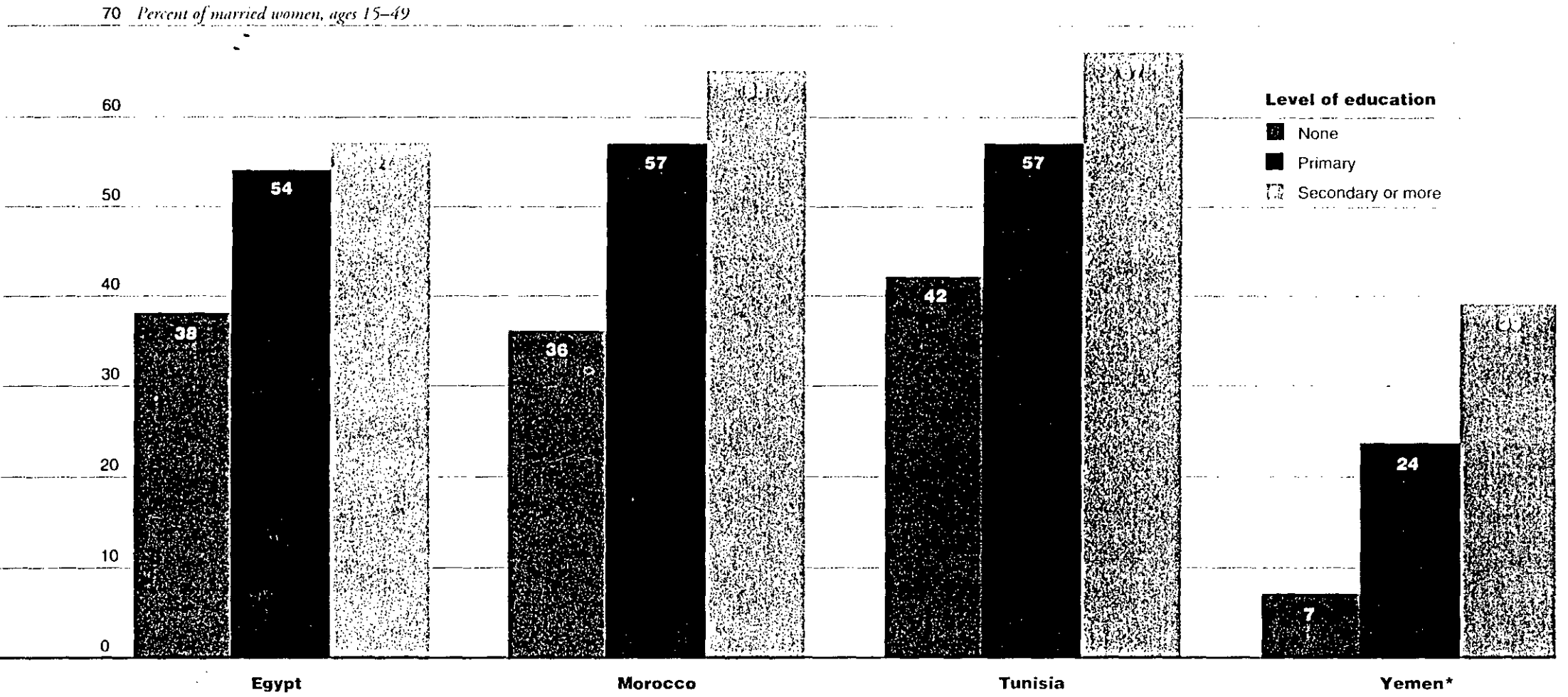

* *In Yemen, educational attainments are categorized as none, primary, and more than primary.*

CHART

Use of Family Planning

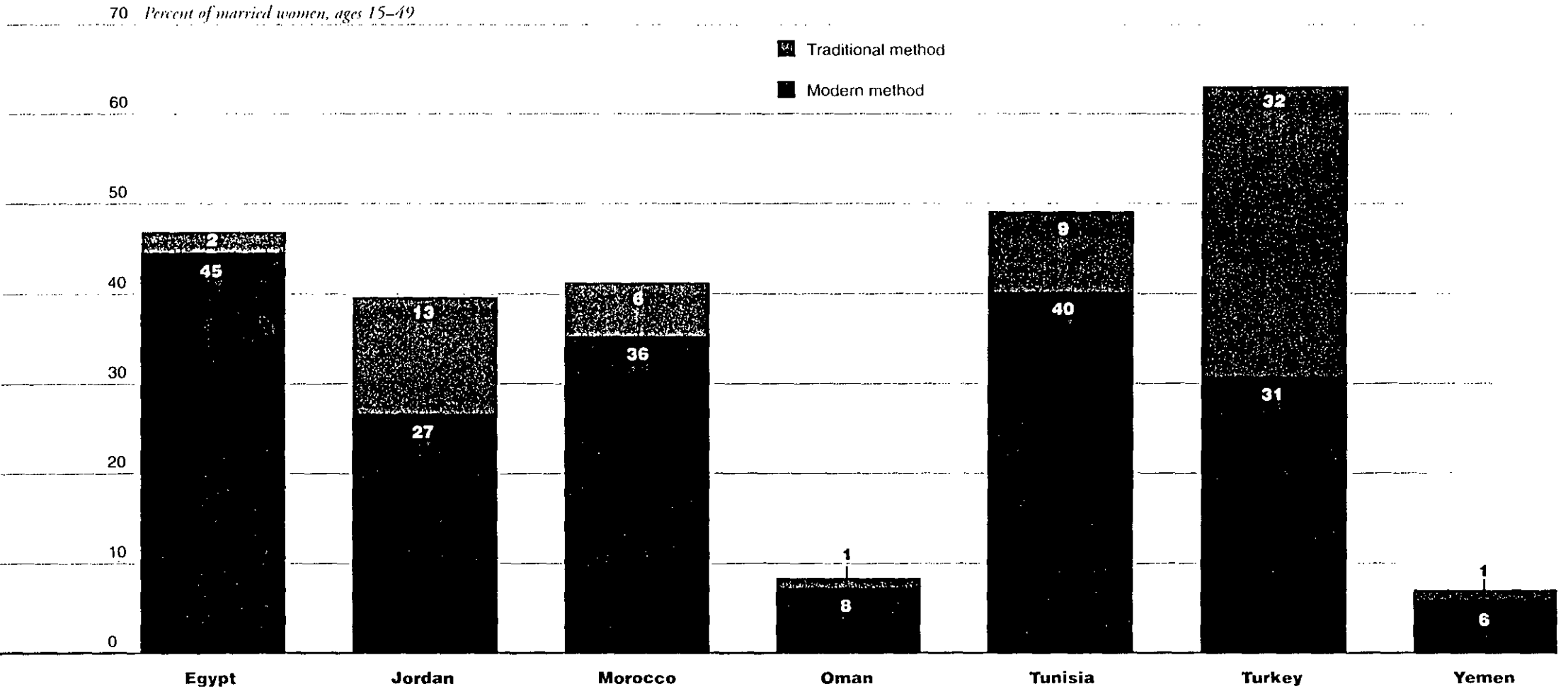

CHART

Women's Median Age at First Marriage

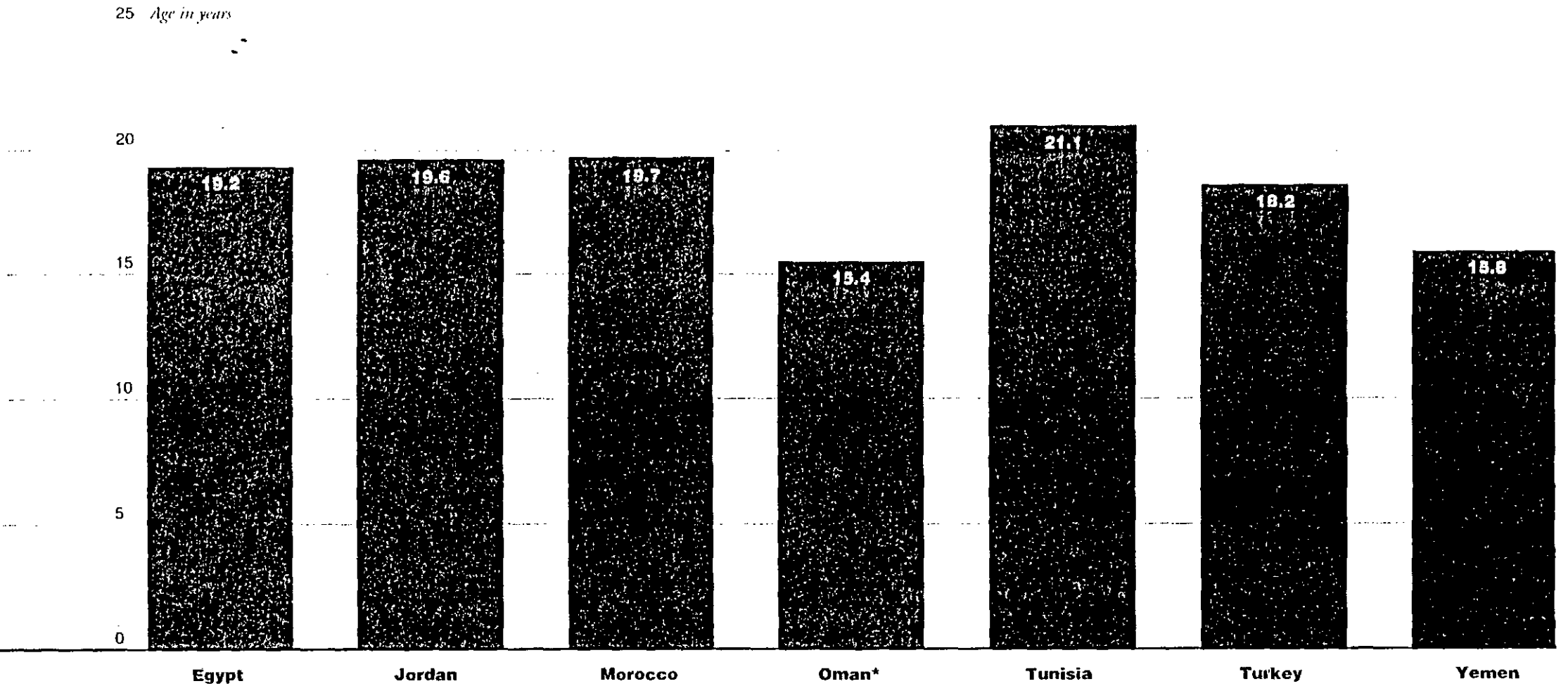

* *The median for Oman is estimated by averaging median age at first marriage for each of the 5-year age cohorts for women 25–49 years old.*

CHART

Childbearing Preferences

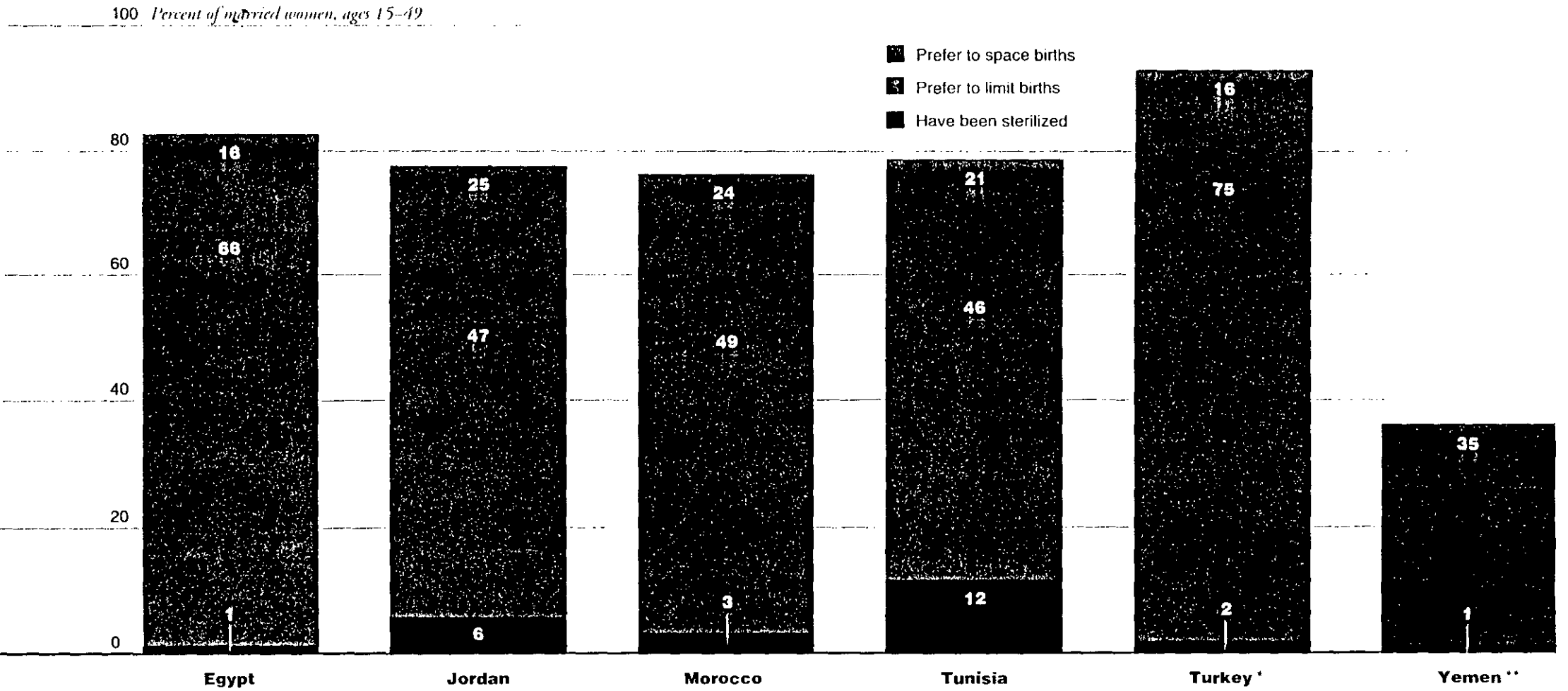

* *Ever-married women, including widows and divorcees*
** *Information on spacing preferences not available*

CHART

Contraceptive Prevalence in Urban and Rural Areas

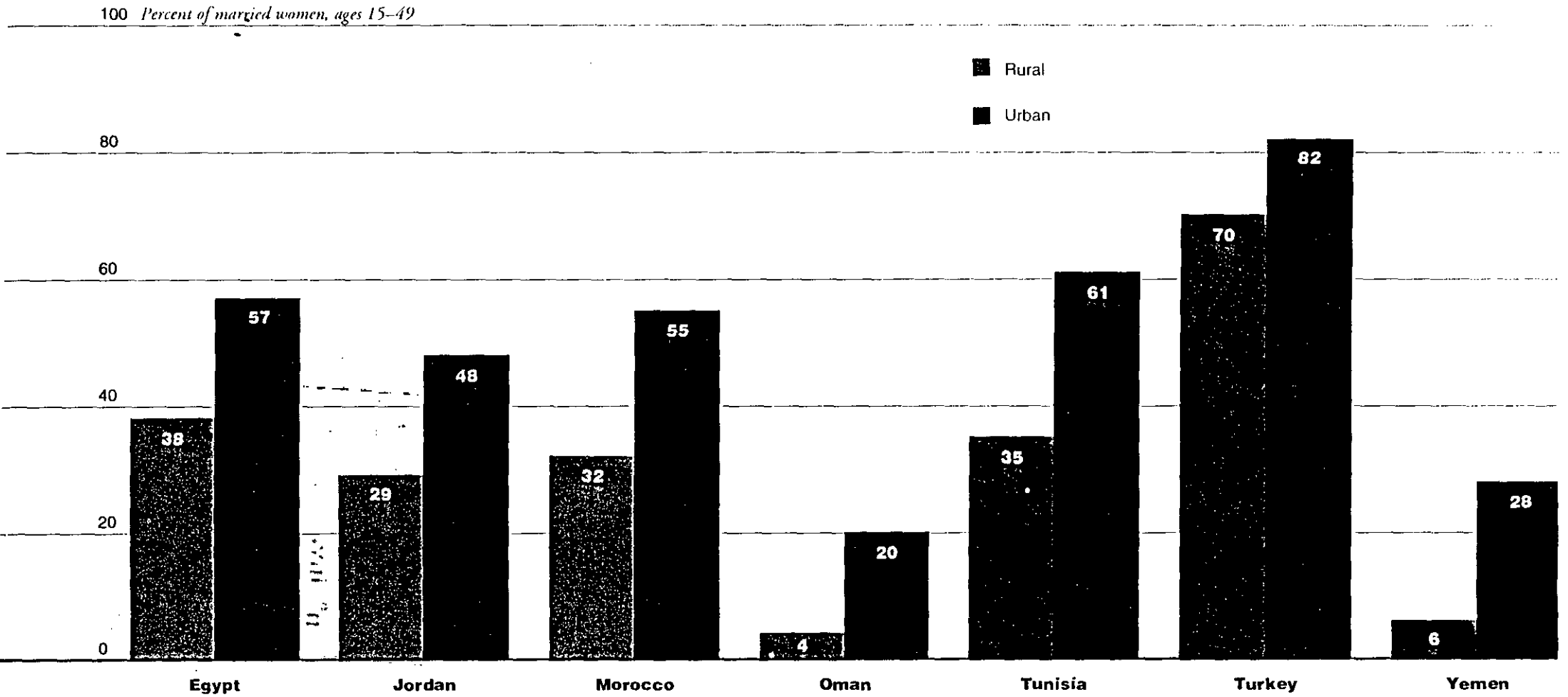

iai ISTITUTO AFFARI INTERNAZIONALI - ROMA

n° Inv. 14757

5 GEN. 1995

BIBLIOTECA

6

Convegno

Città e società urbana nel mondo arabo:
trasformazioni, sfide, prospettive

Torino, 12-13 dicembre 1994

ELITES DE POUVOIR ET D'ARGENT: CONTRIBUTION A L'ANALYSE DES SOCIETES ET DES VILLES DU MONDE ARABE

Prof. Robert ESCALLIER
Centre de la Méditerranée Moderne et Contemporaine
Université de Nice
(texte provisoire)

Fondazione Giovanni Agnelli

Colloque international

VILLE ET SOCIETE URBAINE DU MONDE ARABE :
TRANSFORMATIONS, ENJEUX ET PERSPECTIVES.

Fondation Giovanni Agnelli, Turin, Italie
12 et 13 Décembre 1994.

ELITES DE POUVOIR ET D'ARGENT : CONTRIBUTION A L'ANALYSE DES SOCIETES ET DES VILLES DU MONDE ARABE.

Robert ESCALLIER
URA 365 CNRS URBAMA
CMMC Université de Nice

Centre de la Méditerranée Moderne et Contemporaine
Campus Carlone. B.P. 209. O6.204 Nice Cedex 3
Tél. 93 37 54 50 et Fax. 93 37 53 48

Les transformations de la vie économique, à la suite des politiques de libéralisation économique, de déplanification, des transferts de rente, de la globalisation et de l'ajustement structurel, ont entraîné une mobilité et des recompositions au sommet des hiérarchies sociales d'une ampleur sans précédent, dans le Monde arabe, au cours des deux dernières décennies. Le prix à payer des changements fut l'approfondissement des inégalités sociales et la montée des intérêts individuels, tant familial, clanique que catégoriel...

La ville, ses paysages, ses rythmes, son atmosphère, n'est pas sortie indemne de la rencontre brutale avec les modernisations. Auprès de nombreux résidents, citadins de vieille souche ou néo-citadins, elle a perdu son sens. Eclatée, partagée, plurielle, elle est à la recherche d'une nouvelle identité, d'un nouveau projet, favorisant l'enracinement et l'intégration, à ce lieu, de toutes les composantes de la société.

L'hypothèse initiale retenue est que le mode de formation et de fonctionnement des classes dominantes, élites de pouvoir et d'argent, représente un facteur essentiel d'intelligibilité de l'évolution des société urbaines contemporaines et de leurs pratiques socio-spatiales. Le regard porté sur les groupes dominants, leur hétérogénéité, leurs logiques, à la fois concurrentielles et complémentaires, leurs intérêts matériels et politiques, est aussi un regard porté sur la nouvelle urbanité/citadinité, tant ces groupes pèsent puissamment sur les choix du développement et de l'aménagement urbain.

L'échelle d'analyse adoptée peut être définie comme un niveau macro d'observation des phénomènes, dans l'optique d'une analyse de géographie sociale. La démarche homologique tend, bien sûr, à gommer les différences et les particularités régionales, cependant elle offre l'avantage de révèler les points communs essentiels observables dans l'ensemble des pays de l'aire arabo-islamique.

GROUPES DOMINANTS DANS LA VILLE ARABE : caractères fondateurs et typologie.

Jusqu'au début des années quatre-vingts, les pays arabes ont connu une croissance économique rapide. Les vingt années de forte expansion et de "modernisation" économique se sont accompagnés d'une complexification croissante des réseaux. Dans tous les domaines économiques, d'ambitieux projets de développement ont été réalisés tant au coeur du monde rural, que dans les zones littorales et périurbaines (industrialisation, modernisation des réseaux de circulation...). On relève plus particulièrement la croissance rapide des services de haut niveau, notamment dans les secteurs de la communication et de l'information, dans les domaines de la finance et de la gestion; elle témoigne à la fois, de la puissance des transformations économiques et des conditions techniques, ainsi que la vitalité différentielle des lieux.

Depuis une dizaine d'années, avec le retrait de l'Etat du champ économique , les conditions de la vie économique ont changé. L'un des aspects visibles est le développement de la petite et moyenne entreprise privée, entraînant la diversification des foyers

La transformation des géosystèmes, pris au sens d'organisations territoriales, fut radicale dans les pays rentiers, profonde et continue, ailleurs. En attestent les multiples transitions, en particulier la transition urbaine que matérialisent la densification des trames et la métropolisation des réseaux urbains.

La ville a acquis une place stratégique unique dans la politique des Etats par les multiples enjeux qu'elle représente. Elle est l'espace où s'affrontent les intérêts des différents groupes de pouvoir, le lieu d'articulation des rapports qu'entretiennent les groupes dominants avec les forces internationales et leurs représentants.

Les **groupes sociaux dominants,** dans la cité, s'arrogent tous les avantages du contrôle de l'économie urbaine et régionale, souvent la direction des affaires économiques du pays. Ils y parviennent grâce à la gestion des firmes économiques, à la direction, et les pouvoirs qu'elle procure, des Chambres de Commerce et d'Industrie, à la maîtrise des pouvoirs ministériels . Ils y parviennent, de plus en plus, en raison de la généralisation des politiques d'ajustement structurel (P.A.S), favorables au transfert d'une partie du patrimoine économique et surtout industriel de L'Etat au secteur privé.

Ces élites économiques et d'argent sont les propriétaires, les actionnaires et/ou les dirigeants des firmes et des entreprises; elles comprenent autant le responsable du holding, que le chef d'entreprise industrielle employant plusieurs dizaines d'ouvriers, le capitaliste d'origine fassie ou soussie prospérant à Casablanca avec le soutien

actif de l'Etat (A. KAIOUA, 1993) que "l'entrepreneur moyen de l'Infitah", réalisant chaotiquement son dynamisme entrepreneurial à Damas (J.BAHOUT, 1994) [1].

Le pouvoir des groupes dominants n'est pas seulement dépendant des rapports de force institués au plan économique. Par leur statut, leur fonction et leur notoriété, les membres de la haute administration de l'Etat-Nation moderne constituent une élite politique et sociale détentrice de nombreux attributs de pouvoir. Au même groupe social appartiennent les hauts cadres de l'Armée, de la Police, de tous les organes centraux de Sécurité et de Renseignement ainsi que les responsables des mouvements politiques accapareurs de la puissance publique dans le cadre "classique" du système du parti unique (ou dominant) de type Ba'th ou F.L.N.

Les classes dominantes ont renforcé leur autorité, accru leur pouvoir comme détentrices des formes de la technicité moderne et réceptrices principales des flux d'information de tous ordres. Ceci leur procure l'assurance d'une main-mise exclusive sur tous les moyens de pression de diverses natures, instituant "l'ordre sécuritaire". Ainsi, le transfert des technologies occidentales de l'information, assurant la mise en place de systèmes sophistiqués de contrôle et de surveillance du plus grand nombre par un groupe restreint d'individus, a mis entre les mains de ceux qui détiennent le pouvoir politique, une arme extrêmement efficace . On relève une convergence paradoxale entre d'une part, le pouvoir que confère à celui qui le détient, la technologie la plus performante, et d'autre part, le pouvoir le plus traditionnel que transmet l'appartenance au Makhzen, au clan (l'ascendance tribale), au groupe communautaire, que donne, encore, la notabilité.

L'addition des deux sources suggère que la participation de la société civile à la vie de la cité et la démocratie ne sont pas, obligatoirement, liées à la modernité.

La perduration des situations acquises a créé des rigidités conflictuelles, d'autant plus que **la nature du pouvoir et l'origine des notables ont changé.** Pendant longtemps, la fortune des élites urbaines reposa autant sur le capital culturel et spirituel : 'ilm, que sur la possession de biens fonciers et immobiliers. La prédominance du

---

[1]. "En 1989, le gouvernement syrien dénombrait plus de cent entreprises employant plus de soixantepersonnes, qui ont donc accès à la Chambre d'Industire au titre d'adhérents de "première classe". (J.BAHOUT, 1994).

culturel et du religieux, dans la formation et la reproduction des hiérarchies sociales était naturellement déterminante.

Les conditions de fonctionnement de la société ont été transformées avec l'irruption de l'Etat-nation, au moment des indépendances.

La construction de l'Etat-moderne et les exigences initiales d' affirmation de l'identité nationale, afin d'unir et de rassembler autour d'un projet "développementaliste", s'accompagnèrent presque partout d'une sorte d'enfermement autour de l'idée de nation (à fondement ethnique et confessionnelle) rejetant tout cosmopolitisme. En accord avec l'idéologie dominante, les choix de politique économique prônèrent un développement "auto-centré", induisant une moindre ouverture sur les marchés extérieurs. L'affaiblissement des villes de négoce provoqua celui des bourgeoisies marchandes traditionnelles, enracinées dans des champs relationnels, désormais "étrangers", et ceci d'autant mieux qu'elles appartenaient souvent à des communautés minoritaires .

L'apparition de nouveaux pouvoirs, s'érigeant sur de nouvelles idéologies, de nouveaux principes et méthodes de travail, de nouvelles alliances, impliquait le renouvellement du personnel politique et de la haute administration.

Partout, on assiste à l'ascension d'une élite administrative et politique : les "nouveaux notables", ainsi qu'à celle d'une bourgeoisie d'affaires dépendante de l'Etat comme principal client et parfois associé dans les entreprises mixtes.

La prise en compte de la diversité des caractères foncdateurs du pouvoir et de la notabilité, des responsabilités assumées tant de nature économique, sociale que politique, des relations établies avec le pouvoir politique, permet de distinguer plusieurs groupes "dominants" assez bien individualisés : les élites traditionnelles, les nouvelles bourgeoisies d'affaires, les bourgeoisies d'Etat (bureaucratique), les nouveaux entrepreneurs [2]

---

2. Pour la Syrie, V.PERTHES (1990) distingue ; la" vieille bourgeoisie", les "nouveaux industrialistes", la "bourgeoisie d'Etat" et la "nouvelle classe, typologie reprise par J.BAHOUT (1994). Pour l'Egypte, S.SAID IMAN (1991) retient trois types de bourgeoisie,l'une traditionnelle, l'autre bureaucratique et enfin parasiataire. Pour l'Iraq, I. AL KHAFAJI (1983) distinguait une bourgeoisie bureaucratique, une bourgeoisie formée par les "contractors" en travaux publics, une bourgeoisie industrielle et une bourgeoisie "tertiaire" confinée au commerce et aux services (cité par J.BAHOUT).

LA RECOMPOSITION DES HIERARCHIES SOCIALES : REPRODUCTION ET/OU NOUVELLES RIVALITES.

1. De manière générale, on a assisté à **la réduction du pouvoir des élites traditionnelles**. CElle-ci résulte de diverses circonstances et causes.

- Le rétrécissement de leur assise foncière fait suite aux réformes agraires dont les objectifs prioritaires socio-politiques n'étaient pas univoques. Certes, la recherche d'une meilleure distribution des terres agricoles, pour plus de justice socio-spatiale et d'efficacité économique, a guidé l'action des nouveaux dirigeants. Mais, il s'est souvent agi pour eux de "briser" les pouvoirs traditionnels et les liens d'allégeance et de patronage tissés entre les notables citadins et les communautés rurales.

- La prise en charge de la gestion politique des provinces par de nouveaux dirigeants nommés par le pouvoir politique et lui étant totalement inféodés, fut concomitante de la restructuration des campagnes et du réaménagement territorial. Ce mécanisme d'appropriation des instances de représentation manifesta à la fois la méfiance constante des nouvelles autorités à l'égard des pouvoirs régionaux et la volonté d'affaiblir les élites anciennes et de les soumettre.

- En ville, les bourgeoisies traditionnelles parvinrent, plus ou moins bien, à protéger leurs intérêts menacés. Néanmoins, les décrets de nationalisation de l'économie ont mis à mal les intérêts des bourgeoisies. Plus tard, les échecs de l'industrialisation arabe ont engagé les gouversements à adopter des mesures correctives de libéralisation et d'ouverture. Affaiblies ou absentes, les anciennes élites urbaines économiques ne surent pas toujours saisir et exploiter les nouvelles opportunités qu'offraient la (ré)ouverture des espaces d'activité (privée) et "d'affaires".

- De nouveaux secteurs d'activité infiniment rentables et sources d'enrichissement rapide ont paru échapper à leur emprise. Outre plusieurs branches de l'industrie, les activités de la promotion foncière et de la production immobilière, et même celles de l'import-export ne furent pas maîtrisées, totalement, par les bourgeoisies citadines traditionnelles:

Certes, la capacité d'adaptation des élites, à forte culture sociale, ne doit être sous-estimée, et la permanence des réseaux relationnels leur assure encore des positions enviables. Cependant, la pratique d'une certaine culture du dédain à l'égard des nouvelles couches sociales dynamiques, "étrangères" aux coutumes citadines les a éloigné des lieux de pouvoir et de profit. Leur échappent les secteurs troubles et opaques du courtage ou des "affaires" plus ou moins licites , champs d'activité qui impliquent l'établissement de relations d'intérêts et de profits partagés avec les autorités, passage obligé pour l'obtention des autorisations et la concession des licences d'importation, d'exploitation...Les propos de Ghassan Qalla', figure des "rescapés de l'ancienne bourgeoisie" syrienne, rapportés par J.BAHOUT (1994) illustrent bien cette opposition : " *Bien sûr, nous pouvons nous aussi nous lancer dans des affaires comme eux, et verser dans des trafics en tous genres. Mais pour nous, c'est un problème de culture. Ce qu'ils appellent, en se moquant de nous, manque d'initiative, je l'appelle conscience professionnelle.* "

- L'affaiblissement du pouvoir des élites traditionnelles résulte de l'élargissement et du renforcement de celui des élites bureaucratiques, particulièrement dans les pays où l'Etat-Nation s'est voulu au centre de toute structure organisationnelle. Parce que l'Etat moderne a exercé son autorité dans la plupart des domaines de la vie sociale, furent favorisées les nouvelles élites de promotion, sans mémoire sociale dense, sans héritage clientèliste à assumer.

2. Parallèlement à l'effacement des bourgeoisies traditionnelles, on a assisté à **l'ascension de nouvelles classes néo-bourgeoises enrichies dans les affaires**.

Si la contrebande [3] et la corruption ne sont pas des réalités nouvelles et sont caractéristiques des économies "orientales" comme des économies planifiées, force est de reconnaître que les politiques d'infitâh ont multiplié les opportunités d'enrichissement. Au fur et à mesure que le niveau de la production marchande augmente, que le mouvement économique s'intensifie grâce à la circulation rapide des capitaux et des informations, que les biens d'échange s'accumulent, que le système économique et spatial gagne en complexité, le potentiel de corruption s'accroît.

La corruption a d'ailleurs plusieurs fonctions; celle de permettre le non-respect des lois et des réglementations qui freinent

---

3. On peut estimer la part de la contrebande, à 25 % des importations civiles syriennes au début des années quatre-vingts, combien en ALgérie...?

tout dynamisme entrepreneurial, celle de maintenir celui qui l'alimente, en situation de dépendance vis à vis de ceux qui détiennent les pouvoirs, policier et judiciaire, d'y mettre fin.

Au cours de la même phase historique, les pays arabes ont adopté une nouvelle politique économique qui s'est accompagnée de mesures de déplanification, de libéralisation et d'insertion dans le système-monde, et connu, au moins jusqu'au début des années quatre-vingts, l'accroissement vertigineux des revenus tirés de la rente pétrolière. De fait, l'ensemble des économies arabes se trouva immergé dans un système dominé par la rente pétrolière et les transferts induits 'remises des travailleurs émigrés, aides ...). La rente dont on sait qu'elle fut un frein à la croissance rationnelle du secteur manufacturier. Les conditions de l'exagération des tendances commercialistes et spéculatives des économies étaient réunies.

- L'explosion urbaine généralisée renforça la logique marchande des économies. Dans le domaine de l'habitat et du logement, la demande n'a cessé de s'amplifier. La croissance périurbaine des villes, la pression permanente et forte sur le marché foncier et immobilier ouvrirent un champ d'enrichissement incomparable pour tous les intermédiaires capables de participer au jeu constant d'anticipation des acteurs de la P.F.I.

Les "nouveaux capitalistes" assirent leur puissance sur l'exploitation optimale des opportunités d'accumulation qu'offraient les activités spéculatives. En Syrie, ils s'appuient sur la détention de monopoles et le grand commerce (E.Longuenesse, 1979). En Iraq, ils bénéficient des relations privilégiées qu'ils nouent avec la bureaucratie d'Etat On évoquera même une bourgeoisie urbaine spécifiquement formée par les "contractors" en travaux publics. En Egypte, la "bourgeoisie profiteuse" ("parasitaire", selon S. SAID IMAN) s'enrichit sur les fronts de la spéculation : opérations commerciales d'import-export, immobilier multiface, et des opérations financières déclarées ou illicites (trafic de devises...). Dans les pays du Conseil de Coopération du Golfe, l'origine de la richesse et de la réussite est étroitement liée à la maîtrise de bonnes relations politiques avec les familles régnantes. " *Son savoir faire et sa richesse, acquis en l'espace de quelques années, sont massivement concentrés sur l'entreprise de B.T.P, grâce à des contrats décrochés par une relation politique privilégiée, ou sur le simple courtage, techniquement passif, toujours lié à des relations politiques locales donnant accès aux milieux politico-financiers occidentaux* ." (G. CORM, 1993). Partout se retrouvent des schémas d'accumulation analogues.

- Privatisation et libéralisation de l'économie ne signifient pas que l'Etat n'exerce plus un rôle puissant dans le secteur de la production. Il demeure généralement le plus gros entrepreneur dans les secteurs de base et les autres domaines non encore privatisés. Il est le tenant de toute réglementation... terreau de la bureaucratie et de la corruption. L'interaction entre le secteur public et le secteur privé, dans le contexte d'un Etat rentier et redistributeur est permanente, fléchée et négociée. En fait, la pérennité du rôle de l'Etat implique l'alliance objective entre les "nouveaux capitalistes" et la bourgeoisie d'Etat.

3. **Les bourgeoisies d'Etat** sont constituées des membres de la haute administration, y compris les dirigeants des entreprises publiques et des divers offices nationaux ainsi que des élites militaires et des services de Sécurité.

L'édification de l'Etat-Nation et les exigences de fonctionnement d'une organisation socio-spatiale plus complexe ont imposé la mise en place d'une administration moderne et efficace. La fonction de celle-ci est d'autant plus décisive et fondamentale que les instances de représentations ne jouent plus ou insuffisamment leur rôle de médiation, que la transition démocratique est sans cesse retardée.

Le défaut de représentation accroît l'opacité du système bureaucratique et donne à ceux qui en détiennent les clefs, un pouvoir accru bien que fragile, car "sous influence"...du Prince. S'ensuivent les dérives "matérialistes" : enrichissement personnel, abus de privilèges, constitution de réseaux de clientèles au détriment de toute impartialité ou rationalité, des bourgeoisies d'Etat, dérives tolérées comme un gage de fidélité par le pouvoir.

La technobureaucratie a su transformer en avantages matériels mobilisables et financiers, la position stratégique de pouvoir qu'ils occupent au coeur de l'appareil d'Etat et des organes de défense et de sécurité-répression. Car, elle peut à tout moment peser sur les décisions concernant autant l'investissement que les concessions des adjudications publiques, des licences ou des autorisations de tout ordre.

De fait, la collaboration des bourgeoisies d'Etat avec les nouvelles élites commerçantes, industrielles, de la P.F.I, est étroite et permanente. La perméabilité et la mobilité qui existent entre les groupes, facilitent ces connivences

Rares, en effet, sont les responsables politiques ou les membres de la' haute administration publique qui ne détiennent pas des intérêts ou des parts dans des entreprises privées des secteurs de

l'industrie et des services. A ce titre, ils apparaissent souvent comme les délégués ou les représentants d'un groupe, que celui-ci soit familial, communautaire ou financier...Faut-il rappeler les alliances implicites entre le militaire et le marchand, l'administrateur et le chef d'entreprise... E. PICARD (1985) utilise même l'expression de *"complexe militaro-mercantile"* pour décrire la situation syrienne.

4. Depuis quelques années, **l'ascension de nouveaux patrons de sociétés de services et de jeunes entrepreneurs** Les fondateurs et gestionnaires de sociétés spécialisées, à très haute technicité associent généralement aux privilèges de la naissance au sein de "l'establishment" les avantages de formations de haut niveau acquises à l'étranger et de la familiarité avec les méthodes nouvelles de gestion des entreprises.

Ces chefs d'entreprise bénéficient du prestige social que nourrissent leur cursus technocratique et leur niveau de compétence, de savoir faire. Sont-ils à même de peser sur le mouvement d'émergence de l'Etat-impartial, et la formation d'une classe entrepreneuriale dynamique endogène, sorte de synthèse sociale et culturelle des groupes dominants ? Peuvent-ils exprimer la revendication à assumer la direction du changement social ? La pérennité de certaines pratiques, notamment le défaut d'enracinement profond social, émet un doute sur la force de leur résolution.

La confirmation du jeu des différents groupes de pouvoir et les modifications des équilibres politiques et sociaux ont concerné, principalement, les villes emportées par l'élan de la modernité et de la nouvelle centralité étatique, celles placées au premier rang des hiérarchies urbaines comme capitale politique et/ou métropole économique.

Par contre, les villes intermédiaires d'enracinement régional, aux pratiques de pouvoir, intégrées à la vie sociale et culturelle, entretiennent une certaine méfiance envers l'Etat et l'idéologie de la modernisation. Aussi, sont-elles parvenues, plus longtemps, à mieux préserver leurs structures d'intégration communautaire.

GROUPES DE POUVOIRS, RELATIONS SOCIALES ET EVOLUTION DE L'ESPACE POLITIQUE CITADIN.

1. **L'affaiblissement** des élites traditionnelles, concomitant du changement de l'organisation des villes, a provoqué celui **du**

clientèlisme classique au bénéfice "*d'un clientèlisme de courtier, plus spécialisé, principalement dans l'accès à la bureaucratie moderne, mais perdant auprès du client, sa légitimité parentale, tribale ou religieuse, ainsi que sa capacité de concourir au maintien de l'ordre.*" (B.BADIE, 1986).

Toute l'organisation de la ville arabe évoque l'existence de rapports de dépendance mutuelle, où chacun était intégré dans un réseau d'engagements déterminés par la coutume et affirmés tacitement. Elle révèle, encore, les rapports sociaux hiérarchisés, intégratifs "du haut vers le bas". A travers les divers niveaux hiérarchiques spatiaux de référence s'inscrit le temps où l'économique était le vecteur d'un message, d'une symbolique sociale, où le maintien de la cohérence sociale, celle de la solidarité, l'emportait sur l'accumulation des richesses matérielles, où la vie économique n'avait de sens qu'intégrée dans la vie sociale et religieuse. Alors, la classe dominante, bourgeoisie marchande ou industrielle, montrait une sobriété, sinon même une austérité, chacun connaissant sa place dans la société, qui contrastent avec le besoin de paraître actuel.

De même que les institutions citadines, chargées d'assurer la permanence du modèle sociétal, sont devenues inopérantes, les élites traditionnelles n'assurent plus leur fonction de protection auprès des familles des quartiers. En quittant la vieille cité, elles s'en sont désolidarisées et elles ont perdu à la fois leur mémoire et une partie de leur prestige social. Les liens de patronage se sont distendus,tandis que s'effaçait l'ancienne fonction médiatrice qu'exerçaient les élites entre le pouvoir (le Prince) et le peuple urbain. La Cité a perdu son caractère statutaire.

2. **La perte de légitimité des élites**, l'absence de sens profond des recompositions sociales et de la rupture de la liaison élite-masse populaire s'inscrivent dans l'architecture de la ville, . On est passé **de " l'effet-culture"** au sens de mode de vie unifiant tous les comportements, les attitudes, les valeurs..."du haut vers le bas", **à "l'effet-apparence ou de démonstration"** des classes privilégiées, créateur de sentiments de frustration et d'incomplétude[4]. Passage de la cité intégrante, à la ville ségrégative et fragmentée.

---

[4]. Constatant la revendication d'ordre et de gestion régulatrice de l'espace urbain, exprimée par les classes populaires citadines maghrébines, N.BOUMAZA (1994) peut écrire : " *Le succès des mouvements sociaux et politiques appuyés sur le fondamentalisme croise des revendications de propreté et d'hygiène des espaces publics, d'identité culturelle marquée dans le paysage de la ville.*"

Les bourgeoisies traditionnelles ont perdu une grande partie de leur capital social et culturel. Les "nouveaux riches" sont incapables de couvrir l'ensemble du champ social. Sans base idéologique, sans projet social, dépourvues de légitimité et de prestige, cette " bourgeoisie aux forceps " demeure étrangère à la culture citadine, proclamant même son ascendance rurale, . Sans mémoire citadine, soucieux de réussite matérielle rapide, ses membres vivent souvent repliés sur le groupe familial et communautaire.

Malgré quelques avancées récentes non négligeables des libertés publiques et de l'Etat-impartial, la "techno-bureaucratie" demeure, moins au service de la collectivité qu'au service du groupe qui détient le pouvoir politique. Dans la plupart des cas, le fonctionnement de réseaux fondés sur les liens personnels qui transcendent les régles institutionnelles des organisations (Etat, entreprise...) débouche inévitablement, sur la collusion ordinaire entre le politique et l'affairisme, et sur l'absence de légitimité du groupe.

Quant à la catégorie des nouveaux entrepreneurs, leur mode de travail et de vie, les éloigne des obligations clientèlistes de leurs pères. Ils réclament plus de rationnalité dans la conduite du système économique et du système politique, sans remettre en cause leur adhésion à l'Etat sécuritaire.

La propension des élites citadines à s'abandonner à des préoccupations matérialistes et individualistes, leur retire toute aptitude d'encadrement sociétal et de notabilité légitime, capable de susciter une conscience citadine et des attitudes citoyennes [5]. La contre-partie des défaillances de l'élite est la fragilisation des régimes politiques.

Les contre-pouvoirs du type : syndicats, associations, n'ont pas réussi leur implantation ou leur enracinement, et ne sont pas parvenus à capter la fonction de médiation . Ils sont souvent au service ou sous le contrôle du pouvoir politique. Ainsi, en Iraq, l'appareil du parti Ba'th avait absorbé " *non seulement le mouvement ouvrier, mais aussi les fédérations de la jeunesse, des femmes, des paysans et des étudiants.*" (S.AL-KHALIL,1989). En Syrie, le " *corporatisme d'Etat divise ou tente de diviser la société en associations obligatoires, non-concurrentes, fonctionnellement différenciées, hiérarchisées, et autorisées sinon créées par l'Etat.* " (V.PERTHES, 1991).

---

[5]. La critique, fréquemment émise, sur la prétendue absence de sens civique et d'efficacité économique du citadin "moyen", est de pure hypocritie sociale.

Partout, domine une culture officielle, ne laissant que, dans quelques lieux, des bribes aux discours alternatifs. Des insuffisances du débat démocratique, résultent la rigidification des structures de pouvoir et l'affrontement élite-masse que rythment les émeutes urbaines et dont témoignent le renforcement des systèmes sécuritaires et le poids accru des élites militaro-policières.

3. Pourtant, **les répercussions des déséquilibres sociaux** quant à l'accès à la direction des affaires ont été **relativement bien atténuées**, au moins jusqu'au contre-choc pétrolier, jusqu'au milieu des années quatre-vingts. Dans les pays à rente pétrolière et secondairement dans les pays arabes qui ont bénéficié des transferts de la rente, l'Etat a eu pour objectif politique de pallier l'absence relationnelle élite-masse, par un projet social redistributif. Les classes moyennes urbaines furent les principales bénéficiairès de l'Etat-Providence dont on attendait qu'il régule les tensions sociales et perpétue "l'ordre traditionnel" dans les pétro-monarchies.

Dans ces pays, il s'est agi de transformer les néo-citadins, héritiers d'une transition urbaine très rapide, en citoyens du pétrole, peu enclins à contester un système qui leur témoigne autant de sollicitude et leur assure un niveau de vie exceptionnel dans l'aire arabo-islamique.

Dans les pays dépourvus d'un patrimoine rentier, l'épuisement de la capacité distributive de l'Etat s'est aggravé. Les ressources distribuées étant plus rares du fait de la détérioration des balances commerciales, de l'alourdissement de la dette...le niveau de vie des classes moyennes s'est amenuisé, tandis que les hausses de prix et les inégalités sociales stimulées par la corruption et la spéculation, accroissent le mécontentement des citadins.

VILLES, ELITES ET NOUVELLES URBANITES.

La rapidité de la croissance du nombre des citadins et de l'espace urbain a produit un changement d'échelle impressionnant, agissant sur la structure urbaine et la perception même de la ville.

La cité n'est plus dans la ville. Le mode de vie bourgeois (par exemple, celui du beldi tunisois) raffiné dans l'échange, le goût et la symbolique n'imprégne plus le monde citadin, d'autant mieux qu'a disparu le caractère cosmopolite de nombreuses villes.

Pour les citadins de souche se découvre le temps du doute, de la perte des repères, d'une sorte de vascillement de la pensée symbolique. Pour les nouveaux résidents, l'urbanisation entraîne la

normalisation des conduites, et à la deuxième génération l'uniformisation des comportements réalisée à partir des filtres de l'enseignement et des relais de l'information.

Les nouvelles élites de pouvoir et d'argent, en s'appropriant la ville, soit l'Etat et la modernité, ont été incapables de nourrir un projet collectif, moyen d'intégration sociale et spatiale dans la Cité et d'intériorisation du changement.

Le défaut de participation aux affaires publiques, l'échec du développement économique et social, la fin de l'Etat-Providence ont provoqué la "dérive" des citadins vers d'autres formes mobilisatrices, vers d'autres solidarités : famille, clan, communauté... L'urbanisation qui pouvait être une fabrique de citadins-citoyens partageant le même projet sociétal, devient une machine d'exclusion, de dislocation des modèles et d'atomisation des formations sociales.

La structure urbaine qui entretient un rapport étroit avec la structure sociale, en témoigne.

Les classes dominantes ont acquis une lisibilité ostentatoire dans la ville. Celle-ci se matérialise par la construction de vastes demeures où la nécessité du paraître et de la reconnaissance l'emporte - le propos de J. ABDELKAFI (1982) pour Tunis a valeur d'exemple : " *bourgeoisies anciennes et nouvelles affirment désormais, à travers leur mode d'habiter, c'est-à-dire à travers le paraître, leur rôle dirigeant de la société* " - par l'achat de résidences secondaires, par l'acquisition de voitures de prestige et la pratique commune des voyages d'affaires et de loisirs... et l'emploi induit d'un grand nombre de personnels de services.

La projection spatiale est l'édification de "quartiers réservés" de villas grandioses, d'immeubles de très haut standing dont la qualité des équipements et de l'organisation tranche avec le sous-équipement et l'aspect inachevé et inesthétique des quartiers populaires.

Ces quartiers de notoriété sont bien reliés par voies autoroutières ou à grande circulation au centre des affaires (C.B.D) et aux aéroports internationaux. Le contraste avec les espaces de vie des classes populaires a valeur pédagogique, révèlant une ségrégation socio-spatiale étrangère à la ville ancienne.

La logique organisationnelle de la ville paraît imposée par les priorités et les besoins des classes dominantes. Outre l'extension des ghettos résidentiels de luxe, d'autres éléments significatifs peuvent être rapidement évoqués.

La soumission totale à l'autorité du chef ou du clan (militaire, régional...), parfois encore à celle du parti, est une situation politique

ordinaire. L'ordre sécuritaire régne. Il impose de donner à ses garants, moyens et espaces. Ainsi, la police et les services de renseignements, tout comme l'armée, occupent de vastes domaines, dans la ville ou à sa périphérie. Les immeubles des forces de Sécurité et de surveillance, comme les casernes de l'armée y sont omniprésents, tandis que les camps d'entraînement militaire parviennent jusqu'aux portes de l'agglomération.

La personnalisation du pouvoir politique et toute sa symbolique se manifestent, aussi, par l'édification de palais imposants . L'occupation monumentale de l'espace urbain est en rapport avec le besoin de consacrer un pouvoir et de marquer une présence politique. Ce monumentalisme et les inerties spatiales induites ne caractérisent pas seulement les capitales d'Etat ou les métropoles. Ils trouvent leur équivalent, en modèle réduit, dans les centres urbains à responsabilité administrative(résidences de fonction des représentants du pouvoir central, noyaux administratifs qui doivent révèler la puissance du Prince et la modernité étatique).

La création de ces nouveaux espaces, symboles de la centralité et de la modernité, nouvelles, participe, d'une certaine manière, à la pratique d'un urbanisme de type "haussmanien", fait de grands axes structurants et de vastes pénétrantes intra-urbaines. Ceux-ci complètent le dispositif sécuritaire, car, au-delà de la symbolique, le maintien de l'ordre implique une surveillance des quartiers populaires. Ces axes, partageant les espaces urbanisés, doivent faciliter le déplacement rapide des troupes et leur concentration sur les lieux ou à proximité des lieux de la contestation.

Ainsi, la dimension politique et sécuritaire (et symbolique) introduit, au coeur de la ville, de nombreux biais spatiaux préjudiciables à un aménagement rationnel de l'espace.

Les les centres des affaires reçoivent une part importante des investissements réservés à l'aménagement des villes. Les autorités ont toujours été attentionnées à l'égard du centre-ville moderne, espace emblématique par excellence de la puissance et de la volonté modernisatrice du pouvoir, d'autant plus qu'elles veillent à la prise en compte des impératifs techniques qu'entraînent les pratiques relationnelles et informationnelles du monde des affaires.

Il n'est guère contestable que le renforcement des centres des affaires ou l'émergence de nouveaux centres, sont susceptibles d'aggraver les déséquilibres au sein de l'agglomération et d'accroître la ségrégation socio-spatiale.

A l'inverse, les centres historiques quand ils ne sont pas soumis à l'acharnement des bulldozers "téléguidés" par les spéculateurs, soucieux de rentabiliser les avantages de la centralité, sans respect pour les vieilles demeures, s'enfoncent dans une espèce de sphère de sous-intégration, de forte ambiguïté fonctionnelle. Délaissés par les élites "occidentalisées" qui leur manifestent un certain désintérêt, sinon même dédain comme espace d'interaction sociale, ils témoignent, dégradés, "sauvegardés", réhabilités partiellement, des mutations et des divorces, sociétaux qui hantent la ville contemporaine.

L'accès inégal des populations aux divers équipements, les pratiques différentielles de la ville selon les classes sociales, les disparités de l'aménagement et la diversité des modèles de concommation, soit la perception plurielle de la ville, sont autant de traits éloquents de la perte de sens de la globalité urbaine.

La crise urbaine ne se manifeste pas seulement dans les insatisfactions matérielles du vécu quotidien. Elle apparait plus prégnante encore avec l'incapacité actuelle de la plupart des habitants à se situer dans la totalité de la ville, à se repérer grâce à une échelle commune de valeurs.

Les signes d'un retournement de tendance se présentent-ils? Le chemin de la socialisation et de la territorialisation sera long à parcourir pour la majorité des habitants. S'entrouvent avec difficulté et retard les voies de la participation collective à la gestion municipale ainsi que celles de l'élargissement de l'Etat-impartial.

Robert ESCALLIER

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES

ABDELKAFI J. (1982) : *La médina de Tunis : l'espace historique face au processus d'urbanisation de la capitale.*
dans " Présent et Avenir des médinas (de Marrakech à Alep)
Pub. ERA 706 CNRS Tours. Fasc. 10 et 11 (pp. 201-218)

Al KHALIL S. (1989) : *Republic of Fear : the politics of modern Iraq.*
Berkeley. University of California Press. (cité par F.H. Lawson. 1990).

AMEUR M.(1993) : *FES ... ou l'obsession du foncier.*
Pub. URBAMA. CNRS.Tours . Fasc N° 25 (428 p.)

BADIE B. (1986) : *Les deux Etats, pouvoir et société en Occident et en Terre d'Islam.*
Paris. Fayard. Collection L'espace du politique.

BAHOUT J. (1994) : *Les entrepreneurs syriens. Economie, affaires et politique.*
Les Cahiers du CERMOC . N° 7. 154 p

BOUMAZA N. (1994) : *A propos des villes du Maghreb : mutations structurelles et formelles.*
Les Cahiers d'URBAMA. TOURS. N° 9 (pp. 51-96)

CHATER Kh (1992) : *Les notables citadins en Tunisie au cours de l'ère coloniale : le concept du beldi et ses mutations.*
Les Cahiers de la Méditerranée. C.M.M.C. Nice. N° 45 (pp. 117-127).

CORM C. (1993) : *L'aggravation des déséquilibres et des injustices économiques au Proche-Orient.*
Le Monde Diplomatique. Septembre.

ISHOW I (1992) : *Les conséquences économiques et sociales de la politique agraire en Irak de 1958 à 1980.*
dans *Agriculture et Industrie en Turquie et au Moyen-Orient*, sous la direction de J. Thobie, R. Perez et S. Kançal. Varia Turcico XVII. L'Harmattan. Paris.

KAIOUA A. (1993) : *Les grosses fortunes économiques et industrielles à Casablanca.*
Les Cahiers de la Méditerranée. N° 46 -47. C.M.M.C. Nice (pp321-341)

LAVERGNE M. (1993) : *L'islamisme à la conquête de la ville arabo-musulmane : un champ d'étude pour le géographe.*
dans " Recherches urbaines dans le monde arabo-musulman. " Pub. URBAMA.CNRS Tours. Fasc. N° 24. 207p (pp. 35.44)

LAWSON F.H. (1990) : *Libéralisation économique en Syrie et en Irak. .*
Maghreb-Machreck n° 128 (pp. 27-52)

LONGUENESSE E. (1979) : *The Class Nature of the state in Syria.*
MERIP. Report 77.

LUCIANI C. (1990) : *Arabie Saoudite : l'industrialisation d'un Etat allocataire.*
Maghreb-Machreck n° 129 (pp. 76-93).

MIOSSEC J.M (1988) : *L'évolution des quartiers centraux de Tunis.*
dans : "Eléments sur les centres-villes dans le Monde arabe. Pub. URBAMA. CNRS. Tours. Fasc N° 19. 275p (pp.131-150)

NOUSCHI A. (1992) : *Qu'est-ce qu'un bourgeois, qu'est-ce qu'un notable ?*
Les Cahiers de la Méditerranée. CMMC Nice, n° 45 (pp. 229- 247)

PERTHES V. (1991) : *Syria's Parliamentary Reform and Elections of 1990; Moving from Absolutist to Corporatist Authoritarianism?*
Papier présenté à la MESA. Washington 23-26 novembre.

PICARD E. (1985) : *Espaces de référence et espace d'intervention du Mouvement rectificatif au pouvoir en Syrie. 1970-1982..*
Thèse de 3° cycle. I.E.P. de Paris

SIGNOLES P. (1988) : *Place des médinas dans le fonctionnement et l'aménagement des villes au Maghreb.*
dans : "Eléments sur les centres-villes dans le Monde arabe. Pub. URBAMA.CNRS. Tours. Fasc N° 19. 275p (pp. 231-274)

iai ISTITUTO AFFARI INTERNAZIONALI - ROMA

n° Inv. 14757

5 GEN. 1995

BIBLIOTECA

7

Convegno

Città e società urbana nel mondo arabo:
trasformazioni, sfide, prospettive

Torino, 12-13 dicembre 1994

LES LIEUX URBAINS: FONCTIONS TRADITIONNELLES, FONCTIONS NOUVELLES, LA MOSQUEE ET SON ESPACE SOCIAL

Prof. Ahmed ROUADJIA
Université d'Amiens
Amiens - France

Fondazione
Giovanni Agnelli

Ahmed ROUADJIA

==========

Les lieux urbains : fonctions traditionnelles, fonctions nouvelles, la mosquée et son espace social.

==========

Les trois pays du Maghreb à savoir : l'Algérie, la Tunisie, et le Maroc, révèlent des similitudes, quant à l'occupation et à l'usage de l'espace de vie et de culte ; ils ont pour points communs des espaces profondément bouleversés[1], voire déchiquetés par les transformations économiques et sociales induites par les indépendances. Ces bouleversements, visibles à l'oeil nu, sont dus à quantité de facteurs, dont les principaux peuvent être résumés dans le processus d'urbanisation, souvent " anarchique"; dans les choix stratégiques de développement adoptés par chacun des pays concernés au lendemain de l'indépendance; dans l'exode rural et, enfin, dans une démographie débridée.

Ces facteurs n'épuisent naturellement pas toutes les autres causes ayant perturbé l'ordre traditionnel, avec ses références, ses perceptions spatiales et ses repères culturels. Les lieux de culte eux-mêmes n'ont pas échappé aux changements brusques de leur environnement social et urbain. Comme l'espace de vie traditionnel (appartements, maisons basses ...), les

1. " ... Mais l'aspect le plus violent du bouleversement social, ce sont les déportations massives de populations organisées par l'armée française. On estime à 4 millions environ le nombre de paysans déplacés, soit presque les deux tiers de la population rurale. Beaucoup d'entre eux viendront, à la libération, accroître, la surpopulation des villes" (Marc RAFFINOT et Pierre JACQUEMOT, **La capitalisme d'Etat algérien**, Paris, Maspero,1977, p.311.

mosquées antiques ou construites de fraîches dates, se sont vues investies de nouvelles vocations, qui ne sont plus désormais seulement cultuelles.

Avant d'aborder la répartition spatiale et les modes de fonctionnement des lieux de culte dans le Maghreb post-indépendance,il convient, pour des raisons méthodologiques, de se pencher tout d'abord sur le paysage urbain et de voir ce qu'il est advenu après les indépendances.

L'Algérie : causes et effets des transformations urbaines.

La déstructuration des économies rurales, avec son cortège d'exode des paysans vers les métropoles urbaines, héritage de la décolonisation, commun à tous les pays en " développement", allait être à l'origine des formes et de l'acuité particulières revêtues par l'organisation et la gestion des espaces urbains en Algérie, et dont la maîtrise, échappe toujours, aux pouvoirs publics. En tant que terme antinomique de la colonisation, la décolonisation devait, en Algérie, comme ailleurs, aboutir à un transfert de pouvoirs politiques, économiques et culturels des mains des colonisateurs dans celles des colonisés, devenus maîtres de leurs destins. Dès lors se pose la question de savoir comment, en l'occurrence, l'Algérie indépendante a entendu gérer son héritage colonial ? Quels moyens politiques et pratiques s'est -elle donnés pour réorganiser les structures du développement des activités de production et d'échange, tant au plan national que régional ? Comment a t-elle procédé pour étendre et réorganiser les espaces urbains hérités de l'époque précédente de façon à

les ajuster aux nouvelles conditions politiques, sociales et démographiques ? Essayons, sans prétendre à l'exhaustivité, de donner quelques éléments de réponse.

La croissance urbaine

La croissance des grandes villes du littoral va de pair avec la montée en flèche des petites villes, jadis apparentées à des bourgades . Cette évolution se reflète à travers l'armature urbaine, telle que dessine la série statistique suivante : en 1987, l'Algérie comptait une population totale de 22,97 millions d'habitants dont 2 168000 résidaient dans la capitale face à des villes secondaires en pleine expansion démographique: deux de plus de1000 000;14 de 100 000 à 500 000 habitants et 26 de 50 000 à 100 000 habitats. Le Maroc comptait, quant à lui, une population totale de 23 millions, en 1987, dont 2 815 000 concentrés à Casablanca, et un million à Rabat-Salé en 1989 en chiffres corrigés. Les villes moyennes abritant de 100 000 à 500 000 étaient au nombre 10 contre 12 regroupant de 50 000 à 100 000 personnes. La Tunisie connaît, elle aussi, une forte urbanisation. Sur les 7,39 millions d'habitants dénombrés en 1987, plus d'un million de personnes étaient concentrées dans la capitale, nombre passé à 1 616 000 habitants en 1989, alors que les villes secondaires n'étaient qu'en nombre assez restreint et de faible concentration : trois de plus de 100 000 et six de 50 à 100 000 habitants[2]

Le développement des villes, et par suite, leur extension anarchique,

2 . Chiffres empruntés à Jean-François TROIN, " Métropoles et villes secondaires" **in l'Etat du Maghreb**, Paris, La Découverte, 1991, p. 165

semblent découler d'un déséquilibre patent entre la croissance démographique et la croissance économique. En effet,de 1962 à 1992, l'Algérie a subi, plus que ses voisins, d'importants bouleversements économiques, sociaux et culturels. L'exode rural, la démographie galopante[3] l'évolution au ralenti de la production et de l'emploi, ont exercé des effets déterminants dans les transformations, souvent en négative, des structures et des fonctions traditionnelles de l'occupation et de l'usage de l'espace.

La population algérienne a plus que doublée entre 1966 et 1992. Elle est passée respectivement de 11 0 800 000 habitants à 25 942 000[4] en 1992, sans que cet accroissement soit accompagné de création d'emploi notable et de construction de logement, qui souffre d'un déficit chronique. Chaque année, depuis trois décennies, l'Algérie accueille des milliers de bouche à nourrir sans que leurs soient réunis les conditions nécessaires d'une " vie meilleure", pour reprendre le slogan du FLN. La lecture des statistiques officielles démontre que l'Algérie dépend, pour sa nourriture alimentaire, à près de 90% de l'étranger, tandis que son industrie ne fonctionne en moyenne qu'entre 30 et 40% de ses capacités initiales. Pour ce qui concerne l'agriculture, le déficit de la production par rapport à la consommation locale n'a cessé de se dégrader, comme en témoignent les chiffres que voici : le déficit en céréales passe, par exemple, de 84 000 tonnes en 1962 à 3 200 000 en 1986, soit une multiplication par 40. Quant au déficit en légumes secs,il passe de 4000 à 123 000 tonnes, durant le

3 . Les femmes algériennes connaissent en effet un des taux de fécondité les plus élevés du monde. Ce taux, pour 1988 est de 6,1 pour l'Algérie, contre 4,8 et 4,1 respectivement pour le Maroc et la Tunisie. (J. Marensin, **in Commentaires**, N°52,1990-1991,p. 724, d'après Smaïl Goumeziane, **Le mal algérien. Économie politique d'une transition inachevée 1962-1994**, Paris, Fayard, 1994,p. 179

4 . Estimation de l'Office national des statistiques (ONS), N° 138, Alger, 1992.

même intervalle.[5]

Alors que la population a presque triplé entre 1962 et 1992, la production n'a cessé,elle, de régresser dans tous les secteurs, hormis celui des hydrocarbures desquels dépendent l'unique source de revenus de l'Algérie. Ce déséquilibre entre l'accroissement démographique et la production est l'une des sources majeures des graves problèmes que traverse l'Algérie à l'heure actuelle. En dépit de ces distorsions entre l'offre et la demande, et entre l'accroissement démographique et la baisse constante de la production, signalées dès les années 60 par les experts en économie, la politique algérienne axée en priorité sur"l'industrie industrialisante", n'a jamais pris en compte le problème de la gestion démographique. Celle-ci a été plutôt laissée à la discrétion des exégètes coraniques, si comme ceux-ci possédaient le miracle ou la *baraka* pour guérir les maux qu'engendrerait la loi du nombre... Aux rares voix qui s'en étaient alerter, le président Boumedienne rétorqua que " la véritable solution à ce problème réside dans le développement, même si cela requiert plus d'efforts "[6] .

Le thème du contrôle démographique était et le restera jusqu'au début des années 80 un tabou politique. Parler de limitation des naissances était presque un sacrilège, car il attenterait aux valeurs arabo-islamiques de l'Algérie. Les exégètes de l'Etat-Parti, choisis en fonction de leur conservatisme, et placés à la tête des institutions religieuses et éducatives, considéraient le mariage précoce et la natalité comme des

5 . Voir Hocine TOULAIT, **L'agriculture algérienne, les causes de l'échec**, Alger, OPU, 1988, p. 139 et ss.

6 . Discours du 19 juin 1969, cité par *El-Moudjahid*, 20 juin 1969.

critères de fidélité à la tradition patriarcale de la société algérienne, et un des remparts contre les influences exogènes, et principalement celles de l'Occident laïc et " impie". De là la prohibition de l'adoption, la réprobation du remariage des veuves, et l'encouragement à la polygamie qui sera institutionnalisée par le Code de la famille [7] en 1984.

Le paysage urbain : saturation des villes

Conjugué à une démographie exubérante, l'exode rural amorcé dès le déclenchement de la guerre d'indépendance, reprend de plus belle au lendemain de l'acquisition de celle-ci, en 1962. Ni la Révolution agraire décidée en février 1971, ni les villages socialistes crées pour fixer les paysans à la terre n'ont pu tarir l'exode rural . Les villes ont été saturées, et y compris celles situées dans les marges des grandes métropoles. Ainsi, des villes comme Alger, Constantine et Annaba, s'écroulent à présent, sous le poids d'une population à majorité d'origine rurale. Quelques chiffres suffisent à donner une idée de cette évolution heurtée de la société algérienne, arrachée à ses conditions d'existence traditionnelle et projetée soudain dans l'enfer d'une modernité désordonnée : A la veille du déclenchement de la lutte d'indépendance (Nov. 54), la population d'Alger, par exemple, n'était que de 580 000 résidents, dont 276 000 Européens et 293 000 " Musulmans". Mais en créant partout l'insécurité, la guerre avait poussé Européens et Musulmans à déserter les campagnes, de sorte qu'en 1960, le nombre d'habitant à Alger avait atteint 870 000, dont 312 000

[7] . Edition de l'OPU, Alger, juin, 1984.

Européens et 558 000 Musulmans[8]. En 1992, la population résidente à Alger dépasserait les trois millions pour un espace conçu pour quelque 500 000 habitants...

Cette concentration a eu pour effet la surcharge des logements, et la dégradation du cadre bâti, sans parler des effets pernicieux qui en résultent sur le plan moral et psychologique des individus qui s'y entassent. La misère qui résulte de cette promiscuité n'est pas physiquement mesurable, même si les chiffres dont on dispose sont parlants. Ainsi, à la fin de 1992, on recense 3, 456 millions de logements occupés par 3,82 millions de personnes totalisant 364 000 ménages avec une taille moyenne de 7,7 personnes par logement. Mieux : 60% du parc national est constitué de 2 à trois pièces de surfaces réduites (28,3 à 30,9 mètres carrés par logement). Le taux d'occupation étant de 3 personnes par pièce de 2,86 mètres carrés [9] En 1996, un cinquième des logements de l'agglomération intercommunale d'Alger représentait 8,3% du parc de logements constituée d'une pièce unique. Ces pièces avaient à elles seules " abrité,avant l'indépendance, près de la moitié de la population algérienne de l'époque coloniale ". Bien qu'en 1977, le nombre de pièces habitables fût accru de 23,7%, la population ne s'en était pas moins accrue, dans le même temps, de 50%, ce qui signifie un accroissement de 24 % du taux d'occupation par pièce. Ainsi, pour un parc de 209 954 logements urbains d'Alger recensés en 1977, les logements d'une pièce étaient de 42 954, soit 20,4% du total[10].

---

8. D'après André NOUSCHI, " La ville, enjeu de la décolonisation"In CAHIERS du GREMAMO N°5, **Problèmes urbains au Maghreb** (travaux de la Table Ronde des 25 et 26 oct. 1985 à l'Université Paris VII,oct. 1987), p.34

9. Voir Ahmed ROUADJIA, **Grandeur et décadence de l'Etat algérien**, Paris, Karthala, 1994, p. 317 et ss.

10 . Données du RGPH de 1977, cité par André Prenant, " Un épouvantail : L' "hypertrophie" d'Alger. Mythes et Réalité " in CAHIERS du GREMAMO N° 5, op.cit., p.107

Les espaces cultivables n'ont pas été épargnés par les constructions illicites, bidonvilles et villas[11], ainsi que par l'implantation des industries qui, à elles seules, auraient occupé " le dixième de l'espace perdu par l'agriculture"[12] de la région d'Alger.

Habitat et pratiques de l'espace en Tunisie

En dépit de sa faible population au regard de son voisin de l'ouest, la Tunisie connaît un taux important de croissance urbaine et une crise de logement dont le caractère aigu se manifeste à travers le foisonnement désordonné de l'habitat précaire, du type bidonville, qui progresse en forme de ceinture lépreuse autour des grands centres. L'exode rural, conjugué à la croissance naturelle de la population, encore que faible (2% par an) ainsi qu'à l'absence étatique adaptée aux besoins et aux exigences de la société tunisienne en matière de logement, ont abouti à la prolifération des bidonvilles qui n'en finissent pas de défigurer les marges de l'espace urbain. Partout, notamment aux alentours des grandes villes, l'habitat précaire mord sur les terrains encore disponibles.

Pour saisir les causes de cette crise de l'habitat, il est nécessaire de procéder rétrospectivement. Au lendemain de l'indépendance de la Tunisie, intervenue en 1956, l'Etat ne semblait pas trop se soucier de la question du logement. Les biens vacants, libérés par le départ des Européens, lui donnait l'illusion d'une abondance immobilière, et beaucoup, parmi les bureaucrates

11 . Voir A ROUADJIA, **Grandeur et décadence**..., p. 334 et ss.

12 . André PRENANT, "Un épouvantail...", op.cit., p.106

enivrés par l'euphorie de l'indépendance, pensaient que l'héritage colonial, en matière immobilier, suffirait à reloger " tout le monde". Le même mirage domina l'imaginaire algérien aux premières heures de l'indépendance. Mais après que la redistribution des biens vacants eut été achevé entre les membres de l'élite, on s'aperçut bientôt qu'il n'en resta rien au peuple et qu'il faudrait bien songer à ceux de ses franges les plus démunies. On y songea, mais avec quatre ans de retard.

En 1960 est inaugurée une politique baptisée " opération spéciale" destinée à la fois à encourager l'auto-construction, avec des subventions étatiques, et à procéder à la " dégourbification" qui parsemait le paysage. Des crédits bancaires étaient, théoriquement au moins, octroyés par l'Etat planificateur à ceux qui voulaient s'arracher à leurs conditions d'habitat insalubres. Tout en allant s'amenuisant, cette aide financière n'avait, pratiquement, bénéficié qu'aux catégories les mieux loties (cadres supérieurs de l'administration, riches commerçants, membres des professions libérales ...)[13]

Les cités de recasement

La politique de résorbtion des bidonvilles n'a pas donné les résultats escomptés. Le nombre de logements réalisés entre 1960 et 1966 témoigne de cet échec de " dégourbification" : 7000 logements seulement réalisés pour toute la Tunisie entre les deux dates, dont 4.376 pour la capitale. En

13 . Ezzedine MOUDOUD, " La politique du logement social en Tunisie " in Panorama des sciences sociales N° 4-5 octobre-novembre 1980, Alger, ONRS, p. 177

1967, seuls 250 logements sont construits à l'échelle nationale. Pour se faire une idée de l'ampleur de la crise de l'habitat, il faudrait se rappeler qu'à la fin de 1976, on estimait à 275 000 les habitants des bidonvilles de la seule agglomération tunisoise, qui seront 300 000 à la fin de 1979.[14]

Face à la forte demande en logements, et à la multiplication de l'habitat précaire, l'Etat tunisien adopte pour la construction des cités de recasement, inscrites dès le début des années 60, dans sa stratégie d'éradication des bidonvilles. Outre les facilités financières accordées sous forme d'octroi de crédits bancaires à certaines catégories mal logées pour qu'elles construisent ou se fassent édifier des logements, l'Etat par l'intermédiaire de certains organismes spécialisés, comme l'Agence foncière d'habitation, se charge de construire des cités de recasement destinées aux habitants dont les bidonvilles étaient rasés au début de la décennie. En même temps, d'autres bidonvilles allaient émerger sur des terrains vagues. A partir de 1970, l'Etat dut faire appel à l'aide internationale pour contenir l'expansion démesurée de cet habitat " spontané", mais explicable par l'exode rural et l'accroissement de la population qui avait triplée entre 1956 et 1980.

Au total, les cités de recasement édifiées dans le district de Tunis dans le cadre de la politique de "dégourbification", se montent à vingt quatre, représentant un parc de 17 743 logements déployés sur 460 hectares. Ils abritaient, fin 1979, 133 376 personnes, avec un taux d'occupation moyen de 1,2 ménage par logement composé de 7,2 personnes dont 2,5 par pièce. Ces logements n'avaient pas profité ou peu aux résidents

14 . MOUDOUD, *op.cit.*, p.188.

des bidonvilles démolis ou en voie de constitution. Les coûts élevés des matériaux de construction de ces cités ont été répercutés sur le prix des logements et des loyers-amortissements, de sorte que les postulats désargentés à ce type d'habitat étaient découragés. Beaucoup s'étaient rabattus sur la sous-location, qui semblait mieux correspondre aux capacités financières, fort modestes, de certaines catégories sociales sorties des bidonvilles.

Comment explique-t-on dès lors le fait que, malgré la cherté des loyers et le prix prohibitif de ces logements, les cités de recasement avaient-elles connu un afflux important de population, tel que le signalent le fort taux d'occupation des logements et la densité des habitants à l'hectare? Parce que les candidats à ces logements provenaient en règle générale des couches sociales bénéficiant de revenus réguliers (petits fonctionnaires, commerçants, immigrés ...) C'est ce qui explique que ces cités n'ont drainé, au bout du compte, que 15% des anciens habitants des bidonvilles. A l'intérieur même de ces cités, s'observe un processus d'extension du cadre bâti, accompagné de construction illicites, attesté, entre autres, par l'exemple de la cité Ibn Khaldun qui s'était enrichie de 15% de la population de Djebal Lahmar, l'un des plus importants bidonvilles de la la capitale: 57 000 habitants en 1980.

Non seulement ces cités de recasement n'ont pas permis d'enrayer le processus de " gourbification", mais elles ont crée, du fait de leur inaccessibilité aux bourses modestes, les conditions propices à l'émergence, puis à la prolifération, de nouvelles cités de gourbis,

parallèlement à la multiplication des banlieues et des quartiers périphériques. Tous les espaces disponibles tendent de plus en plus à se couvrir de lotissements, de cités populaires et même de villas. Ainsi à Tunis, la surface urbanisée a été multipliée, de 1956 à 1984, par quatre, soit 17 000 hectares couverts de bétons et de ferrailles; à Sfax, elle a été multipliée par treize, " alors que la population n'augmente qu'au rythme de 2% l'an, ce qui pose d'insurmontables problèmes d'aménagement, particulièrement dans la zone des jardins, devenue zone résidentielle. A leur échelle, les villes moyennes et les petites villes connaissent une extension comparable, souvent encore même spectaculaire (villes-champignons de Kasserine et Sidi-Bou-Zid; villes chantiers bouleversées par les réinvestissements immobiliers des émigrés, comme Ghomrassen ou Tataouine). "[15]

Pour l'ensemble de la Tunisie, l'espace ainsi couvert est passé de " 13 000 hectares en 1956 à 50 000 en 1988; il s'est accru depuis 1970 de 7% par an, la population urbaine de 3% seulement. Vers 1960, la consommation annuelle de territoire pour l'urbanisation était de 300 hectares; elle était passée à 1000 hectares en 1970 et à 2000 en 1980. Calculé par citadin, le supplément annuel de consommation d'espace destiné à cet usage est quant à lui passé de 41m2 dans les années soixante à 162 m2 à la fin de la décennie suivante"[16]

15 . Pierre SIGNOLES " Tunisie : des villes plus que millénaires " in L'Etat du Maghreb, Paris, La Découverte, 1991, p., 177.

16 . A BLHEDI, d'après SIGNOLES, *ibid.*

Habitat et urbanisation au Maroc

Comme les deux pays précités, le Maroc connaît une urbanisation semblable à celle de l'Algérie, avec une tendance encore plus forte à la " bidonvillisation" des grands centres d'attraction économique, comme Casablanca, par exemple. L'exode rural et la démographie seraient-ils responsables de la croissance des villes côtières, notamment, et de l'expansion de l'habitat dit " spontané" ? Toujours est-il que les chiffres soulignent une évolution inégale entre la campagne et la ville, quant à la concentration humaine : alors que la population rurale n'a progressé en moyenne, de 1960 à 1971, que de 1,8%, l'urbaine s'est accrue, quant à elle, de 4,28% et le taux d'urbanisation est passé de 29 à 35% en 11 ans[17] . En 1900,la population urbaine de ce pays était de 400 000 personnes contre 8,6 millions au dernier recensement effectué en 1982. En 1992, elle était estimée à 12,4 millions. Entre 1960 et 1982, le nombre de villes a plus que doublé, passant de 128 à 240. Et ce rythme de croissance demeure soutenu, comme l'attestent les chiffres récapitulés dans le tableau qui suit. Pour la seule décennie 80, le nombre des villes de plus de 100 000 habitants est passé de 11 à 14 avec un taux de croissance annuelle de 3,3%.

17 . Chiffres empruntés à Mostafa KHAROUFI, " La recherche urbaine sur le monde arabe :cas de l'Egypte, du Maroc et du Soudan" in Le monde arabe dans la recherche scientifique N°3, revue mensuelle éditée par l'Institut du Monde Arabe, 1994, p.47.

Croissance urbaine au Maroc entre 1960 et 1980

Année	Pop. Urbaine (En M)	Accroissement Annuel %	Taux D'urbanisation %	Pop. Totale (En M)
1960	3,4	4,2	29	11,6
1971	5,4	5,4	35	15,4
1982	8,7	4,7	43	20,3

Source: Direction de la statistique, citée par Kharoufi, p. 47.

La tendance à la concentration de la population sur les villes côtières au Maghreb est l'un des très marquants de cette évolution urbaine. Ainsi par exemple, l'axe côtier Casablanca-Rabat-Kénitra, représente 40% de la population citadine du Maroc. Mais la capacité d'accueil de ces centres d'attraction traditionnel semblent avoir atteint ses limites.

Cette urbanisation s'est accompagnée d'une profonde modification de l'espace et par une évolution dichotomique entre les villes " modernes"qui s'étaient dotées de structures dynamiques de production et de commerce, et les villes traditionnelles, comme les *médinas*, demeurées ancrées dans des structures quasi-immuables de production (artisanat) et d'échange. Les vingt sept médinas environ que compte le Maroc demeurent malgré tout des pôles d'attraction et d'animation sociale et commerçante. Cohabitant avec les villes modernes qui s'avancent jusqu'à leurs portes, les vieilles villes se voient également de plus en plus cernées d'immenses bidonvilles qui tendent à empiéter sur leurs marges urbaines.

Dans tous les pays du Maghreb, Libye et Mauritanie comprise, on assiste à l'existence de deux sociétés- l'une autrefois rurale ou nomade, considérée

comme arriérée et pauvre, et l'autre urbaine, dite moderne- cohabitant dans les mêmes villes, avec des rapports souvent conflictuels, nourris tant par le mépris et l'ostentation dont font preuve les couches aisées, vieilles ou nouvellement parvenues, envers les gueux, que par la ségrégation spatiale. En un mot, les conditions de vie en ville montrent de façon évidente comment les inégalités dans la distribution des ressources de la société se reflètent à travers l'occupation de l'espace urbain.

L'habitat précaire

L'habitat précaire prend au Maroc, comme dans le reste du Maghreb, des proportions importantes, et des dénominations diverses : spontané, informel, illicite, bidonville, etc. Ce type d'habitation, qui constitue une des trames principales du tissus urbain, peut se définir comme un amoncellement de baraques, construits avec des matériaux de récupération (bidons, cartons, planches...), sur des emplacements inadéquats (terres agricoles, zones marécageuses ou pentues...). Dépourvues d'infrastructures, de commodités et des équipements nécessaires à la vie, comme l'eau, l'électricité et les installations sanitaires, ces habitations sommaires abritent, selon les sources, de 13 à 25% de la population urbaine marocaine en 1989[18].

18. Kharoufi parle de 13%, tandis que Moumen DIOURI estime cette proportion à 25% dans son livre, **A qui appartient le Maroc ?**, Paris, L'Harmattan, 1992,p. 239

Part des lotissements clandestins

dans huit villes marocaines

Villes	Population En Lotis. Clandestins	Population urbaine 1982	Pourcentage
Rabat	49 000	550 000	8,9%
Salé	140 000	314 000	44,5%
Fès	129 000	517 000	24,%
Marrakech	110 000	485 000	22,6%
Oujda	90 000	260 000	34,6%
Tanger	55 000	320 000	17,0%
Tétouan	55 000	200 000	27,5%
Meknès	35 000	346 000	10,0%

Source: Abouhani, Ameur et al. 1988, p. 18, cité par Kharoufi, op.cit., p. 48.

Ces quartiers dits spontanés, fussent-ils euphémisés, constituent des lieux d'enfer pour ceux qui y résident. Ainsi au quartier de Haye Moulay Ismaël à Salé s'entassent des familles nombreuses dans des réduits exigus et insalubres où les enfants, pieds nus, pataugent dans les détritus des ruelles étroites sous le regard indifférents, et presque blasé, des adultes désoeuvrés. Pas d'électricité, ni d'eau. Pour en bénéficier de la première, il faut débourser 25 000 dirhams, et de la seconde, s'acquitter mensuellement des " traites qui sont au nombre de 22 et dont la somme unitaire dépasse 300 dirhams."[19] Les habitants réclament que ce paiement soit échelonner dans le temps, mais en vain. Pour illustrer les conditions dans lesquelles vivent ces populations des quartiers " spontanés", *L'Opinion,* organe de

19 . *L'Opinion,* 26 novembre 1990.

l'Istiqlal, cite l'exemple de ce garçonnet de la sixième année primaire révisant, à la maison, ses leçons à la lumière d'une bougie. Dans son école, les conditions de travail ne sont guère plus réjouissantes : il n'y a point d'électricité, point d'eau, point de latrines. Le nombre d'enfants de sa classe s'élève à 44, ce qui oblige certains élèves à se partager à 3 ou à 4 une table pour écrire.[20]

Dans ses relations de voyages, Alain Lorne, qui fut le témoin oculaire de la destruction d'un bidonville au bulldozer à la périphérie de Rabat, durant l'hiver 1989[21], décrit le meilleur de ces habitations précaires comme :" Des embryons de ville composés de fers à bétons, de parpaings à nu, de terrasses jamais terminées, s'interposent entre la voie et les terres agricoles ."[22] Le pire est composé tout simplement de cartons et de planches, comme dans l'un des bidonvilles de Rabat baptisé ironiquement par ses habitants Taqadum (Progrès). Derrière ces planches " poussaient d'autres planches, une zone entière de ruelles quadrillées d'anciennes caisses"[23], sous lesquelles grouille une masse humaine saisie de misère et de désespoir. Dans ces bidonvilles dénommés euphémiquement " lotissements clandestins", spontanés ou informels, la densité de la population y est de 1000 habitants à l'hectare avec un taux d'occupation moyen de 6,37 personnes par baraque. Les deux tiers de ces résidents sont d'origine rurale:"Il faut dire que l'expansion spatiale considérable des villes a généré une prolifération de quartiers spontanés, résultat le plus souvent de la déconcentration des anciennes médinas. Les

20 . *Ibid.*

21 . *In Libération*, 14 nov. 1989.

22 . *In L'envers de l'Islam, D'Aden à Paris*, Paris, L'harmattan,1994, p. 22.

23 . *Op.cit.*,p.12.

vieux centres soumis à l'exode rural, intensifié par l'effet des sécheresses, vont " déverser" une partie de leur population vers les quartiers périphériques. L'extension de l'habitant clandestin populaire est devenue une alternative face à la forte demande de logement des couches à faibles revenues. Depuis la fin des années 60, cette forme d'habitat prolifère et occupe une place importante dans le processus de croissance urbaine au Maroc. Situé souvent à l'intérieur des périmètres urbains municipaux, l'habitat clandestin relève pour sa gestion des services municipaux et constitue une part importante des problèmes de gestion urbaine. Considéré par les pouvoirs publics comme illégal, cet habitat présente des logements en dur construits sans autorisation sur des terrains non viabilisés et sous équipés. Il demeure malgré ces contraintes, et comme l'ont démontré des enquêtes de terrain, un moyen permettant à plusieurs couches sociales, pauvres et moyennes, de s'offrir un logement dans la ville."[24]

Ces bidonvilles ne sont que la face négative d'une croissance urbaine soutenue. Au Maroc, le nombre de citadins a plus que triplé entre 1960 et 1988, passant de 3,7 millions à près de 10; le nombre des centres urbains étant passé, quant à lui, de 122 à 240. La ville de Casablanca, par exemple, qu'entoure de tous côtés une constellation de bidonvilles géants, comme celui des carrières centrales, " a multiplié sa population par près de 100 depuis le début du Protectorat, l'espace qu'elle occupe a augmenté dans la même proportion. Actuellement, son agglomération regroupe près de 3 millions d'habitants sur une superficie de 10 hectares environ. Une " conurbation littorale", pour reprendre l'expression du géographe Jean-François Troin, s'étend sur une profondeur de 10 à 30 kilomètres vers l'intérieur, et une longueur de 150 kilomètres de Kénitra au nord avec une extension prévue vers El Jadida et le port phospatier de Jorf Lesfer. De 4 à 4,5 millions d'habitants seront concentrés dans cet espace à l'horizon proche de l'an 2000." [25]

La vie en ces bidonvilles ressemble, à bien des égards, à celle de la *favelas* de Sao-Paulo ou de Vigario-Geral, située dans la périphérie nord de

24 . KHAROUFI, " La recherche urbaine sur le monde arabe ...", *op.cit.*, p. 48

25. Mohamed NACIRI, "Structures et réseaux urbains, Maroc: le poids de l'histoire", **in L'Etat du Maghreb**, *op. cit.*, p. 171

Rio-de-Janeiro, avec peut-être la violence et les homicides en moins.[26] La différence entre le Maghreb et les mégalopoles brésiliennes réside non dans les conditions d'habitat en bidonvilles, qui sont quasi- identiques, mais dans l'énorme écart de populations qui les sépare . Dans une ville surpeuplée, comme Sao-Paulo, les risques de violences et de meurtres sont naturellement plus grands, en comparaison avec une ville comme Casablanca où la population (2. 815 000) est douze fois moins importante que la première. En effet, l'agglomération de Sao-Paulo abritait, d'après le recensement de 1991, 15 millions de personnes dont plus de 9 millions dans le centre ville même. Sur cinq habitants de cette ville, trois vivent dans le dénuement, tandis que 61,7 % vivent dans des bidonvilles, *favelas*, *cortizos* et *squats* .[27]

Typologie et pratiques de l'habitat traditionnel

Pour saisir les racines du malaise urbain et la crise de l'identité algérienne, il convient de les relier aux conditions dans lesquelles le pays a effectué sa transition de pays colonisé vers la décolonisation, et d'interroger la mémoire collective du peuple algérien, sur la perception et le vécu qu'il avait de l'espace de vie élémentaire avant et après l'indépendance.

On a reproché, parfois à juste titre, à la colonisation française au Maghreb, et ailleurs, d'avoir retourné et l'espace et la perception qu' en

26 . En effet dans cette ville, tout comme à Sao-Paulo, la violence est chronique, et les homicides nombreux. La traduction statistique en est effrayante: selon les chiffres officielles de la police, 7 635 personnes ont été assassinées dans l'Etat de Rio-de-Janeiro en 1992, et 2 724 pour les quatre premiers mois de 1993. (D'après *Le Monde* du 1er septembre 1993).

27 . D' après Paulo Sergio PINHEIRO, " Survivre dans les favelas de Sâo -Paulo " **in Esprit**, juin, 1994, p. 30.

avaient les autochtones. On lui reproche également d'y a avoir appliqué un urbanisme d'une affligeante banalité en contraste avec l'habitat traditionnel caractérisé tant par la sobriété que par la recherche d'une architecture simple, ingénieuse, adaptable aux structures physiques, et surtout aux besoins psychologiques et intimes de la famille élargie[28] . Le même reproche pourrait être adresser à l'urbanisation post-indépendance, dont les ravages sont bien plus considérables que ceux imputés à la colonisation...

Comment se concevait l'espace habitable dans le Maghreb pré-colonial ? La maison traditionnelle se présentait et se présente encore dans les quartiers des vieilles villes qui ont été préservés de la destruction, sous la forme d'une construction, complexe ou banale, aux façades aveugles (Casbah d'Alger, Marrakech, Médina de Tunis...), avec des entrées en chicane et des pièces périphériques distribuées autour d'une cour centrale (haouch). Elle est dotée souvent d'une terrasse communiquant avec d'autres où les femmes se rassemblent pour se reposer, discuter entre elles par- dessus l'enclos, tout en vaquant à leur occupations ménagères. Cette architecture est conçue de façon à tourner délibérément le dos à l'univers extérieur dominé par les mâles; elle traduit le souci d'une intimité maximale pour la famille qui y vit. En s'implantant au Maghreb, la colonisation s'est employée en maints endroits a inverser cet ordre architectural, en lui substituant une logique extravertie[29] : la maison est dès lors élevée au centre d'un terrain plus ou moins étendu, transformé en jardin, entouré d'une basse clôture, ouverte sur

28 . *Cf.* Yannick YOTTE, "Urbanisation et développement :production d'un nouveau cadre bâti dans les villes des pays en développement" in Sciences sociales (Revue trimestrielle éditée sous l'égide du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique-ONRS, Alger), N° 4-5 octobre 1980, p. 151 et ss.

29. Cf. Marc CÔTE, **L'Algérie ou l'espace retourné**, Paris, Flammarion, 1988.

l'extérieur à l'instar des ouvertures, fenêtres et terrasses. Les immeubles construits non pour les "indigènes", mais au profit de la colonisation épouseront la même logique extravertie. La colonisation n'a pas seulement bouleversé de fonds en comble le cours politique et économique de la société maghrébine, mais elle a aussi effacé progressivement l'organisation traditonnelle de l'espace.

Des trois pays maghrébins du littoral méditeranéen, l'Algérie est le seul en effet qui ait subi le plus de déstructuration et de retournement de son espace du fait de l'intrusion brutale de la colonisation : " Que ce soit au niveau des communautés rurales ou des organismes urbains, partout, l'on retrouve cette constante : un espace fortement autocentré, que l'irruption coloniale extériorise brutalement, comme on retournerait un gant. On est en présence d'un phénomène structurel fondamental, sous-jacent à toute l'histoire de la société algérienne. Du plus petit au plus grand, tous ces espaces de vie s'organisaient comme des coquilles emboîtées les unes dans les autres, traduction d'une vie sociale d'intériorité. L'épisode colonial a mis d'autant mieux en valeur ce type de structure qu'il s'inscrit exactement en négatif : extériorisation contre intériorité, action contre contemplation "[30] Pourtant, l'Algérie indépendante n'a pas renversé cet ordre architectural de la colonisation. Elle l'a repris à son compte, sous prétexte de " modernité", sans se soucier des besoins et des exigences d'une population fortement attachée à une vision intime de l'organisation de l'espace. Si les habitants des grandes villes ressentent fortement, aujourd'hui, comme un malaise profond, la vie dans les logements collectifs du type immeuble,

30 . Marc CÔTE, " Un pays jeune chamboulé par son passé " in GEO N° 114, août 1988, p68.

c'est non seulement en raison de la promiscuité qui y sévit, mais c'est aussi en raison de la qualité des rapports humains, marqués de méfiance, d'hostilité et de tension permanentes. Conçus d'après une vision volontariste et planifiée, les immeubles préfabriqués qui abritent des personnes aux horizons sociaux les plus divers se révèlent complètement inadaptés aux genres de vie traditionnelle. Autrement dit, l'adaptation sociale à ce nouveau cadre bâti se fait d'autant plus mal que leurs résidents ont été accoutumés à pratiquer une vie centrée sur une cour ouverte sur le ciel et abritée des regards extérieurs. Dans ces ensembles " modernes", au contraire, l'espace imparti à la circulation familiale se trouve réduit en une peau de chagrin, tandis que l'intimité familiale de jadis s'en trouve comme " violée".

L'habitat traditionnel, aussi bien en site urbain plat qu'en terrain escarpé, est conçu de façon à préserver non seulement cette intimité familiale des regards extérieurs, mais à rendre la circulation à l'intérieur de cet espace familial aussi fluide que possible. Ce qui suppose des pièces spacieuses organisées autour d' une grande cour, elle-même divisée en sous-espaces : un espace protégé du soleil, orienté vers le nord, servant de séjour familial en été; un espace utilisé la nuit en été; un espace dégagé pour permettre la libre circulation; un espace réservé aux animaux domestiques, chèvres et moutons, et parfois une source d'eau, un bassin ou un puits. La cour, dans ce type d'habitat, se présente généralement sous une forme carrée ou rectangulaire et comprend presque toujours une pièce réservée aux hôtes. La maison de ce type d'habitat est souvent flanquée de deux cours

dites extérieure et intérieure, dotées d'entrées en chicane qui permettent de filtrer les personnes avant d'y accéder. La première cour abrite une grande pièce isolée du reste et fonctionne comme un espace spécialement aménagé aux *berranis* (étrangers), et souvent d'ailleurs appelée *dâr dhioufs* (Maison des invitées); la seconde, située à l'opposé, appelée *haouch al-dakhili* (cour intérieur), sert uniquement aux usages des membres de la famille, et notamment aux femmes qui reçoivent leurs homologues " étrangères". Lorsque celles-ci s'y introduisent et s'apesantent, les membres mâles de la maison y sont interdits d'accès jusqu'à nouvel ordre. Ainsi symétriquement disposées, ces cours achèvent de séparer radicalement les deux univers, masculin et féminin, et assurent à chacun d'eux la liberté d'agir et de s'exprimer à son aise, sans que soient porter atteintes aux bienséances, ni à la hichma (la pudeur), si prégnante dans l'imaginaire musulman du Maghreb.

Les pièces y sont structurellement adaptées aux différentes saisons ainsi qu'aux fonctions de l'activité domestique. Les chambres orientées au nord rassemblent la famille en été, celles orientées vers le sud, lui servent de réunion l'hiver. De forme carrées ou rectangulaires, elles sont souvent polyvalentes; elles fonctionnent tour à tour comme espace de repos, de sommeil, de réunion, et d'atelier de tissage pour les femmes. Dans tout le Sahara maghrébin, mais aussi dans les hautes plaines algériennes, la kabylie et les Aurès, la maison traditionnelle se caractérise donc à la fois par sa morphologie introvertie et par une structure d'ensemble adaptée tant aux rites religieux et culturels qu' aux contraintes climatiques. Tournée sur la vie intérieure, elle est sous-tendu par un mode de vie et des traditions

culturelles qui plongent leur racine dans la nuit du temps. Non statique, la maison traditionnelle est susceptible d'extension, d'aménagement architectural, et d'adaptation aux besoins de la famille élargie. Mais avec l'avènement de l'architecture "moderne", l'essentiel du savoir traditionnel en matière de construction, tend sinon à se perdre, du moins à céder la place au concept du fonctionnalisme qui fait fi non seulement du climat, de la topographie du site et des éléments naturels de l'environnement, mais aussi de la culture au sens anthropologique au sens plein du mot.

L'habitat préfabriqué

L'Algérie politique, plus que le Maroc et la Tunisie, a sacrifié sur l'autel de la modernité formelle non seulement le savoir architectural traditionnel et tout ce qu'il charrie comme représentations culturelles, mais aussi le savoir-faire national acquis, après l'indépendance, en matière de construction, au profit de la coopération étrangère. Cette situation, pour le moins aberrante, a été dénoncée dès la fin des années quatre vingt par un éditorial de la revue des *Sciences sociales*, consacré spécialement à l'habitat. Sous forme d'interrogations, l'éditorialiste montrait du doigt les causes de l'échec anticipé de l'urbanisme en Algérie :" Est-ce en faisant appel à l'aide étrangère, aux architectes et cadres étrangers moyens, de peu d'expérience, que sera comblé le retard en matière d'habitat? Est-ce en faisant appel à une technologie importée, fondée sur le béton et le préfabriqué, que sera réglé ce problème, sans que soit tenu compte des traditions purement nationales, ni des réalités sociales?

Il existe, dans les relations avec l'étranger, une véritable aliénation, dans certaines

structures, qui met tout simplement en danger l'avenir du pays en matière d'urbanisation et d'habitat. Cette soumission à l'aide étrangère est d'autant plus sérieuse qu'elle est présentée comme l'unique solution par ceux qui la pratiquent.

La mise à l'écart, dans les réalisations importantes, des architectes nationaux, est une forme de perpétuation de la mentalité d'assisté et de maintien des cadres nationaux à l'état d'improducteurs et d'immatures technologiques."[31]

L'adoption pour le préfabriqué lourd a eu plusieurs conséquences sur le comportement collectif. La première se reflète à travers la dépréciation de la maison traditionnelle, chez bon nombre de maghrébins, au regard du logis "moderne". Il en est beaucoup,en effet, qui démolissent le tout ou une partie de leur vieilles maisons conçues avec des matériaux anciens et selon une répartition de l'espace conforme au schéma précédemment indiqué et les remplacent par d'énormes dalles de béton[32] . La seconde se manifeste par l'aspiration récurrente à l'accession à un logement du type HLM. La troisième conséquence, enfin, induite par la généralisation des habitations e préfabriqué réside dans le malaise de la cohabitation que ressentent les résidents de ces ensembles déshumanisés. Ce malaise profond provient non seulement de la promiscuité qu'aggrave le surnombre des familles qui y résident, mais aussi de l'aspiration à la modernité que heurte sans cesse l'attachement tenace à la tradition, c'est-à-dire à la culture ancestrale qui suppose une perception de l'espace, du temps et des relations sociales et qui se révèlent en dichotomie avec le style de vie mené dans ces ensembles "

31. *Op.cit.*, p.6

32. En Grande Kabylie et dans le constantinois, nous nous fûmes à plusieurs reprises les témoins oculaires de cette substitution de l' "ancien", négativement connoté, par le "moderne" perçu comme une sortie de " l'archaïsme". Ainsi, par exemple, certains propriétaires de vieilles maisons kabyles, n'hésitent-ils pas à démolir des pans entiers de leurs logis tapissés de faïences et d'autres décors fleuris anciens par des parpaings et recouverts d'une peinture blanche. En d'autres lieux, si la maison ancienne est conservée telle qu'elle,elle est bientôt exhaussée d'un étage ou deux dotés de loggias, ce qui achève non seulement de défigurer la beauté et la simplicité de l' "ancien", mais d'effacer jusqu'au souvenir les témoignages de plusieurs générations...

modernes" aux structures prédéterminées où les populations sont hétérogènes par leur conditions sociales, leur origine géographique et par leur niveau culturel. Dans ces ensembles HLM, souvent inachevés, on trouve souvent sur le même palier enseignants d'universités, paysans, et des relogés des bidonvilles rasés.

Les problèmes qu'y soulève la cohabitation sont nombreux et d'origine diverses : disputes entre femmes à propos de leurs enfants qui se blessent au jeu où chacune s'évertue à disculper le sien; manifestations de jalousie dues aux différences de revenus entre les ménages et aux signes ostentatoires de richesse; bruits, ordures ménagères, lavage de laine de mouton dans les parties communes ; étendage du linge sur les balcons et jets d'ordures, tels sont, entre autres, les sources qui alimentent les litiges et empoisonnent les relations humaines dans ces blocs de béton privés d'infrastructures culturelles et économique, d'espace vert et de lieux de rencontre . Souvent les hommes sont sommés par leurs épouses de prendre parti dans les litiges qui les opposent aux voisinages et la hargne de certaines d'entre elles, due aux frustrations nombreuses, et que pourrait nourrir, entre autres, la simple vue d'un couffin chargé de légumes introduit ostentatoirement chez l' "arrogante" voisine, finit par avoir raison de la retenue et de la patience des hommes, qui s'en mêlent.

Le relogement dans les appartements modernes

Comme nous venons de le voir, le passage de l'habitat traditionnel au logement moderne ne va pas sans poser de sérieux problèmes d'adaptation aux intéressés. Ces deux types de logements supposent deux visions totalement différentes de l'espace et des relations sociales ; l'un et l'autre réclament de ceux qui les occupent l'adoption d'une posture particulière, c'est-à-dire des dispositions et une pratique en conformité avec la structure de l'espace à habiter. Qu'adviennent-elles à ce propos les pratiques de ceux qui, de la maison traditionnelle et du bidonville, passent à l'appartement moderne? Avant d'y répondre, il faut d'abord se demander qui, du locataire ou de l'appartement, doit s'adapter aux " structures" de l'autre. Et en d'autres termes, qu'est-ce qu'un appartement moderne ? C'est d'abord : " un élément d'un système, et, à ce titre, il exige de ceux qui ont à l'occuper qu'ils adoptent à son égard et par son intermédiaire, un certain style de vie; il suppose et appelle l'adoption de tout un ensemble de pratiques et de représentations, telles que de nouvelles relations entre les membres de la famille (de nouveaux rapports, une nouvelle division du travail et des rôles entre les sexes et entre les âges), une nouvelle conception de l'éducation des enfants, une nouvelle économie domestique en un mot. L'accession à l'habitat moderne requiert une véritable métamorphose culturelle dont tous les relogeables (ou les relogés) ne sont pas capables parce qu'ils n'ont ni les moyens économiques de l'accomplir, ni les dispositions nécessaires, lesquelles ne peuvent se constituer en l'absence de ces moyens

économiques."[33]

En tant qu'espace pré-défini et structurellement aménagé, l'appartement moderne suppose que ceux qui vont l'habiter aient déjà toutes les dispositions culturelles et les réflexes "modernes" pour qu'ils puissent y vivre mieux tout en s'adaptant à la société ambiante ; il suppose également de la part de ses occupants actuels ou futurs qu'ils l'entourent des soins qu'il réclame, et qu'ils adoptent à son égard une posture adaptée à son usage, à ses fonctions ainsi qu'aux " intentions" pour lesquelles il a été structuré. En un mot, le logement, qu'il soit traditionnel ou moderne, n'est jamais neutre; il porte dans ses structures comme dans ses fonctions des marques culturels, des représentations et des goûts ; il ne ne se réduit pas à un ensemble fonctionnel, qui serait par définition indifférent à ceux qui l'occupent et dialoguent avec lui. Comme le dit à juste titre Sayad, le rapport à l'espace n'est pas seulement et purement "instrumental". Au contraire, "Entre l'appartement-espace aménagé (...)- et ses occupants le rapport qui s'instaure est un *dialogue* ; et comme tout dialogue, ce rapport postule une *langue* (une langue culturelle). Cette langue est, chez l'un des partenaires- l'occupant-, incorporée sous forme de schèmes corporels et spatiaux, sous forme d'attitudes et de dispositions (tout ce qui fait une culture au sens anthropologique du terme, c'est-à-dire comme système de modèles de comportements et, ici, de comportements à l'égard de l'espace; chez l'autre partenaire- l'appartement- elle est inscrite sous forme d'exigences, de potentialités objectives."[34]

---

33 . Abdelmalek SAYAD, " Les effets naturels du relogement" **in Sciences Sociales**, *op.cit.*, p.11.

34 . *Op.cit.*,p. 12

Ces exigences requises par l'appartement moderne ne sont point remplies; ce qui s'y trouve transposé, ce sont des attitudes puisées d'un système de modèles de comportements traditionnels en contradiction totale avec l'usage et les fonctions pour lesquels l'appartement moderne a été prédéterminé. Conçu pour abriter un nombre déterminé d'individus, soit quatre personnes, par exemple, il en abritera bientôt dix, circonstance qui finit non seulement par provoquer des tensions entre les membres de la famille, mais entre ceux-ci et l'environnement externe. Outre le fait qu'il soit nettement individualisé,le logement en HLM tend à structurer les comportements de ses occupants par rapport au dehors, lequel commence au seuil de la porte. Les espaces communs de l'immeuble, paliers et coursives, qui devraient créer des liens d'échange entre les voisins, se transforment en une sorte de ligne de démarcation ; la tendance au repli sur le chez-soi s'accompagne presque toujours d'une attitude individualiste, c'est-à-dire indifférente à l'égard de l'espace situé au-delà du seuil de la maison. Les dégradations que l'on pourrait relever dans les parties communes, tels que cages d'escaliers, paliers, lampes d'éclairage, canalisations brisées, etc., que les locataires observent d'un oeil distrait, sont la traduction fidèle d'un conflit aigu entre la tradition et la modernité.

La surcharge des logements, l'inexistence des équipements collectifs et d'espace de loisirs, conjugués à l'absence de liberté d'expression et d'organisation autonome de la société civile, dans le Maghreb, ont eu pour effet de drainer une partie des désoeuvrés et des exclus scolaires vers les

lieux de culte[35]. Quel est leur importance numérique et les fonctions qu'ils jouent dans la vie sociale ? Comment se déploient-ils dans le paysage urbain ?

Les mosquées dans le paysage urbain

Commençons d'abord par le nombre des mosquées au Maghreb, avant d'aborder leurs fonctions . En 1980, le Maroc en comptait 19 000 dont 6000 relevant des biens habous (mainmorte), en majorité situées en zone rurale. En Algérie on comptait, en 1989, 11.111 mosquées achevées et en voie de l'être, dont 4. 447 ont été édifiées entre 1962 et 1972 comprenant 183 petites églises dont deux cathédrales transformées en mosquées.[36] Sur ce nombre, on distingue 5 321 mosquées du vendredi, et 1 720 salles de prières (muçalla).[37] Mais les chiffres fournies par le ministère des Affaires religieuses ne prennent pas en compte les milliers de mosquées occultes, exactement à l'image du marché parallèle des marchandises et qui échappent à toute comptabilité tant qu'elles fonctionnent à l'ombre des caves, garages et bidonvilles implantés à la lisière des grandes agglomérations[38]. Quant à

35 . Sur cet aspect, on se permettra de renvoyer à notre ouvrage, **Les Frères et la mosquée. Une enquête sur le mouvement islamiste en Algérie**, Paris, Karthala, 1990 .

36 . Voir, **Les frères et la mosquée**, *op.cit.*, p.38.

37. D'après Arous Al-ZOUBEIR, *Fi ba'dh qadaiyath al-manhj wa tarikh al-haraka al islamiyya fi al jazaïr* (Questions de méthodologie et histoire du mouvement islamiste en Algérie) In Naqd N°1, octobre-janvier 1991, p. 13. .

38. *Ibid.*

la Tunisie, elle abrite 3 419 *jami'* et *masjid*[39] réunis, dont 253 dans la capitale. Trente trois pour cent d'entre elles ont été édifiées après le "sursaut salutaire" effectué par le président Zine El Abidine Ben Ali, le 7 Novembre 1987.[40] Là encore, ces chiffres sont officiels, et ne tiennent probablement pas compte, des lieux de culte informels qui existent dans les quartiers en voie d'émergence et dans les bidonvilles. Mais par -delà leur nombre, ce qui importe de savoir, c'est quelles fonctions jouent-ils dans la vie spirituelle et sociale des habitants.

1. La fonction traditionnelle de la mosquée

Dans la tradition musulmane, reprise et sans cesse vulgarisée par la littérature aussi bien officielle que fondamentaliste, la mosquée a un rôle polyvalent dans la vie des musulmans : elle fonctionne comme lieu d'accomplissement des devoirs envers le créateur ; comme lieu de méditation spirituelle; comme rappel à l'unicité divine; Comme lieu propice où l'on évoque le commandement du bien et l'interdiction du mal (*al-amr bi l-ma'rûf wa l-nahy 'an al-munkar*), cher à Ibn Taymiyya (1263-1328)[41] ; comme espace de sociabilité; mais aussi comme lieu où se discutent les

39. Le *Masjid*- lieu de prosternation- est généralement un petit oratoire, parfois sans minaret, et sert aux pratiques des cinq prières quotidiennes, individuelles ou par petits groupes de trois à dix personnes; il n'implique pas de *khotba* ni imam attitré; il s'apparente souvent à une salle de prière. A l'inverse, le *jami'* (litt. ce qui rassemble) est un espace destiné à réunir un grand nombre de fidèles sous la houlette d'un imam *khatib mumtaz* (guide de prière distingué), reconnu par ses compétences herméneutiques. Ses khotbas (prêches) ont eu lieu chaque vendredi, jour qu'Allah a rendu férié pour que les musulmans puissent l'adorer.

40 .Ces chiffres nous été fournis par le Dr Ali CHEBBI, ministre des Affaires religieuses, le 3 octobre 1994, et que nous tenons à remercier, ici, d'avoir bien voulu nous accorder un entretien qui nous aura été fort utile.

41 . Voir à ce propos, Rached Al-Ghanouchi, **Al-Qadr 'ind Ibn Taymiyya** (Le Destin chez Ibn Taymiyya), Tunis, Dâr al-Tiba'a wa an-Nachr wa al ichhâr, 1989.

affaires de la communauté, politiques, morales et économiques[42]. Mais comme l'indique son sens étymologique, *le jami'* (Mosquée= rassembler, réunir)), devrait fonctionner surtout comme une institution d'unité et de cohésion entre les membres de la communauté (*umma*), de mise en sourdine de tout ce qui pourrait provoquer en son sein la *Fitna* [43] (discorde). Bien qu'elle ait toujours été définie comme un lieu de réunion abrité pour la prière, et qu'elle demeure encore perçue comme telle, la mosquée n' a jamais été exempte d'usage politique, comme en témoigne la révolution abbasside en 749 qui partit justement de la mosquée avant de s'achever par le massacre impitoyable de la famille omeyyade.

2. La fonction actuelle de la mosquée.

Les milliers de mosquées qui se sont succédées à travers l'espace maghrébin, surtout durant les deux dernières décennies, semblent répondre moins aux besoins d'une "renaissance islamique" qu'à une situation de vide créée par les défaillances des infrastructures de culture, et de loisirs ; par la crise du logement et la surcharge qui en résulte, et enfin, par l'absence d'aménagement des espaces protégés pour la liberté d'expression politique et culturelle . Si elles conservent toujours certaines de leurs rôles traditionnels, la plupart des mosquées tendent à remplir de plus en plus des fonctions de suppléance au manque d'espace de loisirs, de rencontre et de

42. Sur ces questions, on pourra se reporter à l'ouvrage de Ahmed AROUA, **Qu'est-ce que l'Islam** ? Alger, Dahlab, 1992.

43. Cf. Hichem DJAÎT, **La Grande Discorde. Religion et politique dans l'Islam des origines**, Paris, Gallimard, 1989

convivialité. Compte tenu de l'exguïté des logements ou de leur surcharge, du manque d'eau dans la plupart des foyers, les femmes poussent enfants et hommes à sortir dans la rue pour qu'elles puissent faire le ménage, et beaucoup d'entre elles, pour préserver progéniture et époux des méfaits de la délinquance conseillent à ceux-ci d'aller en mosquée. Celle-ci est perçue, en effet, comme une cuirasse contre toutes les déviations (*inhirafates*), et c'est pourquoi elle bénéficie des sollicitudes des femmes, mais aussi des hommes pieux qui partagent les mêmes craintes que leurs épouses de voir les enfants "happés" par la rue. La mosquée serait la meilleure façon de les en détourner. Mais d'autres motifs que nous dirions utilitaires déterminent la fréquentation assidue des lieux de culte, orthodoxes ou non, par les jeunes et les moins jeunes.

a) La mosquée comme lieu d'ablution et de retraite

Dans les logements l'eau manque, et dans les bains maures, elle est payante. En mosquée, elle est souvent abondante et gratuite. On y vient donc non seulement pour prier, mais pour se purifier au sens physique et spirituel. Aux intentions religieuses qui déterminent la fréquentation de la mosquée se superposent des motivations sociales, de repos et de divertissement. C'est le lieu qui permet aux hommes de se soustraire, un moment, de leurs soucis quotidiens, et des querelles familiales que soulèvent le manque d'espace, d'argent et des dettes accumulées auprès des épiceries. Au contraire de la rue et des espaces publics ouverts où l'anonymat constitue un obstacle majeur à l'établissement des relations

immédiates et confiantes, la mosquée fait tomber ces barrières et rend propice, par son caractère sanctifié et charitable, l'expression spontanée, et même les confidences. Il est moins honteux ou blâmable de parler en ce lieux de ses malheurs, de ses besoins et de ses déboires qu'en des lieux moins sanctifiés. On y trouverait mieux qu'ailleurs bonne écoute, compréhension et soutien. Lieu de retraite, et d'attentes non remplies, la mosquée est aussi un lieu *cathartique* au sens aristotélicien. Après l'ablution et la prière, la parole se fait confiante et fraternelle, ce qui permet d'oublier, un instant, les problèmes du quotidien et les attentes insatisfaites. Les confidences réciproques relativisent les misères de chacun et apaisent les inquiétudes que font naître les Signes du temps. Telles sont, entre autres, les motivations qui font de la mosquée un pôle d'attraction, et un des points de repères pour des hommes que la modernité urbaine et l'anonymat, qui en est la conséquence, ont déracinés.

b. La mosquée en tant que contre-pouvoir

Qu'elle soit étatique, privée ou informelle, la mosquée telle qu'elle se déploie dans les divers paysage urbain (villes et bidonvilles), semble y jouer un rôle de contestation et de contre-pouvoir. Au nom d'une identité religieuse à préserver des valeurs exogènes, impies ou envahissantes, les fidèles qui s'y rassemblent sous couvert de prières et d'invocation, entendent prendre le contre-pied du discours religieux dominant, qui serait en porte-à-faux avec l'islam authentique. Sans qu'il soit nommément

désigné, le discours officiel, fût-il fondamentaliste, comme au Maroc, est vilippendé en biais. Pour se protéger d'éventuelles foudres du Prince, on s'abrite derrière le Coran et les grandes autorités reconnues compétentes en matière d'éxégèses islamiques. La thématique de ce discours frondeur est simple et fondée sur des constats indéniables : l'existence des injustices sociales, de la corruption au double sens matériel et moral; sur la non conformité, réelle ou supposée, de la conduite féminine par rapport à l'éthos islamique; sur le relâchement des liens traditionnels de solidarité, et du respect des enfants et des jeunes par rapport aux parents et aux plus vieux; et enfin, sur l'observation que les hommes de religion parrainés par le Prince sont d'autant plus vénaux que leur interprétation du Coran et de la Sunna ne saurait être rien de moins que fallacieuse.

Le travail de disqualification de l'islam autorisé ne s'y fait pas uniquement au niveau de la réinterprétation du corpus coranique ; il se fait également au niveau social et économique : la défense des déshérités au nom de la justice sociale islamique. On y dénonce la promiscuité, cause de bien de drames et de sacrilèges- l'inceste-, et la cherté de la vie qui érode les bourses modestes. En dépit de toutes les précautions " sécuritaires" prises pour ne pas se dénoncer comme des boutefeux, les militants de l'islam expurgé des ajouts qui l'encombrent n'ont pas échappé à l'attention vigilante du Prince, dont l'ubiquité, surtout au Maroc, avait réussi à déjouer à maintes reprises la stratégie du *kitman* ou *taqqiya*, cher à l'islam persécuté. Ainsi, pour rendre la mosquée imperméable à toute politique, hormis la sienne, Le Commandeur des Croyants, a tracé dans un discours mémorable la ligne

rouge que les Oulémas, toutes obédiences confondues, ne devraient pas franchir .

"... attention (deux fois) leur répète- t-il, aux déviations sous la pression des facteurs conjoncturels ou passionnels ; les leçons de la prière du soir ne sont pas des leçons de remontrances, mais des invitations à faire apprécier la religion (...) Attention (deux fois), n'intervenez pas dans ce qui ne vous concerne pas, si le prix de l'essence ou celui de la cigarette augmente(...) Attention (deux fois encore) à ne pas être emportés par les courants de la passion ou de la conjoncture (...) La mise en garde est le devoir du père, du roi et du Commandeur des croyants. Nous sommes sûr que les conseils des oulémas qui se trouvent dans notre royaume sauront surveiller la marche des affaires de leurs membres, non seulement dans leur vie privée mais aussi dans leurs rapports et relations avec le voisin, le marchand de légumes et le locataire, pour qu'ils pourchassent le mal avec leur coeur, c'est-à-dire dans leur conduite quotidienne."[44]

Pour réduire à néant l'influence de ce contre-pouvoir qui a commencé a affleurer à la surface, dès la décennie quatre-vingt, le Commandeur des croyants s'est employé à récupérer, de façon fort ingénieuse, tous ceux qui se parent du titre de *'alim* sans qu'ils en aient la consécration officielle pour les couler, enfin, dans un moule institutionnel. Il s'agit de faire rentrer ces *'alim* informels et aux discours religieux ambivalents dans les rangs afin de leurs couper l'herbe sous les pieds. En homme averti de la chose religieuse et obsédé par la crainte récurrente d'un complot, ce dernier crée

44 . Discours de Hassan II **in Da'wat al-haqq**, N° 224, sept. 1982, cité par Mohammed TOZY," Le prince, le celrc et l'Etat :La restructuration du champ religieux au Maroc" **in Intellectuels et militants de l'Islam contemporain** (sous la dir. de Gilles KEPEL et Yann Richard), Paris, Seuil, 1990, p.78

une structure pyramidale dans laquelle sont incorporée tous les oulémas, déjà accrédités ou non. Dès lors, " Le territoire national est découpé en plusieurs circonscriptions, encadrées chacune par un conseil régional dont le président est nommé par *dahir* royal. Il y a quatorze conseils régionaux, dont neufs ont été créés après 1981. Un conseil supérieur présidé par le roi vient chapeauter cet édifice; composé des présidents des conseils régionaux, il tient deux sessions ordinaires par an sous la présidence du roi."[45] Réorganiser le champ religieux pour mieux contrôler les paroles et les actes des acteurs, de façon à ce qu'ils se conforment aux réquisits du " fondamentalisme" de l'Etat, cher au Roi, tel fut l'esprit qui a présidé à la création de ce conseil qui sera suivi par des mécanismes de surveillance accrue de tous les lieux de culte, associations religieuses et confrériques qui ont proliféré en dehors du cadre réglementaire durant les années soixante-dix.

C. L'incorporation des mosquées "anarchiques" dans le champ religieux légitime

A la fin des années 70, l'Etat marocain voit sa sphère d'influence religieuse battue en brèche, en mains endroits, par des oulémas autoproclamés. Agissant en dehors de la réglementation officielle et se prétendant détenir un savoir religieux neuf par contraste avec la pensée traditionaliste, des prêcheurs jeunes et armés d'une pensée qu'ils nomment eux-mêmes- *al -fiqh al haraki*-[46] émergent en ces années et là et jettent,

---

45 M TOZY, " Le Prince, le clerc et l'Etat..." *op.cit.*, p.77.

46 . Mot à mot : Le droit du mouvement. Mais connote le sens de pensée issue de la jurisprudence islamique tendant vers l'action. D'où *haraki* = mouvement.

progressivement, les bases de réseaux associatifs. Ils travaillent à " conscientiser" la société indépendamment ou en relation avec le mouvement de Justice et Bienfaisance (*al 'adl wa al ihsane*) fondé en 1979 par Abdesselam Yassine[47], en résidence surveillée depuis 1989 à Salé, près de Rabat, après plusieurs passages en prison. Comme la Constitution marocaine interdit l'existence de partis islamiques, ces prêcheurs libres se regroupent dans des associations caritatives et culturelles[48], dont le nombre va croissant; ils s'incorporent également dans les partis de l'opposition, comme l'Union socialiste des forces populaires (USFP), et surtout dans la Confédération démocratique du travail (CDT), affiliée à cette dernière. L'Istiqlal (nationaliste), " qui exprimerait le mieux leur sensibilité " s'ouvre de plus en plus à eux ainsi qu'aux débats d'idées religieuses, surtout celles ayant trait aux interdits alimentaires et à la morale religieuse :" Des propositions de loi contre la vente d'alcool ou contre les antennes paraboliques- accusées de véhiculer " les idées et les images décadentes de l'Occident"- ont fait l'objet de discussions au sein de l'Istiqlal. Mais certains courants de l'USFP ne seraient pas insensibles, eux non plus, aux sirènes islamistes. Seul le Parti du progrès et du socialisme (PPS, pro-communiste) s'est toujours montré extrêmement ferme dans son rejet total des islamistes "[49]

---

47 . Auteur de la fameuse et impertinente lettre envoyée en 1974 au Roi," l'Islam ou le déluge", dans laquelle il dénie au monarque le droit de monopoliser l'interprétation du Coran et le sommant d'en relire attentivement les soixante versets, Yassine est le rédacteur également, en français, d'un ouvrage qui a fait couler beaucoup d'encre - **La Révolution à l'heure de l'islam**-, imprimé en France en 1990, sans mention d'éditeur. Né en 1928, Yassine fut un ancien inspecteur de l'enseignement.

48. Dans bien de quartiers populaires des grandes villes marocaines, ces réseaux de bienfaisance comblent le vide laissé par l'Etat en matière d'aide aux indigents. A Casablanca, par exemple, les islamistes s'occupent de malades sous dialyse, issus de milieux défavorisés, et auxquels ils apportent soutiens matériels et confort moral .

49 . D'après Mouna EL BANNA, " Au Maroc, des islamistes sous surveillance" **in Le Monde** 1er septembre 1994.

On recense plus de vingt-neuf groupes islamiques au Maroc dirigés par des prêcheurs libres. "Si l'on y ajoute les formations plus réduites- dont l'immense majorité reste, au demeurant,tout à fait pacifique-, on pourrait multiplier ce chiffre par deux ou trois." [50] Le travail individuel et collectif de ces militants islamistes consiste, outre à dénoncer " les injustices, la corruption et l'immoralité "[51], à plaider en faveur de la réhabilitation de l'islam "oublié". Autrement dit : " Ici, au Maroc, nous avons oublié notre propre religion. Nos valeurs. Celles de l'Islam. IL faut les retrouver. "[52] Vouloir retrouver l'islam " perdu" est un acte sacrilège dans la mesure où il va à l'encontre de la prétention monarchique à être l'unique dépositaire du sacré. Le Roi l'a entendu dans ce sens, et c'est pourquoi il a pris les mesures nécessaires pour rabattre les prétentions de ces prêcheurs égarés et de tous ceux se sont fourvoyés dans leur sillage.

L'année 1984 révèle au Roi, à l'occasion des troubles qui eurent lieu à Casablanca, Nador et Marrakech, une présence active des islamistes dans les grands centres urbains, et une prolifération anarchique de mosquées, y compris dans les bidonvilles[53], toutes plus ou moins contrôlées par les "Frères"qui prétendent, à côté des prêches religieux, ramener les femmes éloignées de l'islam sur le droit chemin en les persuadant de porter le *hidjâb.* La réaction du Roi ne s'est pas fait attendre. Des mesures sont prises pour mettre un terme à l'empiètement des islamistes sur ses prérogatives

---

50 . El BANNA, *op.cit.*

51. Propos de jeunes marocains repris par Gilles MILLET, **in Libération**, 22 juin 1994.

52. Hamid, 18 ans, résident dans un faubourg de Casablanca, cité par Gilles MILLET, *op. cit.*

53 . Voir à ce propos le travail d'enquête effectuée par Raffaele CATTEDRA, " Les transformations récentes des lieux symboliques de l'islam à Casablanca", DEA Géographie et aménagement du monde arabe, Faculté de droit et des sciences sociales, Université F. Rabelais, Tours, octobre 1992, p. 66 et ss.

de Commandeur des Croyants : un *dahir* (décret) est promulgué aux fins de renforcer le contrôle sur les lieux de culte et les filières de formation du personnel religieux, et de rendre inopérante l'action occulte de ces prêcheurs, se nommant libres, à l'instar de leurs homologues algériens, qui se sont donnés cette étiquette pour se distinguer des imams " assermentés".

Dès lors, l'autorisation d'édifier des lieux de culte, de collecter des biens privés à cet effet et de dire des prêches sont subordonnés au passage obligatoire par les autorités compétentes nommément désignées par le dit *dahir*. Ce dernier dispose en son article 2 que le permis de construire ne peut être désormais délivré que " par le gouverneur de la préfecture ou de la province, après avis des services compétents du ministère des *Habous* et des affaires islamiques, et du ministère de l'Habitat et de l'Aménagement du territoire national. " La gestion des mosquées achevées obéit également au même souci " protectionniste". Il s'agit de les mettre à l'abri des manipulations des imams "libres." Le verrouillage mis en place par le *dahir* en question semble efficace. En son article 7, il stipule que " la gestion et le fonctionnement sont assurés par le ministère des *Habous* et des Affaires islamiques (...). Les *khatib*, *imams* et prédicateurs qui y sont affectés sont nommés par le ministre des Habous après avis du gouverneur de la préfecture ou de la province et consultation du conseil régional des oulémas concernés. "[54] Pour draconien qu'il puisse paraître à première vue, ce dispositif de contrôle juridique des mosquées, ne paraît pas satisfaire les autorités royales. Elles s'empressent de le compléter par le détachement

54 . *Dahir* N° 1-84-150 du 2 octobre 1984, reproduit in BO N° 3753, cité par M. TOZY, *op.cit.*, pp 73-74.

d'une cinquantaine d'hommes, prélevés du personnel du Ministère de l'intérieur, et des instituts de théologie, et mis au service des gouverneurs chargés du culte. Quelle est la mission de " ces spécialistes des problèmes religieux" ainsi détachés ? Elle consiste à diriger " un service qui suit de près les activités des différentes associations islamiques et la circulation du personnel religieux. En outre, il a été décidé de généraliser la fermeture des lieux de culte en dehors des prières et de rendre difficiles, à coup de campagnes de contrôle d'identité, les veillées nocturnes organisées par certaines associations, notamment *Jama'at at tabligh wa da'wa* : les adeptes qui veulent passer la nuit dans la mosquée sont obligés de remettre leur carte d'identité nationale."[55]

En dépit de ce contrôle strict, tant de la mosquée, que celui de l'expression religieuse non "légitime"; en dépit aussi de la croyance, partagée aussi bien par les journalistes[56] que par certains chercheurs[57], selon laquelle le Maroc en vieux pays, ancré dans des traditions séculaires (mekhzen, traditions religieuses plurielles, partis politiques ayant pignon sur rue ...), ne saurait succomber aux charmes de l'islamisme, lequel serait vaincu, voire disqualifié même, par le fondamentalisme du Roi, et en dépit de la vigilance policière de tous les instants, la monarchie n'est pas à l'abri

---

55. TOZY, *op. cit.*, p. 74

56." Le Maroc est en effet un vieux pays, animé et cimenté par une foi et une culture religieuses profondes. C'est dans un islam tolérant et ouvert, parfois mystique, que les Marocains ont été éduqués. En outre, le roi Hassan II, " commandeur des croyants"" (Amir al-Mouminine), occupe une place importante dans l'espace religieux"" (Mouna El- BANNA, **Le Monde**, op.cit).

57 .*Cf.* Rémy LEVEAU, **Le Sabre et le turban**, Paris, François Bourin, 1993, p. 66 et ss.

d'une mise en cause de sa légitimité de la part de ceux qu'elle tente de faire rentrer dans les rangs. Cette délégitimation se fait obliquement et par divers biais. Des indices nombreux l'attestent. La guerre du Golfe, qui a révélé des sympathies très marquées de la population pour les thèses irakiennes, a été également l'occasion pour les islamistes de critiquer l'attitude de la monarchie qui se serait dérobée à ses devoirs de solidarité envers la nation " islamique" irakienne. Ils ont montré, à cette occasion, qu'ils ont leur mot à dire sur ce qui touche " à la nation arabo-islamique" et ils n'ont pas hésité à le manifester bruyamment quelques mois après le déclenchement de la guerre contre l'Irak. C'est le 3 février 1991, à Rabat, que l'on a pris la mesure de l'importance des islamistes dans la société marocaine et de l'influence qu'ils pourraient exercer sur ses marges les plus défavorisées, volontiers réceptifs aux discours nationalistes. Ce jour-là, les partis de gauche avaient organisé une marche de solidarité avec l'Irak, et plusieurs milliers d'islamistes, s'étaient joint à leur cortège, comme pour démontrer qu'ils existent en tant que force religieuse distincte de celle de la monarchie avec laquelle il faudrait composer d'une façon ou d'une autre

Conclusion.

Le chômage, la crise du logement reflétée à travers la prolifération des bidonvilles; l'appauvrissement des couches défavorisées en symétrie avec l'enrichissement grandissant des couches bureaucratiques; la corruption, le clientélisme et l'arbitraire avérés, tels sont entre autres les facteurs qui

rendent propices le développement de l'islamisme politique, mais aussi la répétition d' émeutes urbaines, qui témoignent des sentiments d'injustice et d'anomie. Celles de décembre 1990, à Fès, furent le dernier témoignage en date, éclatant, des frustrations accumulées au fil des ans, et, signe de revanche contre le sort, les émeutiers, pour la plupart des jeunes désoeuvrés accourus des bidonvilles de Ben Debbab et de Ben Slimane, s'en prirent immédiatement aux Mérinides et autres palaces, symboles quelques peu arrogants "d'une richesse à laquelle ils n'auront jamais accès."[58]

La Tunisie et l'Algérie qui ont connu des émeutes semblables n'en finissent pas d'accumuler les mêmes frustrations et les mêmes ingrédients de révolte. Les pouvoirs en place, incapables de faire face aux besoins de leurs peuples et imperméables à toute ouverture démocratique, minime soit-elle, sont en situation de sursis, qu'ils ne sauraient prolonger que par le quadrillage policier de la société. Saturés et structurellement inadaptés aux exigences de la modernité, les espaces urbains se transforment en leur marges en des concentrés de misère où se développent toutes les potentialités de la révolte. Les mosquées, contrôlées ou non, qui jalonnent ces espaces, sont les lieux où se cristallisent les idées frondeuses et les tentations séditieuses. Les espaces urbains traditionnels qui assuraient jadis un minimum de convivialité et rapprochaient plus qu'ils n'isolaient les individus les uns des autres, tendent, progressivement, à céder la place à des ensembles, bidonvilles et immeubles déshumanisés, parce qu'occupés par des populations transplantées, et donc anonymes. Les lieux de cultes qui fonctionnaient comme lieu de prières, de rassemblement et de détente, sont

58 . **Le Monde**, 18 décembre 1990.

à présent partout placées sous surveillance et ne s'ouvrent aux fidèles qu'aux heures de prières. Tel est le tableau, sans doute incomplet, de la pratique spatiale (et sociologique) au Maghreb.

Eléments bibliographiques

COTE Marc, **L'Algérie ou l'espace retourné**, Paris, Flammarion, 1988.

ESCALLIER Robert, **Citadins et espace urbain au Maroc**, Tours. Urbama. Fasicule de recherche N°8, 2 tomes, 1981.

KHAROUFI Mostefa, **Politiques urbaines et politique d'habitat au Maroc: incertitudes d'une stratégie, Politiques urbaines dans le monde arabe**, Lyon, Maison de l'Orient Méditerranéen, 71-98, 1984.

-" La recherche urbaine sur le monde arabe : cas de l'Egypte, du Maroc et du Soudan", in Le Monde arabe dans la recherche scientifique (Mars) N°3, Paris, INstitut du Monde arabe, 1994.

L' ETAT DU MAGHREB, ouvrage collectif, Paris, éd. La Découverte, 1991.

NACIRI Mohamed " Les formes d'habitat sous-intégré", Paris, Hérodote N°19, septembre-Octobre, 1980.

ROUADJIA Ahmed, **Les Frères et la mosquée. Une enquête sur le mouvement islamiste en Algérie**, Paris, Karthala, 1990.
- "La Mosquée confisquée. La naissance du fondamentalisme", in **Autrement** N°60, Mars 1992
- **Grandeur et décadence de l'Etat algérien**, Paris, karthala, 1994.

SIGNOLES Pierre et TROIN Jean-François (sous le direction de). **Éléments sur les centres-villes dans le monde arabe**. Tours: Urbama. Fasicule de Recherches N019, 1988.

A. ROUADJIA

iai ISTITUTO AFFARI INTERNAZIONALI - ROMA

n° Inv. 14757

5 GEN. 1995

BIBLIOTECA

8

Convegno

Città e società urbana nel mondo arabo:
trasformazioni, sfide, prospettive

Torino, 12-13 dicembre 1994

LES SOUKS ET LE BAZAR: QUEL AVENIR POUR LA VILLE DE L'HISTOIRE?

Prof. Jean-François TROIN
Université de Tours
Laboratoire URBAMA
(texte provisoire)

Fondazione
Giovanni Agnelli

COLLOQUE INTERNATIONAL

Ville et société urbaine dans le monde arabe : transformations, enjeux perspectives

Fondation Giovanni Agnelli, Turin (Italie)

12-13 décembre 1994

Communication de :

Jean-François TROIN

Professeur à l' Université de Tours (France)
Laboratoire URBAMA, unitée associée au CNRS

"Les souks et le bazar : quel avenir pour la ville de l'histoire ?"

Version provisoire pour la communication orale
Sera complétée et élargie pour la publication.

Tours, Décembre 1994

LES SOUKS ET LE BAZAR : QUEL AVENIR POUR LA VILLE DE L'HISTOIRE ?

Jean-François TROIN
Professeur à l'Université de Tours
Laboratoire URBAMA, associé au CNRS

INTRODUCTION

Le dédale des souks et l'ambiance feutrée du bazar ont contribué à forger l'une des images les plus classiques de la ville arabo-musulmane. Au cœur de la ville historique, les souks et les bazars ont de tout temps frappé l'imagination des anciens visiteurs comme des touristes d'aujourd'hui. Leur intense activité, le débordement des marchandises, les allées et venues des passants ont symbolisé pour des observateurs européens inavertis une organisation désordonnée que reflètent les expressions populaires françaises : "c'est le souk" ou encore "quel bazar !". Il a été depuis longtemps démontré que ces lieux de commerce, d'artisanat et de services étaient en réalité organisés, hiérarchisés, gérés et constituaient des pôles structurant fortement la ville.

Mais aujourd'hui, la dégradation physique du bâti, les difficultés de fonctionnement liées au surpeuplement, la paupérisation des noyaux d'habitat qui les jouxtent laissent penser qu'il s'agit d'espaces condamnés. Qu'en est-il exactement de Marrakech à Téhéran, et quel avenir peut-on envisager pour ces incomparables témoins des villes historiques, noyés dans des agglomérations urbaines distendues, et devenus de simples petits éléments de vastes tissus urbains ? C'est à ces questions qu'il nous a été demandé de répondre, exercice difficile, tant sont variées les situations de l'Atlantique au Golfe arabo-persique, mais salutaire, les préoccupations patrimoniales étant de plus en plus partagées.

Nous écarterons dans cette communication toute analyse concernant l'habitat, le patrimoine monumental, l'espace religieux, les mutations architecturales de ces quartiers centraux. De multiples livres, articles, colloques, plans ou schémas d'urbanisme ont largement présenté ces domaines. Nous nous concentrerons sur les activités économiques de ces lieux, sur leurs dynamiques, sur leurs problèmes de fonctionnement et d'aménagement, et nous proposerons quelques exemples de leurs évolutions ainsi que des cas effectifs de réorganisation.

Ce faisant, nous ne prétendons pas jouer les oracles, ni définir des solutions miracles. L'avenir de ces quartiers de commerce et de production dépend des politiques urbaines suivies par les Etats, de leur intégration plus ou moins avancée dans des plans de réaménagement visant l'ensemble des tissus urbains, des degrés de résistance de leurs occupants aux stratégies de planification, et surtout de leur insertion plus ou moins grande dans les circuits économiques contemporains, cette insertion étant, selon les villes et les pays, très différemment amorcée.

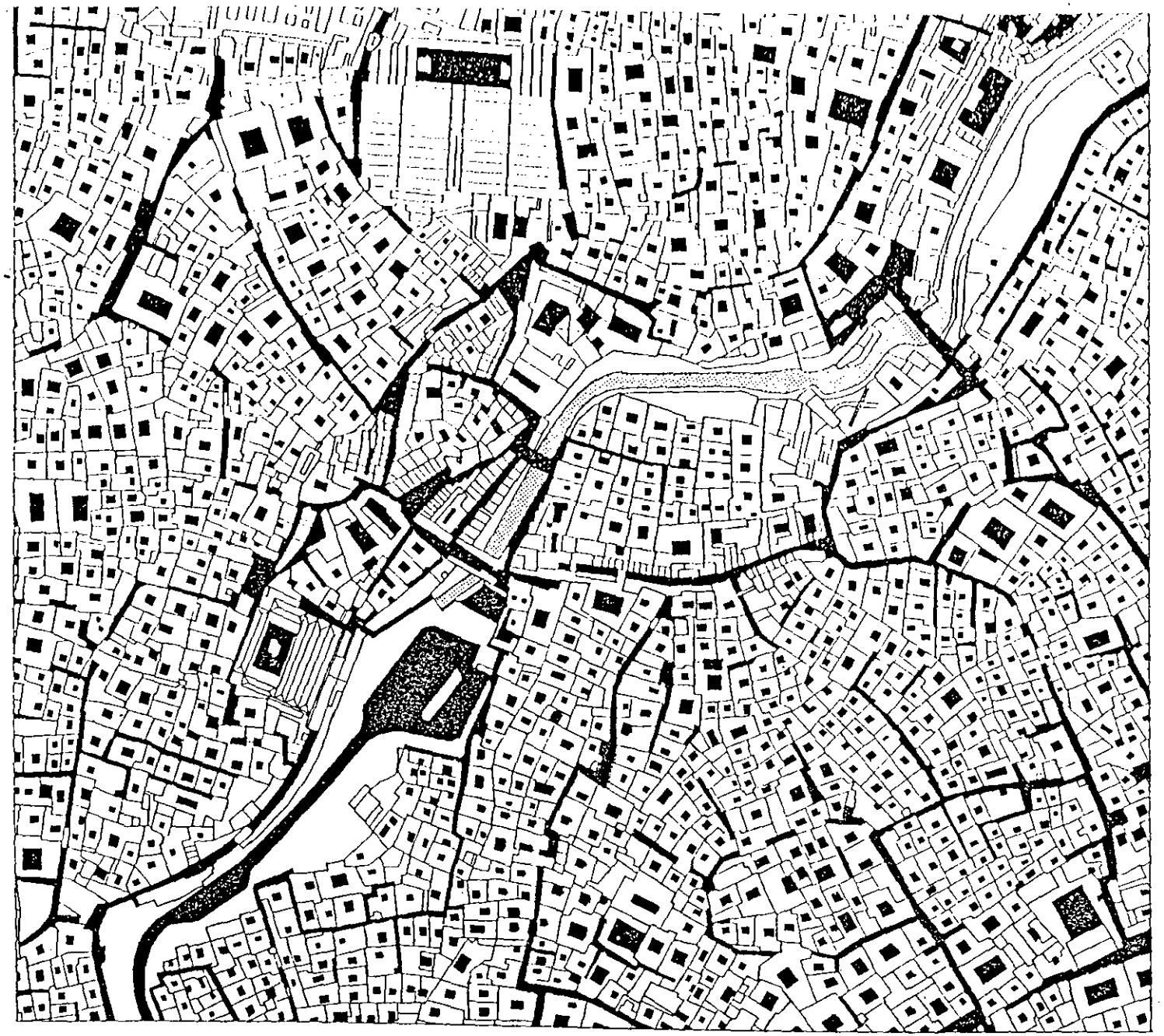

Fig. 1 : Le tissu urbain dans le centre de la médina de Fès (Maroc)
Source : Schéma directeur

AU CŒUR DES VIEUX QUARTIERS HISTORIQUES, UNE VITALITE TOUJOURS PRESENTE.

Sur quel échantillon peut-on baser aujourd'hui une analyse des quartiers de souks et de bazars qui permette d'en dégager une physionomie contemporaine et généralisée ? Il subsiste de très petits noyaux commerciaux dans des cités historiques que nous écarterons d'emblée car ils n'ont qu'un rôle local et un faible poids économique. Tel est le cas pour Essaouira, Azemmour, Larache au Maroc, pour Tlemcen ou Blida en Algérie, pour Hammamet ou Monastir en Tunisie, pour Tripoli du Liban, pour Mossoul, Kirkouk en Irak. D'autres cœurs de villes, jadis importants et actifs, ont été progressivement vidés de leur contenu économique, éventrés par l'urbanisme moderne et fondus sur le plan fonctionnel dans l'ensemble urbain : c'est le cas d'Oujda au Maroc, de la plupart des médinas d'Algérie, à l'exception de Constantine, peut être de Tripoli de Lybie, des anciennes villes d'Arabie Saoudite.

Nous ne conserverons donc pour cette étude que les gros ensembles spatiaux et à forte densité d'activités commerciales et artisanales, ayant un poids régional ou national évident, constituant un patrimoine urbanistique massif, qu'il faudra bien un jour intégrer à la grande cité dont ils sont le noyau central. Nous pouvons ainsi retenir d'Ouest en Est les cas de Marrakech, Rabat, Meknès, Fès, Tétouan, Constantine, Tunis, Kairouan, Sousse, Sfax, Le Caire, Alep et Damas, Téhéran, Tabriz, Ispahan, Shiraz, Bagdad et Sanaa.

Malgré l'existence de la remarquable et synthétique étude d'Eugen WIRTH (1975), il est fort difficile, vingt ans après, de fournir un panorama exhaustif et comparatif de toutes les villes comportant des quartiers étendus de souks et de bazars, actifs, et structurés selon les différentes branches de production et de commerce. Des informations homogènes nous manquent, des études simultanées ne sont pas disponibles, des évolutions parfois brutales se sont produites qui ont fortement modifié le rôle et le poids de ces quartiers spécialisés. C'est à partir de quelques exemples bien étudiés et sur lesquels nous disposons de données récentes, notamment au Maghreb, que nous allons tirer quelques caractéristiques d'ensemble.

Rappelons tout d'abord les traits principaux de ces quartiers.

Il s'agit, en premier lieu, de **coeurs de villes,** en position centrale par rapport aux agglomérations qui les cernent. Cette centralité géographique est loin d'être considérée comme un atout. Trop souvent, urbanistes et aménageurs l'envisagent plutôt comme un obstacle (P. SIGNOLES, 1994), car l'accés à ces souks est difficile pour la circulation automobile et le tissu de type "médina" qui abrite boutiques et ateliers introduit une rupture urbanistique forte au sein des ensembles urbains aérés et dotés de larges voiries qui les entourent. D'où les projets de percées, réalisées ou non, qui ont tenté de les insérer "chirurgicalement" dans l'agglomération toute entière (Fès, Tunis, Alep, Damas).

Ensuite, ces zones sont dotées d'**une morphologie interne particulière** et bien connue. Les rues sont étroites, les places sont rares et exiguës, les impasses fréquentes, la pénétration dans les îlots limitée (fig. 1). Des espaces intérieurs bordés de locaux fonctionnels (ateliers, échoppes, dépôts) constituent des cours internes avec parfois des établissements commerciaux ou de production sur plusieurs niveaux (*fondouq, khan, samsara*). Des rues, des passages à très forte densité commerciale linéaire, du fait de l'étroitesse de la façade sur rue, constituent des axes spécialisés, s'opposant à des voies situées à proximité, parfois parallèles, à vocation plus résidentielle et où les activités sont peu nombreuses. Il en résulte une circulation dense de piétons, de charrettes, d'animaux porteurs, de micro-véhicules qui s'écoule mal, des difficultés d'approvisionnement ou d'évacuation des marchandises pour les négociants ou les patrons d'ateliers. Il s'en suit également une surveillance malaisée pour les responsables de la sécurité, des craintes quant aux conséquences dramatiques de possibles incidents (incendies, séismes, inondations, écroulements de bâtiments) susceptibles de provoquer des mouvements

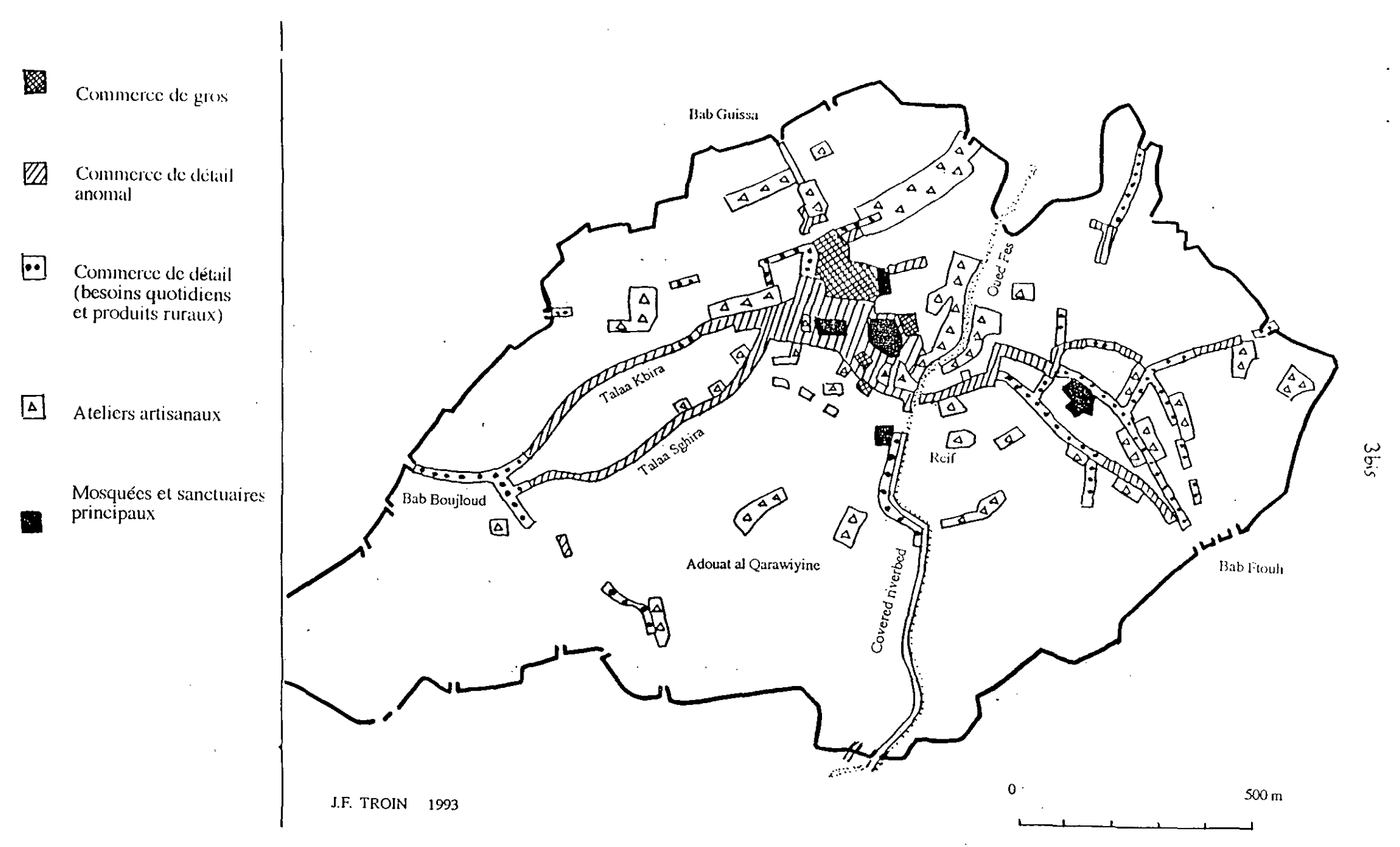

Fig. 2 : Structure commerciale de Fès el Bali (Maroc)

de panique parmi les foules qui déambulent. Tous ces éléments ont alimenté et encouragé les discours modernistes visant à décongestionner, assainir, transférer, voire détruire des îlots entiers d'activités denses.

Enfin, souks et bazars sont **des lieux de concentration élevée de fonctions économiques** : commerces, services, activités de production artisanale ou industrielle. Commerces de gros et de détail sont associés, de même que fabrications et réparations (fig. 2). Activités localisées dans des locaux construits et activités non localisées, exercées par des marchands ou des prestataires de services ambulants, se juxtaposent. Boutiques sur rues, ateliers dans des cours, des caravansérails, des passages, dans des étages où se pratique le travail à domicile créent un entassement exceptionnel. Si l'on ajoute que ces territoires sont polyvalents, car l'habitat y est toujours présent, les édifices religieux nombreux et souvent étendus, l'on comprend que la compétition pour l'espace y soit forte. Le tableau ci-dessous, établi pour Fès et Sanaa, en donne un aperçu et signale de grandes différences dans les densités.

Tableau I : Comparaison des souks de Fès (Maroc) et Sanaa (Yémen)

	FES (quartier Adouat el Qarawiyin)*	SANAA (souks centraux)**
Surface :	130 hectares	156 hectares
Population :	67 500 habitants	48 000 habitants
Etablissements :	8994	2300
Commerce :	50,7%	65,2%
Artisanat :	36,8%	24,9%
Services :	12,5%	9,9%

* chiffres de 1992 fournis par A. FEJJAL (1993).

** chiffres de 1991 fournis par N. AL WESHALI (1993).

DES DYNAMIQUES SPATIALES, SOCIALES ET ECONOMIQUES OPPOSEES

Ces espaces centraux ne sont nullement figés. Des mouvements centrifuges et centripètes les affectent, que le schéma N° 3 tente de résumer.

D'importants **mouvements de population** ont affecté les médinas. Il y eut tout d'abord une intense immigration rurale pour laquelle les vieux quartiers servirent d'abri. Densification, paupérisation, ruralisation ont affecté les souks : des *fondouq* ont été transformés en logements suepeuplés pour des familles entières ; d'anciennes maisons bourgeoises ont été subdivisées en multiples foyers ("oukalisation", terme adopté en Tunisie) ; une main d'œuvre abondante et sous-payée est devenue disponible pour les ateliers artisanaux ou les demandes en transports. Ce phénomène est aujourd'hui révolu et l'on assiste plutôt à un dégonflement de la population des médinas. Une partie des populations a été rejetée vers la périphérie, où elle a trouvé refuge dans des quartiers informels précaires et/ou spontanés. Depuis longtemps déja, les familles aisées ont quitté les grandes maisons des quartiers anciens et sont parties habiter dans les zones résidentielles périphériques : les villas de la route de Sefrou à Fès, le quartier Nord de Marrakech, les faubourgs de Tunis.

Ces mouvements ont modifié fortement les caractéristiques sociales des quartiers historiques : citadinité altérée, clientèle populaire dominante dans les souks et leurs abords, entretien des espaces publics et semi-publics délaissé. Mais la médina est demeurée le lieu de ravitaillement des classes populaires, même lorsque ces dernières habitent loin en périphérie, à Fès (A. FEJJAL,1993) comme à Sfax (P. SIGNOLES, 1994).

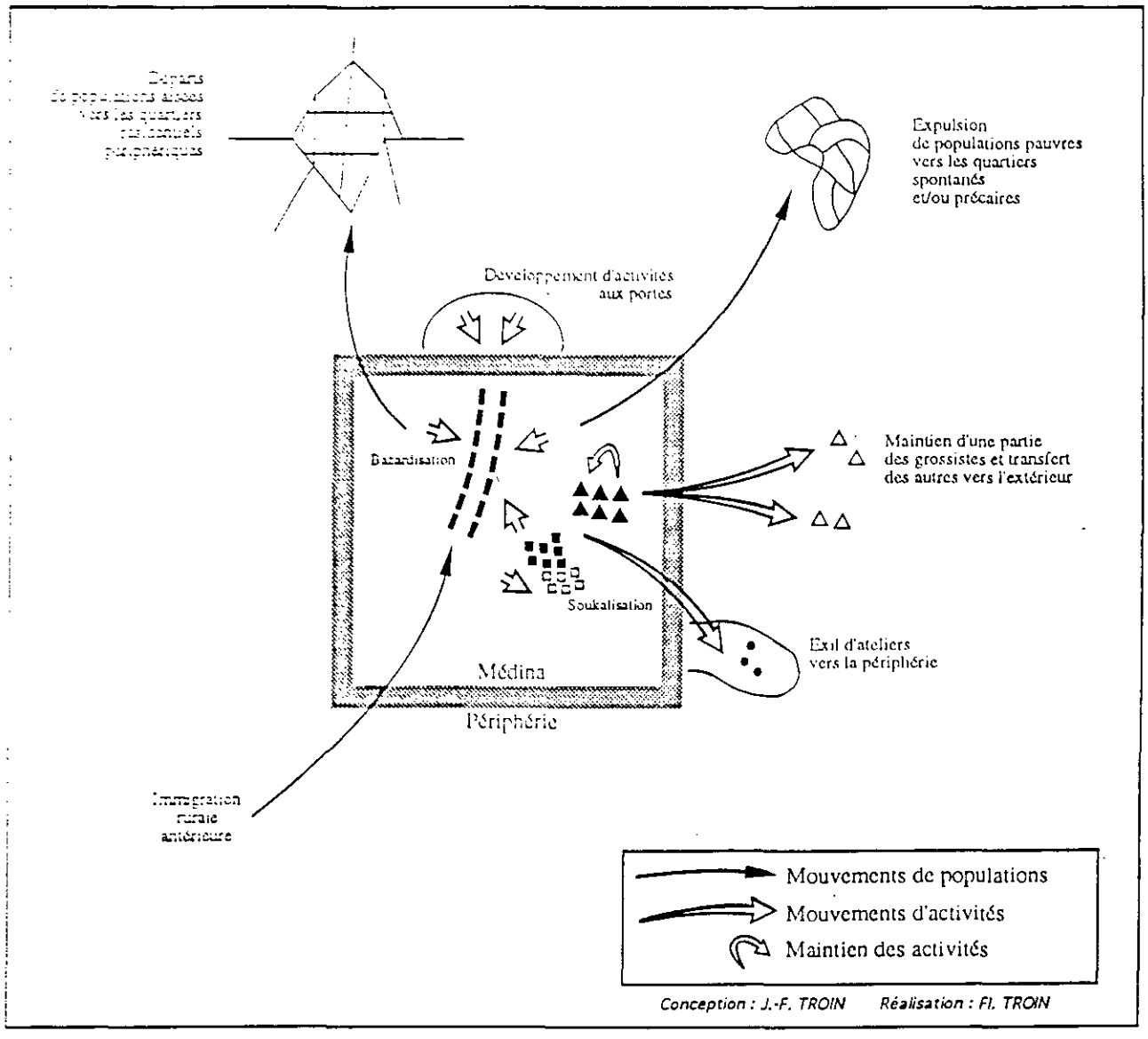

Fig. 3 Mouvements centrifuges et centripètes dans un tissu de médina

Les activités économiques ont également connu des mouvements de sens opposés : exil d'ateliers en périphérie, tout spécialement de ceux pratiquant des opérations polluantes (tanneries, teintureries), de réparation (mécanique) ou nécessitant de la place (poterie, menuiserie, matériaux de construction). On a pu parler à Marrakech de "bidon-souks" (M.B LAGDIM SOUSSI, 1984), installations précaires accueillant les fabricants exilés. A Fès, le nouveau quartier des Jnanate, à l'Est de la médina comptait 200 ateliers issus du vieux tissu historique en 1992 (A. FEJJAL, 1993).

Une partie des grossistes a également migré vers l'extérieur de la vieille ville à la recherche d'espaces plus vastes. C'est le cas à Sanaa où seulement sept *samsara* (caravansérails) fonctionnent encore dans le Souk al Milh, stockant le café, le sel, les grains ou divers produits alimentaires, tous les autres entrepôts ayant quitté l'espace central (N. AL WESHALI, 1991). Mais, parallèlement, des établissements grossistes ont maintenu une forte activité (*kissariya* de Fès) ou agrandi leurs surfaces en récupérant des maisons voisines. Le cœur des vieilles villes est encore largement occupé, voire encombré, par le commerce de gros et les boutiques destinées à la vente de produits anomaux (commerce non quotidien d'habillement ou de produits d'équipement domestique, par exemple). On s'adresse à ces magasins depuis tous les quartiers de la ville, spécialement lors des fêtes religieuses, et les familles aisées reviennent en ces occasions faire leurs emplettes dans les vieux souks.

Plus généralement, commerces et ateliers ont étendu leur emprise depuis quelques dizaines d'années dans les grandes médinas : Marrakech, Fès, Tétouan, Constantine, Sfax. L'espace économique a mordu sur l'espace résidentiel, provoquant de vives tensions et le départ de citadins, signalé plus haut. M. GDOURA (1982) a bien montré pour Sfax cet élargissement du tissu économique (fig. 4) qui se traduit de 1960 à 1980 par une multiplication par trois des établissements et par une offre de 6200 emplois en médina. Cela représente 260 emplois à l'hectare, soit le double du taux de la médina de Tunis. Il y a, pour reprendre l'expression tunisienne, une véritable "soukalisation", facilitée par les opportunités foncières qu'offrait la médina.

Or, en même temps, la médina de Sfax accueillait des populations pauvres vivant de maigres ressources (pêcheurs, marchands ambulants, dockers) et s'entassant dans de petits logements. Ces populations sont littéralement "poussées dehors" par l'extension des activités de production et de commerce. En même temps, le commerce de type populaire remplace progressivement les ateliers artisanaux qui, soit se réfugient dans les *fondouk* ou les *khan* transformés, soit reculent vers les espaces de la périphérie.

Ce phénomène n'a rien à voir avec celui décrit sous le nom de "*city*" dans les villes des pays industriels, où le tertiaire (agences, banques, bureaux) chasse vigoureusement les résidents et le commerce quotidien. Même si quelques services (agences bancaires, pharmacies) et professions libérales (notamment des médecins) s'installent en médina, profitant de son exceptionnelle centralité, il n'y a pas "tertiarisation" au sens où on l'entend en Europe. Il faut donc se méfier des assimilations et dissocier ces phénomènes de surdensification économique, où production et revente l'emportent sur les activités de direction, et où une population pauvre et souvent "pendulaire" offre ses bras, de la concentration des bureaux et de l'afflux de "cols blancs" dans les vieux centres-villes européens.

Très clairement, l'essor de la médina est ici du au faible coût des locaux récupérables, à son excellente centralité, au foisonnement de la main d'œuvre. "Coquille urbaine", à la fois envahie et désertée, voyant converger une masse de population - producteurs, vendeurs et clientèle -, elle ne pouvait qu'attirer vers elle ces multiples implantations, au risque de détruire un vieil équilibre et de retarder toute vélléité d'aménagement "rationnel".

Une autre partie de la vieille ville, celle située en bordure des rues principales, parcourues par des hordes de touristes, s'est transformée par "bazardisation", terme lancé au Maroc (M. BERRIANE, 1980). Boutiques traditionnelles et ateliers sont ici remplacés par des magasins vendant des articles pour étrangers, des restaurants pour touristes, des entrepôts

1960

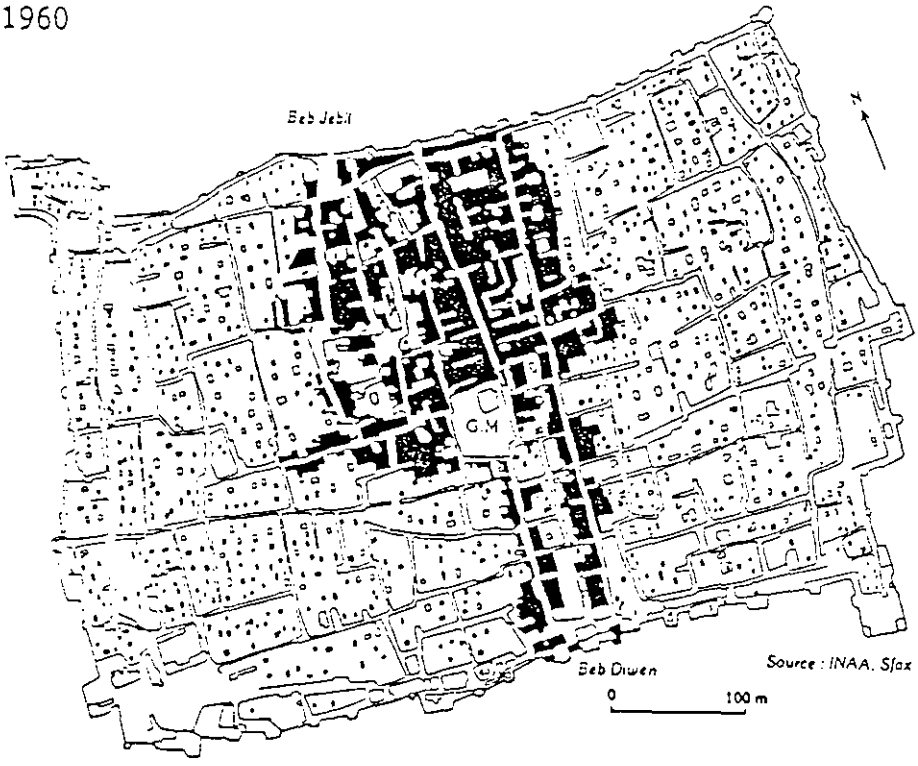

M. GDOURA

1980

Fig. 4 - L'espace économique de la Médina de Sfax

spécialisés dans le commerce international (tapis). Fès, Marrakech, Tunis, Kairouan, Le Caire (Khan al Khalili) offrent des exemples bien connus de cette mutation.

Enfin, des activités particulières se regroupent et se renforcent aux portes de la vieille ville, là où s'établit le contact avec les voiries modernes. Il peut s'agir de stockage et de vente de matières premières (peaux, bois, métaux...), d'activités de transports (gares routières, stations de taxis), de marchés de produits ruraux. Ces points de connexion se sont partout étoffés (Fès, Sfax, Sanaa) et ils jouent un rôle efficace de relais non seulement entre centre ancien et ville neuve, mais aussi entre ville et campagne. Ils sont les nœuds indispensables au fonctionnement des circuits commerciaux, ils représentent des pôles particulièrement stratégiques dans tout projet d'aménagement ou de réaménagement urbain, et leur expatriation autoritaire en périphérie, que souhaiteraient certaines autorités municipales, serait sans doute fort mal vécue.

QUELLE EVOLUTION PEUT-ON PREVOIR DANS UN PROCHE AVENIR ?

Plusieurs types de scénarios peuvent être envisagés, à la lumière de quelques transformations ou décisions récentes.

1 - La dégradation du bâti, les risques d'écroulement de constructions, le rassemblement dans quelques quartiers anciens de populations marginales, de trafics de drogue et de contrebande, de mouvements contestataires, le développement d'un banditisme nocturne poussent les autorités à "vider l'abcès". **On réalise une destruction partielle** : quelques îlots denses sont démolis au bulldozer (pour l'exemple) et quelques percées sont réalisées pour "aérer" la médina (voire pour y accéder rapidement). L'équilibre souks/ateliers/résidence est alors rompu. Des transferts d'activités sont réalisés en périphérie auprès de nouveaux logements attribués à des habitants délogés privilégiés. La vieille ville éventrée peut accueillir quelques activités plus prestigieuses, en façade sur les nouvelles avenues tracées. Ce type de mutation a été réalisé, mais progressivement, à Constantine, à Damas, plus brutalement à Hama en Syrie. Il pourrait se produire sur les marges de la médina de Casablanca lors de la réalisation de la future percée menant à la Grande Mosquée Hassan II.

2 - Plus modestement, quelques percées ou de simples élargissements de voies, sont réalisés pour décongestionner la vieille ville et favoriser le fonctionnement des souks centraux. **On crée des antennes de pénétration.** De telles opérations ont eu lieu à Fès (percée du Reif), à Tunis, à Alep. Elles ont permis la création de nouvelles activités, provoqué un retournement vers la rue de fonctions exercées jadis en arrière des façades, et accentué de ce fait les besoins en circulation, multiplié les espaces de parking sur tous les terrains libres ou sur les parcelles démolies, exercé une forte pression pour le départ des habitants. Ces opérations doivent être menées avec d'infinies précautions : elles doivent tenter de réaliser un équilibre entre activités de commerce, de production et espaces résidentiels, elles doivent réserver une place importante aux transports en commun, elles doivent être connectées avec les implantations d'activités et de logements effectuées dans le tissu urbain récent.

3 - Un troisième scénario est basé sur **l'immobilisme** : on laisse les quartiers anciens se taudifier par surdensification des logements, récupération de tout espace disponible (cours, caravansérails, terrasses), surélévations illicites. Cette médina devenue "bidonville central" de la ville, cachant sa misère derrière ses remparts historiques, ne saurait longtemps être tolérée par les autorités municipales. On peut pourtant en trouver des exemples réels à Salé (Maroc), à Alger (Kasbah), en Tunisie.

Dans ce cas de figure, les souks n'assurent plus qu'une fonction locale de petit commerce quotidien, les fonctions grossistes ont fui vers d'autres espaces de même que les ateliers artisanaux. Quelques petits commerçants et réparateurs ambulants occupent la chaussée. Il n'y a plus de centralité du vieux quartier, plus de pôle économique ; la médina n'est plus

Fig. 5 ÉCLATEMENT ET FRACTIONNEMENT DES PÔLES COMMERCIAUX AU MAROC

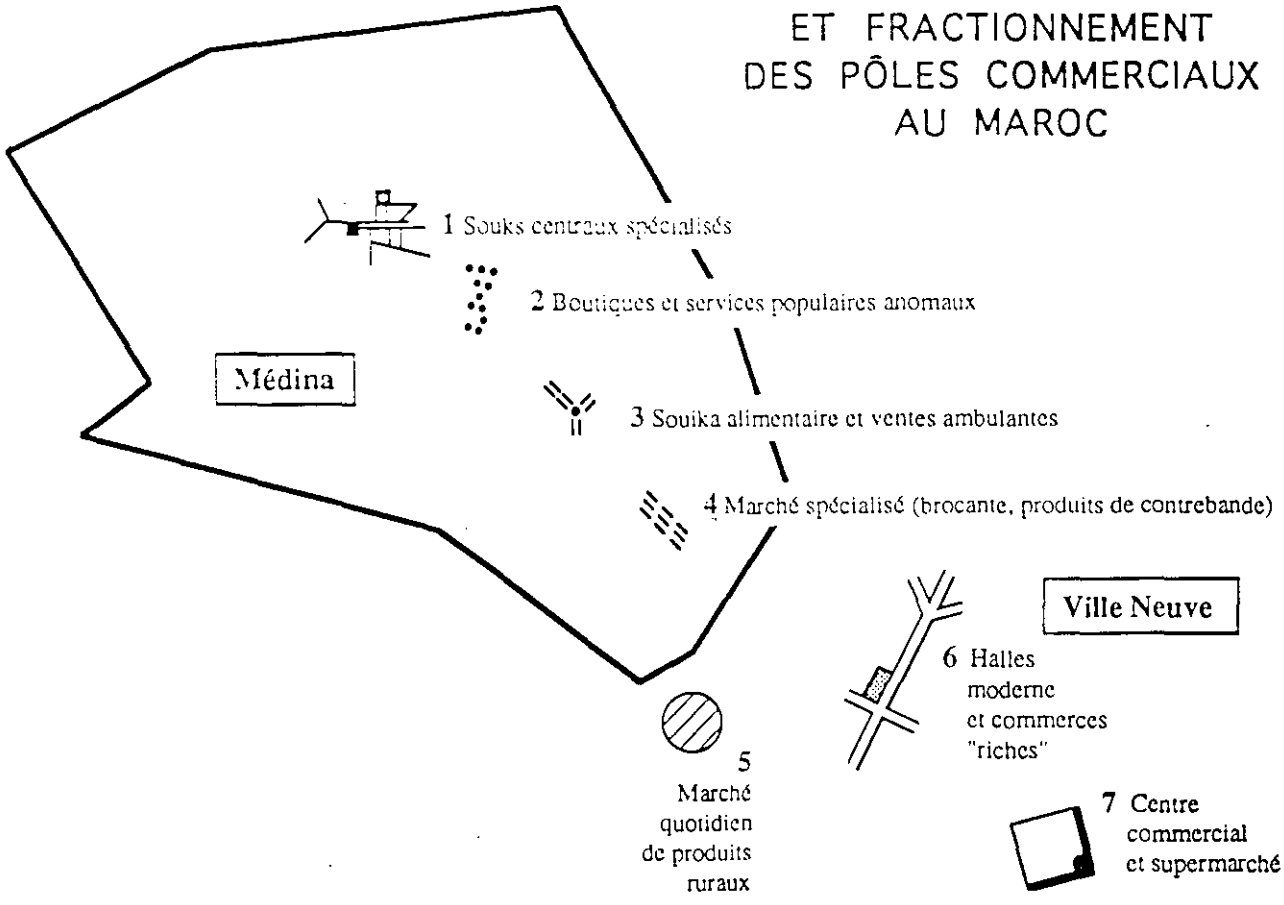

Conception : Jean-François TROIN.
Réalisation : Florence TROIN.

qu'un quartier paupérisé parmi tant d'autres. Cette évolution est déja réalisée dans de petites médinas à l'abandon (Azemmour, Larache au Maroc, par exemple).

4 - Une autre tendance peut également être envisagée qui s'appellerait "**muséification et tourisme**". L'on restaure de somptueux monuments historiques - très imparfaitement parfois, si l'on se rappelle les maux dont souffrent certaines *médersa* de Fès aujourd'hui réhabilitées - en isolant quelques monuments prestigieux qui deviendront les points forts d'un tourisme de masse avide de culture exotique. Les bazars , boutiques pour touristes dans ce cas, s'aligneront le long des rues empruntées par les cohortes de visiteurs, offrant leurs "objets-souvenirs". On pense à Tunis, à Kairouan, à certains quartiers du Caire islamique.

L'on peut également effectuer une rénovation d'un ou plusieurs îlots, afin d'opérer une reconversion immobilière et sociale au profit de spéculateurs en mal de résidences secondaires, ou de réaliser des complexes touristiques dans un cadre soigneusement rafistolé. On pense à Hammamet en Tunisie, à certains îlots de la médina de Marrakech, au projet non réalisé de la Qasba d'Azemmour au Maroc préconisé dès 1967 par le Ministère de l'Urbanisme (D. BENJELLOUN, 1982).

Ce réaménagement partiel ne peut nullement sauver l'activité des souks et des bazars. Dans les grandes villes, souks et bazars ont une fonction de production et de distribution avant tout destinée à la clientèle nationale, un rayonnement large, parfois national pour certains types de produits, et enfin une diffusion internationale dans le cas des tapis et de certains mobiliers. Quelques boutiques d'exposition pour étangers ne sauraient maintenir une activité suffisante, car la chaîne de fabrication est autrement complexe. Comme le montre M.B. LAGDIM SOUSSI (op. cit.) pour Marrakech, de l'atelier-boutique ayant pignon sur rue, en passant par le travail à domicile, l'utilisation de la main d'œuvre enfantine, la production féminine, le fonctionnaire-artisan, le retraité reconverti, jusqu'à la petite usine au matériel moderne, toute une gamme d'activités, généralement incluses dans le secteur informel, fonctionne et permet la réelle survie de la médina et de ses habitants. C'est cette complexité socio-économique qu'il faut appréhender avant toute opération brutale de réaménagement.

5 - Une dernière évolution envisageable serait celle d'une **politique d'accompagnement** de l'évolution spontanée des pôles commerciaux par des aménagements mixtes appropriés.

On assiste en effet à une multiplication, à un éclatement et à une spécialisation des noyaux commerciaux des villes arabo-musulmanes qui conduit à un fractionnement social des clientèles. En prenant l'exemple du Maroc qui nous est le plus familier (fig. 5), nous constatons qu'il existe aujourd'hui une gamme hiérarchisée de pôles aux espaces et aux fonctions bien définis :

- les souks centraux spécialisés et, à proximité, les ruelles de boutiques pour commerces et services populaires anomaux (besoins non quotidiens) desservant une clientèle aux revenus modestes ou moyens ;
- les marchés d'alimentation et les espaces de rassemblement des vendeurs ambulants, espaces des besoins quotidiens pour une population pauvre - vendeurs et acheteurs - qui vient y quérir ses moyens de survie ;
- des marchés spécifiques de produits de récupération, de brocante, de contrebande, des lieux de change clandestins des monnaies, nouveaux lieux plébiscités par de larges couches de la population et que l'on vient visiter depuis tous les quartiers urbains. A proche distance des portes et situés à l'articulation des deux circuits économiques jadis décrits par Milton SANTOS (1975), on les trouve au Maroc (Tétouan, Oujda), mais aussi à Constantine ou à Sanaa où ils jouent un rôle important de recyclage ;
- des marchés quotidiens aux portes de la vieille ville, où s'écoulent des produits ruraux;
- les installations centrales de la ville neuve comprenant les halles (marchés couverts) et les commerces "riches" pour une poplulation aisée, que l'on pourrait qualifier de "démédinisée";
- des centres commerciaux à l'occidentale autour d'un supermarché, accessibles aux populations riches et motorisées ;

- enfin, des marchés hebdomadaires de banlieue, témoins des vieux réseaux de souks, très prisés pour leurs étalages de produits frais.

Ce glissement des noyaux commerciaux dans l'espace, dans les fonctions (spécialisées ou non), cette hiérarchisation des clientèles (pauvres ou plus aisées, campagnardes ou urbaines) aboutissent à une **recomposition socio-économique des tissus commerciaux urbains.**

Dès lors, il serait posible de lancer de petites opérations encadrant cette redistribution des fonctions : réutilisation de *fondouq* et *khan* restaurés pour des activités culturelles et économiques ; récupération après dédensification de certains bâtiments pour des institutions sociales ; réinsertion de petits ateliers artisanaux et semi-industriels dans des espaces écroulés ou détruits et après avoir réaménagé les réseaux d'eau et d'électricité ; réorganisation de marchés de plein air en souks semi-couverts...etc...Le but recherché serait d'assurer une meilleure interpénétration sociale et fonctionnelle des activités de la ville ancienne, afin de remplacer par des **transitions** ce qui est aujourd'hui un ensemble de profondes **coupures.** Ceci ne peut se réaliser que par des actions légères, bien ciblées et progressives.

QUELQUES EXEMPLES D'AMENAGEMENTS D'ESPACES ECONOMIQUES

Sans oublier que d'importantes restaurations, voire réaffectations, ont été effectuées dans des édifices civils (palais, grandes maisons) ou religieux (mosquées, *medrassa*), nous nous attacherons pour terminer à examiner quelques opérations visant à installer des bâtiments à fonctions commerciales ou productives.

Un premier exemple nous est fourni par **l'action des "*bazari*" iraniens,** les tenanciers de bazars qui à Tabriz comme à Téhéran constituent une force politique évidente, jadis favorable à la révolution islamique, mais qui tient à préserver des acquis et une autonomie dans le négoce, une forme d'installation en centres commerciaux denses que des siècles d'activité ont consolidée. Ils ont participé aux travaux de restauration remarquables de l'architecture des bazars sous la houlette des autorités municipales. En complément, ces autorités ont eu le souci de développer l'espace des bazars en créant des adjonctions de complexes commerciaux modernes dans le prolongement direct des anciennes rues commerçantes couvertes et reprenant l'organisation traditionnelle en cellules commerciales spécialisées. Cette forme d'adaptation est quasi inconnue au Maghreb où l'on lorgne plutôt vers des centres commerciaux péeiphériques à l'occidentale.

Ceci fait ressortit l'intérêt d'une analyse des formes et degrés de relations entre le monde commerçant et celui des autorités administratives, isolant en particulier le rôle de quelques potentats du commerce entraînant à leur suite nombre de boutiquiers, décelant selon les origines géographiques, les anciennetés d'installation, des formes de hiérarchies, des types de comportements particuliers. Cette étude socio-politique serait précieuse pour les planificateurs souvent surpris par les blocages qu'ils rencontrent lors de projets d'aménagement (déplacement du centre de gros à Casablanca par exemple).

Un second exemple est constitué par **le projet de la Hafsia à Tunis** en voie d'être totalement réalisé à ce jour. Situé dans la partie Nord-Est de la médina, il vise avant tout la restructuration et la rénovation de l'habitat et comprend dans ce domaine des réalisations fort originales. Mais il comporte aussi un volet d'implantations économiques : un immeuble de bureaux place de Carthagène, une agence bancaire sur la voie automobile principale, trois hôtels pour le tourisme moyen, un *fondouq* destiné à la friperie qui est devenu un marché de produits alimentaires. Aussi modestes soient-elles, ces implantations manifestent cependant une volonté de conserver à ce quartier une fonction tertiaire modernisée et de réaliser une transition entre souks centraux spécialisés au cœur de la vieille ville et quartiers du secteur moderne *extra muros*. Appuyé financièrement par la Banque Mondiale, le projet de la Hafsia a été une

opération de longue haleine, mais il a abouti et pourrait servir de modèle pour bien d'autres quartiers anciens à remodeler.

Un troisième exemple d'aménagement, qui connut, lui aussi, des phases d'hésitations, annulations, reconversions est **celui de Bab el Faraj à Alep.** Une première version prévoyait des immeubles élevés, une sorte de mini CBD (Central Business District) contrastant violemment avec le tissu urbain historique de la "*mdiné*". La seconde version, élaborée de 1984 à 1986 se veut, ici aussi, un espace de liaison entre vieille ville et ville moderne, un "raccomodage" de centre-ville (d'après l'expression de de S. BIANCA, l'un de ses concepteurs). Un nouveau souk associant boutiques, bureaux et appartements en étages, puis des hôtels, des institutions culturelles, un jardin archéologique, un centre commercial sont implantés. Certes, ces constructions touchent un tissu hors de la vieille enceinte, mais situé sur sa frange immédiate, et ces équipements culturels et économiques modernes réalisent une jonction entre le centre-ville moderne d'Alep et la ville historique : la continuité spatiale et architecturale a été recherchée. L'avenir dira si elle a été réellement obtenue.

Les cas de réaménagements économiques sont finalement rares. L'accent est plutôt mis dans ces rénovations-restructurations sur l'habitat, qui est une urgence première . Les unités de production sont généralement absentes , quoi que proclament les discours des planificateurs, désireux de les réinsérer dans les quartiers anciens. De plus, les nouvelles activités tertiaires s'installent à la suite de la vieille ville, sur des avenues rayonnantes qui la prolongent (ceci est parfaitement démontré par l'exemple de Sanaa ou des grandes villes de Syrie) et exceptionnellement dans leur espace interne ; elles affectent des faubourgs, des péricentres et non les centres eux mêmes beaucoup plus difficiles à dédensifier et remodeler ; ce serait donc des greffes extérieures plutôt que des implants, pour utiliser un langage médical.

Finalement; comme le dit fort bien J.C. DAVID (1987) : "*Les projets d'aménagement du centre et des quartiers anciens, peu ou pas appliqués, servent de réservoirs pour des interventions conjoncturelles à signification généralement politique, qui cependant sont rarement menées à leur terme*".

Les enjeux immobiliers privés sont relativement minces, les propriétaires ne peuvent espérer tirer de ces opérations de fortes plus-values commerciales et s'en désintéressent, laissant l'Etat agir seul. Une rentabilisation par des commerces de standing, des établissements de loisirs (cafés, restaurants, spectacles) est fort peu probable, car la clientèle fortunée ne fréquente guère ces espaces, même une fois rénovés, mais plutôt les quartiers d'urbanisme récent. Là réside une différence esentielle avec les enjeux rencontrés dans les quartiers restaurés des villes européennes ou nord-américaines, qui sont devenus très -presque trop- attractifs, quartiers pour touristes, pour étudiants en période nocturne, quartiers "à la mode" pour la bourgeoisie citadine qui vient s'y montrer, on serait tenté de dire : "quartiers-zoos". Ce sont incontestablement, dans ce cas, des pôles animés, visités, utilisés comme symboles du bien vivre par les vecteurs de communication des édiles municipaux.

Mais dans quelques villes arabes, des retours vers le centre ancien semblent timidement se dessiner et les classes moyennes et supérieures redécouvrent (à Tunis notamment, d'après les observations de M. CHABBI, communication orale) ces espaces du patrimoine réhabilité et reconverti. Le temps aidant, ces nouveaux habitants pourraient fort bien entraîner la réalisation d'équipements et rééquipements et attirer, plus que les discours des universitaires ou des urbanistes opérationnels, l'attention des promoteurs, éveillant, cette fois, un intérêt plus réel pour ces quartiers restaurés.

CONCLUSION

A la suite de bien d'autres analystes, on ne ne peut donc que rappeler les conditions d'une reconversion des quartiers de souks et de bazars pouvant s'assurer quelque succés auprès des habitants et des acteurs économiques :

- développer des projets multi-fonctionnels en rapport avec l'ensemble des opérations envisagées sur la totalité de l'agglomération urbaine, en ne considérant plus la vieille ville comme une coquille isolée du reste de l'espace urbain ;

- insérer ces réaménagements dans la gamme des équipements urbains, dont ils ne sont qu'un maillon, et notamment bien envisager leurs rapports avec les centres commerciaux périphériques (complémentarité, prolongements spatiaux ou concurrences) ;

- profiter de l'exceptionelle centralité de ces espaces du tertiaire et de la production artisanale en soignant tout spécialement la réalisation des axes de circulation , l'intégration d' espaces de parkings à proximité, l'insertion de lignes modernes de transports en commun.

Tout cela nécessite sans doute une révision des conceptions de la plupart des schémas directeurs et plans d'urbanisme, une évolution réelle des mentalités des planificateurs, un changement d'attitude chez de nombreux édiles et responsables administratifs. C'est par ces transformations mentales, œuvre de longue haleine, que les transformations physiques des quartiers anciens et la réimplantation d'activités économiques auront quelques chances d'être menées à bien et surtout d'être "reconnues" par les citoyens.

Jean-François TROIN
(Tours, décembre 1994)

SOURCES BIBLIOGRAPHIQUES

AL WESHALI N. (1991 et 1993) : " Les activités commerciales dans le centre-ville de Sanaa (Yémen). A paraître dans "*Sanaa hors les murs*", éd. CFEY-URBAMA, 1995, 22p.
ATLAS DE LA MEDINA DE FES (1986), Universités de Fès et Toulouse - Le Mirail, planches et notices. Toulouse.
BENJELLOUN D. (1982) : "La médina d'Azemmour : un microcosme de la marginalisation des cités traditionnelles marocaines", *Présent et avenir des médinas*, ERA 706-URBAMA, N° 10-11, Tours, pp.22-30.
BERRIANE M. (1980) : *L'espace touristique marocain*, ERA 706-URBAMA, N° 7, Tours, 171p.
DAVID J.C. (1987) : "Production et occupation de l'espace dans le centre-ville d'Alep". *Journées scientifiques d' URBAMA, Tours*, texte non encore publié, 15 p.

EL ABDELLAOUI M. (1986) : *La médina de Tétouan et son évolution récente*, Thèse de 3eme Cycle, Université de Tours, ronéo, 349 p.
ESCHER A., WIRTH E. (1992) : *Die Medina von Fes*, Erlanger Geographische Arbeiten, Heft 53, 382 p. + cartes et photos.
FEJJAL A. (1993) : *Fès : héritages et dynamiques urbaines actuelles*, Thèse de Doctorat d'Etat, Université de Tours, 727 p.
GDOURA M. (1982) : "La médina de Sfax : la primauté de la fonction économique", *Présent et avenir des médinas*, ERA 706-URBAMA, N° 10-11, Tours, pp. 47-56.
GROUPE HUIT, URBAPLAN, SIDES, ADER-FES, UNESCO (1991) : *Sauvegarde de la ville de Fès*. Rapport Phase 1, PNUD et Royaume du Maroc, 203 p.
HREITANI M. et DAVID J.C. (1986) : "Souks traditionnels et centre moderne : espaces et pratiques à Alep (1930-1980)", *Bulletin d'Etudes Orientales*, XXXVI, 1984, IFEAD, Damas, pp. 1-78.
KOPP H., WIRTH E. (1994) : *Sanaa. Développement et organisation de l'espace d'une ville arabe*. Traduit de l'allemand, Cahiers de l' IREMAM, N°5, IREMAM et CFEY, Aix-en-Provence,125 p.
LAGDIM SOUSSI M.B. (1984) : "Le poids de l'artisanat dans la médina de Marrakech", *Présent et avenir des médinas*, ERA 706-URBAMA, N° 10-11, Tours, pp. 83-92.
LAGDIM SOUSSI M.B. (1984) : *Les activités artisanales à Marrakech et leurs retombées économiques*, Thèse de 3eme cycle, Université de Tours, 366p.
MERMIER F. (1989) : Le marché de Sanaa, porte intérieure de la ville, *Maghreb-Machrek*, 123, La Documentation Française, Paris, pp. 171-176.
PAGAND B. (1988) : *La médina de Constantine : de la cité traditionnelle au centre de l'agglomération contemporaine*. Etudes méditerranéennes, N°14, CIEM, Poitiers, 304 p.
RAYMOND A. (1985) : *Grandes villes arabes à l'époque ottomane*, La Bibliothèque Arabe, Sindbad, Paris, 389 p.
SANTOS M. (1975) : *L'espace partagé*, Ed. Génin, Paris, 407 p.
SIGNOLES P. (1988) : "Place des médinas dans le fonctionnement et l'aménagement des villes au Maghreb", in : *Eléménts sur les centres-villes dans le monde arabe, URBAMA, N° 19*, Tours, pp. 231-271.
SIGNOLES P. (1994) : "Activités de production dans les villes du Maghreb", *Monde arabe, Maghreb-Machrek*, 143, La Documentation Française, Paris, pp. 19-25.
SIGNOLES P. (1994) : "Actualité et centralité des médinas", *Monde Arabe, Maghreb-Machrek*, 143,, La Documentation Françaises, Paris, pp. 155-161.
TROIN J.F. (1984) :"Médinas en péril", *Courrier du CNRS*, N°57, Paris, pp. 30-32.
TROIN J.F. (1993) : "Urbanization and Development. The role of the Medina in the Maghreb", in: *H. AMIRAHMADI, S. EL SHAKHS, Urban Development in the Muslim World*, Rutgers (N.J.), pp. 94-108.
TROIN J.F. (1993) : "Fes and Sanaa : a comparative approach to suq quarters", communication au *Bazaar Colloquium, Tabriz (Iran)*, 28 septembre-1er octobre, texte non publié à ce jour, 11p.
URBAMA (1982) : *Présent et avenir des médinas*, ERA 706-URBAMA, Volume 10-11, Tours, 281 p.
WIRTH E. (1975) : "Zum Problem des Bazars (suq, çarsi). Versuch einer Begriffsbestimmung und Theorie des traditionellen Wirtschaftszentrums der orientalisch-islamischen Stadt", *Der Islam* , Berlin, N° 51, pp. 203-260 et N° 52, pp. 6-46.

iai ISTITUTO AFFARI INTERNAZIONALI - ROMA

n° Inv. 14757
5 GEN. 1995

BIBLIOTECA

9

Convegno

Città e società urbana nel mondo arabo:
trasformazioni, sfide, prospettive

Torino, 12-13 dicembre 1994

LA CIUTAD ARABE COMO ESLABON EN LA CATENA MIGRATORIA: EL CASO DE MARRUECOS

Prof. Bernabé LOPEZ GARCIA
Universidad Autonoma de Madrid

Fondazione
Giovanni Agnelli

LA CIUDAD ARABE COMO ESLABON EN LA CADENA MIGRATORIA: EL CASO DE MARRUECOS

Comunicación de Bernabé LOPEZ GARCIA
Universidad Autónoma de Madrid

Coloquio organizado por la Fundación Agnelli
Turín, 12-13 de diciembre de 1994

Definición del título e hipótesis

La emigración, en tanto que itinerario, tiene a la ciudad como punto de referencia. Punto de llegada, las más veces, es sin embargo también, y cada vez más, punto de partida.

Desde las observaciones de Ibn Jaldún en su *Muqaddima*, la vida ciudadana es considerada como la meta a la que tiende forzosamente el hombre rural, acosado por la rudeza del campo ([1]). Este proceso inexorable, sin retorno, acelerado desde la revolución industrial en los países más desarrollados, ha cobrado en los países árabes colonizados una fuerza singular desde principios del siglo XX. El proceso de urbanización en la segunda mitad del mismo ha llevado a que la concentración de las poblaciones se intensifique de manera considerable hasta alcanzar

---

[1] Ver Ibn Jaldún, *Introducción a la Historia Universal. Al-Muqaddimah*, Fondo de Cultura Económica, México 1977, Libro Segundo, Capítulo III, p. 267.

en la mayoría de los países árabes, ya independientes, a más de la mitad de sus poblaciones. Las migraciones internas han sido las principales responsables, siguiendo siempre este mismo itinerario del campo a la ciudad.

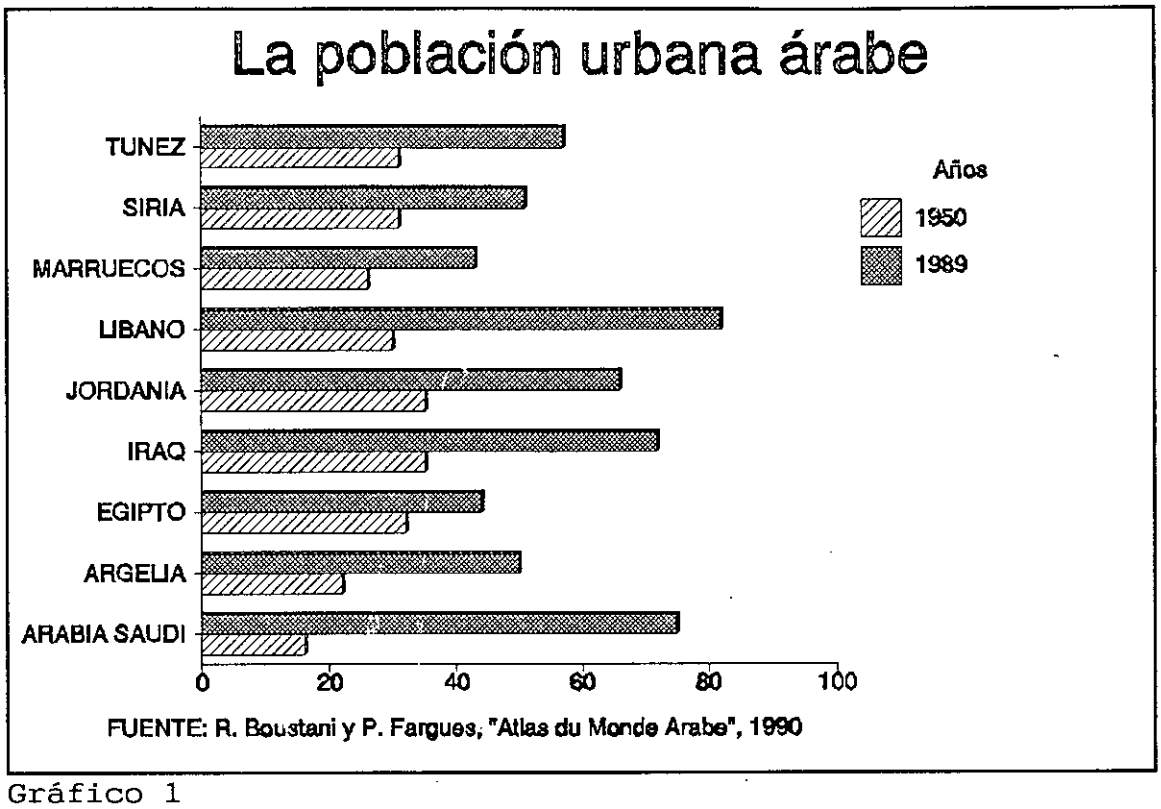

Gráfico 1

TABLA I

PORCENTAJE DE LA POBLACION URBANA EN LOS PRINCIPALES PAISES ARABES

	1950	1989
Arabia Saudí	16	75
Argelia	22	50
Egipto	32	44
Iraq	35	72
Jordania	35	66
Líbano	30	82
Marruecos	26	43
Siria	31	51
Túnez	31	57

FUENTE: R.Boustani y P.Fargues, Atlas du Monde Arabe, Bordas, Paris 1990.

Pero no debe olvidarse que, en este proceso, el itinerario migratorio se ha ido diversificando, surgiendo también movimientos de población intraciudades. Aparece con fuerza un nuevo fenómeno que toma a la ciudad como punto de partida, bien de migraciones interiores que refuerzan las grandes concentraciones urbanas, bien de migraciones internacionales que aspiran también, por usar el término de Ibn Jaldún, "al bienestar y al lujo" ([2]). Pero existe también, y cada vez más, una emigración descendente que, tomando las grandes ciudades -o incluso el extranjero- como punto de partida, se instala en las ciudades intermedias.

En esta comunicación se va a tratar precisamente de este papel de «eslabón» que desempeña la ciudad árabe en el proceso de las migraciones: Estación de llegada de migraciones rurales o urbanas definitivas; etapa intermedia hacia migraciones internacionales; etapa final de retornados del extranjero. Pero nos vamos a centrar en un caso concreto, el de Marruecos, para poder conocer los pormenores de un itinerario migratorio que ha afectado profundamente al medio urbano: por un lado y en un primer tiempo, a través de una ***duarización***, si se permite el término, de los barrios periféricos de las ciudades, fruto de las inmigraciones rurales ([3]); por otro, y en un segundo tiempo, por medio de la extensión de un habitat legal o clandestino, directamente ligado a la preocupación de inversión de los emigrantes en el extranjero, preocupación derivada de la voluntad de instalar en medio urbano a los familiares que quedan en Marruecos ([4]). En ambos casos se está produciendo una mutación

---

[2] *Ibid.*

[3] Entre los casos más visibles de *duarización* se encuentra el fenómeno de la sedentarización de los nómadas de la región oriental de Marruecos que se instalan con sus jaimas en los perímetros urbanizables adquiridos, en espera de poder construir su vivienda. Ver Boutayeb Tag, "La croissance des petites villes du Maroc oriental steppique", en URBAMA, *Petites villes et villes moyennes dans le Monde Arabe*, tomo I, Tours 1986, pp. 107-123.

[4] Ver Abdellatif Fadloullah y Abdellah Berrada, *L'émigration internationale et l'utilisation de l'espace à Nador*, Juillet 1990, p. 18. La investigación que dio origen a este informe ciclostilado, fue realizada con la ayuda de la Fundación Ford.

importante del medio urbano que condiciona a su vez su conversión en punto de partida de nuevas migraciones: en la medida en que los nuevos barrios de las ciudades carecen de condiciones de infraestructura y escasean los medios que permitan la inserción laboral de las nuevas generaciones de inmigrantes.

Inmigración y urbanización en Marruecos

El reciente censo de la población en Marruecos, realizado en septiembre de 1994, no permite que dispongamos aún de datos para conocer el porcentaje actualizado de habitantes en medio urbano que han nacido fuera del mismo. Aunque se dispone de la encuesta de migración interna y ordenación del territorio de 1991, debemos recurrir fundamentalmente a una información de más de diez años, el censo de 1982. Pese a su antigüedad, es de por sí una fuente suficientemente ilustrativa de lo que tratamos de explicar.

Desde 1960, primer censo realizado tras la independencia, más de un cuarto de la población urbana de Marruecos ha nacido en medio rural, es decir, han sido inmigrantes establecidos en núcleos de población concentrada ([5]). Si en el censo de 1960 constituían un 28 % y en el de 1971 un 31 %, el descenso a un 25 % en 1982 ([6]) no indica tanto la disminución del ritmo inmigratorio hacia las ciudades sino más bien su diversificación desde orígenes también urbanos de las mismas. El censo de 1982 permite ver que el 64,3 % de los urbanos viven en 14 grandes ciudades que a su vez han recibido al 57,7 % de los rurales inmigrados a medio urbano (ver Tabla III y Gráfico 3). Pero estas mismas grandes ciudades han sido el destino de migraciones

---

[5] Sobre el concepto de urbanización en Marruecos, véase Abdelaziz El-Ghazali, "L'approche du concept «urbain». Le cas du Maroc", en URBAMA, *Petites villes et villes moyennes dans le Monde Arabe*, Tomo I, Fascicule de Recherches 16, Tours 1986, pp. 47-67.

[6] Ver Direction de la Statistique-CERED, "Migration et urbanisation au Maroc (Les Grandes Villes)", en *Migration et Urbanisation au Maroc*, Rabat 1993, p. 123.

nacidas ya en otros centros urbanos que constituyen el 13,35 % de sus efectivos. De este modo, si sumamos el 22,24 % de su población de origen rural, resulta que un 35,59 % de los habitantes de las mismas, es decir, más de uno de cada tres, es de origen inmigrante, lo que indica que las grandes ciudades representan polos de atracción permanente de poblaciones foráneas (ver Tabla II y Gráfico 2).

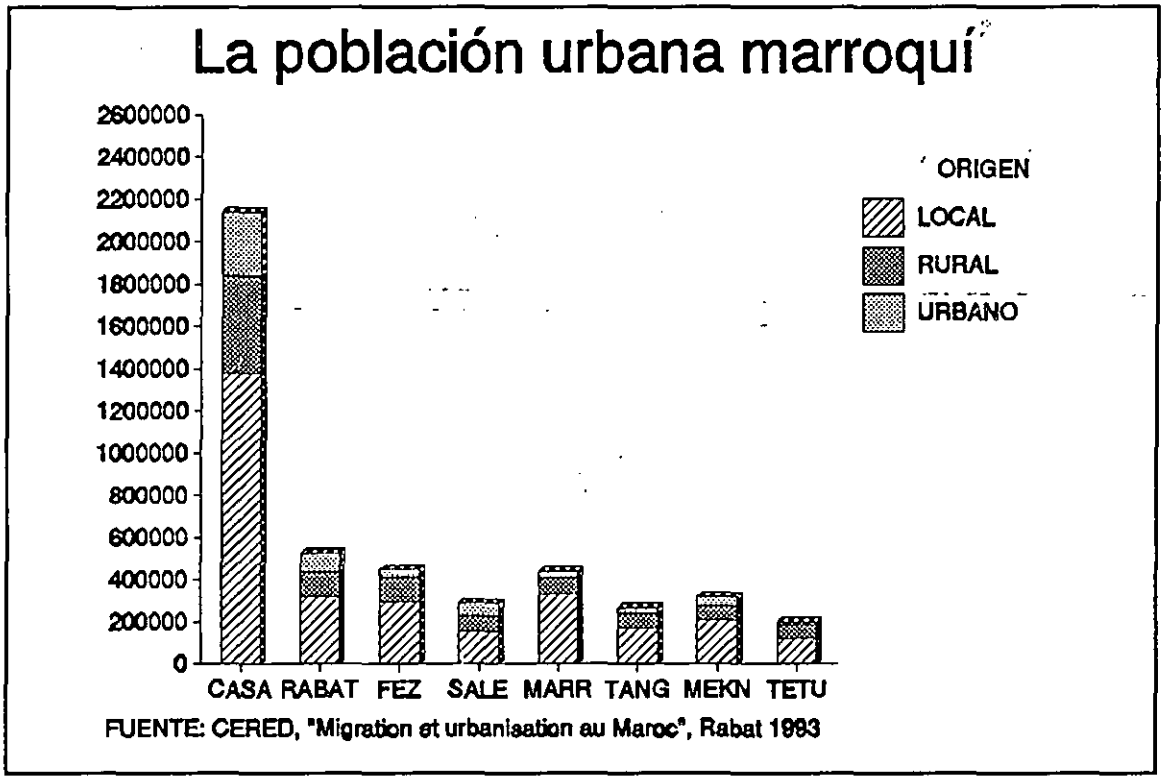

Gráfico 2

TABLA II
ORIGEN DE LAS POBLACIONES
INMIGRADAS A LAS GRANDES
CIUDADES DE MARRUECOS

Ciudades	%Rurales	%Urbanos
Casablanca	21,46	14,01
Rabat	22,24	16,86
Fez	25,97	7,79
Salé	24,96	20,64
Marrakech	15,53	7,68
Tánger	25,55	9,83
Mequínez	19,86	13,40
Tetuán	30,05	7,25
Safi	26,99	10,81
Uxda	20,24	11,93

Kenitra	20,12	18,12
Agadir	30,59	21,65
Juribga	18,92	18,54
Mohamedia	21,61	14,54

FUENTE: CERED, Migration et Urbanisation au Maroc, Rabat 1993, p. 124

Pero más espectacular que la atracción ejercida por estas grandes ciudades sobre los habitantes rurales es la de las ciudades pequeñas y medianas (de 2.500 a 100.000 habitantes). Según el censo de 1982, un 30 % de su población en esta fecha eran inmigrantes nacidos en medio rural y un 14 % habían nacido en otros centros calificados como urbanos. Ello supone que un 44 % de sus efectivos eran foráneos.

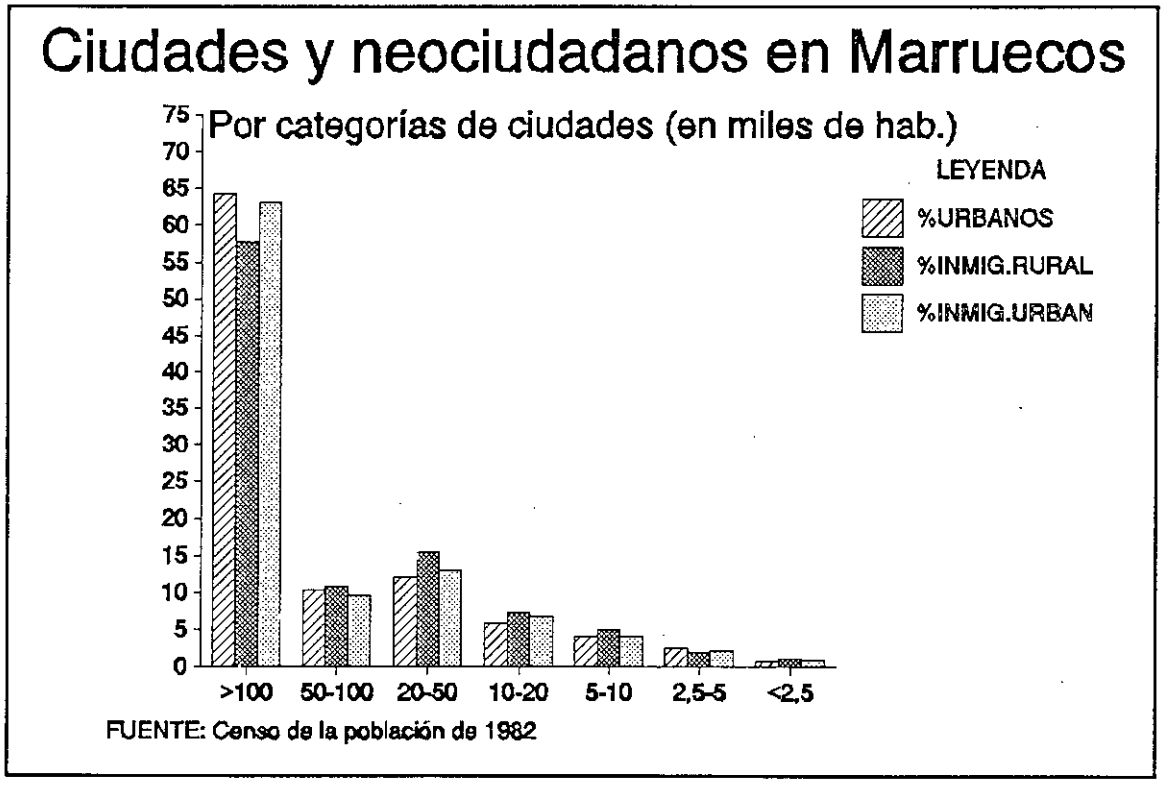

TABLA III
DESTINO DE LAS MIGRACIONES
RURALES INTERNAS EN MARRUECOS

Tipo ciudad Habs.	% Pobl. urbana total	% orig. rural neourb.	% orig. urbana reurb.
> 100000	64,3	57,7	63,1
50-100000	10,3	10,9	9,7
20-50000	12,1	15,6	13,1
10-20000	5,9	7,4	6,9
5-10000	4,1	5,1	4,1
2,5-5000	2,5	2,1	2,2
< 2500	0,8	1,1	0,9
	100	100	100

FUENTE: CERED, Migration et urbanisation au Maroc, Rabat 1993. Elab. propia.

Las ciudades intermedias: ¿estación migratoria?

Tanto en las grandes ciudades como en las medianas y pequeñas la inmensa mayoría de los inmigrantes nacidos en medio rural han dado el salto directamente del campo a la ciudad de destino. La proporción es mayor en los grandes núcleos de más de 100.000 habitantes, en donde alcanza el 86,3 %, mientras en las ciudades menores de 100.000 habitantes se reduce al 82,7 % ([7]). El porcentaje restante de los rurales en origen, 13,7 para las grandes ciudades y 17,3 % para las medias y pequeñas, ha vivido con anterioridad en medio urbano. El itinerario migratorio no ha supuesto en todos los casos el paso de ciudades menores a mayores, como es el caso de un 6,8 % de los rurales que viven en las grandes ciudades, sino que incluye también a veces una regresión en la escala urbana, lo que hemos llamado más arriba una emigración descendente. Así, entre los rurales habitantes de las ciudades pequeñas y medianas, un 8,2 % habitaron con anterioridad en grandes núcleos. Este proceso se refuerza según la encuesta de migración interna de 1991, ya que la proporción asciende a un 10,8 %, mientras se mantiene el porcentaje (6,6)

[7] *Ibid.*, capítulo "Les petits villes et les villes moyennes: pôles de rétention ou relais migratoires", p. 191.

de los que pasan de ciudades pequeñas y medias a grandes. En la Tabla IV podemos ver la evolución en porcentajes y en el Gráfico 4 la representación en cifras absolutas.

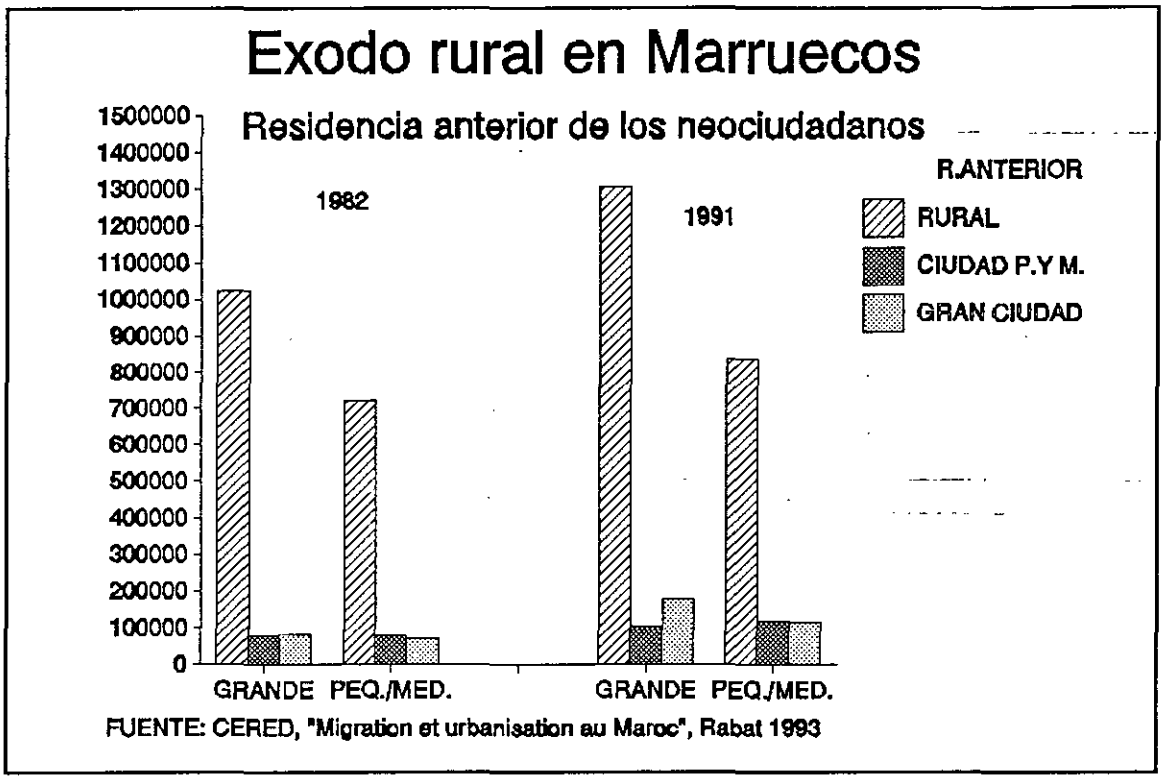

TABLA IV
RESIDENCIA ANTERIOR DE LOS
INMIGRANTES URBANOS NACIDOS EN MEDIO RURAL

	1982		1991	
	Gran	P-M	Gran	P-M
Grandes	6,9	8,2	11,3	10,8
Pe.yMe.	6,8	9,1	6,6	11,1
Rural	86,3	82,7	82,1	78,1
Total	100	100	100	100

FUENTE: CERED, Migration et urbanisation au Maroc, Rabat 1993

El incremento de los centros urbanos, que han pasado de 117 en 1960, a 184 en 1971 y a 250 en 1982, ha sido pues síntoma de un desarrollo urbano extendido que ha ejercido de "filtro relativamente eficaz del éxodo rural", que atenúa su acceso a las

grandes ciudades ([8]). De ahí que se haya hablado de las pequeñas y medianas ciudades en Marruecos como de "polos de retención" e incluso de "estaciones" o "etapas" (*relais*) migratorias. Nuevos centros urbanos con carácter de capital administrativa, centro turístico o encrucijada de carreteras, retienen una parte importante de las migraciones rurales ([9]).

En los años ochenta, el proceso de desarrollo de las ciudades intermedias parece haber seguido su curso en Marruecos, confirmando un verdadero cambio en las corrientes migratorias del mundo rural. Las mutaciones sufridas en Marruecos por la crisis económica a comienzos de los ochenta, aceleradas por la puesta en práctica del Plan de Ajuste Estructural, han estimulado el éxodo rural que ha pasado de unas 100.000 personas anuales a principios de los ochenta a una cifra que algunos han estimado en torno a 140.000 personas a lo largo de los ochenta ([10]). El destino es, en una gran mayoría, las grandes ciudades de más de 100.000 habitantes, que habrían absorbido entre 1982 y 1991, según una estimación, el 71,5 % de los rurales desplazados por primera vez a medio urbano en dicho período. Las ciudades pequeñas y medianas habrían recibido el 28,5 % restante ([11]).

---

[8] *Ibid.*, p. 203.

[9] Véase el artículo de Jean-François Troin, "Petites villes et villes moyennes au Maroc: Hypothèses et réalités", Tomo I pp. 69-81 en libro antes citado, *Petites villes et villes moyennes dans le Monde Arabe*. Esta obra, en sus dos fascículos 16-17, constituye una reflexión a escala del mundo árabe del fenómeno de la urbanización "intermedia".

[10] La *Enquête nationale démographique 1986-1988*, Direction de la Statistique, Rabat, elevaba incluso a 271.000 personas el éxodo rural hacia las ciudades. Citado por Nouzha Lamrani, "Le Programme d'ajustement structurel et l'emploi dans le milieu rural au Maroc", en *Bilan décennal du Programme d'Ajustement Structurel et perspectives de l'économie marocaine*, número especial de la revista *Annales Marocaines d'Économie*, Rabat 1994, con las actas del Coloquio de la Asociación de Economistas Marroquíes (1-3 Octubre 1993), pp. 399-405.

[11] Según la comparación entre la encuesta de migración interna y ordenación del territorio de 1991 y el censo de 1982, los inmigrantes recibidos por las grandes ciudades se estimaban en 285.170 personas venidas directamente del campo. Ver CERED, *Migration et urbanisation au Maroc*, citado, p. 191. Las cifras

Este éxodo rural no se produce sin embargo tanto por la conversión del mundo urbano en un polo atractivo cuanto por la permanencia de malas condiciones de vida en el medio rural. Según el análisis del Consejo Nacional de la Juventud y del Porvenir, "la intensidad de los flujos es más una consecuencia de los factores de repulsión del campo que de los de atracción de la ciudad" ([12]).

Si importante es constatar la enorme movilidad de la población entre los distintos medios de nacimiento aún lo es más ver en qué condiciones se han llevado a cabo estos reajustes de población. Tomemos como ejemplo el de la ciudad de Fez, ciudad que según la Tabla II cuenta con un tercio de su población nacido fuera, sobre todo en medio rural. El estudio del censo electoral de 1983 que realizamos ([13]) nos permitió ver que el proceso de reestructuración urbana que promueve la presión migratoria se produce según una lógica propia. Refiriéndonos a la población adulta inscrita en dicho censo, los inmigrantes de origen rural se aglutinan en los barrios periféricos, no reglamentarios, en los que llegan a constituir el 70 % de su población censada (el porcentaje es evidentemente mayor aún si hablamos de la población real), mientras los inmigrantes procedentes de los grandes centros urbanos reocupan el espacio de la ciudad moderna, Dar Dbibag, en donde llegan a ser hasta un 10 % de la población. En toda la ciudad de Fez, próxima al millón de habitantes en la actualidad, se puede cifrar en torno a un 5 % la población originaria de los otros grandes centros urbanos ([14]).

---

no cuadran sin embargo con las estimaciones globales del éxodo rural, que debería haber sobrepasado el millón de personas en ese período.

[12] *Ver Conseil National de la Jeunesse et de l'Avenir, Emploi des jeunes en milieu rural*, Rabat, 1992, p. 22.

[13] Ver B. López García, "Urbanismo, inmigración, oficios y participación política en una ciudad en transición: el caso de Fez", en *Homenaje al Profesor Jacinto Bosch Vilá*, Granada, 1991, vol. I, pp. 555-579.

[14] Según el censo general de 1982, el 7,8 % de la población de Fez provenía de centros urbanos de diferente categoría. El 26 % de origen rural provenía en un 83 % del inmediato entorno de

¿Pero quiénes se desplazan entre los distintos núcleos urbanos? Sin duda, en el ejemplo que acabamos de dar de la ciudad de Fez, los urbanos que cambian de ciudad son bien distintos socialmente en unos medios y en otros. Funcionarios, profesiones liberales y otros niveles acomodados en los casos de los que se instalan en los barrios modernos, distan mucho de los que se insertan en los barrios populares, distinguiéndose apenas de los demás inmigrantes de origen rural: campesinos, obreros manuales, parados. Por otra parte, si observamos la Tabla II, podremos ver que los porcentajes más reducidos de población inmigrante de origen urbano se dan en un tipo de ciudades, «tradicionales» bien que el plena transformación, con unas características peculiares: Fez, Marrakech, Tetuán o Tánger. Todas ellas presentan porcentajes de su población nacidos en otros medios urbanos por debajo del 10 %, mientras las ciudades «modernas», por usar una vieja clasificación ([15]), como Casablanca, Rabat, Agadir o Juribga presentan porcentajes mucho más altos, que oscilan desde el 14 % de Casablanca al 21 % de Agadir. Son por tanto las ciudades tradicionales puntos de atracción menores para las poblaciones urbanas en movilidad.

Habría que plantearse si la aceleración de las migraciones inter-urbanas es una consecuencia de la saturación de las ciudades, tanto las pequeñas y medianas como las grandes, que no pueden ofrecer medios de vida a una buena parte de su población. Pero no podrá entenderse este hecho si no tenemos en cuenta que en la cadena migratoria del ciudadano marroquí, las ciudades de su país no forman un sistema cerrado en sí, sino que se sitúan en un marco más amplio de escala internacional que llega hasta París, Amsterdam, Bruselas, Barcelona, Madrid, Turín o Marsella.

Crisis de los ochenta y migraciones internacionales

---

la ciudad, las provincias de Taunat, Taza y la propia Fez.

[15] Ver Robert Escallier, en el dossier *Villes et sociétés au Maghreb*, en *Annuaire de l'Afrique du Nord*, 1973.

El ajuste estructural de los ochenta ha tenido consecuencias directas en las migraciones internas y externas al actuar sobre el paro y el empleo ([16]). Si en 1982 se estimaba aquel en un 10,7 % de la población activa, en 1990-91 alcanzaba el 20,6 %, según la encuesta sobre el nivel de vida. Los jóvenes entre 15 y 24 años, que representan más del 45 % de los demandantes de empleo, se veían más afectados, con una tasa de paro del 30,1 %. Algunos elevan la tasa de actividad de los jóvenes de esta edad hasta cerca del 50 %. Tasa que es especialmente elevada entre los titulados superiores, población ampliamente urbanizada. También la mujer sufre más las consecuencias del desempleo: en 1992, según cifras oficiales del Consejo Nacional de la Juventud y del Porvenir, la tasa de paro femenina es del 25,3 % frente al 13 % entre los hombres.

Todo esto afecta sin duda a los flujos migratorios que toman en muchos casos el camino de la emigración internacional. En 1984 se estimaban los emigrantes marroquíes fuera de su país en 1.140.400 personas. Un 5,2 % del total de la población del país. Ocho años más tarde alcanzaban la cifra estimada de 1.765.000, un 7,03 % de la población total. Un total de 624.400 emigrantes más, es decir, un incremento del 54,7 %. Una gran parte de ellos provenían de la emigración familiar, pero una parte no desdeñable, a pesar del cierre de fronteras europeas operado desde los años 1973-74, era población activa que había logrado abrir brecha en aquellos países como Italia o España que comenzaban a atraerlos sin oponer en un principio grandes trabas a su instalación.

La cadena migratoria en los países magrebíes no termina, pues, en las ciudades de sus propios países. El itinerario campo-ciudad o ciudad-ciudad lleva, en una proporción cada vez más creciente, a las ciudades europeas como lugar provisional, y en muchos casos definitivo, de instalación. Los barrios de Gennevilliers en París, de Molensbeek en Bruselas, de Peña Grande en Madrid, entre otros, actúan en cierto modo como enclaves

---

[16] Aparte del artículo citado de Nouzha Lamrani, véanse en la misma obra los redactados por Ahmed Bouharrou, Mohammed Boutata, Mohammed Abdou-Hamid El-Farouki y Nadira Berkallil.

urbanos árabes en medio europeo, con un funcionamiento y lógica muy marcado por sus raíces marroquíes. Además hay que señalar una mutación en curso en el perfil migratorio de los marroquíes en el que cada vez son más numerosos los procedentes de medios urbanos. Lo que es aplicable tanto en la escala de las migraciones interiores como de las internacionales.

El tradicional emigrante rural y masculino que era mayoritario en los años sesenta y comienzos de los setenta está dejando paso en proporciones cada vez mayores al emigrante urbano de ambos sexos.

Si nos centramos en los emigrantes al extranjero, según Daniel Noin, hace un cuarto de siglo las tres cuartas partes de los efectivos emigrantes de marroquíes en Europa procedían de medios rurales ([17]) y eran casi exclusivamente hombres. Esa realidad, que suponía ya de por sí un cambio con respecto a las migraciones de los años treinta y cuarenta, empezaba a incorporar a un cupo no menospreciable de neo-urbanos y se planteaba como un despegue de la sociedad de origen más que como una emigración temporal ([18]). En los nuevos flujos migratorios internacionales desarrollados en los años ochenta hacia Italia o España, el peso de los urbanos se equipara casi a los rurales y la emigración femenina aparece desligada del proyecto migratorio masculino.

Mutaciones migratorias: el caso de los marroquíes en España

En la actualidad, si observamos una emigración de nuevo tipo como la destinada a España y afirmada a fines de los años ochenta ([19]), un 48,2 % de sus flujos proceden de centros urbanos,

---

[17] Ver Daniel Noin, *La population rurale du Maroc*, PUF-Université de Rouen, Paris 1970, Vol. II, p. 213-214.

[18] Ver Louise Lassonde, "Les migrations de travail au Maroc: stratégie de la mobilité et survie domestique", en Larbi Talha y otros, *Maghrébins en France: Émigrés ou immigrés?*, CNRS, Paris 1983, pp. 203-216.

[19] El proceso de regularización de 1991 fue de hecho una medida en respuesta del crecimiento enorme que la emigración ilegal, sobre todo marroquí, había adquirido en España desde la

siendo un 42,2 % los inmigrantes que llegan directamente desde medio rural, a lo que cabría añadir a buena parte del 8,4 % de origen rural de los que no se tiene constancia del lugar de domicilio anterior a su instalación en España. La cifra de rurales directos podría, pues, ascender hasta el 50,6 % ([20]).

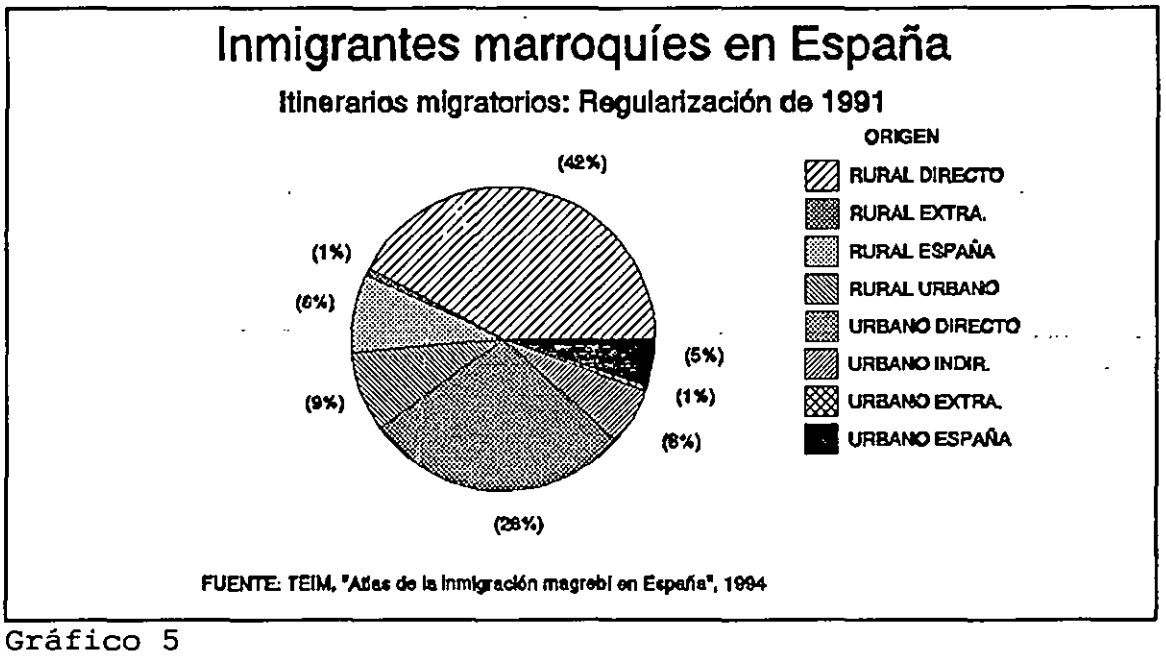

Gráfico 5

---

promulgación de la Ley de Extranjería de julio de 1985. Afectó a 56.000 marroquíes, de los que fueron regularizados 48.000. El estudio aquí resumido fue hecho sobre la población marroquí regularizada. Sobre la emigración marroquí en España véase el dossier *Espagne*, coordinado por Bernabé López García, en Kacem Basfao y Hinde Taarji (Eds.), *Annuaire de l'Émigration. Maroc*, Eddif, Rabat 1994; B. López y otros, *Inmigración magrebí en España. El retorno de los moriscos*, Col. Magreb, Edit. Mapfre, Madrid 1993; así como Colectivo Ioé-TEIM-ICEM, *Marroquins a Catalunya*, ICEM, Barcelona 1994.

[20] Para conocer los itinerarios y orígenes de la inmigración marroquí en España, el TEIM ha llevado a cabo un estudio a partir de una muestra al 10 % de los expedientes de los marroquíes regularizados en 1991 en las diferentes Comunidades Autónomas españolas. Los resultados aparecerán en el *Atlas de la inmigración magrebí en España* que publicará en breve la Universidad Autónoma de Madrid y la Dirección General de Migraciones.

TABLA V
ITINERARIOS MIGRATORIOS
DE LOS MARROQUIES EN ESPAÑA

ORIGEN	Nº	%
URBAN.DIREC.	20561	28,3
URBAN.INDIR.	4486	6,1
URBAN.EXTRA.	435	0,6
URBAN.ESPAÑA	3339	4,6
RURAL URBAN.	6274	8,6
RURAL DIREC.	30791	42,2
RURAL EXTRA.	708	0,9
RURAL ESPAÑA	6130	8,4
TOTAL	72724	100

FUENTE: TEIM, Atlas de la inmigración magrebí en España, 1994

Uno de cada cinco inmigrantes marroquíes en España ha vivido una experiencia migratoria previa en un centro urbano de su país ([21]). Algunos, aunque escasos (sólo un 1,5 %) pasaron una estancia en el extranjero antes de llegar a España. Otros (un 8,4 % de origen rural y un 4,6 % de origen urbano) deambularon por localidades españolas antes de asentarse en el domicilio de regularización. Nos encontramos, pues, ante un colectivo con una gran movilidad, que es también una de las características de la población marroquí actual.

Entre los cambios que vienen asociados al incremento de la urbanización entre los inmigrantes se encuentra sin duda la mejora en la cualificación. El nivel de estudios se ha elevado considerablemente y he aquí uno de los hechos que podrían resultar más sorprendentes respecto del estereotipo que se tiene del inmigrante marroquí. No dominan los analfabetos e incluso que hay un porcentaje elevado de personas con el bachillerato

[21] Cifra que podría aún elevarse ya que del 8,4 % de los rurales que vivieron en una localidad española antes de su destino de regularización, se ignora sus movimientos anteriores. La investigación realizada por el TEIM tomó como referencia los lugares de nacimiento y domicilio en pasaporte. En el caso de aquellos rurales con pasaporte emitido en España consta un domicilio en dicho país, tanto en el caso de los ilegales recientes que entraron sin documentación, como de los regulares desde tiempo que renovaron su pasaporte en un consulado.

concluido e incluso con estudios universitarios. La encuesta llevada a cabo por la Dirección de Migraciones durante el proceso de regularizaciónen 1991, dividía las respuestas entre los que contaban con menos de dos años de estudios terminados (10,2 % de los marroquíes), entre los que dominan, sin duda, los analfabetos; aquellos con 2 a 5 años de estudios (17,35 %); los de 6 a 10 años cursados, es decir, los que cuentan con la enseñanza primaria completa hasta bachiller elemental (25,8 %) y por último, el grupo más numeroso, el de los que cuentan con más de 11 años completos de estudios (36,8 %). Un 9,7 % no respondieron a la encuesta. Estos datos, un tanto sorprendentes, han sido en cierto modo corroborados por otra encuesta llevada a cabo por el TEIM en la Comunidad autónoma de Madrid entre 200 marroquíes allí instalados en la que era casi dominante la presencia del contingente de orígen urbano con un 30 % de bachilleres y un 14 % con estudios universitarios.

Otro rasgo nuevo con respecto a las migraciones de hace veinte años es la progresiva incorporación de la mujer *per se*, como emigrante aislada, ajena como se ha dicho más arriba a un proyecto migratorio masculino. De manera global, según la documentación consular analizada por un equipo del Taller de Estudios Internacionales Mediterráneos, un 19,7 % de los inmigrantes registrados en los Consulados de Madrid, Barcelona y Málaga ([22]) entre 1971 y 1990 eran mujeres. Entre un consulado y otro las diferencias en el porcentaje femenino revelan una características peculiares de esta población: en Málaga y en Madrid el porcentaje femenino se eleva al 33,1 y al 23,6 % respectivamente, gracias al elevado número de mujeres solteras que, venidas por sí mismas, trabajan en el servicio doméstico. Fenómeno ya antiguo en Málaga, donde el boom turístico de la Costa del Sol atrajo entre 1976 y 1980 hasta un 67,6 % de inmigración femenina, reduciéndose con el paso del tiempo en torno al 30 %. Fenómeno reciente en Madrid, a finales de los ochenta. En Barcelona por el contrario, aunque se encuentre allí

[22] Existe además un cuarto consulado en España, en Las Palmas de Gran Canaria, cuyos datos no se han tenido en cuenta en esta valoración que se refiere sólo a la realidad pensinsular.

la mayor parte de la población marroquí femenina, el porcentaje apenas supone el 13,5 % de media, estando a su vez dicha inmigración ligada al fenómeno de la reagrupación familiar.

Pero el hecho a destacar es el carácter marcadamente urbano de la inmigración femenina a España. Un 82,4 % proceden de medio urbano: 57,35 % han nacido en él y han venido directamente del mismo; un 8,5 % se ha trasladado previamente de ciudad y un 9 % ha nacido en medio rural; por último, un 7,6 % ha nacido en una ciudad pero se desconoce su itinerario para llegar a España. Un 48,4 % de las mujeres marroquíes regularizadas en 1991 en España procedían de las 14 grandes ciudades mayores de 100.000 habitantes. De Casablanca procedía el 19 % del total de las mujeres. Junto con la capital económica, Tánger, Tetuán, Rabat y Kenitra son las grandes ciudades de las que proviene ese grupo pionero de mujeres solas citado más arriba y que se asientan a su vez en las grandes ciudades españolas.

El último eslabón migratorio: el impacto de la emigración en la sociedad de origen

No se puede dejar fuera de este análisis del papel de la ciudad árabe -marroquí en concreto- en el itinerario migratorio sin referirse al último eslabón de la cadena: las repercusiones urbanas de la emigración internacional ([23]). Entre éstas, podrían destacarse varias. En primer lugar, la ciudad marroquí se ha convertido en lugar de instalación de los familiares de los rurales emigrados al extranjero, con la peculiaridad de que el lugar de asentamiento urbano escogido está lejos del de origen: así, como demuestran las investigaciones de M. Lazaar y T. Agoumy, los habitantes de la montaña rifeña combinan el éxodo rural a ciudades como Tánger o Taza con la emigración al

[23] Sobre este tema, véase como obra de referencia Gildas Simon, *Les effets des migrations internationales sur les pays d'origine: le cas du Maghreb*, SEDES, Paris 1990.

extranjero del cabeza de familia ([24]). Las grandes ciudades permiten la escolarización de los hijos y ofrecen atractivos de servicios para los familiares que se quedan en Marruecos en ausencia del cabeza de familia.

En segundo lugar, la emigración internacional está ligada al proceso de hiperurbanización en Marruecos: ciudades intermedias en zonas de fuerte emigración al extranjero como Segangan (Nador) o Targuist (Alhucemas) han crecido a un ritmo muy superior a la media de las ciudades de su categoría como consecuencia de las inversiones en la construcción de emigrantes al extranjero procedentes de la zona. Según trabajos de M. Berriane o del ya citado M. Lazaar, entre el 75 y el 80 % de las viviendas construidas en estas y otras ciudades de la región pertenecen a nuevos o antiguos emigrantes al extranjero ([25]). Estos son a la vez actores y víctimas de una especulación que se inicia al invertir las remesas en la construcción en los lugares de origen pero cuyos beneficios últimos terminan en los centros económicos del país en la zona atlántica. Puede, pues, decirse que "la migración internacional de trabajo de los marroquíes marca profundamente a las regiones de origen desencadenando un proceso de urbanización allí donde aún no había aparecido o desarrollándolo donde se encontraba avanzado" ([26]).

En tercer lugar, otra de las consecuencias de la emigración exterior sobre el mundo urbano resulta visible en la transformación de ciertos lugares escasamente urbanizados en

---

[24] Mohamed Lazaar, *La migration internationale de travail et ses effets sur les campagnes du Rif (Rrovince d'Al-Hoceima, Maroc)*, Tesis de Doctorado, Universidad de Poitiers, 1989; y T. Agoumy, *La croissance de la ville de Taza et ses conséquences sur la dysarmonie urbaine*, Tesis de 3er. ciclo, Universidad de Tours, 1979.

[25] Mohamed Berriane y Hans Hopfinger, "Impact de la migration internationale du travail sur la croissance du cadre bâti: le cas du centre de Zeghaneghane", en *Revue de Géographie du Maroc*, 15, 1-2 (Janvier-Décembre 1993), pp. 143-163.

[26] Ver A. Bencherifa, M. Berriane y M. Refass, *La migration marocaine vers la CEE*, Publicaciones de la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines, Rabat (en prensa). Versión ciclostilada, 1993, p. 117.

centros de intercambio de mercancías, como es el caso de Kalaat Mgouna, verdadero "relais des grandes métropoles européennes" en expresión de M. Aït Hamza ([27]). A la vez región de reclutamiento de emigrantes hacia países europeos, ha visto transformar su zoco de los miércoles en un polo de comercio permanente en el que el 45 % de sus 800 locales abiertos están gestionados por antiguos emigrantes o personas vinculadas con actuales residentes en el extranjero.

Conclusión

La ciudad marroquí, exponente de una sociedad árabe en continua mutación, ha dejado de ser simple polo de atracción de las poblaciones rurales para convertirse en plataforma generadora de nuevas migraciones. De eslabón terminal de una cadena migratoria pasa a ser emisora de emigrantes que ganan otras ciudades o traspasan la frontera de su país hacia otros destinos; para convertirse finalmente en receptáculo de las inversiones de los emigrantes propios o ajenos.

Pero a pesar de este periplo que tiene a la ciudad como etapa y destino, los emigrantes, que han cambiado cualitativamente, no han encontrado el protagonismo que les corresponde. Diluidos en el tejido urbano al convertirse en neociudadanos, viviendo la crisis en una precariedad que les obliga a emigrar de nuevo, insertados en la periferia del sistema laboral en los países europeos, añorando siempre la ciudad del país de origen como referencia de un retorno que cada vez más se reduce a turismo de vacaciones -aunque sea en su propia vivienda adquirida para ello-, los emigrantes, convertidos sin quererlo en un pilar de la estabilización económica de su país, no encuentran estructuras adevuadas que canalicen sus inversiones. La Unión Europea busca, a través de programas como Med-Urbs/Migraciones, encontrar fórmulas para dar protagonismo a la emigración a través de la cooperación descentralizada entre las

[27] Mohammed Aït Hamza, "Migration internationale du travail et urbanisation des espaces oasiennes", en *Revue de Géographie du Maroc*, 15, 1-2 (Janvier-Décembre 1993), pp. 127-141).

ciudades del Norte y del Sur del Mediterráneo que se ven afectadas por la cuestión migratoria y asociadas por el nexo de los propios emigrantes. Pero faltan aún ideas que movilicen a los emigrantes para convertirse en actores de un proceso de desarrollo de sus lugares de origen.

iai ISTITUTO AFFARI INTERNAZIONALI - ROMA

n° Inv. 14757
5 GEN. 1995

BIBLIOTECA

Convegno

Città e società urbana nel mondo arabo:
trasformazioni, sfide, prospettive

Torino, 12-13 dicembre 1994

VILLE ET POUVOIR AU MAGHREB: REFLEXIONS SUR LES IMPLICATIONS ET ENJEUX SOCIO-POLITIQUES DES MUTATIONS URBAINES

Prof. Jean-Claude SANTUCCI
CNRS/IREMAM
Aix-en-Provence
(texte provisoire)

Fondazione
Giovanni Agnelli

Jean-Claude SANTUCCI *

Villes et Pouvoir au Maghreb : réflexions sur les implications et enjeux socio-politiques des mutations urbaines**

* CNRS/IREMAM - Aix-en-Provence

** Version résumée et provisoire du texte qui sera remis dans le courant du mois de Février 1995

Depuis le début des années 1980. l'espace urbain dans les pays maghrébins tend à devenir un enjeu politique central. Plusieurs villes du Maghreb ont connu des tensions sociales violentes. appelées parfois improprement "émeutes de la faim". et généralement considérées comme l'expression d'une crise profonde et structurelle de l'économie et de la société urbaine. Ces secousses qui ont touché particulièrement la Tunisie et le Maroc (1978, 1982. 1984) ont également affecté l'Algérie lors des événements dramatiques d'octobre 1988 qui se sont étendus à tout le pays. et l'ont plongé depuis dans un cycle de violence dont on a peine à entrevoir l'issue.

Ces révoltes urbaines traduisent-elles les contradictions propres à l'espace de production et de consommation qu'est la ville, ou bien symbolisent-elles au-delà une certaine remise en cause du pouvoir ?

La place et la fonction de l'émeute dans l'espace socio-économique urbain

Les émeutes se sont inscrites dans un contexte de dégradation des conditions socio-économiques des ménages urbains, accentuée dans les années 1980 par les contraintes de rigueur économique et financière imposées au Maroc et en Tunisie par les politiques d'ajustement (gel des investissements et réduction des dépenses publiques, restriction des subvention aux produits de première nécessité).
[Dans le cas du Maroc par exemple chiffres et statistiques]

Est-ce à dire à partir de ces indicateurs qu'il y a un déterminisme entre l'ancrage spatial de ces disparités socio-économiques et la genèse des explosions sociales de violence ? Ce serait une façon de condamner les

différents pays en voie de développement à se soumettre inexorablement à la dialectique permanente des émeutes. alors même qu'elles se caractérisent comme des secousses ponctuelles, éphémères et sporadiques. Sans doute ont-elles marqué le paysage des grandes villes de manière répétitive en 1970 et 1984 à Tunis. en 1983 dans le sud de la Tunisie, en 1980 en Kabylie. en 1986 à Constantine et à Sétif et en 1988 à Alger, en 1981 à Casablanca. en 1984 dans les villes du Nord, en 1990 et 1991 dans plusieurs villes et particulièrement à Fès. S'exprimant sous une forme spontanée. à l'écart des solidarités professionnelles et des médiatisations politiques traditionnelles, elles peuvent se transformer en un mouvement social organisé. avec un leadership et un programme de revendications, comme en témoignent les émeutes d'Alger en 1988 qui sont récupérées dès le troisième jour par le mouvement islamiste.

Pour autant. ce phénomène ne saurait répondre à la définition sociologique du concept du mouvement social, qui renvoie à une organisation bien structurée et identifiable par ses objectifs explicites de défense ou de promotion d'intérêts sociaux (G. Rocher, A. Touraine). A mi-chemin entre les mouvement sociaux et les mouvements urbains (M. Castells), elles traduisent une certaine forme de conduite sociale "spontanée". sporadique mais violente et contagieuse. Les révoltes en milieu urbain n'ont pas un caractère strictement local, mais disposent parfois d'une diffusion spatiale rapide dans l'ensemble du tissu des grandes villes (mars 1965 et juin 1981 au Maroc). Elles s'apparenteraient davantage à un stimulus social du déséquilibre et des contradictions sociales qui opposent les espaces périphériques et défavorisées et le reste de la ville.

Il paraîtrait abusif, pour ces émeutes de masses dans les grandes villes maghrébines de parler d'un "mouvement social" dans la mesure où un événement n'implique pas automatiquement l'existence d'un

mouvement (Ch. Pickvance), et qu'elles ne renvoient ni à la constitution d'un ensemble d'idées comme le mouvement de femmes, d'écologistes, d'étudiants... ni à l'existence d'une organisation. Au delà des diversités terminologiques dont elles ont fait l'objet, "mouvements populaires", "mouvements sociaux", "mouvements urbains", elles n'en constituent pas moins un facteur de changement important dans le champ politique, notamment de la politique urbaine locale, tout comme dans la formation et la transformation de l'espace urbain (cf. Casablanca). Elles peuvent être considérées comme une variable déterminante dans le dynanisme de l'urbanisation périphérique de masse, et un élément de pression sur le pouvoir politique à des fins de contrôle et d'intervention dans le champ urbain.

Le déclenchement des révoltes urbaines semble perçu comme un produit logique de l'accentuation des contradictions sociales. L'occupation hiérarchisée de l'espace urbain met en relief les différenciations sociales et du même coup l'exclusion socio-spatiale de certaines catégories sociales.

La dimension psycho-sociale est également soulignée dans certaines approches, qui lient la genèse et l'exercice de la violence à une formidable énergie psychique fondée sur d'insupportables frustrations. L'espoir de mobilité et d'ascension sociales qu'ont réalisé les masses rurales dans leur parcours migratoire vers les villes se heurtent de plus en plus à des frustrations croissantes notamment dans le marché de l'emploi et du logement. Expression d'angoisse et de délabrement moral, elles se veulent une réponse violente au décalage entre les attentes et les aspirations des catégories sociales deshéritées et périphérisées. Certains ont élargi l'horizon de cette approche psycho-sociale (Boukhobza) à propos des émeutes à Alger d'octobre 1988 pour y voir un mouvement politique organisé, enraciné dans l'histoire sociale des relations entre l'Etat et le

citoyen. notamment à travers la disponibilité historique de la société algérienne à contester l'Etat "dès lors que ce dernier cesse d'être porteur d'espoir. d'équité et de solidarité".

Violentes et éphémères. la plupart des émeutes correspondent. dans le temps. à un climat de grèves générales lancées par les organisations syndicales nationales. Souvent le processus de déclenchement obéit à un climat de tension psychologique dont la diffusion dans l'espace est l'objet d'une rumeur. Les acteurs de ces émeutes se caractérisent par leur jeune âge. et une localisation dans les espaces urbains denses et à contenu social modeste et déshérité. Leur développement dans l'espace draine une foule qui accompagne les chefs de file dans un climat de fête les poussant à une certaine transgression des normes et des valeurs sociales établis.

Sans objectifs précis, elles focalisent leurs actions sous la forme essentiellement d'une revanche sur les agents d'autorité et les appareils d'Etat dont elles attaquent et détruisent les édifices qui symbolisent ses fonctions prestataires, sécuritaires et lucratives. L'émeute s'apparente à une forme spécifique de la contestation sociale qui interpelle et met en cause les instances du pouvoir d'Etat. Ephémères dans leur temporalité, leurs effets sur les champs politique, social et spatial s'inscrivent pour autant dans la durée.

Si leur fréquence relative semble se nourrir des ingrédients structurels propres à la crise des villes maghrébines, exclusion socio-spatiale des masses urbaines, société urbaine en mal d'identité, inexistence ou inéffectivité des institutions de médiation des conflits ou de canalisation des revendications, elles restent marquées par le caractère agressif et destructeur. ponctuel et éphémère, et par un ancrage spatialement et socialement localisé. Expression du social à l'état quasi-brut, l'émeute se définit comme une action sans revendications ni objectifs précis et sans leadership assurant une fonction de mobilisation politique des masses

urbaines. Elle serait un moment particulier où s'imbriquent le mécontentement social, la revanche et le pillage.

Produites ou insérées généralement dans un contexte favorable de grève générale, les émeutes contribuent par ce rôle d'interface entre l'Etat et les syndicats à sublimer le conflit en lui donnant une nouvelle dimension et lui conférant une autre ampleur et une autre intensité.

L'Etat répond la plupart du temps à cette explosion de violence surprenante et subversive par la violence répressive et judiciaire.

Ces émeutes éphémères ne manquent pas d'induire certaines implications dans la gestion politique de l'espace local et dans la redéfinition de la politique urbaine de l'Etat à des fins de contrôle social et d'intégration socio-spatiale. Ainsi au Maroc, après les émeutes de 1981 et 1984, la réaction de l'Etat s'est formalisée pour le redécoupage administratif de l'espace de Casablanca (4 préfectures puis 5) l'implantation d'équipements structurants dans les quartiers périphériques, l'accélération de la politique du logement social, l'élaboration d'instruments d'aménagements urbains, le réaménagement des réseaux routiers et l'amélioration des moyens de transports... Parfois, elles vont jusqu'à entraîner de profondes réformes dans l'ordre politique et institutionnel comme en Algérie avec la nouvelle constitution de 1989, la reconnaissance du multipartisme, et la montée en puissance du mouvement islamiste. Il n'est pas jusqu'au champ religieux qui échappe à cette volonté étatique d'en reprendre la maîtrise politique, au Maroc par exemple, d'une part, par le contrôle des mosquées, l'institutionnalisation d'un "clergé" et le contrôle des filières de formation du personnel religieux ; d'autre part par la suspension entre 1968 et 1991 de nombreux prêcheurs.

Au plan proprement urbain, ces émeutes jouent le rôle de véritable stimulant à l'adresse de l'Etat, dans la redéfinition d'une approche plus globalisante de la problématique urbaine, et dans la réorientation plus

qualitative de sa politique urbaine. Sans vouloir s'attacher à l'existence d'une relation étroite de cause à effet tentre les tensions urbaines et les changements de la stratégie urbaine. elles paraissent néanmoins avoir pour fonction d'accélérer des politiques urbaines en cours d'exécution. On ne saurait ignorer d'un côté le processus cumulatif et évolutif de la politique urbaine de l'Etat et de l'autre. les dynamiques internes propres aux grandes villes maghrébines. Le cas du Maroc est à cet égard emblématique. si l'on se réfère à la segmentation spatiale de Casablanca qui comporte actuellement 6 Préfectures. et est dotée de trois gouveneurs et d'un wali chargé de la coordination. Par ailleurs. en 1984. date-clé dans la stratégie urbaine. le service de l'urbanisme. de l'aménagement du territoire et de l'environnement est confié au Ministère de l'Intérieur, et le Chef de l'Etat nomme le premier gouverneur de l'Agence urbaine de Casablanca qui est soustraite à la tutelle du Ministère de l'Habitat pour être confié à celle du Ministre de l'Intérieur. dont on connait l'omniprésence et le poids politique dans le système d'encadrement sécuritaire et administratif de la population.

Les communes dont on a étendu les compétences et leur marge d'autonomie en matière de conception urbaine. se voient confinées dans un rôle de consultation formelle. au même titre parfois que les associations professionnelles concernées. par rapport au poids politique des différentes structures du Ministère de l'intérieur. Certains mouvements prennent le relais. sous la forme d'une mobilisation collective déterminée par des solidarités fondées d'abord sur les réseaux de voisinage, puis sur les intérêts immobiliers menacés. Mais elles ne dépassent pas toujours l'espace du quartier.

La crise urbaine dans la dialectique des rapports Etat/Société

Les contraintes majeures qui affectent les villes maghrébines sont suffisamment connues pour que l'on se contente de les rappeler sommairement :

La rareté de l'eau avec des nuances entre les trois pays

La crise de l'énergie avec des différences sensibles

Les aléas de la subsistance alimentaire

Les conditions de logement

Les déséquilibres de la concentration urbaine

La parité entre les populations rurale et urbaine

Les insuffisances des prestations de santé et d'éducation

L'inégalité des chances à l'égard de l'intégration culturelle

L'Hétérogénéité du paysage urbain et architectural

Les difficultés dans les modes de circulation

Les dégradations de l'environnement

Tous ces problèmes qui affluent et s'accumulent dans les villes maghrébines sont étroitement liées aux traits et aux orientations relativement convergents des systèmes économiques et politiques. ainsi qu'aux formes et aux modalités de la gestion urbaine. A travers le parallélisme entre ces formes de croissance urbaine et les profondes mutations des sociétés. se dessine de manière plus ou moins accentuée selon les pays un accroissement des disparités spatiales et sociales. Les risques de fragmentation des villes sont d'autant mieux contenus que la gestion de la croissance urbaine est plus souple. L'Algérie où les formes de régulation de la crise urbaine sont les plus rigides présente à cet égard une situation plus lourde de menaces. pour faire face aux problèmes du logement social et économique.

Au Maroc et en Tunisie où les formes de régulation informelle et clandestine ont joué. ce sont les conséquences des politiques d'ajustement

qui pèsent sur les secteurs du logement social et locatif. au détriment des classes moyennes comme des couches populaires. et au profit des catégories nanties de la population.

Les tendances au renforcement de la démographie urbaine, n'induisent pas seulement que des implications sur la morphologie des villes. mais aussi sur la répartition des pouvoirs et sur les modalités de leur exercice dans les domaines du politique. de l'économique du social et du culturel. Tandis que les vieilles sociétés de souche citadine tendent à disparaître. de nouvelles couches en majorité d'origine rurale plus ou moins éloignées. tendent à investir la gestion administrative des villes, et renforcent à la faveur de leur ancrage citadin leur position dans les rouages de l'économie urbaine. Dans certaines régions. l'économie des villes doit son essor à la vitalité du secteur informel. aux retombées des transferts des revenus de l'immigration ainsi qu'au recyclage des capitaux liés au trafic de la drogue. Dans les secteurs clés de l'Etat Providence que constituent la santé et l'éducation. le désengagement de l'Etat véhicule les effets pervers et discriminants d'une société "bifurquée", partagée entre la minorité privilégiée des bénéficiaires de la privatisation et la majorité des exclus. des laissés-pour-compte. des chomeurs diplomés et des jeunes sans dessein. Devant les défaillances de la fonction intégrative des villes, que l'école ne saurait compenser. les villes se replient et s'atomisent autour de la solidarité survivante des différents tropismes. quartier, origine rurale, ethnique. appartenance régionale. accompagnant ainsi un processus de lente désintégration culturelle. Parfois certaines zones se confinent dans la solidarité de la misère morale et de la pauvreté. qui les rend imperméables à toute autorité et interdites d'accès à tout "étranger".

Toutes ces difficultés qui concourrent à la dislocation du tissu social urbain et à la dissolution des identités citadines sont également liées aux formes et aux modalités de la gestion urbaine. Faute d'avoir donné vie et

consistance à une réelle démocratie locale. les avancées enregistrées dans les réformes institutionnelles et le déroulement des consultations électorales n'ont pas induit des pratiques ni des comportements susceptibles de rompre avec les anciens modèles de perception de l'autorité et de représentation de l'espace. En dehors de quelques cas isolés qui recouvrent des processus d'intégration de l'espace public à l'échelon du quartier. les discriminations spatiales restent dominées par le clivage de l'espace domestique où la propreté s'accommode de la pauvreté urbaine. et de l'espace public qui autorise du fait de son rattachement à l'Etat toutes les négligences et les nuisances possibles. Quant aux acteurs locaux élus. leur légitimité et leurs moyens d'action ont du mal à secouer la tutelle pesante et vigilante des pouvoirs publics. au point de réduire l'enjeu politique de la gestion urbaine dans les compétitions électorales.

Sans doute. peut-on percevoir des signes d'évolution dans les récentes expériences électorales au Maroc comme en Algérie, qui illustrent à des degrés divers une tendance des acteurs locaux à instrumentaliser les institutions locales pour acquérir une certaine marge de liberté dans la gestion locale. et un certain pouvoir d'action dans les processus de recomposition sociale. (Ex. Elections locales au Maroc en 1992 qui ont profité de la relative liberté qui a entouré leur déroulement ; de manière plus vigoureuse les élections communales de Juin 1990 en Algérie. où le vote hégémonique du FIS dans les villes a traduit. à travers la critique spécifique des pouvoirs locaux. une contestation plus radicale et globale du système et de l'appareil d'Etat central auxquels les autorités locales sont amalgamés et identifiés.

Doit-on pour autant renoncer à espérer que les villes, en dépit des tendances lourdes qui continueront à handicaper leur avenir, puissent échapper à la spirale de violence et d'insécurité, que l'islamisme rampant ou dominant est prêt à exploiter pour asseoir son hégémonie politique ?

Plus que dans la force exemplaire des initiatives, des vertus imaginatives, et du savoir-faire d'une société civile encore balbutiante et à peine légitimée dans le discours officiel, c'est dans les stratégies de changement en cours, imposées à l'Etat précisément par le défi urbain, que l'on pourra voir se dessiner des solutions de compromis ou d'alternative au mal-développement urbain des sociétés maghrébines. La transition démographique qui s'amorce au Maghreb (P. Fargues Y. Courbage) avec les effets de stabilisation à l'horizon d'une génération, jointe à l'évolution des comportements familiaux dans les villes, dérivés de l'influence des modèles de la "diaspora" maghrébine, peuvent réduire les pressions économiques, sociales et politiques exercées actuellement par une jeunesse urbaine non intégrée. Dans l'ordre économique, l'exploitation de la richesse algérienne en pétrole et en gaz peut, au prix d'une présence financière et technologique extérieure et d'une relance de l'UMA fournir les gages d'une aisance économique durable et extensible aux deux autres pays.

Ces facteurs ne sauraient jouer sans l'appoint d'une reconstruction du champ politique qui va supposer selon des choix différenciés, la résolution du problème politique majeur que constitue pour les trois pays l'intégration de la jeunesse urbaine exclue du monde du travail. Faute de s'y attaquer, ce groupe est virtuellement appelé à nourrir la clientèle naturelle des mouvements islamistes et à réanimer la dynamique des révoltes urbaines répétitives qu'ont connues les pays du Maghreb. A terme, l'usage de la force devra céder la place à des formes de représentation appropriées à l'intégration de la classe moyenne urbaine, qui demeure l'enjeu central de la recomposition et de la stabilité du système politique. J'usqu'ici aucun régime n'a été en mesure de mettre en place des formes plus larges de participation encore moins l'alternance. Le Maroc semble s'orienter depuis 1992 et après les manifestations en

1990/1991, vers une formule de gestion prudente qui par le traitement du social (création du CNJA et de quelques dizaines de milliers d'emploi pour les jeunes) a déclenché des mouvements de nature originale et symbolique sous la forme du recours direct à l'intervention du roi dans la régulation du chomage des diplomés. Plus récemment encore, le dialogue entamé avec l'opposition rassemblée au sein d'un Front, devrait déboucher sur une participation majoritaire de ces partis au gouvernement, pour lui faire jouer, au nom de l'alternance, le rôle d'intermédiaire pour intégrer la classe moyenne urbaine. On peut voir dans cette stratégie un moyen d'esquiver la reconnaissance des mouvements islamiques et de compenser à travers la promotion d'un statut politique hautement symbolique, la dégradation des conditions socio-économiques d'une classe moyenne longtemps écartée des circuits de décision et d'enrichissement du système Makhzen.

Cette stratégie contraste fortement avec celles de la Tunisie et du Maroc qui ont avec des faveurs diverses reconnu les mouvements islamistes et établi ou tenté d'établir un dialogue analogue pour leur faire jouer un rôle de médiateurs reconnus. Si la Tunisie du Président Ben Ali semble s'accommoder de la stratégie d'endiguement de toute opposition à connotation islamiste, l'Algérie du Général Zeroual est de loin la moins bien "armée" à dénouer le cycle infernal de la violence pour dégager la voie d'un compromis suusceptible, une fois passée l'étape de la guerre civile, de faire reconnaître de manière limitée et sans espoir d'accès au Pouvoir, un parti islamiste appelé à exercer à l'image des communistes après la guerre en France et en Italie la fonction tribunicienne (R. Leveau) d'opposition et de défense des exclus.

Indications Bibliographiques

Références d'ordre bibliographiques

BOUDON. Raymond. *La place du désordre*. Paris. Presses Universitaires de France. 1985.

BOUDON. Raymond. Effets pervers et ordre social. Paris. PUF. 1989.

CASER. L.. *Les fonctions du conflit social*. Paris. PUF. 1982.

CASTELLS. Manuel. *Luttes urbaines et pouvoir politique*. 123 p.. Paris. Maspéro. 1975.

Le ville partout et partout en crise. *Le Monde Diplomatique*. Manière de voir 13, Paris, 1991.

FREUND. J. *Sociologie du conflit*, Paris. PUF. 1983.

PICKVANCE. C, Social movements in the city or urban movements. pp. 72-86, *in Etat, villes et mouvements sociaux au Maghreb et au Moyen-Orient*. Paris. l'Harmattan. 1989.

RASSAM. A. et ZGHAL, A. (Dir). *Système urbain et développement au Maghreb*. Tunis. Cérès Productions, 1980.

Evolution des rapports villes campagnes au Maghreb. Rabat. publications de la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines. 1988.

BADUEL, P. Habitat. Etat et Société au Maghreb. Paris. CNRS. 1988.

KENETH. B. BERNARD, H, (et al.), *Etat. ville et mouvements sociaux au Maghreb et au Moyen-Orient*, Paris, l'Harmattan. 1989.

Publications de la collection URBAMA

Travaux de la table ronde : *Urbanisation au Maghreb. 1978.*

ESCALLIER. R. *Citadins et espace urbain au Maroc*. 1984.

KAIOUA. Abdelkader. *L'Espace industriel marocain de Kénitra à Casablanca*. 1984.

LIAUZU, C. MEYNIER, G, (et al), *Enjeux urbains au Maghreb : crises, pouvoirs et mouvements sociaux*, Paris, l'Harmattan. 1985.

BAHI, HASSAN ALAMI et HAMDOUNI Mohammed. *Urbanisation et gestion urbaine au Maroc*, Rabat, Impr. Toumi, 1992.

CLEMENT. J.F., Les révoltes urbaines *In Le Maroc actuel* (Edt. J.C. SANTUCCI), Paris, CNRS. 1992.

NACIRI, M.. Histoire des villes maghrébines - Valeurs et identités au péril de la destructuration urbaine. *L'Etat du Maghreb*, Paris. La Découverte. 1991.

Collection. *Annuaire de l'Afrique du Nord*, Paris. CNRS. années 1980-1992.

Maghreb-Machreck (143), 1994, Monde Arabe : Ville société et Pouvoir, articles de S. BELGUIDOUN - F.NAVEZ-BOUCHANINE.

iai ISTITUTO AFFARI INTERNAZIONALI - ROMA

n° inv. 14757
5 GEN. 1995

BIBLIOTECA